SCHEMA TERRITORIAL DE L'HABITAT ET DES PAYSAGES PAYS PYRENEES-MEDITERRANEE

Programme d'actions













SOMMAIRE

SYNTHESE DES ACTIONS (PAR TYPE)	12
INFORMER	13
SENSIBILISER	18
IMPLIQUER LA POPULATION DANS LES PROJETS URBAINS	22
FORMER	23
INCITERLES MAITRES D'OUVRAGE A S'APPUYER SUR DES PROFESSIONNELS CONSEILLER – ASSURER DES PERMANENCES	25 26
SOUTENIR DES PROJETS DE TERRAIN ET ACCOMPAGNER LA REALISATION	27
ACCOMPAGNER LES PUBLICS VERS ET DANS LE LOGEMENT	29
PREVOIR/DECLINER LA PRODUCTION DE LOGEMENTS	30
MOBILISER LES OUTILS OPERATIONNELS POUR LA PRODUCTION DE LOGEMENTS	31
PRODUIRE ET/OU FINANCER DES DISPOSITIFS D'AIDES EN FAVEUR DU LOGEMENT	33
PROMOUVOIR L'INNOVATION	35
ARTICULER LES PARTENARIATS / ANIMER LES DISPOSITIFS	36
CONDUIRE DES PLANS DE PAYSAGE, CONFORTER LA CHARTE DU CRU BANYULS ECHANGER, AGIR DE CHAQUE COTE DE LA FRONTIERE	41 44
20. W. W. CELLY MONTH DE COMPAGNET DE LE MANTENE	
FICHES-ACTION (PAR FILS CONDUCTEURS)	47
Fíl conducteur 1 - VIVRE ENSEMBLE AU PAYS -	
PRODUIRE UN HABITAT ENCOURAGEANT	
LES ÉCHANGES ET RÉPONDANT	
AUX BESOINS DE TOUS	48
1-Développer une stratégie et un projet habitat à l'échelle des communautés des communes	
(voire entre 2 communautés de communes) et les décliner à l'échelle communale.	48
Action 1 : Elaborer le PLH de la Communauté de communes Albères-Côte Vermeille 2014-2019	49
Action 2 : Réaliser des études de déclinaison des objectifs habitat/paysages des SCOT au sein de la	F.0
Communauté de communes des Aspres (essentiellement aspect quantitatif) Action 3 : Réaliser une étude prospective habitat sur la commune d'Amélie-les-Bains	50 51
Action 3. Nealiser title ettide prospective habitat sur la commune d'Amelie-les-bains	31
2 - Faciliter le lien emploi/habitat en particulier pour les jeunes.	52
Action 4 : Poursuivre l'accompagnement des jeunes vers l'emploi et le logement Action 5 : Expérimenter la délocalisation d'une animation de la boutique logement	52 53
Action 6 : Réaliser une étude d'opportunité à la mise en place d'un parc d'hébergement temporaire	33
pour les jeunes sur le Pays	54
Action 7 : Favoriser l'accès des jeunes au parc social : construction, attributions	55
Action 8 : Accompagner spécifiquement les jeunes actifs dans leur parcours résidentiel	56

3 – Diversifier et adapter l'offre de logements pour les seniors Action 9 : Mettre en œuvre le volet adaptation des logements pour le maintien à domicile de l'OPAH Vallespir	57
Action 10 : Réaliser un guide sur le logement des personnes âgées Action 11 : Lancer un appel à projet pour la construction d'une résidence senior en individuel groupé intégrant un volet sur le respect du bioclimatisme et un volet sur l'intégration de la domotique	58 59
Action 12 : Diversifier l'offre sociale destinée à accueillir les personnes âgées	60
4 – Créer une réelle solidarité autour de la problématique d'accueil des populations fragiles (adultes en emploi précaire)	61
Action 13 : Développer la politique communautaire en faveur du logement social Action 14 : Inscrire une servitude de quota de logements sociaux dans les PLU pour inciter les promoteurs à participer à l'effort de production des logements sociaux	61 62
Action 15 : Donner de la lisibilité aux opérateurs du logement d'insertion pour garantir le développement du dispositif de "bail glissant" au sein du parc public	63
5 – Accueillir le logement social Action 16 : Promouvoir le logement social en organisant le suivi d'opérations de construction,	64
de la conception à la réalisation Action 17 : Organiser des ateliers de maîtrise d'usage sur la conception des nouveaux logements	64
du parc social	65
6 – Mieux connaître le marché du logement et proposer une offre de logements étayée	66
7 – Favoriser les rencontres et les échanges dans l'espace public et ouvrir les quartiers Action 18 : Mettre en place un "atelier populaire d'urbanisme" au sein du Pays Action 19 : Créer un réseau d'acteurs pour des "revues de projets urbains" et assistance à rédaction	67 67
de cahier des charges Action 20 : Lancer un appel à projet sur un "habitat partagé"	68 70
8 - Mettre en valeur le patrimoine bâti contemporain / Valoriser les projets ayant recours aux matériaux innovants et aux ENR	71
Action 21 : Mener une campagne de sensibilisation pour promouvoir le liège et le bois comme isolant dans la construction de bâtiments	71
Action 22 : Negamat cycle de sensibilisation à l'innovation en architecture à partir de matériaux locaux Châtaignier et liège	72
Fíl conducteur 2 - FAVORISER LE RENOUVELLEMEN	Т
URBAIN	75
1 - Reconstituer une offre de logements à partir du bâti délaissé Action 23 : Réaliser une étude sur le logement vacant, visant à la fois à un recensement de terrain et à la	76
détermination des leviers locaux adéquats pour une remise sur le marché Action 24 : Financer le coût de la Garantie Risques Locatifs (GRL)	76 77
Action 25 : Développer les outils fiscaux pour remettre terrains urbains non bâtis et logements non occupés sur le marché	78

2 - Améliorer les conditions de vie au sein des logements et changer l'image de certains quartiers/îlot	
dégradés	79
Action 26 : Produire des logements en bail à réhabilitation (en projet : 6 logements dans l'ancien hôtel Gareta de Céret, réhabilitation de l'ancienne gendarmerie à Elne)	79
Action 27 : Repérer des bâtiments dégradés pour les confier aux bailleurs HLM et engager	73
des réhabilitations à l'échelle des îlots	80
Action 28 : Assurer le rôle de facilitateur local et expérimenter un formulaire unique de demande de	
subventions	81
Action 29 : Créer un outil informatique d'aide à la décision pour les investissements locatifs	0.0
des bailleurs privés	82 83
Action 30 : Maintenir les aides financières pour la mise en valeur des façades privées	83
3 - Recréer des conditions d'habitabilité favorables à l'occupation des logements en centre village	84
Action 31 : Mener à bien le projet de renouvellement urbain Cellera Nova, à Maureillas-las-Illas	84
4 - Poursuivre l'effort de réhabilitation des logements, en particulier grâce aux opérations programme	ées
d'amélioration de l'habitat (OPAH)	85
Action 32 : Assurer la promotion de l'OPAH Vallespir	85
FÍL conducteur 3 - MAÎTRISER LES COÛTS ET LES	
BUDGETS DANS L'HABITAT	86
foncier Action 33 : Former élus et techniciens aux outils de maîtrise et de gestion foncière Action 34 : Produire une charte de bonne conduite sur la gestion du foncier agricole	87 87
Action 34 : Produire une charte de bonne conduite sur la gestion du foncier agricole	00
	88
_	90
Action 35 : Proposer une intervention en association des Maires sur l'économie de la production des LL	90 S
Action 35 : Proposer une intervention en association des Maires sur l'économie de la production des LLs (montage financier, équilibre d'opération)	90 S 90
Action 35 : Proposer une intervention en association des Maires sur l'économie de la production des LL (montage financier, équilibre d'opération) Action 36 : Faire connaître et développer la compétence des bailleurs en matière d'aménagement de te	90 S 90 errain à
2 - Produire des logements accessibles financièrement Action 35 : Proposer une intervention en association des Maires sur l'économie de la production des LL: (montage financier, équilibre d'opération) Action 36 : Faire connaître et développer la compétence des bailleurs en matière d'aménagement de te bâtir. Action 37 : Mobiliser les biens communaux pour produire des logements en bail à la réhabilitation	90 S 90
Action 35 : Proposer une intervention en association des Maires sur l'économie de la production des LL (montage financier, équilibre d'opération) Action 36 : Faire connaître et développer la compétence des bailleurs en matière d'aménagement de te bâtir. Action 37 : Mobiliser les biens communaux pour produire des logements en bail à la réhabilitation	90 S 90 errain à 91 92
Action 35 : Proposer une intervention en association des Maires sur l'économie de la production des LL (montage financier, équilibre d'opération) Action 36 : Faire connaître et développer la compétence des bailleurs en matière d'aménagement de te bâtir. Action 37 : Mobiliser les biens communaux pour produire des logements en bail à la réhabilitation Action 38 : Mobiliser les collectivités afin qu'elles portent les dispositifs de garantie d'emprunt contract auprès de la CDC pour la production de logement social	90 S 90 errain à 91 92
Action 35 : Proposer une intervention en association des Maires sur l'économie de la production des LL (montage financier, équilibre d'opération) Action 36 : Faire connaître et développer la compétence des bailleurs en matière d'aménagement de te bâtir. Action 37 : Mobiliser les biens communaux pour produire des logements en bail à la réhabilitation Action 38 : Mobiliser les collectivités afin qu'elles portent les dispositifs de garantie d'emprunt contract auprès de la CDC pour la production de logement social Action 39 : Dans le cadre de l'OPAH Vallespir mettre en place un préfinancement des travaux pour les	90 S 90 errain à 91 92 és
Action 35 : Proposer une intervention en association des Maires sur l'économie de la production des LL (montage financier, équilibre d'opération) Action 36 : Faire connaître et développer la compétence des bailleurs en matière d'aménagement de te bâtir. Action 37 : Mobiliser les biens communaux pour produire des logements en bail à la réhabilitation Action 38 : Mobiliser les collectivités afin qu'elles portent les dispositifs de garantie d'emprunt contract auprès de la CDC pour la production de logement social Action 39 : Dans le cadre de l'OPAH Vallespir mettre en place un préfinancement des travaux pour les	90 S 90 errain à 91 92 és
Action 35 : Proposer une intervention en association des Maires sur l'économie de la production des LL (montage financier, équilibre d'opération) Action 36 : Faire connaître et développer la compétence des bailleurs en matière d'aménagement de te	90 S 90 errain à 91 92 és
Action 35 : Proposer une intervention en association des Maires sur l'économie de la production des LLS (montage financier, équilibre d'opération) Action 36 : Faire connaître et développer la compétence des bailleurs en matière d'aménagement de te bâtir. Action 37 : Mobiliser les biens communaux pour produire des logements en bail à la réhabilitation Action 38 : Mobiliser les collectivités afin qu'elles portent les dispositifs de garantie d'emprunt contract auprès de la CDC pour la production de logement social Action 39 : Dans le cadre de l'OPAH Vallespir mettre en place un préfinancement des travaux pour les propriétaires occupants 3 - Produire et promouvoir des logements performants	90 S 90 errain à 91 92 és 93
Action 35 : Proposer une intervention en association des Maires sur l'économie de la production des LLS (montage financier, équilibre d'opération) Action 36 : Faire connaître et développer la compétence des bailleurs en matière d'aménagement de te bâtir. Action 37 : Mobiliser les biens communaux pour produire des logements en bail à la réhabilitation Action 38 : Mobiliser les collectivités afin qu'elles portent les dispositifs de garantie d'emprunt contract auprès de la CDC pour la production de logement social Action 39 : Dans le cadre de l'OPAH Vallespir mettre en place un préfinancement des travaux pour les propriétaires occupants 3 - Produire et promouvoir des logements performants Action 40 : Promouvoir la filière BTP et ses formations par le biais d'un guide Action 41 : Mieux faire connaître le CFA et l'apprentissage auprès des jeunes élèves	90 S 90 errain à 91 92 és 93
Action 35 : Proposer une intervention en association des Maires sur l'économie de la production des LLS (montage financier, équilibre d'opération) Action 36 : Faire connaître et développer la compétence des bailleurs en matière d'aménagement de te bâtir. Action 37 : Mobiliser les biens communaux pour produire des logements en bail à la réhabilitation Action 38 : Mobiliser les collectivités afin qu'elles portent les dispositifs de garantie d'emprunt contract auprès de la CDC pour la production de logement social Action 39 : Dans le cadre de l'OPAH Vallespir mettre en place un préfinancement des travaux pour les propriétaires occupants 3 - Produire et promouvoir des logements performants Action 40 : Promouvoir la filière BTP et ses formations par le biais d'un guide Action 41 : Mieux faire connaître le CFA et l'apprentissage auprès des jeunes élèves Action 42 : Etudier la possibilité de mettre en place de nouveaux stages sur le thème	90 S 90 errain à 91 92 és 93 94
Action 35 : Proposer une intervention en association des Maires sur l'économie de la production des LLS (montage financier, équilibre d'opération) Action 36 : Faire connaître et développer la compétence des bailleurs en matière d'aménagement de te bâtir. Action 37 : Mobiliser les biens communaux pour produire des logements en bail à la réhabilitation Action 38 : Mobiliser les collectivités afin qu'elles portent les dispositifs de garantie d'emprunt contract auprès de la CDC pour la production de logement social Action 39 : Dans le cadre de l'OPAH Vallespir mettre en place un préfinancement des travaux pour les propriétaires occupants 3 - Produire et promouvoir des logements performants Action 40 : Promouvoir la filière BTP et ses formations par le biais d'un guide Action 41 : Mieux faire connaître le CFA et l'apprentissage auprès des jeunes élèves Action 42 : Etudier la possibilité de mettre en place de nouveaux stages sur le thème de l'éco-construction / éco-rénovation (formation continue)	90 S 90 errain à 91 92 és 93 94
Action 35 : Proposer une intervention en association des Maires sur l'économie de la production des LLS (montage financier, équilibre d'opération) Action 36 : Faire connaître et développer la compétence des bailleurs en matière d'aménagement de te bâtir. Action 37 : Mobiliser les biens communaux pour produire des logements en bail à la réhabilitation Action 38 : Mobiliser les collectivités afin qu'elles portent les dispositifs de garantie d'emprunt contract auprès de la CDC pour la production de logement social Action 39 : Dans le cadre de l'OPAH Vallespir mettre en place un préfinancement des travaux pour les propriétaires occupants 3 - Produire et promouvoir des logements performants Action 40 : Promouvoir la filière BTP et ses formations par le biais d'un guide Action 41 : Mieux faire connaître le CFA et l'apprentissage auprès des jeunes élèves Action 42 : Etudier la possibilité de mettre en place de nouveaux stages sur le thème de l'éco-construction / éco-rénovation (formation continue) Action 43 : Relancer une action de sensibilisation des artisans sur la question	90 S 90 errain à 91 92 és 93 94 95 95
Action 35: Proposer une intervention en association des Maires sur l'économie de la production des LLS (montage financier, équilibre d'opération) Action 36: Faire connaître et développer la compétence des bailleurs en matière d'aménagement de te bâtir. Action 37: Mobiliser les biens communaux pour produire des logements en bail à la réhabilitation Action 38: Mobiliser les collectivités afin qu'elles portent les dispositifs de garantie d'emprunt contract auprès de la CDC pour la production de logement social Action 39: Dans le cadre de l'OPAH Vallespir mettre en place un préfinancement des travaux pour les propriétaires occupants 3 - Produire et promouvoir des logements performants Action 40: Promouvoir la filière BTP et ses formations par le biais d'un guide Action 41: Mieux faire connaître le CFA et l'apprentissage auprès des jeunes élèves Action 42: Etudier la possibilité de mettre en place de nouveaux stages sur le thème de l'éco-construction / éco-rénovation (formation continue) Action 43: Relancer une action de sensibilisation des artisans sur la question de l'éco-construction/éco-rénovation	90 S 90 errain à 91 92 és 93 94 95 96 97
Action 35 : Proposer une intervention en association des Maires sur l'économie de la production des LLS (montage financier, équilibre d'opération) Action 36 : Faire connaître et développer la compétence des bailleurs en matière d'aménagement de te bâtir. Action 37 : Mobiliser les biens communaux pour produire des logements en bail à la réhabilitation Action 38 : Mobiliser les collectivités afin qu'elles portent les dispositifs de garantie d'emprunt contract auprès de la CDC pour la production de logement social Action 39 : Dans le cadre de l'OPAH Vallespir mettre en place un préfinancement des travaux pour les propriétaires occupants	90 S 90 errain à 91 92 és 93 94 95 95

Action 47 : Former/accompagner les collectivités pour la mise en œuvre de la Réglementation Thermique 2012 (RT2012) Action 48 : La thermique pas de panique Action 49 : Maintenir les aides financières pour l'installation des chauffe-eaux solaires individuels	102 103 105
4 - Garantir le maintien dans le logement, parc social et privé. Action 50 : Organiser le suivi des logements conventionnés ou en BAR pour gérer les sorties de bail au terme des neuf ans. Action 51 : Poursuivre la permanence "logement" pour renseigner le public sur ses droits ou aborder tous types de questions (économie d'énergie)	106 106 107
5 - Lutter contre la précarité énergétique dans les logements existants Action 52 : Placer la problématique de la précarité énergétique au cœur du débat en communiquant sur le sujet Action 53 : Créer et animer un réseau pour détecter les situations de précarité énergétique Action 54 : Mener une opération de suivi des consommations énergétiques et des pratiques Action 55 : Mener à bien le volet énergétique des OPAH	108 108 109 110 111
FÍL conducteur 4 - CONSTRUIRE UNE CULTURE COMMUNE ET S'IMPLIQUER ENSEMBLE DANS LES PROJETS	113
1 - Partager, mettre à disposition les savoirs existants dans le domaine du paysage Action 56 : Organisation de journées thématiques d'échange-visite entre porteurs de projets d'aménagement Action 57 : Mise en place de plateformes de recensement/observatoire des projets concernant l'habitat et le paysage autant en PPM qu'en Catalogne sud Action 58 : Edition du livre « Paysages du Pays Pyrénées Méditerranée » Action 59 : V@lls – Parcours d'un architecte dans les paysages de nos villages Edition du livre associé au projet numérique	114 114 116 118 120 120
2 – Amender les savoirs et construire des projets dans le domaine du paysage Action 60 : Mobilisation des habitants à l'échelle d'un quartier de lotissement : lancement d'un projet BIMBY Action 61 : Cycle de sensibilisation des professionnels du tourisme sur les paysages	122 122 124
3 - Participer au réseau départemental d'échanges et de travail sur l'habitat durable pour identifier les bonnes/mauvaises pratiques, créer des synergies, développer de nouveaux outils. Action 62 : Poursuivre la participation du Pays aux réseaux départementaux en faveur du développement durable et de l'éco-construction/éco-rénovation. Action 63 : Mise à disposition des expos existantes : « Vivre et construire avec le climat », « Profil bois », «Parcours d'eau » «paysages de vignoble en terrasses des Crus banyuls & Collioure»	125 125 126
4 – Impliquer les élus vers une politique de paysage Action 64 : Proposer deux itinéraires de découverte « sentier pastoralisme et DFCI » Action 65 : Proposer deux itinéraires de découverte « sentier pastoralisme et DFCI » Organiser des expositions des travaux des étudiants en paysage de l'ETSAB	128 128 130

(Ecole supérieure du paysage de Barcelone) et l'ENSPV (Ecole supérieure du paysage de Versailles) ayant travaillé sur le territoire du Pays – Action transfrontalière Action 66 : Mise en place d'un réseau d'élus communaux référents sur l'habitat et les paysages Action 67 : Susciter le développement des compétences paysage, architecture et urbanisme au sein des équipes techniques des communautés de communes	130 132 134
5 – Impliquer les professionnels et acteurs qui gèrent et transforment le paysage au quotidien Action 68 : Proposer deux itinéraires de découverte « sentier pastoralisme et DFCI » Réalisation d'un livre, d'une exposition et d'un film grand public décrivant l'impact positif	136
de projets agricoles, sylvicoles ou naturalistes sur le paysage.	136
Action 69 : Paroles d'agriculteurs. Parler de paysage pour parler d'agriculture - un film Action 70 : Journées d'information ou cycle de conférences, séminaires à destination des propriétaires	138
et élus sur le thème forêt et paysage	140
Action 71 : Concours photo grand public sur le thème « paysage et patrimoine »	142
Action 72 : Conseil sur les installations photovoltaïques sur bâtiments de grands volumes	144
6 - Impliquer le grand public - habitants, scolaires, associations, touristes 156	
Action 73 : Mise en place d'une permanence « paysage et architecture » du CAUE sur le Pays	146
Action 74 : Parler de paysage pour parler d'agriculture : 1- conférences,	
2- semaine Agriculture & Paysages, 3- Présence des médias Action 75 : Finalisation des carnets de paysage « village par village » classés par entité paysagère	148 151
Action 75 : Finalisation des carriets de paysage « village par village » classes par entite paysagere Action 76 : V@lls - Parcours d'un architecte dans les paysages de nos villages	153
Projet numérique culturel innovant	153
Action 77 : « Regards dans l'eau » : sensibilisation à l'architecture en milieu scolaire sur le thème de	
"l'eau dans l'espace public"	155
Action 78 : Associer des interventions sur le paysage aux actions d'éducation à l'environnement	155
existantes sur les réserves naturelles	157
7 - Améliorer l'information, la sensibilisation, la formation dans l'habitat	158
Action 79 : Mettre en place un observatoire de l'habitat sur le Pays, déclinaison locale de l'observatoire	450
départemental de l'Habitat Action 80 : Organiser la diffusion de l'information et de la connaissance.	158 160
Action 81 : Sensibiliser / former les professionnels du logement social dans des domaines novateurs:	100
intégration paysagère des projets par exemple.	161
Action 82 : Créer un groupe de travail autour de la question du logement des personnes âgées	162
Action 83 : Faire connaître l'OPAH Vallespir aux artisans et évaluer les besoins de formation	460
sur les techniques de réhabilitation et éco-construction	163
Fil conducteur 5 - DEVOILES LES GRANDES LIGNES	
·	
DU PAYSAGE ET DONNER A VOIR LE REMARQUAB	LE
1 – A l'échelle de chaque entité de paysage, construire une reconnaissance partagée par les différents p	ublics
des grandes armatures de paysage pouvant engager une valorisation intercommunale	165
Action 84 : Restaurer les mas de montagne et leurs alentours par la mise en place d'activités agricoles et	105
touristiques Action 85 : Mise en place d'un Schéma de déplacements doux sur la communauté de communes	165
du Vallespir	168

2 – Maintenir et développer l'ouverture par l'activité agricole des armatures paysagères et des alentours de villages, hameaux et mas Action 86 : Approche paysagère de l'aménagement dans un site du Haut Vallespir pastoral et forestier	170
accueillant une activité touristique : site de Falgas - la Boadelle	170
3 – Améliorer l'image et la lisibilité des cols, passages, lignes d'eau et confluences sur le réseau de routes	
et chemins Action 87 : Réaménagement des alentours de la tour de la Massane	172 172
Réaménagement des alentours de la tour de la Massane	172
Realiteriagement des dientours de la tour de la Massaire	1,2
4 – Construire une reconnaissance partagée et élargie des éléments remarquables, en particulier ceux de	
paysages du quotidien	173
Action 88 : Intégrer le paysage dans les démarches agritouristiques	173
5 – Améliorer la mise en scène des éléments de repères remarquables isolés (socle, alentours, visibilité) Action 89 : Inciter à la mise en place d'une signalétique du patrimoine qualitative	175
et homogène à l'échelle du Pays	175
Action 90 : Création de sentiers d'interprétation et de découverte sur la commune de Fourques	177
6 – Améliorer l'accessibilité aux sites remarquables	179
Action 91 : Ouverture au public du site du castrum Pic-Saint-Michel – Ultréra : Agglomération secondaire	
perchée (castrum) de l'Antiquité tardive et du haut Moyen Âge (Ve-Xe s.)	179
7 – Réhabiliter les sites remarquables à l'abandon Action 92 : Requalification du site de Batère	182 182
Fíl conducteur 6 - PERENNISER, REINVENTER,	
RENFORCER LES IDENTITES DE NOS PAYSAGES	
1 – Réinventer une spécificité architecturale et de forme urbaine pour les extensions urbaines Action 93 : Ateliers de sensibilisation sur la mise en place de consultations d'architectes, urbanistes, paysagistes195	185
2 – Améliorer la qualité des espaces publics des villes et villages en faisant participer les habitants Action 94 : Mobilisation des habitants à l'échelle d'un quartier de lotissement : lancement d'une opération	187
« je jardine ma ville » sur le Pays	187
Action 95 : Requalification du site de l'ancien marché de Gros, espace public à reconquérir	189
3 – Maintenir ou accompagner la transformation des structures paysagères (bocages, réseau d'irrigation de drainage, terrasses)	et 190
Action 96 : Le végétal en ville : travailler avec les services techniques espaces verts,	
formations thématiques	190
Action 97 : Mise en place de plans de paysage – et environnementaux- Prades de l'Agouille de la Mer. Jume avec des paysages similaires de Catalogne Sud (observatori del paisatge).	lage 192

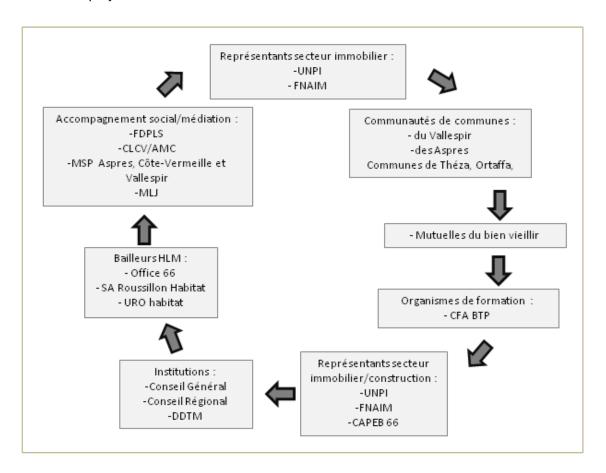
Action 98 : Mise en place de plans de paysage - et environnementaux - Piémont des Albères. Jumelage des paysages similaires de Catalogne Sud (observatori del paisatge).	avec
Action 99: Mise en place de plans de paysage - et environnementaux - Rebords des oueds de l'Aspre. Ju avec des paysages similaires de Catalogne Sud (observatori del paisatge). Action 100: Etude bilan des parcours d'eau, rattachement à la voie verte	umelage 198 202
4 – Améliorer l'intégration des éléments nouveaux (pâtures équestres, boisements résineux, pistes) dans les espaces agricoles et naturels Action 101 : Améliorer l'insertion paysagère des bâtiments agricoles et abords d'exploitation Action 102 : Mise en place de plans de paysage - et environnementaux -Vallée et coteaux du Tech aval. Jumelage avec des paysages similaires de Catalogne Sud (observatori del paisatge).	203 203 205
Fil conducteur 7 - ROUVRIR NOS PAYSAGES	
ET LES DECOUVRIR LE LONG DES ROUTES	
ET DES CHEMINS	208
1 – A l'échelle d'une famille de paysages, construire une reconnaissance partagée par les différents pu	ublics
des grandes limites de paysage pouvant engager une action intercommunale	209
Action 103 : Animation foncière secteur piémont des Albères sur un site expérimental	209
2 – Encourager la gestion sylvicole, vecteur de diversification des ambiances forestières ou boisées Action 104 : Mise en place de plans de paysage 6 et environnementaux -Les Calcines de l'Aspre : Caixas,	
Camélas, Castelnou, LLauro, Oms, Calmeilles, et Boule d'Amont Action 105 : Villages des hautes planes du Canigou	212 215
Action 105 : Villages des fladtes planes du Camgod Action 106 : Réalisation d'un manuel de recommandations paysagères sur la forêt à l'échelle du Pays	218
3 – Redonner un rôle majeur aux routes et chemins dans la découverte du paysage	220
Action 107 : Identifier et valoriser des itinéraires associant Tourisme de Terroir et paysage Action 108 : Création en art contemporain	220 223
4 – Maintenir, développer, rendre plus lisibles les réseaux de cheminements	226
Action 109 : Balisage et description au travers d'un road book d'itinéraires de randonnée motorisée	226
5 – Maintenir, développer les ouvertures sur les bassins, chapelets de clairières	228
Action 110 : Conseils et ateliers de terrain auprès des agriculteurs	228
6 – Maintenir les subtilités d'accroche entre les pôles bâtis et leurs alentours	230
Action 111 : Un diagnostic pour la prise en compte des terres dans les projets d'aménagement des communes ou intercommunalités	230

Avant propos

Elaboration du programme d'actions

Le programme d'actions du Schéma Territorial de l'Habitat et des Paysages décline les actions permettant de mettre en œuvre les objectifs présentés dans le document d'orientations stratégiques "7 fils conducteurs pour une politique de l'habitat et des paysages".

Il a été élaboré entre le dernier trimestre 2012 et le début de l'année 2013 dans le cadre d'un travail conséquent de concertation avec les acteurs techniques et la population. Une quinzaine d'acteurs de l'habitat ont été rencontrés au cours d'entretiens bilatéraux afin de recenser les actions qu'ils mènent sur le territoire du Pays et souhaiteraient voir prolongées dans la durée, et également de recueillir leurs projets éventuels.



Trois réunions publiques ont été organisées en octobre à Argelès, Maureillas et Thuir afin d'élargir l'information au maximum et de toucher le plus possible de porteurs de projet (association de citoyens...).

Ces rencontres ont toutes permis de dégager des pistes d'actions, néanmoins, il n'a pas toujours été possible d'identifier un acteur référent de l'action, que ce soit pour des raisons de positionnement ou de savoir-faire techniques, ou des contraintes financières. Il s'avère également qu'un certain nombre de projets nécessite l'intervention fédératrice du Pays.

Le programme d'action du STHP doit est prévu pour 6 ans, renouvelable chaque année. Il a donc vocation à s'enrichir, se transformer et évoluer en fonction du contexte législatif, financier et des acteurs en présence.



Comment lire ce document?

Les tableaux de synthèse :

Ils présentent les action par type (information, sensibilisation, formation, accompagner les publics vers et dans le logement, prévoir/décliner la production de logement,) en précisant si elles sont déjà en cours ou non et la zone géographique dans laquelle elles s'appliquent, ainsi que leur potentiel de reproductibilité sur d'autres territoire du Pays.

Les fiches actions:

Elles dévoilent en détail le contenu d'un projet, d'une action, en répondant aux rubriques suivantes :

- porteur et référent de l'action,
- partenaires éventuels,
- contexte et enjeux,
- objectifs,
- description et étapes du projet,
- public cible,
- zone d'intervention géographique,
- calendrier,
- moyens matériels et humains, budget prévisionnel, financements envisagés,
- indicateurs de suivi et d'évaluation,
- rôle souhaité du pays.

Elles sont classées par grands fils conducteurs stratégique (enjeux et objectifs généraux de la politique de l'habitat).

SYNTHESE DES ACTIONS (par type)

N° action	page fiche détaillée	intitulé	référence fil conducteur principal	référence autres fils conducteurs	porteur de projet	zone d'intervention	calendrier	rôle attendu du PPM
10	58	Réaliser un guide sur le logement des personnes âgées.	1-3	4-7	Pays ? Conseil général ? ADIL ?	Pays	2014 ?	suivi opérationnel
36	91	Faire connaitre et développer la compétence des bailleurs en matière d'aménagement de terrain à bâtir.	3-2		Sa Roussillon Habitat	Pays	action continue, à partir de 2014 ?	Accompagnement, mobilisation des acteurs, organisation, logistique.
40	95	Promouvoir la filière BTP et ses formations par le biais d'un guide.	3-3	4	Pays / fédération du Bâtiment	Pays / département ?	2014-2015	Recensement des formations/ acteurs ressources, co élaboration du document, communication
41	96	Mieux faire connaitre le CFA et l'apprentissage auprès des jeunes élèves.	3-3	4	CFA/Pays	Pays	action continue, à partir de 2014 ?	articulation partenariats, relais des informations
60	122	Mobilisation des habitants à l'échelle d'un quartier de lotissement : lancement d'un projet BIMBY	4	2-6	Une ou plusieurs communes	Quartier de communes volontaires	2013 à 2015	Communication information recherche de financements

N° action	page fiche détaillée	intitulé	référence fil conducteur principal	référence autres fils conducteurs	porteur de projet	zone d'intervention	calendrier	rôle attendu du PPM
43	98	Relancer une action de sensibilisation des artisans sur la question de l'éco construction/éco-rénovation.	3-3	4	Pays / CAPEB	Pays	action continue, à réengager et structurer dès 2014 ?	Pilotage, choix et accompagnement des intervenants, animation, gestion de la logistique
44	99	Promouvoir le label éco artisans auprès des artisans du territoire Pays.	3-3	4	CAPEB	Pays	action continue, à réengager et structurer dès 2014 ?	mobilisation du tissu artisanal local, organisation logistique
62	125	Poursuivre la participation du Pays aux réseaux départementaux en faveur du développement durable et de l'éco construction/éco rénovation.	4-3		Pays	Pays	en cours	Participer à des réunions d'échanges et à la préparation de journées de rencontre à destination d'élus et de techniciens, expérience et expertise
80	160	Organiser la diffusion de l'information et de la connaissance.	4-7		Pays/AURCA	Pays	2014	Veille documentaire, co production des articles de l'alerte mail, co préparation et co animation des réunions
91	179	Ouverture au public du site castrum Pic St Michel Ultrera. Production de documents	7	4-5	Association HISTARC commune d'Argelès	Pic St Michel Ultrera	2015	Promotion et communication Recherche de financement

N° action	page fiche détaillée	intitulé	référence fil conducteur principal	référence autres fils conducteurs	porteur de projet	zone d'intervention	calendrier	rôle attendu du PPM
107	220	Proposer deux itinéraires de découverte « sentier pastoralisme et DFCI »	4	7	Com Com Aspres et Albères Côte Vermeilles	Territoire des 2 com com	2014 et suivantes	Communication et promotion Recherche de financements
94	187	Mobilisation des habitants à l'échelle d'un quartier de lotissement : lancement d'une opération « je jardine ma ville » sur le Pays	6	4	Une commune volontaire	Un quartier d'une commune volontaire	2014/2015	Communication participation à l'organisation de réunions, recherche de financements
111	230	Un diagnostic pour la prise en compte des terres dans les projets d'Aménagement des communes ou intercommunalités	7	2-5	Communes en projet de PLU	Territoires communaux en projet de PLU	A la demande des communes	Susciter la demande, aide et relai pour l'information
56	114	Organisation de journées thématiques d'échange-visite entre porteurs de projets d'aménagement en PPM et Catalogne Sud	4		CAUE	Pays	En cours	Coordination, Recherche de financements Contacts avec Observatori del paisatge
75	153	Finalisation des carnets de paysage «village par village» classés par entité paysagère	4	6	CAUE	Pays	En cours	Participation aux journées de restitution de la communauté de communes

N° action	page fiche détaillée	intitulé	référence fil conducteur principal	référence autres fils conducteurs	porteur de projet	zone d'intervention	calendrier	rôle attendu du PPM
57	116	Mise en place de plateformes de recensement/observatoire des projets concernant l'habitat et le paysage en PPM et Catalogne Sud	4		PPM	Pays	2014	Porteur Recherche financements Contacts observatori del paisatge
70	140	Journées d'information ou cycle de conférences, séminaires à destination des propriétaires et élus sur le thème forêt et paysage	4	5-6-7	CRPF	Territoires des chartes forestières	1 journée annuelle à partir de 2013. Amorcé en 2012	Communication animation Gestion des inscriptions Recherche de financements
58	120	Edition du livre « paysages du Pays Pyrénées Méditerranée »	4		CAUE	Pays	En cours	Animation – relectures Suivi du comité de pilotage Recherche de financements
63	126	Mise à disposition des expos existantes : «Vivre et construire avec le climat», «Profil bois», «Parcours d'eau» «Paysages de vignoble en terrasses des Crus banyuls & Collioure»	4	1	CAUE et toutes les com com	Pays	En cours dès 2013	Communication animation
66	132	Mise en place d'un réseau d'élus communaux référents sur l'habitat et les paysages	4		PPM	Pays	2014	Porteur
106	218	Réalisation d'un manuel de recommandations paysagères sur la forêt à l'échelle du Pays	7	4-5-6	CRPF/CAUE	Pays	2015	Aider au repérage des bons exemples Recherche de financements
68	136	Réalisation d'un livre, d'une expo et d'un film d'écrivant l'impact positif des projets agricoles, sylvicoles ou naturalistes sur le paysage	4	5-6	CAUE	Pays	2015	Recherche de financements

N° action	Page fiche détaillée	Intitulé	référence fil conducteur principal	référence autres fils conducteurs	Porteur de projet	Zone d'intervention	Calendrier	Rôle attendu du PPM
16	64	Promouvoir le logement social en organisant le suivi d'opérations de construction, de la conception à la réalisation.	1-5	3-2	Pays	Pays	action continue, à réengager et structurer dès 2014 ?	organisation/ animation
21	107	Mener une campagne de sensibilisation pour promouvoir le liège et le bois comme isolant dans la construction de bâtiments.	1-7	4	Pays ? ADOBES ? Institut Méditerranéen du Liège ? co maitrise d'ouvrage ?	Pays	durant toute la durée du schéma, à partir de 2014	Articulation des projets et des partenariats, recherche de financements, soutien logistique, animation
33	87	Proposer une intervention en association des Maires sur l'économie de la production des LLS (montage financier, équilibre d'opération).	3-1	1-5; 4	Pays	Pays	2014	Création/animation du partenariat, animation/organisation logistique de la journée
54	110	Mettre en place un observatoire de l'habitat sur le Pays, déclinaison locale de l'observatoire départemental de l'Habitat.	4-7	1-1	Pays	Pays	2014	Faire remonter les besoins en connaissance du territoire, aide à la définition d'indicateurs clés, fourniture de données, expertise pour l'analyse des données, co production, valorisation/ communication sur le dispositif

N° action	Page fiche détaillée	Intitulé	Référence objectif principal	Référence autres objectifs	Porteur de projet	Zone d'intervention	Calendrier	Rôle attendu du PPM
16	64	Promouvoir le logement social en organisant le suivi d'opérations de construction, de la conception à la réalisation.	1-5	3-2	Pays	Pays	action continue, à réengager et structurer dès 2014 ?	organisation/ animation
21	71	Mener une campagne de sensibilisation pour promouvoir le liège et le bois comme isolant dans la construction de bâtiments.	1-7	4	Pays ? ADOBES ? Institut Méditerranéen du Liège ? co maitrise d'ouvrage ?	Pays	durant toute la durée du schéma, à partir de 2014	Articulation des projets et des partenariats, recherche de financements, soutien logistique, animation
35	90	Proposer une intervention en association des Maires sur l'économie de la production des LLS (montage financier, équilibre d'opération).	3-1	1-5; 4	Pays	Pays	2014	Création/animation du partenariat, animation/organisation logistique de la journée
79	158	Mettre en place un observatoire de l'habitat sur le Pays, déclinaison locale de l'observatoire départemental de l'Habitat.	4-7	1-1	Pays	Pays	2014	Faire remonter les besoins en connaissance du territoire, aide à la définition d'indicateurs clés, fourniture de données, expertise pour l'analyse des données, co production, valorisation/ communication sur le dispositif
107	220	Proposer deux itinéraires de découverte « sentier pastoralisme et DFCI »	4	7	Com Com Aspres et Albères Côte Vermeilles	Territoire des 2 com com	2014 et suivantes	Communication et promotion Recherche de financements
60	122	Mobilisation des habitants à l'échelle d'un quartier de lotissement : lancement d'un projet BIMBY	4	2-6	Une ou plusieurs communes	Quartier de communes volontaires	2013 à 2015	Communication information recherche de financements

N° action	Page fiche détaillée	Intitulé	Référence objectif principal	Référence autres objectifs	Porteur de projet	Zone d'intervention	Calendrier	Rôle attendu du PPM
108	223	Création en art contemporain : Des hommes et des mots dans le paysage. Un penseur dans le paysage frontalier de Banyuls à Port-Bou	7	4	Association Art libre Collioure	De Banyuls à Port Bou	2014-2015	Recherche financements Communication Aide à l'organisation de la manifestation Aide à la prise de contacts avec partenaires de Catalogne Sud
93	185	Ateliers de sensibilisation sur la mise en place de consultations d'architectes, urbanistes, paysagistes	6	4	PPM	Pays	2014	Porteur Recherche de financements
55	111	Mener à bien le volet énergétique des OPAH	4		CAUE	PAYS	En cours	Recherche de financements Contacts observatori del paisatge
65	130	Organiser des expositions des travaux des étudiants en paysage de l'ETSAB (Ecole supérieure du paysage de Barcelone) et l'ENSPV (Ecole supérieure du paysage de Versailles) ayant travaillé sur le territoire du Pays	4	1-5-6-7	CAUE	Pays	En cours	Secrétariat et communication
74	148	Parler de paysage pour parler d'agriculture : 1- conférences, 2- semaine Agriculture & Paysages, 3- Présence des médias	4		CAUE	Pays	En cours	Contacter l'indépendant pour avoir une page ou demi-page régulièrement pour écrire sur les paysages ruraux Animation, information. Susciter l'envie pour les communes d'organiser des conférences-débat sur les paysages Recherche de financements Le moment venu, susciter la multiplication du projet V@lls

N° action	Page fiche détaillée	Intitulé	Référence objectif principal	Référence autres objectifs	Porteur de projet	Zone d'intervention	Calendrier	Rôle attendu du PPM
70	140	Journées d'information ou cycle de conférences, séminaires à destination des propriétaires et élus sur le thème forêt et paysage	4	5-6-7	CRPF	Territoires des chartes forestières	1 journée annuelle à partir de 2013. Amorcé en 2012	Communication animation Gestion des inscriptions Recherche de financements
72	144	Conseil sur les installations photovoltaïques sur bâtiments de grands volumes	4	6	Chambre d'agriculture Communes	Pays	En cours	Communication Organisation logistique des permanences – salle Recherche de financements
22	72	Négamat - Cycle de sensibilisation à l'innovation en architecture à partir de matériaux locaux- Châtaignier et liège	1	4-5-6	CAUE / IML	Liège : à l'IML châtaigniers en Vallespir	En cours Finalisation liège : 2014 Finalisation châtaignier : 2015	Participation à l'organisation des journées grand public Communiquer sur les évènements Recherche de financements
69	138	Paroles d'agriculteurs Parler de paysage pour parler d'agriculture – film	4		CAUE	Pays	Test en cours sur le cru Banyuls 2014 - 2015	
58	118	Edition du livre « paysages du Pays Pyrénées Méditerranée »	4		CAUE	Pays	En cours	Animation – relectures Suivi du comité de pilotage Recherche de financements

N° action	page fiche détaillée	intitulé	référence fil conducteur principal	référence autres fils conducteurs	porteur de projet	zone d'intervention	calendrier	rôle attendu du PPM
76	153	V@lls – Parcours d'un architecte dans lespaysages de nos villages. Projet numérique culturel innovant. Edition du livret « Arles sur tech »	4	5	CAUE	Arles sur Tech	En cours	Communication
59	120	V@lls - Parcours d'un architecte dans les paysages de nos villages. Edition du livre associé au projet numérique.	4	5	CAUE	Site expérimental Arles sur Tech	2014	Diffusion du livre Communication recherche de financements
106	218	Réalisation d'un manuel de recommandations paysagères sur la forêt à l'échelle du Pays	7	4-5-6	CRPF/CAUE	Pays	2015	Aider au repérage des bons exemples Recherche de financements
77	155	Regards dans l'eau – sensibilisation à l'architecture en milieu scolaire sur le thème de l'eau dans l'espace public	4	5	CAUE	Collèges volontaires	En cours Finalisation 2014	Communication Participation au jury
78	157	Associer des interventions sur le paysage aux actions d'éducation à l'environnement, existantes dans les réserves naturelles	4		Réserves naturelles avec intervention du CAUE	Réserves Grand site	Calqué sur celui des réserves	Communication Animation
61	124	Cycle de sensibilisation des professionnels du tourisme sur le paysage Ateliers pratiques	4	5-7	ODT	Pays	A partir de septembre 2014	Communication Gestion des inscriptions Recherche financements
71	142	Concours photo grand public sur le thème « paysage et patrimoine »	4	5	PPM	Pays	Automne 2013 à été 2014	Porteur Recherche de financements
68	136	Réalisation d'un livre, d'une exposition et d'un film grand public décrivant l'impact positif de projets agricoles, sylvicoles ou naturalistes sur le paysage en PPM et Catalogne Sud.	4	5-6	CAUE	Pays	2015	Recherche de financements

IMPLIQUER LA POPULATION

N° action	page fiche détaillée	intitulé	référence fil conducteur principal	référence autres fils conducteurs	porteur de projet	zone d'intervention	calendrier	rôle attendu du PPM	commentaires
17	66	Organiser des ateliers de maîtrise d'ouvrage sur la conception des nouveaux logements du parc social.	1-5	4	Roussillon Habitat, non validé à ce jour	Pays	2014-2016	Accompagnement du porteur de projet, identification des personnes ressources, co animation	mobilisation possible de partenaires/prestataire s locaux: FDPLS, AMC
18	67	Mettre en place un "atelier populaire d'urbanisme" au sein du Pays.	1-6	4	Pays ? Collectivité(s) ?	Pays ? Collectivité(s) ?	2014-2015	Recrutement équipe d'animation, mise à disposition des moyens logistiques, participation/animation	
48	103	La thermique pas de panique	3		CAUE	Pays	Mai 2014 et années suivantes	Participation à l'organisation Recherche de financements	
60	122	Mobilisation des habitants à l'échelle d'un quartier de lotissement : lancement d'un projet BIMBY	4	2-6	Une ou plusieurs communes	Quartier de communes volontaires	2013 à 2015	Communication information recherche de financements	
94	187	Mobilisation des habitants à l'échelle d'un quartier de lotissement : lancement d'une opération « je jardine ma ville » sur le Pays	6	4	Une commune volontaire	Un quartier d'une commune volontaire	2014/2015	Communication participation à l'organisation de réunions, recherche de financements	
69	138	Paroles d'agriculteurs Parler de paysage pour parler d'agriculture – film	4		CAUE	Pays	Test en cours sur le cru Banyuls 2014 - 2015	Communication Recherche financements diffusion	

FORMER référence fil référence page N° porteur de zone fiche intitulé conducteur autres fils calendrier rôle attendu du PPM action d'intervention projet détaillée conducteurs principal Former élus et techniciens aux Relayer l'information 33 87 outils de maîtrise et de gestion 3-1 5-2 2015 Pays Pays foncière. Etudier la possibilité de mettre en Faire remonter les besoins place de nouveaux stages sur le à partir de (partenaires et public du Pays, 42 97 3-3 CFA Pays thème de l'éco construction / éco 2014 expertise interne...) articuler les rénovation (formation continue). partenariats. Evaluer l'intérêt de délocaliser communiquer sur la diffusion de à partir de l'enquête de recensement des 45 100 certaines formations sur le 3-3 4 CAPEB Pays 2014 besoins, mobiliser les artisans territoire du Pays. Former/accompagner les Conseil collectivités pour la mise en œuvre Général-47 102 3-3 1-8 Pays 2013 expertise technique de la Réglementation Thermique COE-/Pays/ 2012 (RT2012). **DDTM** Identifier les bonnes pratiques dans Sensibiliser / former les les autres départements et les professionnels du logement social opérations novatrices, interpeler les 81 161 dans des domaines novateurs : 4-7 Pays Pays 2015 opérateurs sur leurs méthodes intégration paysagère des projets d'élaboration de projets, mettre en relation les professionnels /experts et par exemple. les opérateurs. Participation à l'organisation 48 103 La thermique, pas de panique 3 CAUE Juillet 2014 Pays Recherche de financements

FORMER

								TORIVILIN
N° action	page fiche détaillée	intitulé	référence fil conducteur principal	référence autres fils conducteurs	porteur de projet	zone d'intervention	calendrier	rôle attendu du PPM
67	134	Susciter le développement des compétences paysage, architecture et urbanisme au sein des équipes techniques des communautés de communes et communes	4		CAUE	Pays	2015	Communication – animation Gestion des inscriptions Recherche de financements
96	190	Le végétal en ville : travailler avec les services techniques espaces verts, formations thématiques, jumelage avec la Catalogne Sud	6	4-5	CAUE	Pays	Contacts en cours 2014	Coordination – animation Communciation Recherche de financements Contact observatori del paisatge
101	203	Améliorer l'insertion paysagère des bâtiments agricoles et abords d'exploitation	6	5-7	Chambre d'agricultur e	Pays	2014	Salle + équipement
88	173	Intégrer le paysage dans les démarches agritouristiques	6	4-7	CAUE	Pays	2013 et suivante	Recherche de financements Salle + équipement Organiser permanences Diffusion pour le guide
22	72	Négamat - Cycle de sensibilisation à l'innovation en architecture à partir de matériaux locaux- Châtaignier et liège	1	4-5-6	CAUE / IML	Liège : à l'IML châtaigniers en Vallespir	En cours Finalisation liège: 2014 Finalisation châtaignier: 2015	Participation à l'organisation des journées grand public Communiquer sur les évènements Recherche de financements
61	124	Cycle de sensibilisation des professionnels du tourisme sur le paysage Ateliers pratiques	4	5-7	ODT	Pays	A partir de septembre 2014	Communication Gestion des inscriptions Recherche financements
85	168	Mise en place d'un schéma de déplacement doux sur la com com Vallespir et formation d'ambassadeurs du dév. durable	5	6-7	Com com Vallespir	Territoire de la com com	Fin 2013 à fin 2014	Communication

INCITER LES MAITRES D'OUVRAGES A S'APPUYER SUR DES PROFESSIONNELS : architectes, paysagistes, urbanistes, agronomes

N° action	page fiche détaillée	intitulé	référence fil conducteur principal	référence autres fils conducteurs	porteur de projet	zone d'intervention	calendrier	rôle attendu du PPM
111	230	Un diagnostic pour la prise en compte des terres dans les projets d'Aménagement des communes ou intercommunalités	7	2-5	Communes en projet de PLU	Territoires communaux en projet de PLU	A la demande des communes	Susciter la demande, aide et relai pour l'information
65	130	Proposer deux itinéraires de découverte « sentier pastoralisme et DFCI »	4	1-5-6-7	CAUE	Pays	En cours	Secrétariat et communication
73	146	Mise en place d'une permanence « paysage et architecture » du CAUE sur le Pays	4		PPM	Pays	2013	Organisation – communication sur les dates et lieux de permanences – prise de rendez vous – recherche de financements
67	134	Susciter le développement des compétences paysage, architecture et urbanisme au sein des équipes techniques des communautés de communes et communes	4		CAUE	Pays	2015	Communication – animation Gestion des inscriptions Recherche de financements

CONSEILLER – ASSURER DES PERMANENCES

						000		
N° action	page fiche détaillé e	intitulé	référence fil conducteur principal	référence autres fils conducteurs	porteur de projet	zone d'intervention	calendrier	rôle attendu du PPM
93	185	Ateliers de sensibilisation sur la mise en place de consultations d'architectes, urbanistes, paysagistes	6	4	PPM	Pays	2014	Porteur et recherche de financements
73	146	Mise en place d'une permanence « paysage et architecture » du CAUE sur le Pays	4		PPM	Pays	2013	Organisation – communication sur les dates et lieux de permanences – prise de rendez vous – recherche de financements
101	203	Améliorer l'insertion paysagère des bâtiments agricoles et abords d'exploitation	6	5-7	Chambre d'agriculture	Chaque CC du pays	2014	Organiser les permanences Susciter la demande salle
72	144	Conseil sur les installations photovoltaïques sur bâtiments de grands volumes	4	6	Chambre d'agriculture Communes	Pays	En cours	Communication Organisation logistique des permanences – salle Recherche de financements
63	126	Mise à disposition des expos existantes : « Vivre et construire avec le climat », « Profil bois », « Parcours d'eau » «paysages de vignoble en terrasses des Crus banyuls & Collioure»	4	1	CAUE et toutes les com com	Pays	En cours	Communication animation
110	228	Conseils, auprès des agriculteurs engagés sur l'agrotourisme et la vente directe, sur la qualité des espaces d'accueil et du paysage de l'exploitation et des lieux de vente	7	4-5	CAUE	Pays	Dès 2014	Communication Gestion des permanences (inscriptions, salle)
88	173	Intégrer le paysage dans les démarches agritouristiques	6	4-7	CAUE	Pays	2013 et suivante	Recherche de financements Salle , Organiser permanences Diffusion pour le guide

SOUTENIR DES PROJETS DE TERRAIN ET ACCOMPAGNER LA REALISATION

N° action	page fiche détaillée	intitulé	référence fil conducteur principal	référence autres fils conducteurs	porteur de projet	zone d'intervention	calendrier	rôle attendu du PPM
84	165	Restaurer les mas de montagne et leurs alentours par la mise en place d'activités agricoles et touristiques- Echanges d'expériences avec la Catalogne Sud.	5	4-7	Commune Argelès CC Côte vermeille	Mas et terres sous propriété communale	Lancement des comités de pilotage en 2014	Communication, Recherche de financements, contacts avec observatori del paisatge pour échanges
85	168	Mise en place d'un schéma de déplacement doux sur la com com Vallespir et formation d'ambassadeurs du dév. durable	5	6-7	Com com Vallespir	Territoire de la com com	Fin 2013 à fin 2014	Communication
86	170	Approche paysagère de l'aménagement dans un site du Haut Vallespir pastoral et forestier accueillant une activité touristique : site de Falgas - la Boadelle	5	4-7	CG mission agriculture et forêt et CAUE	site de Falgas - la Boadelle St Laurent de Cerdans	En cours puis 2014	Recherche de financements
87	172	Réaménagement des alentours de la tour de la Massane	5	4-7	Commune Argelès CC Côte vermeille	Abords de la tour de la Massane	En cours	
89	175	Inciter à la mise en place d'une signalétique du patrimoine qualitative et homogène à l'échelle du Pays et du massif frontalier	5		Réseau cilturel	Pays et massif frontalier	Fin 2014	Communication, Recherche de financements
90	177	Création de sentiers d'interprétation et de découverte sur la commune de Fourques	5	6-7	Commune de Fourques	Commune de Fourques	En cours	Aide à la demande de subvention

SOUTENIR DES PROJETS DE TERRAIN ET ACCOMPAGNER LA REALISATION

N° action	page fiche détaillée	intitulé	référence fil conducteur principal	référence autres fils conducteurs	porteur de projet	zone d'intervention	calendrier	rôle attendu du PPM
91	179	Ouverture au public du castrum Pic St Michel Ultrera	7	4-5	Association HiSTARC et commune Argelès	castrum Pic St Michel Ultrera	2014 et suivantes	Communication, promotion, recherche de financements
92	182	Requalification du site de Batère	5	7	Opération Grand site	Site d eBatère	2014	recherche de financements
94	187	Mobilisation des habitants à l'échelle d'un quartier de lotissement : lancement d'une opération « je jardine ma ville » sur le Pays	6	4	Une commune volontaire	Un quartier d'une commune volontaire	2014/2015	Communication participation à l'organisation de réunions, recherche de financements
95	189	Requalification du site de l'ancien marché de Gros, espace public à reconquérir	6	1-2-5	Commune D'Elne	Marché de gros Elne	En cours	Partenaire du projet, recherche de financements
100	202	Etude bilan des parcours d'eau, rattachement à la voie verte et aux grands chemins vers la Catalogne Sud.	6	5-7	CAUE	Territoires d'irrigation	2014	Communication, Recherche de financements, contacts avec observatori del paisatge pour échanges
103	209	Animation foncière secteur piémont des Albères sur un site expérimental	7	4-5-6	CC Albères- Côte vermeille	Piémont des Albères	2015	Assistance très forte à la CC, Recherche de financements
107	220	Proposer deux itinéraires de découverte « sentier pastoralisme et DFCI »	4	7	CC Aspres et Albères Côte Vermeille	Territoire des 2 com com	2014 et suivantes	Communication et promotion Recherche de financements
109	226	Balisage d'itinéraires de randonnée motorisée et road book	7	5	Collectif catalan des loisirs verts (CCLV)	Territoire test : Vallespir	En cours	Interface avec pouvoirs publics et agences de voyagistes ou d'organisateurs de randonnées

ACCOMPAGNER LES PUBLICS VERS ET DANS LE LOGEMENT

N° action	page fiche détaillée	intitulé	référence fil conducteur principal	rétérence autres fils conducteurs	porteur de projet	zone d'intervention	calendrier	rôle attendu du PPM	commentaires
4	52	Poursuivre l'accompagnement des jeunes vers l'emploi et le logement.	1-2		Mission Locale Jeunes	Pays	en cours,	Relayer le dispositif auprès des communes	
5	53	Expérimenter la délocalisation d'une animation de la boutique logement.	1-2	4-7	Mission Locale Jeunes	à Céret pour l'ensemble du Pays		Relayer le dispositif auprès des communes, participer à l'organisation matérielle de l'animation	
8	56	Accompagner spécifiquement les jeunes actifs dans leur parcours résidentiel.	1-2		Action logement- CILEO	Pays	2014	Mise en relation / partenariats avec les acteurs locaux	
50	106	Organiser le suivi des logements conventionnés ou en Bail A la Réhabilitation pour gérer les sorties de bail au terme des 9 ans.	3-4		FDPLS ?	Pays	2015 ?	/	
51	107	Poursuivre la permanence "logement" pour renseigner le public.	3-4	3-5; 5	MSP Côte vermeille	Cantons d'Argelès, Elne et Côte vermeille	en cours	Faire connaitre la permanence	proposer l'action dans les MSP des cantons de Prats, Arles, Céret, Thuir ?
54	110	Mener une opération de suivi des consommations énergétiques et des pratiques.	3-5		Pays	Pays	2015	pilotage	1 à 5 Communes pilotes, à définir

PREVOIR/DECLINER LA PRODUCTION DE LOGEMENTS

N° action	Page fiche détaillée	intitulé	référence fil conducteur principal	référence autres fils conducteurs	porteur de projet	zone d'intervention	calendrier	rôle attendu du PPM	commentaires
1	49	Elaborer le PLH de la Communauté de communes Albères-Côte Vermeille 2014- 2019.	1-1	1, 2 ,3	CCACV	CCACV	déc 2012-juin 2013	association durant la phase de concertation	action déclinable sur le territoire de la CC Vallespir
2.	50	Réaliser des études de déclinaison des objectifs habitat/paysages des SCOT au sein de la Communauté de communes des Aspres.	1-1	1, 2, 3, 5, 6, 7	CC Aspres	CC Aspres	2013-2014?	Participation aux réunions de travail avec le maitre d'ouvrage/élus	action déclinable sur la CC Vallespir
3	51	Réaliser une étude prospective habitat sur la commune d'Amélie-les-Bains.	1-1	1, 2, 3	commune d'Amélie-les- Bains-Palalda	Amélie-les- Bains-Palalda	2014	Expert technique, association pour élaboration du cahier des charges, suivi de l'étude	action déclinable sur la CC Haut Vallespir
6	54	Réaliser une étude d'opportunité portant sur la mise en place d'un parc d'hébergement temporaire pour les jeunes sur le Pays.	1-2		Pays ? Communautés de communes ? À définir	Pays	2014 ?	Suivi étude, animation, articulation des partenariats	/
13	61	Développer la politique communautaire en faveur du logement social.	1-4	3	communautés de communes	au sein des communautés de communes	2014-2015	Sensibiliser les techniciens et les élus communautaires	

MOBILISER DES OUTILS OPERATIONNELS POUR LA PRODUCTION DE

			/5/					L	OGEMENTS
N° action	page fiche détaillée	intitulé	référence fil conducteur principal	référence autres fils conducteurs	porteur de projet	zone d'intervention	calendrier	rôle attendu du PPM	commentaires
14	62	Inscrire une servitude de quota de logements sociaux dans les PLU pour inciter les promoteurs à participer à l'effort de production des logements sociaux.	1-4	1-5	collectivités / Pays	Pays	opérationnel dans certaines communes, à développer à partir de 2014	Sensibilisation des collectivités, présentation des rendus de l'étude, accompagnement des collectivités	outil et argumentaire à développer avec la DDTM dans cadre de l'accompagnement technique des communes dans l'élaboration de leur
22	72	Réaliser une étude sur le logement vacant, visant à la fois à un recensement de terrain et à la détermination des leviers locaux adéquats pour une remise sur le marché.		2-2	Idéalement communauté de communes, le cas échéant, commune	Pays	dès 2013	Expertise, accompagnement suivi étude	En priorité sur les périmètres d'OPAH, Intérêt également sur les CC Haut Vallespir, Aspres
25	78	Développer les outils fiscaux pour remettre terrains urbains non bâtis et logements non occupés sur le marché.	2-1	2-4	communes / intercommunalités ?	Pays	opérationnel dans certaines communes, à développer à partir de 2014	Faire connaitre le dispositif	choix politique qui peut impacter sur le succès de l'action.

MOBILISER DES OUTILS OPERATIONNELS POUR LA PRODUCTION DE LOGEMENTS

N° ction	page fiche détaillée	intitulé	référence fil conducteur principal	référence autres fils conducteurs	porteur de projet	zone d'intervention	calendrier	rôle attendu du PPM
27	80	Repérer des bâtiments dégradés pour les confier aux bailleurs HLM et engager des réhabilitations à l'échelle des îlots.	2-2	3-1	communes-bailleurs?	cœur de villes/villages au sein du Pays	opérationnel dans certaines communes, à développer à partir de 2014	communiquer auprès des communes, accompagner la mise en place de partenariats
37	92	Mobiliser les biens communaux pour produire des logements en bail à la réhabilitation.	3-2	2	FDPLS	Pays	à réengager et structurer	Accompagnement, sensibilisation

PRODUIRE ET/OU FINANCER DES DISPOSITIFS D'AIDES EN FAVEUR

								סס	LOGEIVIEINI
N° action	p. fiche action détaillée	intitulé	référence fil conducteur principal	référence autres fils conducteurs	porteur de projet	zone d'intervention	calendrier	rôle attendu du PPM	commentaires
24	77	Financer le coût de la Garantie Risques Locatifs (GRL).	2-1	3-4	communes / intercommunalités ?	Pays	durant toute la durée du schéma, à partir de 2014	Articuler la création de partenariats, communiquer	En priorité dans la CC Haut Vallespir ou communes pilotes ?
26	79	Produire des logements en bail à réhabilitation (en projet : 6 logements dans l'ancien hôtel Gareta de Céret, réhabilitation de l'ancienne gendarmerie à Elne).	2-2	3-2	FDPLS	Pays	en cours	Communiquer sur dispositif et sur les réalisations	5-6 logements produits par an
30	83	Maintenir les aides financières pour la mise en valeur des façades privées.	2-2	2	CC Aspres	CC Aspres	en cours	communiquer sur le dispositif	à proposer sur l'ensemble des CC ?

PRODUIRE ET/OU FINANCER DES DISPOSITIFS D'AIDES EN FAVEUR

								DU	LOGEMENT
N° action	p. fiche action détaillée	intitulé	référence fil conducteur principal	référence autres fils conducteurs	porteur de projet	zone d'intervention	calendrier	rôle attendu du PPM	commentaires
31	84	Mener à bien le projet de renouvellement urbain Cellera Nova.	2-3	2	CC Vallespir	Maureillas	en cours	Accompagner la collectivité dans la mise en œuvre du projet, expertise technique, faire connaitre l'opération.	
38	93	Mobiliser les collectivités afin qu'elles portent les dispositifs de garantie d'emprunt contractés auprès de la CDC pour la production de logement social.	3-2		DDTM / Conseil Général	Département	?	/	
49	105	Maintenir les aides financières pour l'installation des chauffe- eau solaires individuels.	3-3	3-5	CC Aspres	CC Aspres	en cours	Diffuser l'information	faire le recensement des autres communes du territoire qui proposent ce type d'aides

PROMOUVOIR L'INNOVATION

N° actio	page fiche détaillée	intitulé	référence fil conducteur principal	référence autres fils conducteurs	porteur de projet	zone d'intervention	calendrier 1	rôle attendu du PPM	commentaires
11	59	Lancer un appel à projet pour la construction d'une résidence senior en individuel groupé intégrant un volet sur le respect du bioclimatisme et un volet sur l'intégration de la domotique.	1-3	3-3	Collectivités : (communes, CC, CG ?)	Pays	2014-2015	démarchage les structures qui peuvent porter la démarche, Benchmarking, assistance à la rédaction du cahier des charges, participation au comité de sélection des projets	
20	70	Lancer un appel à projet sur un "habitat partagé".	1-6	3-2; 3-3; 4	Pays ? Collectivité(s) ?	Pays ? Collectivité(s) ?	2015	Communiquer et informer sur les expériences d'habitat partagé, accompagner la création du comité de sélection, assistance à la rédaction de l'appel à projet	mobiliser le conseil général pour un appel à projet départemental ?
22	72	Négamat - Cycle de sensibilisation à l'innovation en architecture à partir de matériaux locaux- Châtaignier et liège	1	4-5-6	CAUE / IML	Liège : à l'IML châtaigniers en Vallespir	En cours Finalisation liège : 2014 Finalisation châtaignier : 2015	Participation à l'organisation des journées grand public Communiquer sur les évènements Recherche de financements	
59	120	V@lls - Parcours d'un architecte dans les paysages de nos villages. Edition du livre associé au projet numérique.	4	5	CAUE	Site expérimental Arles sur Tech	2014	Diffusion du livre Communication recherche de financements	
76	153	V@lls – Parcours d'un architecte dans lespaysages de nos villages. Projet numérique culturel innovant. Edition du livret « Arles sur tech »	4	5	CAUE	Arles sur Tech	En cours	Communication	

N° action	page fiche détaillée	intitulé	référence fil conducteur principal	autres fils conducteurs	porteur de projet	zone d'intervention	calendrier	rôle attendu du PPM	commentaires
7	55	Favoriser l'accès des jeunes au parc social : construction, attributions.	1-2	1-4, 1-6	Pays, commu nes, à définir ?	Pays	2014	Création / Animation des partenariats, communication	
9	57	Mettre en œuvre le volet adaptation des logements pour le maintien à domicile de l'OPAH Vallespir.	1-3	2-2; 3-4	CC Vallespir	CC Vallespir	2013- 2014	Relayer l'information sur le dispositif	
12	60	Diversifier l'offre sociale destinée à accueillir les personnes âgées.	1-3	1-6	Pays ?	Pays	2014 ?	Articulation bailleurs/élus, mobilisation des personnes ressources	
15	63	Donner de la lisibilité aux opérateurs du logement d'insertion pour garantir le développement du dispositif de "bail glissant" au sein du parc public.	1-4		Roussill on Habitat	Pays	2014?	Animation	pourrait être généralisé avec l'ensemble des bailleurs présents sur le territoire. Cette action peut également relever du PDALPD avec une maitrise d'ouvrage Etat et/ou CG pour couvrir l'ensemble du département

N° action	page fiche détaillée	intitulé	référence fil conducteur principal	référence autres fils conducteurs	porteur de projet	zone d'intervention	calendrier	rôle attendu du PPM	commentaires
19	68	Créer un réseau d'acteurs pour des "revues de projets urbains" et assistance à rédaction de cahiers des charges.	1-6	4; 6	Pays	Pays	durant toute la durée du schéma, à partir de 2014	Faire connaitre le dispositif aux élus, travail de veille sur les projets urbains en cours, sélection des projet et relais avec les partenaires techniques, expertise technique sur les projets.	
28	81	Assurer le rôle de facilitateur local et expérimenter un formulaire unique de demande de subventions.	2-2	4	ADIL/Pa ys	Pays	2014- 2015	Création/animation des partenariats, référent unique sur les cas d'instruction complexes	procédure à mettre en place sur l'ensemble du département ?
29	82	Créer un outil informatique d'aide à la décision pour les investissements locatifs des bailleurs privés.	2-2	4	Pays	Pays	2013- 2014	Articulation partenariat, mise à disposition de l'outil	
32	85	Assurer la promotion de l'OPAH Vallespir.	2-4	2; 3-5	CC Vallespir	CC Vallespir	2014- 2015	Relayer les dispositifs auprès du public et des élus	

N° action	page fiche détaillée	intitulé	référence fil conducteur principal	référence autres fils conducteurs	porteur de projet	zone d'intervention	calendrier	rôle attendu du PPM
39	94	Dans le cadre de l'OPAH Vallespir mettre en place un préfinancement des travaux pour les propriétaires occupants.	3-2	3-4; 3-5	CC Vallespir	CC Vallespir	2013-2014	accompagnement de la collectivité, benchmarking
46	101	Développer l'attractivité de l'offre "éco artisan" auprès du grand public.	3-3	4, 3-3	CAPEB-Club éco artisan /Pays	Pays	à réengager et structurer	Accompagnement du porteur de projet auprès des collectivités, diffusion de l'information
52	108	Placer la problématique de la précarité énergétique au cœur du débat en communiquant sur le sujet	3-5	4	Pays	Pays	à réengager et structurer	Articulation /animation des partenariats
53	109	Créer et animer un réseau pour détecter les situations de précarité énergétique.	3-5	4	Pays	Pays	2014	pilotage
55	111	Mener à bien le volet énergétique des OPAH.	3-5		CC Vallespir	CC Vallespir	en cours	relayer le dispositif

N° action	page fiche détaillée	intitulé	référence fil conducteur principal	référence autres fils conducteurs	porteur de projet	zone d'intervention	calendrier	rôle attendu du PPM
82	162	Créer un groupe de travail autour de la question du logement des personnes âgées.	4-7	1-3	Pays	Pays	2014	coordination
83	163	Faire connaitre l'OPAH Vallespir aux artisans et évaluer les besoin de formation sur les techniques de réhabilitation et éco construction.	4-7	2	CC Vallespir	CC Vallespir	2013-2014	Accompagnement méthodologique, mobilisation des réseaux, participation à l'animation
57	116	Mise en place de plateformes de recensement/observatoire des projets concernant l'habitat et le paysage en PPM et Catalogne Sud	4		PPM	Pays	2014	Porteur Recherche financements Contacts observatori del paisatge
66	132	Mise en place d'un réseau d'élus communaux référents sur l'habitat et les paysages	4		PPM	Pays	2014	Porteur
97	192	Mise en place de plans de paysage – et environnementaux – localisés sur les paysages à enjeux forts : Prades de l'Agouille de la Mer. Jumelage avec des paysages similaires de Catalogne Sud (observatori del paisatge).	6	1-2-4-5-7	CC Illibéris	Communes : Bages, Montescot, Corneilla, Théza, Villeneuve	Répondre à appel à projet : 2014	Contacts, information, communication, assistance pour la réponse à l'appel à projet, contacts avec Observatori del paisatge
98	195	Mise en place de plans de paysage – et environnementaux – localisés sur les paysages à enjeux forts : Piémont des Albères. Jumelage avec des paysages similaires de Catalogne Sud (observatori del paisatge).	6	1-2-4-5-7	CC Albères/ Côte vermeille	Argelès, Laroque, Villelongue, Montesquieu	Répondre à appel à projet : 2014	Contacts, information, communication, assistance pour la réponse à l'appel à projet, contacts avec Observatori del paisatge

99	198	Mise en place de plans de paysage – et environnementaux – localisés sur les paysages à enjeux forts : Rebords des oueds de l'Aspre. Jumelage avec des paysages similaires de Catalogne Sud (observatori del paisatge).	6	1-2-4-5-7	CC Aspres	Terrats, Trouillas, Villemolaque, passa, Fourques	Répondre à appel à projet : 2014	Contacts, information, communication, assistancepour la réponse à l'appel à projet, contacts avec Observatori del paisatge
102	205	Mise en place de plans de paysage – et environnementaux – localisés sur les paysages à enjeux forts : Vallée et coteaux du Tech aval. Jumelage avec des paysages similaires de Catalogne Sud (observatori del paisatge).	6	1-2-4-5-7	CC Albères/ Côte vermeille et Vallespir	Céret, St Jean, Le Boulou, brouilla, Ortaffa	Répondre à appel à projet : 2014	Contacts, information, communication, assistancepour la réponse à l'appel à projet, contacts avec Observatori del paisatge
104	212	Mise en place de plans de paysage – et environnementaux – localisés sur les paysages à enjeux forts : Les calcines de l'Aspre. Jumelage avec des paysages similaires de Catalogne Sud (observatori del paisatge).	6	1-2-4-5-7	CC Aspres	Caixas, Camélas, Castelnou, Llauro, Oms, Calmeilles, Boule d'Amont	Répondre à appel à projet : 2014	Contacts, information, communication, assistancepour la réponse à l'appel à projet, contacts avec Observatori del paisatge
105	215	Mise en place de plans de paysage – et environnementaux – localisés sur les paysages à enjeux forts : villages des hautes planes du Canigou/ Corsavy, Montferrer, Montbolo, Taulis, St Marsal, La Bastide . Jumelage avec des paysages similaires de Catalogne Sud (observatori del paisatge).	6	1-2-4-5-7	CC Haut Vallespir	Corsavy, Montferrer, Montbolo, Taulis, St Marsal, La Bastide	Répondre à appel à projet : 2014	Contacts, information, communication, assistancepour la réponse à l'appel à projet, contacts avec Observatori del paisatge

CONDUIRE DES PLANS DE PAYSAGE, CONFORTER LA CHARTE DU CRU BANYULS

N° action	page fiche détaillée	intitulé	référence fil conducteur principal	référence autres fils conducteurs	porteur de projet	zone d'intervention	calendrier	rôle attendu du PPM
56	114	Organisation de journées thématiques d'échange-visite entre porteurs de projets d'aménagement en PPM et Catalogne Sud	4		CAUE	Pays	En cours	Coordination Recherche de financements Contacts avec Observatori del paisatge
58	118	Edition du livre « paysages du Pays Pyrénées Méditerranée »	4		CAUE	Pays	En cours	Animation – relectures Suivi du comité de pilotage Recherche de financements
68	138	Réalisation d'un livre, d'une exposition et d'un film grand public décrivant l'impact positif de projets agricoles, sylvicoles ou naturalistes sur le paysage en PPM et Catalogne Sud.	4	5-6	CAUE	Pays	2015	Recherche de financements
76	153	V@lls – Parcours d'un architecte dans lespaysages de nos villages.	4	5	CAUE	Communes volontaires après Arles sur Tech	En cours	Communication
88	173	Intégrer le paysage dans les démarches agritouristiques	6	4-7	CAUE	Pays	2013 et suivante	Recherche de financements Salle + équipement Organiser permanences Diffusion pour le guide
93	185	Ateliers de sensibilisation sur la mise en place de consultations d'architectes, urbanistes, paysagistes	6	4	PPM	Pays	2014	Porteur Recherche de financements

CONDUIRE DES PLANS DE PAYSAGE, CONFORTER LA CHARTE DU CRU BANYULS

N° action	page fiche détaillée	intitulé	référence fil conducteur principal	référence autres fils conducteurs	porteur de projet	zone d'intervention	calendrier	rôle attendu du PPM
97	192	Mise en place de plans de paysage – et environnementaux – localisés sur les paysages à enjeux forts : Prades de l'Agouille de la Mer. Jumelage avec des paysages similaires de Catalogne Sud (observatori del paisatge).	6	1-2-4-5-7	CC Illibéris	Communes : Bages, Montescot, Corneilla, Théza, Villeneuve	Répondre à appel à projet : 2014	Contacts, information, communication, assistancepour la réponse à l'appel à projet, contacts avec Observatori del paisatge
98	195	Mise en place de plans de paysage – et environnementaux – localisés sur les paysages à enjeux forts : Piémont des Albères. Jumelage avec des paysages similaires de Catalogne Sud (observatori del paisatge).	6	1-2-4-5-7	CC Albères/ Côte vermeille	Argelès, Laroque, Villelongue, Montesquieu	Répondre à appel à projet : 2014	Contacts, information, communication, assistancepour la réponse à l'appel à projet, contacts avec Observatori del paisatge
99	198	Mise en place de plans de paysage – et environnementaux – localisés sur les paysages à enjeux forts : Rebords des oueds de l'Aspre. Jumelage avec des paysages similaires de Catalogne Sud (observatori del paisatge).	6	1-2-4-5-7	CC Aspres	Terrats, Trouillas, Villemolaque, passa, Fourques	Répondre à appel à projet : 2014	Contacts, information, communication, assistancepour la réponse à l'appel à projet, contacts avec Observatori del paisatge
101	203	Améliorer l'insertion paysagère des bâtiments agricoles et abords d'exploitation	6	5-7	Chambre d'agricultu re	Pays	2014	Salle + équipement
102	205	Mise en place de plans de paysage – et environnementaux – localisés sur les paysages à enjeux forts : Vallée et coteaux du Tech aval. Jumelage avec des paysages similaires de Catalogne Sud (observatori del paisatge).	6	1-2-4-5-7	CC Albères/ Côte vermeille et Vallespir	Céret, St Jean, Le Boulou, brouilla, Ortaffa	Répondre à appel à projet : 2014	Contacts, information, communication, assistancepour la réponse à l'appel à projet, contacts avec Observatori del paisatge

CONDUIRE DES PLANS DE PAYSAGE, CONFORTER LA CHARTE DU CRU BANYULS

104	212	Mise en place de plans de paysage – et environnementaux – localisés sur les paysages à enjeux forts : Les calcines de l'Aspre. Jumelage avec des paysages similaires de Catalogne Sud (observatori del paisatge).	6	1-2-4-5-7	CC Aspres	Caixas, Camélas, Castelnou, Llauro, Oms, Calmeilles, Boule d'Amont	Répondre à appel à projet : 2014	Contacts, information, communication, assistancepour la réponse à l'appel à projet, contacts avec Observatori del paisatge
105	215	Mise en place de plans de paysage – et environnementaux – localisés sur les paysages à enjeux forts : villages des hautes planes du Canigou/ Corsavy, Montferrer, Montbolo, Taulis, St Marsal, La Bastide . Jumelage avec des paysages similaires de Catalogne Sud (observatori del paisatge).	6	1-2-4-5-7	CC Haut Vallespir	Corsavy, Montferrer, Montbolo, Taulis, St Marsal, La Bastide	Répondre à appel à projet : 2014	Contacts, information, communication, assistancepour la réponse à l'appel à projet, contacts avec Observatori del paisatge

ECHANGER, AGIR DE CHAQUE COTE DE LA FRONTIERE

N° action	page fiche détaillée	intitulé	référence fil conducteur principal	référence autres fils conducteurs	porteur de projet	zone d'intervention	calendrier	rôle attendu du PPM
56	114	Organisation de journées thématiques d'échange-visite entre porteurs de projets d'aménagement en PPM et Catalogne Sud	4		CAUE	Pays	En cours	Coordination Recherche de financements Contacts avec Observatori del paisatge
57	116	Mise en place de plateformes de recensement/observatoire des projets concernant l'habitat et le paysage en PPM et Catalogne Sud	4		PPM	Pays	2014	Porteur Recherche financements Contacts observatori del paisatge
59	120	V@lls - Parcours d'un architecte dans les paysages de nos villages. Edition du livre associé au projet numérique pour les communes du PAH	4	5	CAUE	Site expérimental Arles sur Tech	2015	Diffusion du livre Communication recherche de financements
65	130	Organiser des expositions des travaux des étudiants en paysage de l'ETSAB (Ecole supérieure du paysage de Barcelone) et l'ENSPV (Ecole supérieure du paysage de Versailles) ayant travaillé sur le territoire du Pays	4	1-5-6-7	CAUE	Pays	En cours	Secrétariat et communication
84	165	Restaurer les mas de montagne et leurs alentours par la mise en place d'activités agricoles et touristiques- Echanges d'expériences avec la Catalogne Sud.	5	4-7	Commune Argelès CC Côte vermeille	Mas et terres sous propriété communale	Lancement des comités de pilotage en 2014	Communication, Recherche de financements, contacts avec observatori del paisatge pour échanges
89	175	Inciter à la mise en place d'une signalétique du patrimoine qualitative et homogène à l'échelle du Pays et du massif frontalier	5		Réseau culturel	Pays et massif frontalier	Fin 2014	Communication, Recherche de financements

ECHANGER, AGIR DE CHAQUE COTE DE LA FRONTIERE

N° action	page fiche détaillée	intitulé	référence fil conducteur principal	référence autres fils conducteurs	porteur de projet	zone d'intervention	calendrier	rôle attendu du PPM
97	192	Mise en place de plans de paysage – et environnementaux – localisés sur les paysages à enjeux forts : Prades de l'Agouille de la Mer. Jumelage avec des paysages similaires de Catalogne Sud (observatori del paisatge).	6	1-2-4-5-7	CC Illibéris	Communes : Bages, Montescot, Corneilla, Théza, Villeneuve	Répondre à appel à projet : 2014	Contacts, information, communication, assistancepour la réponse à l'appel à projet, contacts avec Observatori del paisatge
98	195	Mise en place de plans de paysage – et environnementaux – localisés sur les paysages à enjeux forts : Piémont des Albères. Jumelage avec des paysages similaires de Catalogne Sud (observatori del paisatge).	6	1-2-4-5-7	CC Albères/ Côte vermeille	Argelès, Laroque, Villelongue, Montesquieu	Répondre à appel à projet : 2014	Contacts, information, communication, assistancepour la réponse à l'appel à projet, contacts avec Observatori del paisatge
99	198	Mise en place de plans de paysage – et environnementaux – localisés sur les paysages à enjeux forts : Rebords des oueds de l'Aspre. Jumelage avec des paysages similaires de Catalogne Sud (observatori del paisatge).	6	1-2-4-5-7	CC Aspres	Terrats, Trouillas, Villemolaque, passa, Fourques	Répondre à appel à projet : 2014	Contacts, information, communication, assistancepour la réponse à l'appel à projet, contacts avec Observatori del paisatge
100	202	Etude bilan des parcours d'eau, rattachement à la voie verte et aux grands chemins vers la Catalogne Sud.	6	5-7	CAUE	Territoires d'irrigation	2014	Communication, Recherche de financements, contacts avec observatori del paisatge pour échanges
102	205	Mise en place de plans de paysage – et environnementaux – localisés sur les paysages à enjeux forts : Vallée et coteaux du Tech aval. Jumelage avec des paysages similaires de Catalogne Sud (observatori del paisatge).	6	1-2-4-5-7	CC Albères/ Côte vermeille et Vallespir	Céret, St Jean, Le Boulou, brouilla, Ortaffa	Répondre à appel à projet : 2014	Contacts, information, communication, assistancepour la réponse à l'appel à projet, contacts avec Observatori del paisatge
104	212	Mise en place de plans de paysage localisés sur les paysages à enjeux forts : Les calcines de l'Aspre. Jumelage avec des paysages similaires de Catalogne Sud (observatori del paisatge).	6	1-2-4-5-7	CC Aspres	Caixas, Camélas, Castelnou, Llauro, Oms, Calmeilles, Boule d'Amont	Répondre à appel à projet : 2014	Contacts, information, communication, assistancepour la réponse à l'appel à projet, contacts avec Observatori del paisatge

ECHANGER, AGIR DE CHAQUE COTE DE LA FRONTIERE

		Mise en place de plans de paysage – et environnementaux – localisés sur les paysages à				Corsavy, Montferrer,	Répondre à appel à	Contacts, information, communication,
105	215	enjeux forts : villages des hautes planes du Canigou/ Corsavy, Montferrer, Montbolo, Taulis, St Marsal, La Bastide . Jumelage avec des paysages similaires de Catalogne Sud (observatori del paisatge).	6	1-2-4-5-7	CC Haut Vallespir	Montbolo, Taulis, St Marsal, La Bastide	projet : 2014	assistance pour la réponse à l'appel à projet, contacts avec Observatori del paisatge
96	190	Le végétal en ville : travailler avec les services techniques espaces verts, formations thématiques, jumelage avec la Catalogne Sud	6	4-5	CAUE	Pays	Contacts en cours 2014	Coordination – animation Communciation Recherche de financements Contact observatori del paisatge
108	223	Création en art contemporain - Des Hommes et des mots dans le Paysage : Un penseur dans le paysage frontalier, de Banyuls à Port Bou	7	4	Associatio n Art libre Collioure	Cheminement de Banyuls à Port Bou	2014 et 2015	Contacts avec partenaires de Catalogne sud, communication, assistance pour l'organisation, recherche de financements

FICHES-ACTION (par fils conducteurs)



Fil conducteur 1

VIVRE ENSEMBLE AU PAYS PRODUIRE UN HABITAT ENCOURAGEANT LES ÉCHANGES ET RÉPONDANT AUX BESOINS DE TOUS

1- Développer une stratégie et un projet habitat à l'échelle des communautés des communes (voire entre 2 communautés de communes) et les décliner à l'échelle communale.

Adopter deux PLH (Programme Local de l'Habitat) d'ici 5 ans.

Action 1 : Elaborer le PLH de la Communauté de communes Albères-Côte Vermeille 2014-2019

Porteur de projet	Communauté de communes Albères-Côte Vermeille
Référent de l'action	Hélène Broc, co-DGS CCACV
Partenaires éventuels	AURCA (maîtrise d'œuvre) Services techniques des communes, DDTM DDCS, Bailleurs sociaux, CILEO, GIP FSL (comité de pilotage)
Contexte et enjeux	Une obligation réglementaire (La loi MOLLE du 25 mars 2009): les communautés de communes compétentes en matière d'habitat dont la population est comprise entre 30 000 et 50 000 habitants et comprenant une commune de plus de 10 000 habitants doivent adopter un PLH. Les enjeux identifiés : -fluidifier les trajectoires résidentielles (jeunes ménages, faibles revenus, familles) -répondre à la demande des publics spécifiques (PDALPD) -maîtriser le foncier (stratégies foncières, formes urbaines économes) -réinvestir l'urbain et mobiliser les parcs existants (vacants, secondaires) -articuler la planification entre les documents SCOT-PLH-PLU
Objectif(s)	Doter la communauté d'un document à visée programmatique.
Description du projet	Etude
Etapes du Projet	Phase 1 : Processus d'élaboration du diagnostic (constats, enjeux, pistes d'actions) Phase 2 : Processus de concertation renforcé auprès des communes pour la définition des objectifs et actions du programme Phase 3 : Processus de validation
Public cible	Elus
Zone d'intervention géographique	Périmètre d'intervention : CC Albères-Côte Vermeille au 1er janvier 2013, périmètre d'étude : les 2 SCOT
Calendrier	En cours, Décembre 2012- juin 2013
Moyens matériels et humains	Voir cahier des charges
Budget prévisionnel	55 000 €
Financements envisagés	CCACV + Conseil Régional
Indicateur de suivi et d'évaluation	 adéquation avec les problématiques locales: hiérarchisation des objectifs gouvernance intercommunale: quel degré de territorialisation et mutualisation des objectifs/actions? gouvernance: moyens juridiques (demande de délégation des aides à la pierre?) humains (recrutement poste animation?) et financiers (fonds propres des communes sur actions spécifiques?) prévus pour animer/mettre en œuvre le PLH
Rôle souhaité du Pays	Association durant la phase de concertation

Action 2 : Réaliser des études de déclinaison des objectifs habitat/paysages des SCOT au sein de la Communauté de communes des Aspres (essentiellement aspect quantitatif)

Porteur de projet	Communauté de communes des Aspres
Référent de l'action	Sylvia Pena, DGS CC Aspres.
Partenaires éventuels	AURCA/CAUE (maîtrise d'œuvre) DDTM + autres, à déterminer avec le maître d'ouvrage
Contexte et enjeux	Face à l'afflux élevé de population et au dynamisme de l'urbanisation, il est essentiel de prévoir la programmation d'une offre en logements nécessaires pour répondre aux besoins des habitants actuels et futurs des territoires communaux, de combler les segments manquants de l'offre et anticiper les besoins émergents des habitants. Cette problématique est largement traitée par le SCOT de la Plaine du Roussillon. Il affiche une répartition quantitative de la production de logements à l'échelle des EPCI, déclinée ensuite entre la ville pôle et les autres communes de l'EPCI (un chiffre global). Les élus sont en demande d'une expertise technique pour optimiser la répartition de cette offre entre les communes.
Objectif(s)	-Adapter l'offre en logements aux besoins recensésSe doter d'outils de transcription du SCOT (respecter les objectifs chiffrés de croissance démographique et de production de logements en faisant intervenir une instance neutre pour organiser les arbitrages entre communes).
Description du Projet	Analyse prospective quantitative de l'offre de logements à produire prenant en compte la demande en logements, la politique intercommunale, les caractéristiques propres à chaque commune, les projets en matière d'habitat, les potentialités et contraintes de développement, notamment au regard des risques incendie et inondation, les seuils critiques et l'intégration paysagère des futurs projets Le volet qualitatif sera également abordé.
Etapes du Projet	-Analyse technique (synthèse et analyse des besoins en logement et les capacités d'accueil des communes, en appui sur les données issues du diagnostic du STHP) + création de scénarios pour la ventilation de l'offre de logements attribuée au secteur Aspres dans le cadre du SCOTRéunion(s) de travail (1 à 2 séances)
Public cible	Elus
Zone d'intervention géographique	CC Aspres
Calendrier	2013-2014 ?
Moyens matériels et humains	2 chargés d'étude habitat et paysages / 1 cartographe Environ 15 jours
Budget prévisionnel	6000-7000 €
Financements envisagés	CC Aspres, syndicat mixte Scot plaine du Roussillon, Pays ?
Indicateur de suivi et d'évaluation	Niveau et nombre d'items déclinés à l'échelle <u>communale</u>
Rôle souhaité du Pays	Participation aux réunions de travail avec le maître d'ouvrage/élus

Action 3 : Réaliser une étude prospective habitat sur la commune d'Amélieles-Bains

Porteur de projet	Commune d'Amélie-les-bains Palalda
Référent de l'action	Jérome Coll, chargé de mission
Partenaires éventuels	AURCA / DDTM
	+ autres, à déterminer avec le maître d'ouvrage
Contexte et enjeux	La commune élabore son Plan Local d'Urbanisme (PLU). Ce document, qui devrait être approuvé au premier trimestre 2013, s'appuie notamment sur le projet structurant de réhabilitation de l'ancien hôpital des armées. Par ailleurs, la commune a entrepris une démarche de développement social local (DSL) autour du thème du mieux vivre ensemble. Les trois axes suivants ont été développés : logement et cadre de vie / santé et bien être / place des familles dans la ville. Le diagnostic met l'accent sur des dysfonctionnements, notamment au sein de certains quartiers d'habitat existants ainsi qu'au niveau de l'offre globale de logements qui peut parfois entretenir le cercle vicieux de la précarité. Ces deux démarches amènent la commune d'Amélie-les-Bains à réfléchir à l'opportunité de mener deux études habitat-logement, l'une pour évaluer la pertinence d' Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) sur le territoire infra communal, l'autre visant à déterminer les rééquilibrages à engager en matière d'offre de logements sur l'ensemble de la commune, en déployant une approche prospective.
Objectif(s)	Développer une approche stratégique de la politique de l'habitat au croisement des thématiques du logement, de l'urbanisme, de l'emploi et du cadre de vie / définir une politique s'adossant aux potentialités de l'offre de logements existants et visant à réorienter la production de logements afin de créer une chaîne de logements permettant la réalisation des parcours résidentiels.
Description du projet	Etude
Etapes du Projet	 diagnostic : exploitation de la documentation existante (dont STHP), travail de terrain, définition de la stratégie, élaboration de scénarii de développement et de rééquilibrage de l'offre de logements, mise en œuvre opérationnelle de la politique de l'habitat: recommandations portant sur la requalification du parc existant, préconisations concernant les futures zones à aménager à intégrer au PLU, boite à outils.
Public cible	Elus
Zone d'intervention géographique	Commune d'Amélie les bains, zone d'étude élargie au Haut Vallespir
Calendrier	2014, à l'étude
Moyens matériels et humains	Equipe pluridisciplinaire urbanisme
Budget prévisionnel	20 000 €
Financements envisagés	Amélie-les-bains
Indicateur de suivi et	- traitement de la politique de rééquilibrage de l'offre en logement
d'évaluation	degré de déclinaison de l'étude dans le PLU - qualité et fréquence de l'implication de la population à la démarche (cf DSL)
Rôle souhaité du Pays	Expert technique, association pour élaboration du cahier des charges, suivi de l'étude

2 - Faciliter le lien emploi/habitat en particulier pour les jeunes.

Accompagner l'accueil des jeunes en formation, notamment dans la filière du thermalisme, le BTP et de l'hôtellerie,

Etre en mesure de répondre aux jeunes adultes qui quittent brutalement le domicile de leurs parents en les accompagnant tant sur l'accès et le maintien dans le logement que sur la recherche d'emploi.

Action 4 : Poursuivre l'accompagnement des jeunes vers l'emploi et le logement

Porteur de projet	Mission Locale Jeunes 66
Référent de l'action	Véronique Ramirez, directrice
Partenaires éventuels	FDPLS, MSP, action logement
Contexte et enjeux	Accéder à un logement autonome est compliqué pour les jeunes, souvent fragilisés par des problématiques cumulées. Le prix des loyers, les conditions d'accès, les garanties demandées, les démarches administratives à effectuer, la méfiance des bailleurs sont autant d'obstacles auxquels les jeunes sont confrontés. Accès au logement et insertion professionnelle sont fortement interdépendants l'un de l'autre.
Objectif(s)	Favoriser l'insertion des jeunes dans les domaines de l'emploi, de la formation et de l'accès au logement en agissant dans le cadre d'un suivi individualisé et sur mesure.
Description du projet	Aider les jeunes dans la recherche d'un logement (définition du projet logement, prospection) / accompagner les jeunes dans les démarches administratives et intervenir en intermédiation auprès des bailleurs privés / informer les jeunes sur les aides au logements (allocation logement, accès FSL).
Etapes du Projet	/
Public cible	Actifs occupés ou non, âgés entre 16 et 25 ans
Zone d'intervention géographique	Ensemble du Pays, par sous entités : Antennes d'Elne, Thuir, Céret
Calendrier	Mission continue
Moyens matériels et humains	Conseillers des antennes MLJ de Céret, Thuir et Elne et des MSP du territoire
Budget prévisionnel	
Financements envisagés	De droit commun, MLJ
Indicateur de suivi et d'évaluation	Nombre de jeunes pris en charge Part des jeunes ayant accédé à un logement Part des jeunes logés à proximité de leur lieu d'emploi (- 15km) Nombre de mesures "annexes" mises en œuvre (prêt de scooter, formation) Enquête de satisfaction
Rôle souhaité du Pays	Relayer le dispositif auprès des communes

Action 5 : Expérimenter la délocalisation d'une animation de la boutique logement

Porteur de projet	Mission Locale Jeunes 66
Référent de l'action	Véronique Ramirez, directrice
Partenaires éventuels	FDPLS, MSP
Contexte et enjeux	Le budget limité des jeunes les amène parfois à choisir des logements inadaptés à leur profil ou en mauvais état. Un cercle vicieux peut s'installer et venir perturber l'équilibre de leur budget.
Objectif(s)	Favoriser l'accès et le maintien dans un logement des jeunes dans le cadre d'un bail de droit commun. Répondre aux besoins des jeunes accueillis en développant constamment de nouveaux services.
Description du projet	Types d'animation délocalisable : ateliers thématiques sur le thème des économies d'énergie, de gestion du budget, forum logement, séance speed dating jeunes/bailleurs
Etapes du Projet	Définition de l'animation Mobilisation des partenaires locaux Organisation logistique de l'événement Communication
Public cible	16-30 ans
Zone d'intervention géographique	Antennes de Céret ?
Calendrier	2014 ?
Moyens matériels et humains	La salle, Support papier pour l'animation des actions, Un coordinateur, un animateur ou plusieurs animateurs
Budget prévisionnel	
Financements envisagés	De droit commun, MLJ ? collectivités ?
Indicateur de suivi et d'évaluation	Nombre d'actions menées dans l'année Fréquentation Enquête de satisfaction
Rôle souhaité du Pays	Relayer le dispositif auprès des communes, participer à l'organisation matérielle de l'animation

Action 6 : Réaliser une étude d'opportunité à la mise en place d'un parc d'hébergement temporaire pour les jeunes sur le Pays

Porteur de projet	Pays / communautés de communes ?
Référent de l'action	
Partenaires éventuels	MLJ / FDPLS / MSP Prestataire de l'étude à identifier : FDPLS / AURCA / autre ?
Contexte et enjeux	Les paroles d'experts politiques et techniques font remonter des besoins en matière de logement pour : - les jeunes actifs étant en recherche de logement ou momentanément privés de logement, connaissant des conditions de précarité ou d'inadéquation de leur logement ou n'ayant pas la capacité d'intégrer directement un logement définitif, qui souhaiteraient bénéficier d'un logement temporaire le temps de stabiliser leur situation et de rechercher un logement autonome, - les élèves en formation qui ne sont pas hébergés en internat et les saisonniers originaires d'autres départements qui ont besoin d'une solution d'hébergement ponctuelle.
Objectif(s)	Identifier précisément les besoins. Evaluer les dispositifs d'accueil les plus adaptés : logements en ALT, AIVS
Description du projet	Etude
Etapes du Projet	A définir par un cahier des charges
Public cible	16-30 ans, catégories de public déterminées dans la rubrique "contexte"
Zone d'intervention géographique	Pays, par sous entités à déterminer
Calendrier	2014 ?
Moyens matériels et humains	Un chargé d'étude habitat , un assistant d'étude
Budget prévisionnel	8-10 000 euros ?
Financements envisagés	Pays, Conseil Général, Etat?
Indicateur de suivi et d'évaluation	Nombre de sources mobilisées pour recenser les jeunes dans le besoin Nombre de partenaires mobilisés au cours de l'étude
Rôle souhaité du Pays	Suivi étude, animation, articulation des partenariats

Action 7 : Favoriser l'accès des jeunes au parc social : construction, attributions

Porteur de projet	Pays / collectivités ?
Référent de l'action	
Partenaires éventuels	Elus, Bailleurs sociaux (Office 66, Roussillon Habitat), MLJ, FDPLS, AURCA
Contexte et enjeux	Face à l'insuffisance de petits logements dans le parc social et à des délais d'attente souvent incompatibles avec le besoin de mobilité des jeunes, ceux-ci accèdent moins fréquemment que le reste de la population au logement aidé.
Objectif(s)	Proposer aux jeunes des logements accessibles financièrement
Description du projet	Prise en compte du besoin en logements des jeunes dans la construction de logements sociaux (besoins quantitatifs, type de logements). Mise en œuvre et développement des partenariats existants entre associations et bailleurs sociaux pour faciliter l'instruction des demandes LLS des jeunes.
Etapes du Projet	Mise en place de conventions d'accueil des jeunes dans le parc public du Pays. Communication sur les études réalisées ou au cours et la documentation existante sur le logement des jeunes et de leurs besoins. Envisager la réalisation d'une étude pour déterminer les besoins quantitatifs des jeunes dans le parc <u>public</u> .
Public cible	16-25 ans
Zone d'intervention géographique	Pays
Calendrier	2013
Moyens matériels et humains	A minima un chargé de mission quelques jours par mois
Budget prévisionnel	
Financements envisagés	
Indicateur de suivi et d'évaluation	Nombre de demandes de jeunes de -25 ans Nombre d'attributions réservées aux jeunes de -25 ans Part des petits logements (T2) dans la production neuve Nombre de communes engagées dans le dispositif
Rôle souhaité du Pays	Création / Animation des partenariats, communication

Action 8 : Accompagner spécifiquement les jeunes actifs dans leur parcours résidentiel

Porteur de projet	Action Logement
Référent de l'action	
Partenaires éventuels	Bailleurs sociaux, MLJ, FDPLS
Contexte et enjeux	Les difficultés d'accès au logement sont susceptibles de gêner, voire freiner l'accès à l'emploi et la mobilité professionnelle des jeunes, salariés ou en alternance. C'est la raison pour laquelle, dans le cadre de l'utilisation des fonds issus de la collecte, Action Logement souhaite mettre en œuvre des actions prioritaires pour accompagner ces jeunes dans leur parcours résidentiel. Les partenaires sociaux qui gèrent Action Logement ont signé, le 29 avril 2011 et pour une période de trois ans, un accord national interprofessionnel (ANI) qui va concrétiser leurs actions vers le logement des jeunes de moins de 30 ans. L'objectif de cet accord est d'augmenter, par l'utilisation en partie des fonds issus de la PEEC, l'offre de logement et d'hébergement provisoire. Par ailleurs, les produits et services déjà existants délivrés par les CIL évoluent pour contribuer à faciliter l'accès des jeunes dans un logement.
Objectif(s)	Mieux adapter la production de logements aux besoins des jeunes actifs. Permettre l'accès des jeunes actifs au parc privé. Mieux intégrer les jeunes actifs à l'activité d'action logement.
Description du projet	Identifier au plan territorial les besoins de logement des jeunes. Sensibiliser les entreprises au logement des jeunes. Financer la production de logements à destination des jeunes. Accroître le nombre d'attributions annuelles de logements dans le parc existant. Développer la Garantie des Risques Locatifs. Faciliter l'accès des jeunes aux aides et services complémentaires proposés par Action Logement pour favoriser leur accès à l'emploi. Faciliter la colocation dans le parc social. Développer des aides sociales complémentaires hors Action Logement. Mettre en place un portail sur le logement des jeunes.
Etapes du Projet	A préciser par le porteur de projet
Public cible	Actif ayant moins de 30 ans
Zone d'intervention géographique	Pays
Calendrier	2014
Moyens matériels et humains	
Budget prévisionnel	
Financements envisagés	De droit commun (Cotisation 1%)
Indicateur de suivi et d'évaluation	Nombre d'entreprises sensibilisées Nombre de jeunes actifs pris en charge
Rôle souhaité du Pays	Mise en relation / partenariats avec les acteurs locaux

3 – Diversifier et adapter l'offre de logements pour les seniors.

Renforcer les politiques de maintien dans le logement pour les personnes valides, Accompagner la création de trois structures innovantes en matière d'accueil des personnes âgées valides,

Accueillir les personnes âgées dans le parc social : réaliser au moins deux programmes pour personnes âgées par an, notamment sur des projets d'habitat intergénérationnel,

Prendre en charge 50% des personnes en perte d'autonomie en apportant des solutions au niveau du logement.

Action 9 : Mettre en œuvre le volet adaptation des logements pour le maintien à domicile de l'OPAH Vallespir

Porteur de projet	Communauté de communes Vallespir
Référent de l'action	Michelle Guillaume Palomeras, DGS
Partenaires éventuels	Professionnels de santé, ANAH
Contexte et enjeux	14 % de la population de la Communauté de Communes du Vallespir a plus de 75 ans contre 11 % pour le département des Pyrénées Orientales. Conscients des problèmes engendrés par le vieillissement, la volonté des élus est de permettre aux propriétaires occupants de rester à leur domicile le plus longtemps possible malgré leur handicap et leur perte d'autonomie. Aussi, la réalisation de travaux pour adapter les logements (douche en remplacement d'une baignoire, réaménagement des sanitaires et de l'espace de vie) est aidée dans le cadre de l'OPAH.
Objectif(s)	Faire connaître le dispositif auprès du grand public
Description du projet	Diffusion de l'information sur les aides financières auprès du personnel de santé local : médecins, infirmières, kinésithérapeutes, auprès des structures associatives au service des personnes âgées (aides à domicile) et auprès des associations du 3ème âge
Etapes du Projet	A préciser par le porteur de projet
Public cible	Personnes en situation de perte d'autonomie / handicap
Zone d'intervention géographique	CC Vallespir
Calendrier	2013
Moyens matériels et humains	Bureau d'étude Habitat et Patrimoine + 2 agents en service civil
Budget prévisionnel	
Financements envisagés	ANAH, Conseil Général, CC Vallespir
Indicateur de suivi et d'évaluation	Nombre de personnes contactées par le biais du "réseau" Nombre de personnes ayant bénéficié de travaux d'adaptation
Rôle souhaité du Pays	Relayer l'information sur le dispositif

Action 10 : Réaliser un guide sur le logement des personnes âgées

Porteur de projet	Pays / Conseil Général ?
Référent de l'action	
Partenaires éventuels	AURCA(maîtrise d'œuvre ?), Conseil Général, MSP, MDPH, CAF, bailleurs sociaux, UNPI, FDPLS, CLCV 66
Contexte et enjeux	Les personnes âgées sont souvent ignorantes des dispositifs existants pour améliorer leurs conditions de vie au quotidien; or les politiques nationale et locale à destination de ce public s'intensifient, notamment du fait de l'augmentation prévisible de cette population et d'une hausse des personnes en perte d'autonomie dans les années à venir. Parallèlement, la pauvreté risque de se développer parmi les seniors, les perspectives de niveau de retraite étant nettement moins favorables. L'information est le premier niveau de prise en charge de la problématique.
Objectif(s)	Faire connaître l'ensemble des dispositifs à la population : aider les seniors dans leur recherche de logement, les renseigner sur les aides auxquelles ils peuvent prétendre et leur fournir tous les contacts utiles, les aider à se maintenir dans leur logement en cas de difficultés.
Description du projet	Etat des lieux : - solutions de logement / d'hébergement existants sur le territoire (+ carnet d'adresses), - répertoire des associations œuvrant pour le logement des personnes âgées - aides financières, - dispositifs de prise en charge médico-sociale, - dispositifs en faveur du transport et des déplacements des personnes âgées.
Etapes du Projet	Recensement des dispositifs Elaboration d'une maquette Consultation/partage avec les acteurs Publication/diffusion
Public cible	Seniors
Zone d'intervention géographique	Pays
Calendrier	2ème semestres 2013-2014
Moyens matériels et humains	
Budget prévisionnel	5 000 euros -hors frais de publication-
Financements envisagés	Conseil Général ?
Indicateur de suivi et d'évaluation	Nombre de guides distribués Enquête de satisfaction
Rôle souhaité du Pays	Suivi opérationnel

Action 11 : Lancer un appel à projet pour la construction d'une résidence senior en individuel groupé intégrant un volet sur le respect du bioclimatisme et un volet sur l'intégration de la domotique

Porteur de projet	Collectivité ? Laquelle ?
Référent de l'action	
Partenaires éventuels	Bailleurs sociaux / promoteurs spécialisés dans la construction de logements pour personnes âgées / AURCA / MDPH / CAUE / FDPLS
Contexte et enjeux	Le territoire manque de constructions alternatives entre le maintien dans un logement «classique» et l'admission en maison de retraite pour accueillir des personnes âgées entre 65 et 85 ans, encore autonomes, mais qui ont perdu les capacités de se maintenir à domicile (logements trop grands ou inadaptés à des handicaps physiques légers).
Objectif(s)	Réaliser une opération exemplaire (sensibilisation sur ces problématiques, bonnes pratiques)
Description du projet	Mise à disposition d'une enveloppe budgétaire pour des constructions dont les priorités sont précisément définies qui intègrent des dispositions sur les volets : - bioclimatisme: orientation des bâtiments, matériaux innovants - domotique : procédés permettant la coupure des arrivées d'électricité ou d'eau en cas d'oubli d'extinction des plaques électriques ou des robinets, utilisation de la télévision et de la visiophonie pour communiquer à distance avec sa famille, ses amis, son médecin
Etapes du Projet	
Public cible	Personnes âgées de 65 ans et plus
Zone d'intervention géographique	
Calendrier	2014-2015
Moyens matériels et humains	Comité consultatif pour l'élaboration du cahier des charges/règlement de l'appel à projet
Budget prévisionnel	Coût de l'animation / participation financière de la collectivité porteuse de projet
Financements envisagés	Collectivité Conseil Général / Région
Indicateur de suivi et d'évaluation	Degré et diversité d'implication des partenaires locaux Nombre de dossiers déposés Nombre de dossiers financés
Rôle souhaité du Pays	Démarchage des structures pouvant porter la démarche, benchmarking, assistance à la rédaction du cahier des charges, participation au comité de sélection des projets

Action 12 : Diversifier l'offre sociale destinée à accueillir les personnes âgées

Porteur de projet	Pays ?
Référent de l'action	
Partenaires éventuels	Bailleurs sociaux
Contexte et enjeux	En fonction de la façon dont il est conçu, l'habitat peut accroître la dépendance ou l'isolement ou en être le premier facteur de prévention. Au delà de l'intégration des normes d'accessibilité, on note le développement d'une offre de logements publics ou privés qui tend à favoriser le phénomène d' "entre soi". La construction de résidences composées de logements sociaux accessibles aux personnes âgées tend à se diffuser sur le territoire. Cet effort doit être poursuivi dans une optique d'ouverture vers la vie de la commune et de ses habitants.
Objectif(s)	Garantir une meilleure mixité sociale et intergénérationnelle, Faire évoluer les comportements induits par l'"agisme" participant à l'(auto)exclusion des personnes âgées de la vie sociale.
Description du projet	Mixer les types de logements (social ou libre), Ouvrir les logements dédiés aux seniors valides à l'ensemble des habitants, en respectant un quota minimum d'attribution pour les personnes âgées, Inclure des espaces communs (salle polyvalente) au sein des résidences et assurer l'animation autour de ces espaces.
Etapes du Projet	Communiquer/informer sur les bonnes pratiques, Définir une stratégie en matière d'attribution de logement social, Identifier et mobiliser les associations / personnes ressources pouvant assurer l'animation au sein des résidences.
Public cible	Seniors
Zone d'intervention géographique	Pays
Calendrier	2014-2015
Moyens matériels et humains	Techniciens des communes
Budget prévisionnel	
Financements envisagés	
Indicateur de suivi et d'évaluation	Part des personnes âgées dans les attributions LLS au sein des résidences/part des LLS au sein des programmes Nombre d'actions d'animation menées au sein des résidences (par type) Enquête qualitative auprès des résidents
Rôle souhaité du Pays	Articulation bailleurs/élus Echange/communication d'expériences Mobilisation des personnes ressources

4 – Créer une réelle solidarité autour de la problématique d'accueil des populations fragiles (adultes en emploi précaire...).

Mettre en adéquation la production des logements sociaux avec la production des résidences principales

Action 13 : Développer la politique communautaire en faveur du logement social

Porteur de projet	Communautés de communes
Référent de l'action Partenaires éventuels	AURCA, bailleurs sociaux, promoteurs constructeurs, DDTM, Conseil Général, associations
Contexte et enjeux	Parmi leurs compétences optionnelles, toutes les Communautés de communes du Pays ont choisi la "politique du logement et cadre de vie". Elle est par exemple déclinée à travers la mise en place d'OPAH, d'attribution de subventions pour la réhabilitation des façades La gestion du logement social est en général relativement embryonnaire, voire inexistante. De par la pertinence de son échelle décisionnelle et les solidarités financières qu'elle porte, la CC est l'acteur adéquat pour développer des actions pour la production de logement social et l'acquisition, la réhabilitation ou la construction d'immeubles dans un but locatif.
Objectif(s)	Dynamiser la production de logements locatifs sociaux à travers une véritable animation de territoire.
Description du projet	Analyser les besoins (essentiellement fichiers demandeurs LLS) Recenser/identifier les capacités des communes Définir à court terme des objectifs chiffrés communautaire et communaux. Conseiller et accompagner les communes / Travail de partenariat avec les bailleurs, les acteurs, financeurs et décideurs de la politique du logement pour faire aboutir les projets A terme, mettre en place des aides financières communautaires
Etapes du Projet	Mettre en place une équipe pluridisciplinaire pour l'information, la sensibilisation et la négociation auprès des acteurs du logement Définir une ligne politique commune et les moyens à engage Assurer l'émergence et le suivi opérationnel des projets
Public cible	Acteurs et décideurs politiques du logement / population
Zone d'intervention géographique	Communautés de communes Albères-Côte Vermeille, Vallespir, Haut Vallespir, Aspres
Calendrier	2014
Moyens matériels et humains	Selon les besoins, recruter un technicien habitat
Budget prévisionnel	
Financements envisagés	Communautés de communes, Fonds européens, Conseil Général
Indicateur de suivi et d'évaluation	Nombre de communautés engagées Nombre de réunions Nombre de logements produits avec le soutien de la communauté
Rôle souhaité du Pays	Sensibiliser les techniciens et les élus communautaires

Action 14 : Inscrire une servitude de quota de logements sociaux dans les PLU pour inciter les promoteurs à participer à l'effort de production des logements sociaux

Porteur de projet	Pays / Communes (liste détaillée à dresser en annexe)
Référent de l'action	
Partenaires éventuels	DDTM, AURCA
Contexte et enjeux	Le Pays comptabilise près de 2 900 logements HLM, soit 1/6 du total des Pyrénées-Orientales alors qu'il accueille près du quart de la population départementale. Dans les Albères, le faible nombre de constructions de logements locatifs sociaux amplifie le constat de sous-équipement. En 2009, les Logements Locatifs sociaux (LLS) y représentent seulement 2% des résidences principales. En 2012, l'indice de tension concernant l'offre sociale (celui-ci est calculé en croisant des indicateurs sur le dynamisme territorial, l'offre et la demande en logement et la difficulté à accéder à un logement abordable) est moyen à fort sur 3/4 du territoire.
Objectif(s)	Encadrer la production de logements Développer le parc social
Description du projet	Evaluer la situation de la commune au regard du logement aidé et des besoins des habitants de son bassin de vie. Définir des objectifs volontaristes de production de logements locatifs sociaux.
Etapes du Projet	Identifier précisément les communes ayant inscrit la servitude à leur PLU Elaborer une grille d'analyse pour évaluer la pertinence de recourir à cette servitude (ensemble des communes) Faire connaître, sensibiliser
Public cible	Population
Zone d'intervention géographique	Pays
Calendrier	2013
Moyens matériels et humains	Services techniques des communes + 1 chargé de mission pour élaborer et renseigner la grille d'analyse
Budget prévisionnel	5000 euros pour l'analyse technique 7500 euros pour l'animation
Financements envisagés	
Indicateur de suivi et d'évaluation	Nombre de communes ayant inscrit la servitude au PLU suite à cette action Niveau de l'objectif visé (part dédiée aux logements sociaux sur l'ensemble de la construction, critères prescriptifs de l'orientation) Nombre de logements sociaux produits
Rôle souhaité du Pays	Sensibilisation des collectivités, présentation des rendus de l'étude, accompagnement des collectivités

Action 15 : Donner de la lisibilité aux opérateurs du logement d'insertion pour garantir le développement du dispositif de "bail glissant" au sein du parc public

Porteur de projet	Roussillon Habitat
Référent de l'action	Thierry Spiaggia, directeur
Partenaires éventuels	Ensemble des bailleurs sociaux
Contexte et enjeux	Le bail glissant est un dispositif d'insertion par le logement. Il a vocation à permettre l'accès des ménages en difficulté au statut de locataire en titre au terme du bail glissant. Il est convenu, dès le départ, avec le bailleur d'origine, des termes du glissement du bail. Dans un premier temps, l'association loue, en son nom, un logement. Dans
	une deuxième temps, l'association signe un contrat de sous-location d'un an renouvelable avec le ménage. Un point de situation est fait entre l'association, le ménage et le bailleur social tous les six mois. Cette rencontre permet aux différents acteurs de faire le point sur les avancées de la situation du ménage (occupation du logement, paiement du loyer, respect des parties communes, relations avec le voisinage, inscription dans une démarche d'insertion, accompagnement à la santé, soutien à la parentalité,). A terme le glissement de bail peut être accepté par le bailleur social au nom du ménage. Il est important de noter que la décision finale appartient au bailleur social pour faire glisser ou non le bail.
Objectif(s)	Valoriser la sous-location en vue d'un bail glissant comme outil d'insertion sociale pour l'accès au logement autonome et pérenne, éventuellement pour permettre un maintien dans le logement en prévention d'une expulsion Garantir l'action des associations du logement d'insertion Favoriser l'accès au parc social public
Description du projet	Se doter d'une définition partagée du « bail glissant » Définir, au sein du parc social, un volume de logements réservés à des baux glissants.
Etapes du Projet	Définir une stratégie interne concernant le développement du dispositif Réunir signataires du PDALPD, associations et bailleurs sociaux pour évaluer les besoins en baux glissants, les moyens financiers à y consentir et définir des objectifs.
Public cible	Personnes en difficultés sociales
Zone d'intervention	Pays, territoire expérimental ?
géographique	Ensemble du département
Calendrier	2014 ?
Moyens matériels et humains	Prévoir une à trois rencontres
Budget prévisionnel	Pas de budget spécifique, dans le cadre des missions/compétences de base des structures concernées.
Financements envisagés	
Indicateur de suivi et d'évaluation	Existence d'un outil de contractualisation (convention, acte d'engagement, note de procédure) Nombre de logements publics mis en location dans le cadre d'un bail glissant
Rôle souhaité du Pays	Animation

5 – Accueillir le logement social

Réduire les recours contre les programmes de construction de Logement Locatif social LLS, Développer le logement social dans 10 communes qui en sont dépourvues à ce jour.

Action 16 : Promouvoir le logement social en organisant le suivi d'opérations de construction, de la conception à la réalisation

OTM, AURCA,
en volume sur e nombre de ne (+300 LLS), ins de vie ont se montrent mune. Il s'agit prometteuses
oduits par les des logements
s élus possible rrogations de ortés par des
S.
vant/après)

Action 17 : Organiser des ateliers de maîtrise d'usage sur la conception des nouveaux logements du parc social

Porteur de projet	Roussillon Habitat
Référent de l'action	Thierry Spiaggia
Partenaires éventuels	Elus, Bailleurs sociaux (Office 66, Roussillon Habitat), MLJ, FDPLS, AMC, AURCA, CAUE
Contexte et enjeux	La maîtrise d'usage se constitue au gré des projets, le plus en amont possible. Elle demande en préalable un maître d'ouvrage acquis à la démarche participative et des habitants en formation de groupe de travail, fondé sur le volontariat et la disponibilité.
Objectif(s)	Adapter les logements aux conditions de vie des futurs occupants. Favoriser l'implication des locataires du parc. Maîtriser le coût global par une meilleure définition des attentes.
Description du projet	Atelier participatif, à préciser
Etapes du Projet	Communication sur les intentions de projet (contexte, vision, objectifs, contraintes) auprès des locataires Recrutement d'un prestataire Constitution d'un groupe de travail basé sur le volontariat Formation des participants Réunions de travail / co-élaboration du projet Production d'un cahier de préconisations
Public cible	Population
Zone d'intervention géographique	A définir par le porteur de projet
Calendrier	2014
Moyens matériels et humains	Présence indispensable d'un " animateur " neutre.
Budget prévisionnel	
Financements envisagés	Roussillon Habitat, collectivité ou EPCI
Indicateur de suivi et d'évaluation	Niveau de mobilisation des locataires Assiduité des participants à la démarche Niveau de prise en compte des préconisations issue du travail participatif
Rôle souhaité du Pays	Accompagnement du porteur de projet, identification des personnes ressources, co-animation

6 – Mieux connaître le marché du logement et proposer une offre de logements étayée

Connaître les caractéristiques des actifs employés sur le territoire.

Proposer des alternatives à la location par la création de lotissements communaux / développer l'accession sociale à la propriété.

pas de fiche action

7 – Favoriser les rencontres et les échanges dans l'espace public et ouvrir les quartiers

Améliorer la qualité de la concertation dans les projets d'urbanisme, Intégrer la population à la conception des projets d'aménagement opérationnels (en amont de la démarche) : monter un « atelier urbanisme» autour d'un projet d'aménagement dans trois communes, Expérimenter les habitations mutualisant certains équipements de la vie quotidienne type jardin, aménagements extérieurs.

Action 18 : Mettre en place un "atelier populaire d'urbanisme" au sein du Pays

Porteur de projet	Pays / Collectivités ?
Référent de l'action	
Partenaires éventuels	AURCA, CAUE, AMC
Contexte et enjeux	Le territoire du Pays connaît depuis plusieurs années une intense activité urbanistique, tant à travers la rénovation des cœurs historiques qu'à travers la création de nouvelles zones urbaines. Si la plupart des procédures de planification ou d'aménagements opérationnels prévoient des phases d'information ou de consultation de la population (réunions publiques, recueils d'observations, site internet), les élus constatent qu'il est difficile de mobiliser les habitants. L'appropriation des projets par la population et la plus value qu'apporte sa maîtrise d'usage est pourtant un enjeu crucial pour le bon fonctionnement de la ville.
Objectif(s)	La participation des habitants à l'élaboration des projets d'urbanisme permet de mieux répondre aux besoins de chacun et de tous. La « coproduction » de la décision impose aux élus une démarche qualité, appuyée sur l'expertise d'usage des citoyens, sur leur connaissance de leur ville et sur leur créativité.
Description du projet	Un atelier d'urbanisme est un groupe de travail composé d'habitants qui se réunissent de manière régulière pour travailler sur les évolutions de leur commune, accompagnés par des intervenants extérieurs : architectes, conservateurs du patrimoine, urbanistes, paysagistes. Il est proposé que l'atelier populaire d'urbanisme porte sur un projet : - de renouvellement urbain : il s'agit d'associer les habitants à des réflexions en faveur de l'évolution du quartier (insertion des énergies durables dans le tissu urbain, prise en compte de la mixité sociale ou générationnelle) - d'extension urbaine
Etapes du Projet	Constitution des groupes de travail (communication) Définition du contenu des séances de travail (diagnostic en marchant) et des intervenants techniques Restitution
Public cible	Population
Zone d'intervention géographique	A définir
Calendrier	2014-2015
	Un animateur prestataire (+ équipe technique pour la préparation des interventions)/ Un technicien pour communiquer sur l'action
Budget prévisionnel	
Financements envisagés	Fonds européens ?
Indicateur de suivi et	Assiduité des citoyens aux différentes phases du projet
d'évaluation	Questionnaire de "satisfaction" auprès des participants
Rôle souhaité du Pays	Recrutement équipe d'animation, mise à disposition des moyens logistiques, participation/animation

Action 19 : Créer un réseau d'acteurs pour des "revues de projets urbains" et assistance à rédaction de cahier des charges

Porteur de projet	Pays
Référent de l'action	
Partenaires éventuels	AURCA, CAUE, DDTM, promoteurs,
Contexte et enjeux	Les projets d'aménagements urbains font appel à une multitude de parties prenantes, c'est-à-dire d'acteurs pouvant affecter ou être affectés par le projet : décideurs publics, acteurs économiques, société civile, professionnels de l'aménagement La mise en œuvre d'un réseau de partenaires permet d'améliorer la cohérence et l'articulation des projets et élargir le champ des personnes ressources. Avant de lancer une opération d'aménagement, une collectivité est amenée à se poser un certain nombre de questions : Quels sont les enjeux de l'opération ? Comment s'insère-t-elle dans le tissu urbain existant ? Quels critères qualitatifs doit-elle comporter ? Comment transcrire une bonne vision du projet ? Comment procéder pour mener l'opération à terme, quels outils d'aménagement plébisciter ? De nombreuses collectivités sont dépourvues de moyens techniques pour appréhender seules l'ensemble de ces questions.
Objectif(s)	Proposer une aide à la décision, de la conception à l'évaluation finale Optimiser les solutions apportées au projet avec une démarche multicritères et une implication des acteurs du territoire Soutenir les territoires les moins dotés en ingénierie Promouvoir un urbanisme de qualité Partager les savoir-faire
Description du projet	Réunir à échéance régulière un groupe d'experts et de personnes associées (y compris société civile) pour soumettre des projets en cours d'élaboration et en assurer le suivi Rôle d'expertise : sur sollicitation directe des porteurs de projet ou de ses partenaires, conseils en amont des projets ou avis assortis de préconisations Rôle d'assistance à maîtrise d'ouvrage : définition de principes d'aménagement, dans la rédaction du cahier des charges et le montage de dossier, dans la sélection du prestataire, dans le suivi du projet
Etapes du Projet	Formation d'un groupe d'expert référents sur le territoire (identifier les participants, définir les bases de la collaboration) Instruction du pré-projet formulé par la collectivité, sollicitation des techniciens habilités: analyse du site et du pré-projet (formulation de préconisations, définition de critères sociaux, environnementaux, énergétiques), identification de la procédure d'aménagement. Préparer / animer le partenariat et les réunions (1 par trimestre) Aide à la rédaction du cahier des charges, à partir d'une démarche méthodologique, d'exemples concrets, d'outils pratiques et de références juridiques + aide au choix de la maîtrise d'œuvre si besoin
Public cible	Elus/techniciens des communes; promoteurs/aménageurs
Zone d'intervention	
géographique	Pays

Moyens matériels et humains	1 animateur pour l'identification/réception/sélection des projets 1 à 2 intervenants techniques pour analyser les projets 1 animateur pour les réunions
Budget prévisionnel	20 000 euros/an
Financements envisagés	Conseil Général ?
Indicateur de suivi et d'évaluation	Nombre de projets étudiés Connaissance/visibilité du réseau auprès des professionnels ? Enquête satisfaction auprès des élus et techniciens
Rôle souhaité du Pays	Faire connaître le dispositif aux élus, travail de veille sur les projets urbains en cours, sélection des projets et relais avec les partenaires techniques, expertise technique sur les projets

Action 20 : Lancer un appel à projet sur un "habitat partagé"

Porteur de projet	Pays / Collectivités
Référent de l'action	-,-,
Partenaires éventuels	Elus, Bailleurs sociaux (Office 66, Roussillon Habitat), MLJ, FDPLS, AMC, AURCA, CAUE, organismes bancaires, promoteurs
Contexte et enjeux	On assiste à la fois à un manque de mixité sociale dans les bâtiments de logements et à une séparation des fonctions du bâti (logement/locaux de bureaux et commerces). Cette double partition appauvrit la cohérence et la richesse de l'espace urbain. Par ailleurs, on note un délitement du lien social entre voisins ou au sein d'un même quartier. Le légitime désir d'intimité a eu pour effet pervers un repli des habitants sur eux mêmes.
Objectif(s)	Développer la vie sociale et les solidarités de voisinage. Proposer des niveaux de prix inférieurs aux prix du marché: -pour les propriétaires via la mutualisation de certains espaces, -pour les éventuels locataires du fait d'une conception non commerciale de la construction. Venir en appui aux réseaux d'acteurs existants via des dispositifs de ressources et de savoir-faire existants pour favoriser, puis sécuriser, autant que possible le montage d'opérations jusqu'à leur réalisation.
Description du projet	Il s'agit de projets portés par un promoteur ou un groupe de population. Les futurs habitants, identifiés au préalable, créeront ensemble un projet de vie. Celui-ci doit : - intégrer une offre variée de logements (locatif/locatif social/propriété), - étudier la possibilité d'accueillir un espace dédié à une activité économique tertiaire, - permettre la mutualisation de services et le partage d'espaces communs (buanderie, chambre d'amis, atelier de bricolage) ou de services communs (voiture ou vélo partagés, garde d'enfants), - porter une ambition écologique et des objectifs d'économies d'énergie sur le long terme. Il sera soutenu par les acteurs publics sous forme de participation financière incitative et d'appui technique.
Etapes du Projet	Démarchage auprès des collectivités afin d'identifier un maître d'ouvrage et des partenaires financeurs Création du comité de rédaction de l'appel à projet Accompagnement technique des groupes participant à l'opération Sélection des projets
Public cible	Population
Zone d'intervention géographique	Pays ou communes ou groupe de communes selon la maîtrise d'ouvrage
Calendrier	2015, voir 2016
Moyens matériels et humains	Techniciens urbanistes, architecte et paysagiste, un animateur de projet Eventuellement mise à disposition de moyens humains pour accompagner la réalisation du projet
Budget prévisionnel	
Financements envisagés	Conseil Général ?
Indicateur de suivi et	Nombre de contacts avec des acteurs expérimentés en la matière
d'évaluation	Nombre de projets présentés / nombres de projets lauréats
Rôle souhaité du Pays	Communiquer et informer sur les expériences d'habitat partagé, accompagner la création du comité de sélection, assistance à la rédaction de l'appel à projet

8 - Mettre en valeur le patrimoine bâti contemporain / Valoriser les projets ayant recours aux matériaux innovants et aux ENR.

Rendre lisible la «qualité» du bâti, Identifier/accompagner au moins une initiative innovante chaque année.

Action 21 : Mener une campagne de sensibilisation pour promouvoir le liège et le bois comme isolant dans la construction de bâtiments

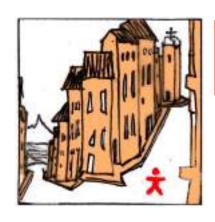
Porteur de projet	Pays ? ADOBES ? Institut Méditerranéen du Liège ? co-maîtrise d'ouvrage ?
Référent de l'action	
Partenaires éventuels	Producteurs, Syndicat des Forestiers Privés des PO, ASL GF de la Suberaie Catalane, Industriels, Institut méditerranéen du liège, Artisans, CAPEB, ADEME, Conseil Régional, collectivités, CAUE
Contexte et enjeux	Alors que la couverture forestière du territoire représente un potentiel économique local important, la plupart des filières liées à son exploitation sont encore faiblement structurées. Les principales valorisations concernent le développement et la structuration du bois énergie et la production de bouchons de liège. Cependant, ces matériaux renouvelables, recyclables, respectueux de la santé et de l'environnement, résistants et polyvalents peuvent également être utilisés comme isolants dans les bâtiments. Quelques artisans travaillent avec ces matériaux, mais le grand public est peu informé sur leurs caractéristiques et les modes d'utilisation possibles.
Objectif(s)	Valoriser la filière en faisant connaître les qualités techniques du bois et du liège comme isolants. Créer et stimuler la demande.
Description du projet	Réaliser une exposition ambulante (entreprises, mairies, espaces publics) / éventuellement installer des bornes interactives : caractéristiques du produit, comparaison des qualités thermiques et acoustiques des différents types de matériaux, conditions d'installation et travaux, informations sur la filière Mettre en place un chantier démonstrateur.
Etapes du Projet	Créer un groupe de travail Etablir un plan de communication précis (actions, outils à déployer, calendrier, moyens financiers et logistiques) Elaborer les supports Diffuser les supports et animer la campagne
Public cible	Population, professionnels du BTP, élus
Zone d'intervention géographique	Pays
Calendrier	A partir de 2014
Moyens matériels et humains	Technicien pour réaliser les contenus des supports d'information : 10 j, 5000€ Technicien PAO : 2-3000 euros Technicien informatique : 2-3000 euros frais de logistique et de reproduction : à définir Achat des bornes interactives: à partir de 2000 euros la borne Technicien et animateur pour le chantier démonstrateur : 5j, 3000 euros Matériel et matériaux : à définir
Budget prévisionnel	Fond ourspring 2
Financements envisagés Indicateur de suivi et	Fond européen ? Nombre de manifestations menées
d'évaluation	Enquête de satisfaction incluant un sondage sur les intentions éventuelles de s'équiper ou de proposer/se former à ce type de matériau.
Rôle souhaité du Pays	Articulation des projets et des partenariats, recherche de financements, soutien logistique, animation

Action 22 : Negamat cycle de sensibilisation à l'innovation en architecture à partir de matériaux locaux

	Maîtriser les coûts et les budgets dans l'habitat
Enjeux Cochez l'enjeu concerné	Favoriser le renouvellement urbain
	x Vivre ensemble au Pays
	x Construire une culture commune et s'impliquer ensemble dans les projets
	x Dévoiler les grandes lignes du paysage et donner à voir le remarquable
	x Pérenniser, renforcer, réinventer les identités de nos paysages
	Rouvrir nos paysages et les découvrir le long des routes et chemins
Objectif (s) de la stratégie du STHP	 Impliquer les professionnels et acteurs qui gèrent et transforment le paysage au quotidien Impliquer le grand public – habitants, scolaires, associations, touristes Mettre en valeur le patrimoine bâti contemporain (élargi aux formes urbaines) / Valoriser les projets ayant recours aux matériaux innovants et aux ENR Améliorer la mise en scène des éléments de repères remarquables isolés (socle, alentours, visibilité)
Intitulé du projet	Négamat - Cycle de sensibilisation à l'innovation en architecture à partir de matériaux locaux- Châtaignier et liège
Porteur de projet (nom et coordonnées)	CAUE PO 10 rue du théâtre 66 000 Perpignan 04 68 34 12 37 cauepyreneesorientales@gmail.com
Référent de l'action	Chloé Genevaux (CAUE PO)
Partenaires éventuels	Communes de Fourques et Vivès, CFT, Institut Méditerranéen du liège, Groupe éco-construction du CG 66, Ecole sup. d'Architecture de Montpellier Associations travaillant autour des thèmes de l'innovation, de l'art et de l'architecture (Transfert LR), Entreprises et groupements d'entreprises des Pyrénées-Orientales.
Contexte et enjeux	Certains matériaux issus des forêts du Pays Pyrénées Méditerranée présentent des intérêts majeurs pour la construction et sont pourtant peu valorisés actuellement. Pour (re)lancer ces filières (châtaignier, liège), il est nécessaire de transmettre et de communiquer, tant sur les techniques et savoir-faire associés, que sur les qualités architecturales propres à ces matériaux. Cette action s'inscrit dans les objectifs du groupe éco-construction animé par le CG 66. Le département cherche à promouvoir de nouveaux modes de construire et d'habiter : des démarches ont été entreprises par les forestiers et acteurs de la construction durable pour l'exploitation et la certification de bois des Pyrénées Catalanes, comme le pin à crochets (PNR Pyrénées Catalanes), le châtaignier, ou encore pour la valorisation du liège (Institut Méditerranéen du Liège). Le CAUE estime important d'accompagner ces démarches par la diffusion d'une culture architecturale propre à ces matériaux. Ce projet s'inscrit également dans la volonté nationale de diffuser la culture architecturale dans les territoires ruraux. Il appuie en outre, par le biais d'actions de sensibilisation de l'emploi du bois dans l'architecture traditionnelle et contemporaine, la volonté forte de la Région Languedoc-Roussillon d'accompagner le développement des filières de construction durable et les mutations de la filière bois, et de promouvoir l'innovation dans la cadre de l'éco-construction.
Objectif(s)	Afin de soutenir le développement de la filière bois dans les Pyrénées
	de soutein le développement de la fillère bois dans les l'ylénées

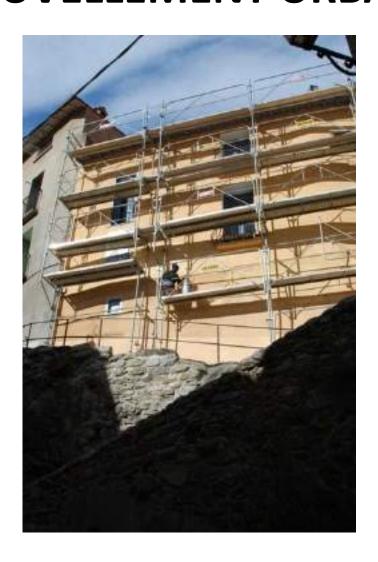
Description du projet	Orientales, le CAUE propose d'organiser sur trois ans un cycle de sensibilisation et d'expérimentation autour de matériaux naturels locaux beaucoup trop peu valorisés pour la construction. L'objectif du CAUE est notamment de sensibiliser le grand public à l'architecture contemporaine, de promouvoir l'innovation via l'emploi de ces matériaux. Sensibilisation du grand public à l'emploi dans l'architecture de matériaux locaux peu valorisés actuellement, par le biais d'évènements culturels mettant l'architecture et l'innovation au premier plan. Le CAUE prévoit d'organiser ce cycle " sensibilisation et expérimentation architecturale " sur trois ans autour des matériaux suivants le pin à crochet (2013) (hors PPM), le liège (2014)(PPM), et le châtaignier (2015)(PPM). Pour chacun des matériaux (châtaignier et liège), * une première journée de conférences, démonstrations, visites sur site, à destination du grand public, sera organisée à l'occasion du mois de l'architecture en mai. Le programme associera la présentation de techniques et usages traditionnels à des démarches prospectives (panorama des emplois innovants du bois, participation envisagée d'un Fablab - diffusion des machines à commande numérique). * Il est prévu en parallèle qu'une installation d'un petit objet architectural, explorant les qualités physiques et plastiques de ces matériaux soit réalisée sur site en collaboration avec des écoles d'architecture. * Une seconde journée de visites et conférences grand public sera organisée à l'occasion de l'inauguration de cette installation (automne).
	expérimentaux se fera au niveau départemental tout d'abord, puisqu'il s'agit de valoriser des matériaux produits dans le département, mais également au niveau régional par le biais notamment de l'Union Régionale des CAUE. Par le biais de réseaux associatifs et par l'intermédiaire des écoles d'architectures partenaires, les étudiants participants aux ateliers expérimentaux pourront être originaires de différents pays européens, ce qui confèrera davantage d'ouverture et d'envergure au projet. Le bilan et les expériences menées sur chacun des matériaux pourront être diffusés plus largement par la suite, au
Etapes du projet	niveau national ou européen (colloques, publications,). Liège: - mai 2014: première journée grand public pendant la semaine de l'architecture - juin-juillet 2014: Atelier explorant les qualités physiques et plastiques du liège une semaine à Vivès - Juillet: installation et présentation des travaux de l'atelier - Automne 2014: deuxième journée grand public Châtaignier: - mai 2015: première journée grand public sur le châtaignier pdt la semaine de l'architecture - juin-juillet 2015: Atelier explorant les qualités physiques et plastiques du châtaignier une semaine à Fourques - Juillet: installation et présentation des travaux de l'atelier - Automne 2015: deuxième journée grand public
Public cible	Public local (habitants et élus) et touristes, (200 personnes environ sur les deux jours). - journées de visites sur site, conférences et démonstrations, organisées à l'occasion du mois de l'architecture - inauguration des installations expérimentales et évènements s'y rapportant Etudiants des écoles d'architectures régionales et peut-être étudiants

	étrangers
Zone géographique d'intervention	 - Ateliers expérimentaux Cette action aura été précédée d'une action similaire (prototype) sur le pin à crochet (PNR partenaire) dont le bilan détaillé sera présenté en comité technique des chartes forestières de territoire du PPM. Les actions suivantes se dérouleront sur des communes du PPM : - 2014, le Liège : Commune de Vivès, Institut Méditerranéen du Liège - 2015, le châtaignier : Commune de Fourques.
Calendrier	Restitution en comité technique CFT de l'expérience pin crochet PNR : début 2014 Première journée sensibilisation : mai 2014/15, semaine de l'architecture Atelier pratique workshop installation artistique : juillet 2014/15 Seconde journée de sensibilisation : automne 2014/15
Moyens matériels et humains	Pour l'année 2014 : liège - journées de sensibilisation. *Moyens humains : CAUE PO architectes, paysagiste, 20 jours *Moyens techniques : matériel informatique, de vidéo projection, de reproduction, documentation, etc. nécessaires à la réalisation des animations. - Atelier, installation et présentation des travaux *Moyens humains : CAUE PO architectes, paysagiste, 25 jours Artisans encadrement : 10 jours Cantine pour les stagiaires : 6 jours *Moyens techniques : Machines de découpe Stock de panneaux de liège Divers outils et fournitures
Budget Prévisionnel	- journées de sensibilisation. frais de personnel : 6 000€ frais de déplacement : 200€ Moyens techniques : mis à disposition par le CAUE ou la commune - Atelier, installation et présentation des travaux frais de personnel : 12 300€ frais de déplacement : 400€ Matériel : 2 000€ Liège et matériaux : 8 000€ TOTAL
Financements envisagés	DRAC 2849€ CAUE 13000€ CG 1000€ IML Réseau communes forestières PPM Sponsors: commerçants, industriels du liège
Indicateurs de suivi et d'évaluation	L'évaluation de la première action auprès du public des évènements organisés, se fera par le biais de questionnaires. Un bilan de chacun des évènements de la première année permettra ensuite d'améliorer le déroulement des actions suivantes. Il est également envisageable que d'autres CAUE de la Région puissent reproduire la démarche sur d'autres matériaux
Rôle souhaité du Pays dans mon projet	Participation à l'organisation des journées grand public Communiquer sur les évènements : journées et workshop Recherche de financements



Fil conducteur 2

FAVORISER LE RENOUVELLEMENT URBAIN



1 - Reconstituer une offre de logements à partir du bâti délaissé

Engager une action d'identification des logements vacants/dégradés sur 30 communes en cinq ans (repérage terrain)

Diminuer de 10% le nombre de logements vacants depuis plus d'un an, soit 350 logements.

Action 23 : Réaliser une étude sur le logement vacant, visant à la fois à un recensement de terrain et à la détermination des leviers locaux adéquats pour une remise sur le marché

Porteur de projet	Idéalement Communauté de communes, le cas échéant, commune
Référent de l'action	
Partenaires éventuels	Service des Impôts, DDTM, AURCA, bureaux d'études, FDPLS, EPF
Contexte et enjeux	On recenserait environ 3000 logements vacants de plus d'un an sur le territoire du Pays, dont 1100 logements très dégradés (cat 7 ou 8), soit plus du tiers, ce qui démontre l'ampleur du phénomène. S'il existe des sources statistiques pour renseigner les acteurs publics sur le niveau de vacance; celles-ci trouvent rapidement leurs limites : inadéquation entre déclarations des propriétaires et la réalité, absence d'interprétation concernant la non mise en location L'enjeu est de comprendre plus finement les phénomènes de vacance, pour identifier des solutions efficaces et contrer le phénomène.
Objectif(s)	Caractériser la vacance au sein du territoire, connaître les projets et plus globalement objectiver l'information sur la vacance de logements. Evaluer le nombre de logements mobilisables (y compris dans le cadre de l'application de la loi en faveur de la réquisition des logements vacants) et cibler les priorités d'intervention (identification des secteurs stratégiques et/ou à risque, identification du potentiel de renouvellement de la ville). Préconiser des leviers d'action en fonction des problématiques micro locales (levier fiscal, accompagnement technique, contractualisation avec les bailleurs sociaux).
Description du projet	Etude
Etapes du Projet	Phase 1: Analyse de terrain à partir des fichiers statistiques Contact avec le propriétaire (questionnaire : caractéristiques du logement, durée de la vacance, motifs de l'inoccupation de ces logements, projets futurs pour le logement, attentes du propriétaire). Phase 2: Rapport d'analyse à la commune / Cartographie Recommandations
Public cible	Propriétaires bailleurs disposant d'un logement vacant
Zone d'intervention	Ensemble des communes/communautés volontaires
géographique	
Calendrier	2014
Moyens matériels et humains	En régie au sein des équipes communales ou en sous traitance auprès d'un prestataire.
Budget prévisionnel	1500 à 4 000 euros/commune (selon la taille et la proportion de logements vacants
Financements envisagés	Communes ? DDTM ?
Indicateur de suivi et	Nombre de logements dont le statut est requalifié (RP ou RS)
d'évaluation	Nombre de logements re mobilisables à court, moyen et long terme Nombre de logements remis sur le marché
Rôle souhaité du Pays	Expertise, accompagnement suivi étude

Action 24 : Financer le coût de la Garantie Risques Locatifs (GRL)

Le dispositif GRL est un système d'assurance créé par les partenaires sociaux et soutenu par l'Etat qui permet aux propriétaires d'obtenir une assurance pour des locataires qui ne présentent pas les garanties suffisantes. La GRL couvre les impayés de loyers, les réparations en cas de dégradations, ainsi que les frais de procédure s'il faut résoudre un contentieux. De leur côté, les locataires n'ont pas à fournir de caution solidaire et, en cas de difficultés, bénéficient d'un accompagnement pour mettre en place un traitement amiable.

Porteur de projet	Communes / Intercommunalités
Référent de l'action	
Partenaires éventuels	Conseil Général, Assureurs partenaires (CGI, Genworth), agences immobilières
Contexte et enjeux	La GRL n'est pas forcement connue ou reconnue par les propriétaires bailleurs. Elle joue néanmoins un rôle de sécurisation du contrat locatif pour des logements dont l'éventuel occupant doit supporter un taux d'effort compris entre 28 et 50% de ses revenus. Sa mobilisation peut être un élément déclencheur du processus de remise sur le marché de logement vacant.
Objectif(s)	Sécuriser les contrats locatifs des bailleurs privés Remettre des logements vacants sur le marché
Description du projet	Dispositif financier concernant les logements vacants (+de 6 mois / 1 an ?, à déterminer)
Etapes du Projet	Estimer le coût pour la collectivité et définir une enveloppe financière (volets intégrés à l'étude sur le logement vacant, voir fiche action précédente). Créer des partenariats (financiers, techniques) Communiquer sur les dispositifs (notamment grâce à un partenariat avec les agences immobilières.
Public cible	Propriétaires d'un logement vacant
Zone d'intervention géographique	Communes
Calendrier	A partir de 2014
Moyens matériels et humains	Une personne chargée de l'animation et de la communication Agent administratif pour l'accompagnement et le suivi des demandes Support de communication pour faire connaître le dispositif
Budget prévisionnel	A évaluer selon les échelles de mise en œuvre de l'action et les possibilités de mutualiser les moyens
Financements envisagés	Communes / intercommunalités
Indicateur de suivi et d'évaluation	Nombre de communes engagées dans le dispositif Nombre de logements vacants remis sur le marché dans le cadre de ce dispositif Nombre de sorties du dispositif dans l'année
Rôle souhaité du Pays	Articuler la création de partenariats, communiquer

Action 25 : Développer les outils fiscaux pour remettre terrains urbains non bâtis et logements non occupés sur le marché

Porteur de projet	Communes / Intercommunalités
Référent de l'action	
Partenaires éventuels	Services des Impôts, notaires
Contexte et enjeux	Alors que la demande en logement est forte sur le territoire, 2800 logements vacants présentent des normes de confort compatibles avec la mise en location immédiate. Afin d'augmenter l'offre de logements, maîtriser la construction neuve consommatrice d'espace, valoriser l'image des quartiers ou le voisinage d'un logement vacant, une collectivité peut recourir au levier fiscal pour presser les propriétaires de logements vacants à remettre leur bien sur le marché. Sur le territoire du Pays, entre 150 et 200 logements répondent aux critères permettant l'instauration d'une taxation (vacance > 5 ans + décence). D'ordre général, la politique de renouvellement urbain passe également par l'aménagement des dents creuses en centre village.
Objectif(s)	Inciter les propriétaires à louer ou vendre un logement vacant ou leur terrain à bâtir A défaut, constituer un fonds "logement" via la taxation à redéployer sur les opérations de renouvellement urbain.
Description du projet	Délibérer en faveur des : . Taxe supplémentaire du foncier non bâti situé en zone urbaine . Taxe supplémentaire du parc non utilisé (taxe sur les logements vacants depuis plus de 5 ans) . Taxe sur les plus values foncières (sur les cessions de terrains nus rendus constructibles par un document d'urbanisme)
Etapes du Projet	Recenser les logements et espaces potentiellement concernés Délibérer en Conseil Municipal Assurer le suivi des propriétaires et les orienter vers les dispositifs financiers incitatifs existants (aides aux travaux)
Public cible	Propriétaires de logements vacants depuis plus de 5 ans, propriétaires de terrains nus situés en zone urbaine
Zone d'intervention géographique	Pour les logements vacants: important potentiel repéré dans les bassins de vie d'Arles-sur-Tech, Amélie-les-bains, Céret, Elne et Port-Vendres.
Calendrier	2014
Moyens matériels et humains	Agent administratif des communes
Budget prévisionnel	
Financements envisagés	Communes
Indicateur de suivi et d'évaluation	Une fois la taxe levée, changement de comportement du propriétaire ?
Rôle souhaité du Pays	Faire connaître le dispositif

2 - Améliorer les conditions de vie au sein des logements et changer l'image de certains quartiers/îlots dégradés

Développer et assumer la mise en œuvre du pouvoir de police communale sur les situations d'indignité: identifier 40 logements par an,

Toucher les logements du parc privé social de fait : réaliser du conventionnement avec travaux dans 20 communes en 5 ans.

Renforcer les partenariats entre structures, notamment pour mutualiser les moyens humains, Généraliser dans chaque commune la mise en œuvre d'un dispositif de veille foncière.

Action 26 : Produire des logements en bail à réhabilitation (en projet : 6 logements dans l'ancien hôtel Gareta de Céret, réhabilitation de l'ancienne gendarmerie à Elne)

gendarmerie a Eine)	
Porteur de projet	Fédération Départementale Pour le Logement Social (FDPLS)
Référent de l'action	
Partenaires éventuels	Pays, Conseil Général, Préfecture, Fondation Abbé Pierre, bureau d'études intervenant en périmètre OPAH, Conseil Régional, travailleurs sociaux
Contexte et enjeux	Le bail à réhabilitation (BAR) est un dispositif qui permet aux propriétaires de logements, voire d'immeubles en mauvais état, de les faire réhabiliter par un organisme qui les met ensuite en location à des personnes défavorisées. Il est conclu pour une durée minimale de douze années. Pendant toute la durée du bail, c'est l'organisme preneur qui assure entièrement la gestion du logement et les frais divers (gestion locative, entretien, charges de copropriété). Au terme du bail, le propriétaire récupère son bien.
Objectif(s)	Produire chaque année cinq opérations en BAR Développer le logement très social
Description du projet	Réhabilitation de logements privés
Etapes du Projet	Repérage de biens ou situations pouvant être traitées dans le cadre d'un BAR Proposer et négocier le projet avec les propriétaires Assurer le montage technique, social et financier du projet
Public cible	Propriétaires privés ou publics d'un logement nécessitant des travaux de mise en décence ou sortie d'insalubrité. Personnes défavorisées à la recherche d'un logement abordable
Zone d'intervention géographique	Pays
Calendrier	2014-2015
Moyens matériels et humains	Un technicien (montage technique et financier) Un travailleur social (relogement si le logement est occupé avant les travaux, suivi des familles à signature du bail)
Budget prévisionnel	Technicien FDPLS Subventions pour la réalisation des travaux
Financements envisagés	FDPLS, Conseil Général, Etat, collectivités
Indicateur de suivi et d'évaluation	Nombre de logements produits et conventionnés.
Rôle souhaité du Pays	Communiquer sur le dispositif et sur les réalisations

Action 27 : Repérer des bâtiments dégradés pour les confier aux bailleurs HLM et engager des réhabilitations à l'échelle des îlots

Porteur de projet	Communes-bailleurs (signature d'une convention de partenariat ?)
Référent de l'action	
Partenaires éventuels	EPF, bureaux d'étude, travailleurs sociaux
Contexte et enjeux	Dans les cœurs de village, on constate que certains îlots comportent un nombre important de logements dégradés vacants ou occupés. L'intervention publique permet de réhabiliter et peut avoir un effet incitatif sur la réhabilitation des autres logements du quartier.
Objectif(s)	Consolider le patrimoine des bailleurs sociaux en secteur déjà urbanisé Proposer une offre sociale de qualité en cœur de village (proximité des services, commerces, diversité sociale) Assurer par le biais de travaux de réhabilitation de meilleures conditions de vie aux locataires et notamment une diminution des charges énergétiques.
Description du projet	Réhabilitation de logements
Etapes du Projet	Phase préparatoire Repérer les logements dégradés, identifier les secteurs prioritaires Pré-valider le financement des opérations auprès des financeurs Phase opérationnelle Réaliser une étude de faisabilité comprenant une étude thermique du bâtiment Procéder au montage opérationnel et financier Accompagner et suivre les travaux Accompagner les locataires (relogement temporaire si nécessaire, gestion locative, le cas échéant)
Public cible	Personnes défavorisées
Zone d'intervention géographique	Cœurs de ville / village, Pays
Calendrier	2014
Moyens matériels et humains	
Budget prévisionnel	
Financements envisagés	
Indicateur de suivi et d'évaluation	Nombre de contacts communes-bailleurs Part des projets en acquisition/amélioration sur l'ensemble de la production sociale publique.
Rôle souhaité du Pays	Communiquer auprès des communes, accompagner la mise en place de partenariats

Action 28 : Assurer le rôle de facilitateur local et expérimenter un formulaire unique de demande de subventions

Porteur de projet	Agence Départementale d'information au Logement (ADIL) / Pays
Référent de l'action	
Partenaires éventuels	Conseil Général, COE, ADEME, fournisseurs d'énergie, CCAS, CAF,
Contexte et enjeux	Une personne peut être éligible à un dispositif, avoir besoin d'aides complémentaires ou avoir besoin d'un appui technique. Une coordination de l'orientation est donc nécessaire sur les différentes problématiques. L'ADIL, qui vient d'être créée, n'est pas en mesure de jouer ce rôle à elle seule.
Objectif(s)	Simplifier les processus et faciliter l'accès aux aides Créer du lien entre les différents dispositifs et les acteurs locaux Proposer un point local d'information
Description du projet	Créer un guichet référent en matière de subventions, aides et suivi dans l'habitat.
Etapes du Projet	Recenser l'ensemble des dispositifs existants Coordonner les procédures (identifier les carences, difficultés dans la constitution, l'instruction ou le financement des demandes d'aides Fédérer les acteurs ressources autour d'un formulaire unique de prise en charge des aides et subventions (élaboration conjointe) Co élaborer le formulaire A terme, instaurer une commission multi partenariale pour examiner les demandes.
Public cible	Population
Zone d'intervention géographique	Pays
Calendrier	2014-2015
Moyens matériels et humains	Un chargé de mission
Budget prévisionnel	10 000 euros la première année, 4000 les suivantes
Financements envisagés	Conseil Général, Etat, collectivités, CAF
Indicateur de suivi et d'évaluation	Enquête de satisfaction auprès des usagers Augmentation du volume de subventions demandées sur le Pays
Rôle souhaité du Pays	Création/animation des partenariats, référent unique sur les cas d'instructions complexes

Action 29 : Créer un outil informatique d'aide à la décision pour les investissements locatifs des bailleurs privés.

Porteur de projet	Pays
Référent de l'action	
Partenaires éventuels	AURCA, UNPI, FNAIM, DDTM, Conseil Général, Conseil Régional, organismes bancaires, ADIL
Contexte et enjeux	On constate que de nombreux dispositifs financiers, subventions, prêts, déductions fiscales) ne rencontrent pas toujours leur public. La complexité et l'enchevêtrement des mécanismes, le manque d'accompagnement et d'information peuvent expliquer la frilosité de certains bailleurs à réaliser des travaux sur leur(s) bien(s).
Objectif(s)	encourager les bailleurs à : - réaliser des travaux - remettre leurs biens en location - conventionner leur logement (parc social privé)
Description du projet	Mettre à disposition un outil de simulation intégrant les différents dispositifs (subvention, déductions fiscales) afin de guider les choix des bailleurs et faciliter leur arbitrage et leur prise de décision.
Etapes du Projet	Paramétrage de l'outil : identifier l'ensemble des dispositifs/mesures financières, articulation, conditions d'éligibilité Concevoir l'outil technique Diffusion (site internet de l'UNPI, partenaires Pays)
Public cible	Propriétaires bailleurs, investisseurs
Zone d'intervention géographique	Pays
Calendrier	2014
Moyens matériels et humains	Un chargé de mission Un technicien informatique et web
Budget prévisionnel	3000 euros pour la création de l'outil, 5000 euros par an pour la mise à jour de l'outil
Financements envisagés	
Indicateur de suivi et d'évaluation	Fréquentation du site Fréquence des mises à jour Enquête de satisfaction
Rôle souhaité du Pays	Articulation partenariat, mise à disposition de l'outil

Action 30 : Maintenir les aides financières pour la mise en valeur des façades privées

Porteur de projet	Communauté de communes des Aspres Communes ?
Référent de l'action	Sylvia PENA, DGS
Partenaires éventuels	
Contexte et enjeux	Depuis plusieurs années, on constate une absence, appauvrissement ou une banalisation du traitement des façades. Le cadre d'intervention sur le bâti s'insère dans un projet de développement local: recherche de cohérence architecturale (coloris, matériaux), soutien au tissu économique local
Objectif(s)	Embellir les cœurs de village Redynamiser la ville et le commerce Aider les propriétaires
Description du projet	Attribuer une aide à la rénovation des façades dans les centres anciens des communes membres Subventions soumises à conditions (réfection globale, subvention calculée sur les parties de façades visibles du domaine public, prestations réalisées par des professionnels). Le montant de la subvention varie selon le type de façade.
Etapes du Projet	
Public cible	Propriétaires occupants ou bailleurs
Zone d'intervention géographique	CC Aspres
Calendrier	Opérationnel
Moyens matériels et humains	Technicien instructeur à la CC Services urbanisme des communes
Budget prévisionnel	
Financements envisagés	CC Aspres
Indicateur de suivi et d'évaluation	Nombre de façades subventionnées, Montant des subventions allouées,
Rôle souhaité du Pays	Communiquer sur le dispositif

3 - Recréer des conditions d'habitabilité favorables à l'occupation des logements en centre village

Mener dans les petits villages 10 opérations de regroupement de logements afin de reconstruire dans des conditions plus attractives pour les ménages,

Expérimenter au moins une réhabilitation regroupant plusieurs logements anciens proposant une modulation des espaces pour simuler des habitats individuels dans des constructions collectives : duplex, "maisons sur le toit", logements gradins jardins.....

Action 31 : Mener à bien le projet de renouvellement urbain Cellera Nova, à Maureillas-las-Illas

Porteur de projet	Communauté de communes du Vallespir
Référent de l'action	Michele Guillaume Palomeras, DGS
Partenaires éventuels	Office 66, DDTM, Conseil Général
Contexte et enjeux	Le projet cellera nova est un des principaux aménagements prévus par le nouveau PLU de la commune. Située route nationale, c'est une opération de reconstruction dans le tissu urbain existant comprenant une dizaine de logements sociaux, un centre médical, une pharmacie et une superette. C'est un projet qui présente une véritable mixité des fonctions urbaines et vise à garantir le maintien en centre village d'activités et services de proximité.
Objectif(s)	Renforcer l'attractivité du centre ville Harmoniser ville historique et vie contemporaine Préserver l'identité et la qualité esthétique des quartiers Recréer des logements en centre ville
Description du projet	Réhabilitation
Etapes du Projet	Cession du terrain à l'Office 66 en vue de son aménagement Montage technique et financier du projet Organiser le pilotage des acteurs du projet Réalisation des travaux, suivi de chantier
Public cible	Habitants de Maureillas, population
Zone d'intervention géographique	Maureillas-las-Illas
Calendrier	2014-2015
Moyens matériels et humains	
Budget prévisionnel	
Financements envisagés	Communes, Office 66, Conseil Général, CC Vallespir, Etat
Indicateur de suivi et d'évaluation	
Rôle souhaité du Pays	Accompagner la collectivité dans la mise en œuvre du projet, faire connaître l'opération.

4 - Poursuivre l'effort de réhabilitation des logements, en particulier grâce aux opérations programmées d'amélioration de l'habitat (OPAH)

Garantir le succès des opérations en cours (OPAH CC Vallespir, OPAH Argelès), Assurer un suivi du parc de logements dans les communes ayant mené ce type d'opération (Elne), Etudier la faisabilité d'OPAH au sein des CC Aspres, Haut Vallespir et Albères-Côte Vermeille.

Action 32: Assurer la promotion de l'OPAH Vallespir

Porteur de projet	Communauté de communes du Vallespir
Référent de l'action	Michelle Guillaume Palomeras, DGS
Partenaires éventuels	l'Anah, de la Région, du Département, de la Caisse d'Allocations Familiales et de la Communauté de Communes
Contexte et enjeux	Les opérations sur l'habitat privé, caractérisées par une multiplicité d'acteurs aux logiques ou aux attentes variées, nécessitent des actions d'information, de concertation et d'animation fortes pendant toute la durée du dispositif.
Objectif(s)	Conseiller et informer sur les enjeux de l'opération, l'accompagnement proposé, les aides financières, les démarches à engager, les travaux à réaliser.
Description du projet	 Réalisation et diffusion d'articles publiés dans la presse municipale ou régionale, affichage, site internet, exposition, filmographie, vitrophanie dans le cadre du bureau d'accueil de l'opération notamment. Animation de réunions d'information, prise de contacts téléphoniques ou en porte à porte auprès des publics cibles. Création et animation d'un réseau de professionnels qui pourront relayer les informations sur le dispositif.
Etapes du Projet	
Public cible	Les propriétaires et occupants, les milieux professionnels de l'immobilier (gestionnaires, syndics, notaires, banques), les professionnels du bâtiment, Les acteurs sociaux ou tous relais d'information pour toucher le public "cible".
Zone d'intervention géographique	Communauté de communes Vallespir
Calendrier	2013-2014
Moyens matériels et humains	Un animateur du BE "Patrimoine et habitat" en charge du suivi animation de l'OPAH Deux agents en service civil ADIL
Budget prévisionnel	
Financements envisagés	L'ANAH, Conseil Régional, Conseil Départemental, Caisse d'Allocations Familiales et Communauté de communes
Indicateur de suivi et	Nombre d'interventions réalisées auprès du public (par type)
d'évaluation	Enquête auprès des bénéficiaires des aides pour identifier la manière dont ils ont eu connaissance du dispositif
Rôle souhaité du Pays	Relayer les dispositifs auprès du public et des élus



Fil conducteur 3

MAÎTRISER LES COÛTS ET LES BUDGETS DANS L'HABITAT



1 - Ramener le marché à un niveau soutenable/raisonnable en s'engageant dans une politique de gestion du foncier

Former l'intégralité des équipes municipales aux outils de maîtrise et de gestion du foncier, Se doter d'un diagnostic foncier dans l'ensemble des communes, Généraliser le recours aux outils de maîtrise foncière.

Action 33 : Former élus et techniciens aux outils de maîtrise et de gestion foncière

Porteur de projet	Commune / Intercommunalités
Référent de l'action	
Partenaires éventuels	CNFPT, Université
Contexte et enjeux	La maîtrise foncière conditionne l'équilibre des opérations d'aménagement et de construction. Il est indispensable de définir la méthode pour maîtriser le foncier et distinguer les différents outils pour la création de réserve foncière, l'acquisition de terrains Cependant les agents et élus communaux n'ont pas toujours cette connaissance.
Objectif(s)	Etre en mesure d'accompagner les phénomènes de marché. Pouvoir anticiper et contrôler les prix d'achat de terrains pour la collectivité. Etre apte à choisir et utiliser au mieux les outils juridiques lors d'une opération foncière.
Description du projet	Formation continue Voir répertoire et calendrier des formations auprès du CNFPT et de la faculté de Perpignan
Etapes du Projet	Communiquer sur les enjeux à se former à la problématique du foncier Communiquer sur les formations existantes Evaluer les besoins à la mise en place de formations sur mesure
Public cible	Techniciens et agents administratifs des mairies, élus
Zone d'intervention géographique	Pays
Calendrier	2013-2018
Moyens matériels et humains	Coût des formations Frais de déplacement
Budget prévisionnel	
Financements envisagés	Congé de formation individuel
Indicateur de suivi et d'évaluation	Nombre de personnes formées Nombre de procédures initiées suite à la formation au regard de la situation de la commune
Rôle souhaité du Pays	Relayer l'information

Action 34 : Produire une charte de bonne conduite sur la gestion du foncier agricole

Porteur de projet	Communauté de communes / Pays
Référent de l'action	Chambre d'Agriculture
Partenaires éventuels	AURCA, syndicat mixte des SCOT, bureaux d'étude, DDTM, CAUE, Chambre d'Agriculture, SAFER
Contexte et enjeux	Les différentes études (type OCAGER) à objectif de reconquête des friches, montrent que les porteurs de projet agricole ne manquent pas, contrairement à ce que pourraient laisser croire les surfaces importantes actuellement en friche. Le principal frein à la transmission des parcelles (achat, location, mise à disposition) est la spéculation foncière (et pas seulement en zone périurbaine) liée à un manque de lisibilité sur le devenir des zones agricoles. Les prix pratiqués aujourd'hui ne sont pas des prix « agricoles », La maîtrise des coûts du foncier et la lutte contre la rétention foncière doit s'appuyer sur une communication claire du contenu des documents d'urbanisme (SCOT et/ou PLU) élaborés à 15-20 ans. Ceux-ci identifient en effet les zones qui ne seront pas urbanisables.
Objectif(s)	Informer les propriétaires fonciers de la réelle valeur de leur parcellaire. Obtenir des prix raisonnables. Transmettre le foncier pour des activités agricoles
Description du projet	Temps 1: Rédaction de courriers signés par les élus concernés, informant la population sur les différents zonages de l'espace (zones agricoles, zones urbaines, zones à urbaniser, ZAC). S'appuyer sur les documents existants, à savoir les POS/PLU, le SCOT, les PAEN. Cette action suppose une réelle volonté des élus du territoire. Mener s'il le faut une opération d'animation à la mobilité foncière type OCAGER. Temps 2: Atelier pédagogique visant à communiquer efficacement sur le contenu des documents de planification (SCOT, PLU): 1 séance par an Temps 3: Réaliser une charte des bonnes pratiques agricoles annexée de fiches pédagogiques à soumettre à la signature des élus, des agriculteurs et des propriétaires de terres agricoles répertoriées dans les SCOT et/ou qui ne sont pas classées en zones AU aux PLU. Voir exemple charte SCOT des Vosges Centrales: http://www.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/thematiques/Agir_sur_les_territoires/Fon cier_Urbanisme/chartes/charteCA88.pdf
Etapes du Projet	T1 et T2 : Synthèse et analyse des documents existants (voir SCOT), produire les supports d'animation et réunion publique de sensibilisation T3 :Elaboration de la charte et des fiches pédagogiques : définition des contenus, réalisation, PAO, impression, diffusion.
Public cible	Population / propriétaires terriens, professionnels des secteurs agricoles, du BTP et de la promotion immobilière.
Zone d'intervention géographique	Ensemble du Pays, trois sous périmètres : SCOT Plaine du Roussillon, Littoral sud et CC Haut Vallespir.

Calendrier	Dès 2013 Mars: Synthèse des documents existants (voir SCOT) juin: Envoi d'un courrier d'information, septembre: 5 réunions publiques de sensibilisation: une par CC 2014: Déclencher une animation foncière
Moyens matériels et humains	Pour l'animation en 2013 : PPM : technicien 10 jours Chambre d'Agriculture : technicien 10 jours Com.com : technicien 5 jours par communauté de communes Pour la charte : 1 chargé de mission environnement :10 à 15 jours 1 technicien chargé de la concertation :5 jours 1 infographiste: 5 jours
Budget prévisionnel	Pour le travail d'animation en 2013, frais de personnel : 12 000€ Pour 2014 : animation foncière le budget sera établi en fonction des conclusions de 2013 Création de la charte : 10-12 000 euros
Financements envisagés	Communautés de communes, partenaires, DREAL ?
Indicateur de suivi et d'évaluation	Stabilisation des prix du fonciers agricoles Retour d'offre sur le marché locatif des terres agricoles Nombre de participants aux réunions Ratification de la charte
Rôle souhaité du Pays	Assistance très forte aux communautés de communes, renforcer leur implication, animation

2 - Produire des logements accessibles financièrement

Action 35 : Proposer une intervention en association des Maires sur l'économie de la production des LLS (montage financier, équilibre d'opération....)

Porteur de projet	Pays
	,
Référent de l'action	
Partenaires éventuels	Ensemble des bailleurs sociaux, association des Maires
Contexte et enjeux	Il existe une variété d'outils utilisables pour permettre aux collectivités locales de favoriser la création de logements locatifs sociaux (outils fiscaux, acquisitions foncières avec ou sans droit de préemption urbain (DPU), recours à l'établissement public foncier local (EPFL), servitudes de mixité sociale, emplacements réservés (ER) et les secteurs réservés (SR)). La variété des outils et leur utilisation conjointe nécessite une réflexion préalable de la collectivité. Cette dernière doit cependant être informée et convaincue de l'importance de son action dans ce domaine.
Objectif(s)	Sensibiliser les élus aux contraintes techniques et financières des opérateurs.
Description du projet	Intervention / journée d'échange
Etapes du Projet	Constituer une équipe projet mettant autour de la table les principaux bailleurs sociaux du territoire Définir un ordre du jour, le contenu précis de l'intervention et le rôle de chacun Préparation des supports Présentation / animation
Public cible	Elus / techniciens des communes
Zone d'intervention géographique	Pays
Calendrier	2014-2015
Moyens matériels et humains	
Budget prévisionnel	
Financements envisagés	Association des Maires
Indicateur de suivi et d'évaluation	Nombre de personnes présentes à l'intervention
Rôle souhaité du Pays	Création/animation du partenariat, animation/organisation logistique de la journée

Action 36 : Faire connaître et développer la compétence des bailleurs en matière d'aménagement de terrain à bâtir.

Porteur de projet	Roussillon Habitat
Different de la co	This are Caisania dia stara
Référent de l'action	Thierry Spiaggia, directeur
Partenaires éventuels	
Contexte et enjeux	L'activité des bailleurs HLM est très large, bien que ciblée essentiellement sur la construction de logements locatifs et en accession à la propriété. Ils exercent en plus des compétences d'aménageur et de prestataire de service : aménagement de terrains viabilisés, lotissements, aménagement urbains, de loisirs, commerces Toutefois, ce savoir faire des offices et SA HLM n'est pas toujours identifié comme tel par les équipes municipales, qui font alors appel à des promoteurs privés. Le repositionnement sur ce champ de compétences des bailleurs HLM est une condition favorable au développement qualitatif du parc social.
Objectif(s)	Améliorer la qualité des opérations HLM (la maîtrise globale du site permet de mieux penser son organisation d'ensemble: implantation des bâtiments) Garantir le rendement financier des opérations et favoriser la rentabilité des SA et Offices HLM.
Description du projet	Action d'information / communication auprès des élus sur le savoir-faire des bailleurs sociaux en la matière
Etapes du Projet	A définir
Public cible	Elus des communes
Zone d'intervention géographique	Pays, secteurs cibles ?
Calendrier	2014
Moyens matériels et humains	
Budget prévisionnel	
Financements envisagés	SA Roussillon Habitat .
Indicateur de suivi et d'évaluation	Nombre d'opérations d'aménagement de terrains à bâtir confiées à la SA
Rôle souhaité du Pays	Accompagnement, mobilisation des acteurs, organisation, logistique.

Action 37 : Mobiliser les biens communaux pour produire des logements en bail à la réhabilitation

Porteur de projet	Fédération Départementale Pour le Logement Social (FDPLS)
Référent de l'action	Kathy Bourguignon, directrice
Partenaires éventuels	Pays, collectivités, AURCA, entreprises du BTP, Conseil Général, DDTM, FAPIL, organismes bancaires
Contexte et enjeux	L'élaboration d'un programme de logements locatifs communaux permet aux municipalités de développer ou rééquilibrer l'offre en logements disponibles sur la commune afin d'accueillir tous types de ménages, assurant ainsi son équilibre et le dynamisme de ses services. Différentes types d'opérations sont envisageables selon les possibilités sur le territoire: - réhabilitation de logements anciens - transformation d'usage d'un bâtiment vacant
Objectif(s)	Construire du logement adapté à la demande des publics précaires Valoriser le patrimoine local Développer l'économie solidaire Assurer des projets permettant la maîtrise des charges locatives Mener des actions expérimentales/pilotes Dégager les collectivités des "contraintes" de gestion de ce type de parc
Description du projet	Accompagnement des collectivités dans la réhabilitation de biens communaux
Etapes du Projet	Démarcher les collectivités pour identifier l'ensemble des biens publics Evaluer l'état du bâti et les conditions d'occupation le cas échéant Evaluer l'opportunité de réaliser un BAR sur le bâtiment Mise en œuvre de l'opération : suivi technique, financier, social
Public cible	Elus des communes / population éligible au logement social
Zone d'intervention géographique	Pays
Calendrier	2013-2018
Moyens matériels et humains	
Budget prévisionnel	
Financements envisagés	
Indicateur de suivi et d'évaluation	Nombre de communes participant à la démarche Nombre de biens communaux examinés / nombre de logements faisant l'objet d'un projet de BAR Nombre de logement remobilisés traités par le biais d'autres outils (travaux de mise aux normes)
Rôle souhaité du Pays	Accompagnement, sensibilisation

Action 38 : Mobiliser les collectivités afin qu'elles portent les dispositifs de garantie d'emprunt contractés auprès de la CDC pour la production de logement social

Porteur de projet	DDTM / Conseil Général
Référent de l'action	
Partenaires éventuels	FDPLS, collectivités
Contexte et enjeux	Les prêts octroyés par la CDC aux opérateurs HLM en vue de la construction et la réhabilitation de logements locatifs sociaux doivent être garantis. C'est en théorie le rôle des collectivités locales. Néanmoins, peu de collectivités accordent cette garantie, que ce soit pour des raisons financières ou politiques, ce qui menace directement la faisabilité des opérations. L'organisme HLM peut alors solliciter la garantie de la CGLLS, dont le coût est de 2 % du montant du prêt nécessaire. A titre d'exemple, pour une opération de 20 logements non garantie par une collectivité, le surcoût est d'environ 45000 €, et se répercute sur les loyers. Accorder la garantie est pour une collectivité un soutien significatif et gratuit au développement du logement social et à la satisfaction des besoins des citoyens.
Objectif(s)	Permettre le montage financier des opérations, voire garantir la sortie de l'opération. Sécuriser les opérations de logements sociaux, en accordant caution et garantie au prêteur en cas de défaillance de l'opérateur Pour la collectivité, acquérir un droit de réservation sur les logements produits (10 à 20%).
Description du projet	Informer les communes en amont de la réalisation des projets.
Etapes du Projet	Faire connaître et expliquer le dispositif aux communes Accompagner les collectivités dans la rédaction de règlement sur la procédure et les modalités d'octroi de la garantie d'emprunts contractés par les opérateurs.
Public cible	Collectivités et EPCI
Zone d'intervention géographique	Pays
Calendrier	2014
Moyens matériels et humains	
Budget prévisionnel	
Financements envisagés	
Indicateur de suivi et d'évaluation	Nombre de communes/communautés engagées dans le dispositif Nombre de garanties accordées / nombre de logements garantis
Rôle souhaité du Pays	

Action 39 : Dans le cadre de l'OPAH Vallespir mettre en place un préfinancement des travaux pour les propriétaires occupants

Porteur de projet	Communauté de communes Vallespir
Référent de l'action	Michelle Guillaume Palomeras, DGS
Partenaires éventuels	CDC, DDTM, Conseil Général, ADIL
Contexte et enjeux	Les propriétaires occupants modestes, et a fortiori les ménages modestes accédants à la propriété (prêt immobilier encore en phase de remboursement), peuvent se trouver dans l'impossibilité de financer l'avance des subventions ou du reste à charge. Dans les copropriétés dégradées, ces propriétaires peuvent refuser de voter les travaux à engager et mettre en péril l'ensemble du projet. Pour les ménages les plus fragiles, familles monoparentales, retraités et célibataires avec des ressources limitées (problème du reste à vivre), il y a de réelles difficultés d'accès à un crédit bancaire classique qui se traduisent par l'impossibilité de contracter un crédit travaux.
Objectif(s)	Favoriser le maintien dans le logement, sur des copropriétés en difficulté ou en diffus pour des personnes en situation de précarité ou de handicap. Garantir l'efficacité des politiques d'amélioration de l'habitat vers les publics les plus modestes.
Description du projet	Les aides peuvent être de deux types: - Des prêts travaux sans intérêt (0%) pour financer le reste à charge des propriétaires, une fois les subventions déduites, et ce, dès le lancement des travaux. (Cela représente entre 5 % et 40 % des travaux et correspond souvent à l'acompte demandé par les entreprises), - Le préfinancement des subventions, qui ne sont payées au mieux, que trois mois après l'envoi de la dernière facture, soit parfois plus d'un an après la fin de l'intervention de la première entreprise
Etapes du Projet	Evaluer les besoins financiers des propriétaires modestes Étudier les conditions de faisabilité au regard du cadre juridique et financier de la collectivité. Définir des modalités de fonctionnement et des publics prioritaires. Rechercher et mettre en place un partenariat avec les organismes capables de porter l'avance de fonds, tels que l'ANEF ou la CDC.
Public cible	Propriétaires occupants très modestes
Zone d'intervention géographique	CC Vallespir
Calendrier	2013-2014
Moyens matériels et humains	Equipe d'animation de l'OPAH: mise en place du dispositif, montage et suivi des dossiers des propriétaires
Budget prévisionnel	
Financements envisagés	
Indicateur de suivi et d'évaluation	Contractualisation avec un établissement bancaire
Rôle souhaité du Pays	Accompagnement de la collectivité, benchmarking

3 - Produire et promouvoir des logements performants

Promouvoir des constructions performantes dans les lotissements communaux, Former les artisans au concept de bâtiments intelligents, Communiquer auprès des jeunes élèves sur les formations du BTP et de l'éco-construction.

Action 40 : Promouvoir la filière BTP et ses formations par le biais d'un guide

Porteur de projet	Pays / fédération du Bâtiment
Référent de l'action	
Partenaires éventuels	Fédération Départementale du BTP, CAPEB, collèges, lycées, rectorat, AFPA
Contexte et enjeux	Le secteur du BTP est un secteur important en terme économique et à forte densité de main d'œuvre. Pourtant c'est un secteur qui peine parfois à recruter. Et pour cause, près de 50% des Français ont une image négative des métiers de la construction (Tns/Sofres 2004). Depuis 10 ans, la Fédération Française du Bâtiment (FFB), aidée du gouvernement, emploie les grands moyens pour rénover son image. L'accent est mis sur les atouts méconnus du BTP: accueil des jeunes, amélioration des conditions de travail, possibilités d'évolution et, surtout, fierté de construire. La qualification des ressources humaines est un des facteurs de la qualité des prestations de ce secteur. Des campagnes de proximité pour faire connaître métiers et formations peuvent infléchir ce déficit d'attractivité.
Objectif(s)	Améliorer le niveau d'information des jeunes élèves sur la filière, ses débouchés et l'offre de formation Améliorer le niveau de qualification des travailleurs du BTP Assurer la relève dans le secteur du BTP, notamment la reprise des TPE
Description du projet	Elaborer un guide répertoriant les métiers, en les présentant sous leur forme la plus innovante (en lien notamment avec le développement durable et l'éco-construction) et annuaire des formations existantes sur le territoire du Pays et sur le département.
Etapes du Projet	Prendre contact avec l'ensemble des organismes de formation dans le département Créer un comité de rédaction Rédiger les supports Diffuser le guide et mener des campagnes d'information (y compris dans le cadre d'évènements du type "coulisses du bâtiment")
Public cible	Elèves, artisans, grand public
Zone d'intervention	Pays
géographique	,
Calendrier	A partir de 2014
Moyens matériels et humains	1 à 2 technicien(s) pour la réalisation du guide Frais d'impression et de diffusion à calibrer 1 technicien de la fédération pour valoriser et diffuser les campagnes nationales à l'échelle du Pays.
Budget prévisionnel	7 000 euros pour le guide et l'annuaire -hors frais de publication- Animation 5 000 euros
Financements envisagés	Fédération du BTP, Conseil Régional ?
Indicateur de suivi et d'évaluation	Questionnaire d'évaluation du guide auprès de ses destinataires. Enquête sur la perception de la filière
Rôle souhaité du Pays	Recensement des formations / acteurs ressources, co-élaboration du document, communication

Action 41 : Mieux faire connaître le CFA et l'apprentissage auprès des jeunes élèves

Porteur de projet	Centre de Formation des Apprentis du BTP (CFA) / Pays
Référent de l'action	
Partenaires éventuels	Fédération Départementale du BTP, CAPEB, collèges, lycées, rectorat, CARIF, MLJ
Contexte et enjeux	Dans les Pyrénées-Orientales, le chômage des moins de 25 ans s'élève 30%. La filière BTP, bien qu'étant elle aussi touchée par la crise, propose de nombreux débouchés. Le CCBTP fait valoir que 80% des apprentis qu'elle forme trouvent un emploi dans les six mois qui suivent la fin de leur formation. L'objectif est d'augmenter le nombre de jeunes qui choisissent les métiers du BTP, l'apprentissage comme voie de formation et la filière des CFA du BTP.
Objectif(s)	Redynamiser le recrutement d'apprentis Valoriser les filières en alternance et l'apprentissage
Description du projet	Multiplier les journées portes ouvertes Faire connaître le site "le choix de l'action" Mener en parallèle une action auprès des employeurs pour les remobiliser sur le contrat d'apprentissage (avantages financiers)
Etapes du Projet	Rencontrer l'ensemble des équipes pédagogiques des collèges pour leur présenter la structure et formaliser des partenariats Assurer l'organisation et multiplier les journées portes ouvertes
Public cible	Elèves
Zone d'intervention géographique	Pays
Calendrier	2013-2014
Moyens matériels et humains	1 chargé pédagogique et de la scolarité pour mettre en place les partenariats Plaquettes et support d'informations (affiches, site web) 1 professeur pour les journées portes ouverte + interventions ponctuelles de professionnels de la filière BTP
Budget prévisionnel	
Financements envisagés	CFA
Indicateur de suivi et d'évaluation	Nombre d'établissements rencontrés et partenariats formalisés Nombre de journées portes ouvertes organisées Nombre d'élèves s'orientant vers l'alternance suite à la campagne de sensibilisation
Rôle souhaité du Pays	Mobilisation du réseau

Action 42 : Etudier la possibilité de mettre en place de nouveaux stages sur le thème de l'éco-construction / éco-rénovation (formation continue)

Porteur de projet	Centre de Formation des Apprentis du BTP (CFA) + ensemble des structures proposant des formations dans le BTP (lycée des métiers, GRETA)
Référent de l'action	
Partenaires éventuels	Conseil Régional, Fédération Départementale du BTP, CAPEB
Contexte et enjeux	Plus de 200 000 nouveaux emplois diversifiés seront créés d'ici 2020 toutes filières ENR confondues (source : enquête réalisée en 2008 par le Boston Consulting Group). Dans ce contexte, les métiers du bâtiment évoluent. Des techniciens qualifiés sont recherchés. Des formations adaptées à ces nouveaux besoins se développent.
Objectif(s)	Répondre au plus près des besoins de montée en compétences des <i>filières locales</i> . Anticiper et accompagner les évolutions technologiques.
Description du projet	Etudes d'opportunités / étude de définition
Etapes du Projet	Réaliser un recensement des besoins en formation Réfléchir au contenu des différents projets de formations (niveau de compétences visé par la formation, pré-requis, besoins auxquels répond le projet de formation, objectifs poursuivis: sensibilisation, familiarisation, maîtrise, expertise, conception pédagogique). Définir les modalités de mise en œuvre de la formation (intervenants, calendrier, moyens, ressources).
Public cible	Professionnels du BTP, de l'urbanisme, de l'architecture
Zone d'intervention géographique	Pays
Calendrier	A partir de 2014
Moyens matériels et humains	1 chargé pédagogique : 15 à 20 jours par an
Budget prévisionnel	
Financements envisagés	Conseil Régional, Fédération Départementale du BTP, CAPEB,
Indicateur de suivi et d'évaluation	Mise en place d'un dispositif partenarial pour détecter les besoins Nombre d'études réalisées
Rôle souhaité du Pays	Faire remonter les besoins (partenaires et public du Pays, expertise interne) Articuler les partenariats.

Action 43 : Relancer une action de sensibilisation des artisans sur la question de l'éco-construction/éco-rénovation

PAYS / Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment (CAPEB)
ADOBES, Fédération Départementale du BTP, organismes de formation, conseil général, SAINECO
Alors qu'ils représentent l'essentiel des entreprises sur le territoire, on constate que les artisans ont encore une faible notoriété et une image floue sur le marché de l'éco-construction. Dans le neuf, les porteurs de projet n'identifient pas forcement le rôle de conseil, mise en œuvre et garantie qu'ils peuvent jouer. Par manque d'informations techniques, ceux-ci se positionnent plutôt sur un savoirfaire traditionnel (problème de connaissance, manque d'expérience, difficultés à argumenter sur les surcoûts dans un contexte fortement concurrentiel). Cependant, on peut considérer que les artisans sont de mieux en mieux identifiés dans la rénovation. Ils doivent trouver leur place sur ce marché et porter des solutions techniques qui se développeront de plus en plus dans l'avenir.
Faire évoluer le point de vue des artisans sur les techniques de l'éco-construction (niveau de connaissance perçu/niveau de connaissance réel) Informer les artisans sur les évolutions de leurs métiers
Organiser une journée professionnelle proposant des mises en situations permettant d'évaluer le savoir-faire des participants et les solutions techniques qu'ils proposent, des démonstrations techniques et un salon des matériaux innovants. Organiser des rencontres thématiques type « petits déjeuners de l'isolation » : http://www.energira.com/index.php/la-sensibilisation?49ad95ade7931f457e713e1b9e8189ff=822b4238c58566a80a93d3d366ce1304
Constituer un groupe de travail notamment en mobilisant le réseau départemental de l'éco-construction, éco-rénovation. Définir un programme de rencontres (contenu, calendrier) Identifier et sélectionner des prestataires techniques Organiser et animer les rencontres
Ensemble des artisans du BTP
Pays
2014-2015 ?
Conseil Général, CAPEB, Fédération du BTP
Questionnaire de satisfaction sur les rencontres Enquête sur les pratiques six mois ou un an après les rencontres
Pilotage, choix et accompagnement des intervenants, animation, gestion de la logistique

Action 44 : Promouvoir le label éco-artisans auprès des artisans du territoire Pays

Porteur de projet	Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment (CAPEB)
Référent de l'action	Denis Nogué, Secrétaire général
Partenaires éventuels	
Contexte et enjeux	Le label ECO Artisan® est proposé par la Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment (CAPEB). C'est avant tout une démarche qui permet d'identifier et de valoriser les artisans spécialisés dans l'amélioration énergétique des bâtiments. Il fédère donc les professionnels, tous corps de métiers confondus, autour des exigences technologiques et réglementaires de l'efficacité énergétique des bâtiments. Ce label propose trois critères de qualité: - Evaluation thermique globale - Conseil global en matière d'efficacité énergétique - Réalisation des travaux et contrôle de qualité
Objectif(s)	Développer les savoir-faire techniques Augmenter le nombre de certifications
Description du projet	Mailing, entretiens avec les artisans, sollicitation du réseau et bouche à oreille
Etapes du Projet	Evaluation des freins à la diffusion du label éco-artisans Recherche de solutions/évolutions à apporter au label et à son image Définition d'un plan de communication Mise à jour des supports techniques et de l'argumentaire Processus de démarchage des artisans
Public cible	Professionnels du BTP
Zone d'intervention géographique	Pays
Calendrier	2013-2018
Moyens matériels et humains	
Budget prévisionnel	
Financements envisagés	САРЕВ
Indicateur de suivi et d'évaluation	Enquête sur la perception du label par les artisans Nombre d'artisans inscrits à la formation
Rôle souhaité du Pays	Mobilisation du tissu artisanal local, organisation logistique

Action 45 : Evaluer l'intérêt de délocaliser certaines formations sur le territoire du Pays

Porteur de projet	Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment (CAPEB)
Référent de l'action	Denis Nogué, Secrétaire général
Partenaires éventuels	Chambre des métiers, Chambre de commerce et de l'industrie
Contexte et enjeux	La CAPEB 66 organise tout un panel de stages autour de trois thèmes : stages techniques — adaptés aux métiers du bâtiment, stages sur les économies d'énergie, stages pour la sécurité sur les chantiers. En fonction des besoins, certaines formations sont proposées plusieurs fois dans l'année. Par ailleurs, la CAPEB a mis en place un service d'accompagnement des artisans dans leur démarche de formation : identification des besoins en formation, assistance au montage de dossiers de prise en charge financière Si de nombreux moyens sont mobilisés, on peut toutefois souligner que l'ensemble des formations proposées se déroulent à Perpignan. Pour des raisons marketing (image associée à la proximité) comme logistique (coût de déplacements, temps), l'organisation de formation sur le territoire du Pays pourrait inciter davantage d'artisans à se former.
Objectif(s)	Simplifier les conditions d'accès aux formations Séduire un nouveau public par le critère de proximité Augmenter le nombre de participants et améliorer la couverture territoriale
Description du projet	Evaluer les besoins en ce qui concerne l'organisation des formations et la faisabilité d'une action de délocalisation (logistique, rentabilité)
Etapes du Projet	Identifier l'origine géographique des stagiaires ayant participé aux formations au cours des 2 dernières années Enquêter sur les besoins en formation des artisans du Pays (recueil en ligne des demandes ? démarchage direct ?) Préciser la demande des artisans : le critère géographique est-il important ? Evaluer la faisabilité technique et financière pour la tenue d'une ou plusieurs formation dans une commune du Pays.
Public cible	Artisans du BTP et leurs salariés
Zone d'intervention géographique	Pays
Calendrier	2014-2015
Moyens matériels et humains	
Budget prévisionnel	
Financements envisagés	
Indicateur de suivi et d'évaluation	Nombre de professionnels intéressés/nombre de professionnels concernés Nombre de formations organisées sur le territoire du Pays Enquête satisfaction, visant notamment à évaluer l'impact du lieu de formation dans la prise de décision d'inscription et la qualité de l'organisation logistique
Rôle souhaité du Pays	Communiquer sur la diffusion de l'enquête de recensement des besoins Mobiliser les artisans

Action 46 : Développer l'attractivité de l'offre « éco-artisan » auprès du grand public

Porteur de projet	Pays / Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment (CAPEB)
Référent de l'action	
Partenaires éventuels	Collectivités
Contexte et enjeux	Dans un contexte législatif et social de plus en plus favorable au développement de l'éco-construction
Objectif(s)	Sensibiliser le grand public au marché existant Promouvoir l'éco-rénovation. Faciliter la prise de décisions des ménages lorsqu'ils recourent aux services d'un artisan qui promeut le développement d'une offre durable Augmenter le volume de l'offre en éco-construction/éco-rénovation
Description du projet	Action de communication: améliorer la visibilité et la mise à disposition du répertoire des éco artisans (mairie ?) / mettre à disposition des artisans les supports matériels de promotion du label éco artisans / améliorer les partenariats pour la diffusion de l'information (OPAH Vallespir par exemple). Action de structuration d'une offre « clé en main » : valoriser/accompagner le regroupement d'artisans appartenant à plusieurs corps de métiers, animer une plateforme collaborative CAPEB
Etapes du Projet	Identifier un ou plusieurs référents au sein de la CAPEB pour mener des actions de communication auprès des collectivités et du grand public Définir un plan de communication Préparer et animer une séance de travail entre éco-artisans pour identifier les collaborations possibles
Public cible	Particuliers
Zone d'intervention	Département
géographique	·
Calendrier	
Moyens matériels et humains	
Budget prévisionnel	
Financements envisagés	
Indicateur de suivi et d'évaluation	Mise en place de la plateforme collaborative Nombre de connexions Nombre de groupements d'artisans formalisés (dont artisans dont le siège social est sur le territoire du Pays) Nombre de communes associées au dispositif de communication Nombre de partenariats formalisés Nombre d'actions de communication menées (par type) Nombre de devis proposés / Nombre de marchés remportés
Rôle souhaité du Pays	Accompagnement du porteur de projet auprès des collectivités et des partenaires locaux, diffusion de l'information

Action 47 : Former/accompagner les collectivités pour la mise en œuvre de la Réglementation Thermique 2012 (RT2012)

Porteur de projet	Conseil Général (Conseil d'Orientations Energétiques) / Pays / DDTM
Référent de l'action	
Partenaires éventuels	CAPEB, Fédération Départementale du BTP, organisme de formation, thermiciens
Contexte et enjeux	Le bâtiment représente environ 40% des consommations finales d'énergie sur le territoire. Ce secteur présente un grand potentiel d'économie d'énergie, économies nécessaires et encadrées par une série d'actions et de lois, dans le contexte actuel de lutte contre le réchauffement climatique et de crise financière. Ainsi, au 1er janvier 2013, la réglementation thermique 2012 est entrée en vigueur pour l'ensemble des constructions. Elle impose de nouveaux indicateurs de performance énergétique, des coefficients thermiques renforçant l'isolation, en parallèle à une meilleure ventilation pour assurer un climat intérieur sain. Le risque de surchauffe (et donc de recours à une climatisation) est également évalué pour le résidentiel. Le rôle des collectivités pour la bonne mise en œuvre de la RT 2012 est essentiel et multiple.
Objectif(s)	Informer les maîtres d'ouvrages / Soutenir et sensibiliser les architectes Contrôler efficacement le respect de la législation dans les demandes d'autorisation liées au droit des sols
Description du projet	Apporter conseil et formation pour que les services urbanisme soient en mesure d'instruire les demandes de permis de construire en respectant le schéma suivant : - contrôle administratif (formulaire, pièces, respect des chiffres) - contrôle technique (vérification des compositions de parois, plausibilité des valeurs annoncées) - le cas échéant, demande d'information supplémentaire avec appui technique auprès du maître d'ouvrage ou de l'architecte
Etapes du Projet	Co-instruire les demandes (échantillon sur sélection de cas intéressants ou contentieux) Engager des formations ou journées d'échange techniques avec les agents instructeurs
Public cible	Prospects et professionnels de l'urbanisme
Zone d'intervention géographique	Pays ? territoires pilotes ? territoires prioritaires ?
Calendrier	2013
Moyens matériels et humains	Un technicien COE assurant une journée d'accompagnement des services de mairie (instructeur ou non) par mois et le conseil sur les permis de construire aux particuliers (dans le cadre des permanences classiques qui sont -seront-en place au sein du Pays
Budget prévisionnel	
Financements envisagés	Conseil Général
Indicateur de suivi et d'évaluation	Nombre de demandes ayant fait l'objet d'information complémentaire Nombre de contacts préalables au dépôt de la demande de permis
Rôle souhaité du Pays	Mobilisation des communes, articulation avec les porteurs de projet, expertise technique

Action 48 : La thermique pas de panique

	caus po de la la la companya de constantes
	CAUE PO 10 rue du théâtre 66 000 Perpignan 04 68 34 12 37
coordonnées)	cauepyreneesorientales@gmail.com
Référent de l'action	Guillaume Bounoure (CAUE PO)
Partenaires éventuels	EIE, Centre de formation UR CAUE LR, ordre des architectes, CAPEB, chambre des métiers, FFB, groupe départemental de l'éco-construction et éco-rénovation
Contexte et enjeux	La nouvelle réglementation constitue un véritable saut en avant dans les pratiques du bâtiment, nombreux resteront à l'écart des nouveaux marchés qu'elle engendrera ou pire, verront leurs missions amputées : pourtant des outils simples existent, cette soirée-débat et la formation visent à fournir aux professionnels des moyens pour être compétitifs face à ces nouveaux enjeux.
Objectif(s)	 Découvrir des outils faciles pour étudiez et échanger les données dès l'esquisse entre architectes et bureaux d'études Apprendre l'utilisation de logiciels de simulation thermique à destination des architectes dans l'objectif de maîtriser la thermique du bâtiment dès l'esquisse, et de pouvoir produire les documents règlementaires pour les petits projets. Important directement des 3D simplifiées modélisées dans sketchup (entre autres), ce logiciel peut également s'avérer utile à l'élaboration de conseils amont réalisés dans le cadre d'une aide à maîtrise d'ouvrage. Créer un réseau partenarial dans le Pays : ce sera l'occasion de se faire rencontrer les professionnels autour de la RT 2012
Description du projet	 Sensibilisation des professionnels Rappel du contexte d'apparition de la RT 2012 Conception bioclimatique et performance des matériaux Etude thermique et rôle des bureaux d'étude Présentation du mini-guide «thermique pas de panique» Le suivi de chantier Tests d'étanchéité à l'air Contrôle des règles de construction Formation des professionnels: Formation sur 2 jours de 1 à 10 personnes Logiciels Archiwizard, Smart Builder, Pléiade comfie à destination des professionnels (CAUE, architectes, concepteurs) en collaboration avec l'espace info-énergie 66 et l'UR CAUE LR. La communication autour des journées grand public se fera au niveau du Pays mais aussi départemental La communication autour de la journée de formation se fera par le biais de la chambre des métiers, CFA, CAPEB, ordre des architectes, réseaux associatifs et par l'intermédiaire des écoles d'architectures
Etapes du projet	 1- Soirée de sensibilisation 2- Communication : annonce de la formation lors de la soirée de sensibilisation, dans la presse, sir le site du pays, par envois 3- inscriptions à la formation, réceptions d'acomptes 4- Formalités nécessaires au remboursement de la formation 5- Déroulement de la formation journée 1 : présentation globale du logiciel journée 2 : perfectionnement, travaux pratiques
Public cible	Soirée de sensibilisation : Public professionnel : maîtres d'ouvrage (communes, industriels,) artisans, entrepreneurs, maîtres d'œuvre, étudiants des filières technologie et physique appliquée à l'université Journée de formation : Public professionnel : maîtres d'ouvrage (communes, industriels,) artisans, entrepreneurs, maîtres d'œuvre et collaborateurs, artisans,

	thermiciens, ingénieurs, Etudiants des écoles d'architectures régionales
Zone géographique d'intervention	Public professionnel de tout le Pays
Calendrier	Journée sensibilisation : mai 2014, semaine de l'architecture Journée de formation : juillet 2014
Moyens matériels et humains	 journée de sensibilisation. *Moyens humains: CAUE PO architectes, paysagiste, 10 jours *Moyens techniques: matériel informatique, de vidéo projection, de reproduction, documentation, etc. nécessaires à la réalisation des animations. Journée de formation *Moyens humains: CAUE PO architectes, paysagiste, 15 jours * intervenant: bureau d'étude thermique local 3 jours Formateurs techniciens sur l *Moyens techniques: matériel informatique, de vidéo projection, de reproduction, documentation, etc. nécessaires à la réalisation de la formation.
Budget Prévisionnel	- journées de sensibilisation. *frais de personnel : 3 000€ *frais de déplacement : 200€ *Moyens techniques : mis à disposition par le CAUE ou la commune - Journée de formation *frais de personnel : architectes, paysagiste, artisans 6 000€ * frais d'honoraires pour intervenants 2 200€ *frais de déplacement : 600€ *Moyens techniques : Mise à disposition par le CAUE du matériel informatique, de vidéo projection, de reproduction, documentation, etc. nécessaires à la réalisation de la formation.
Financements envisagés	CAUE PO: 50% du coût de la mise à disposition de son personnel 4 000€ CG 1 000€ Ademe 1 000€ FFB Participation financière des participants
Indicateurs de suivi et d'évaluation	L'évaluation de la première action auprès du public des évènements organisés, se fera par le biais de questionnaires. Un bilan de chacun des évènements de la première année permettra ensuite d'améliorer le déroulement des actions suivantes. Nombre de participants Fiches bilan
Rôle souhaité du Pays dans mon projet	Participation à l'organisation des journées grand public Communiquer sur les évènements : sensibilisation et formation Recherche de financements

Action 49 : Maintenir les aides financières pour l'installation des chauffe-eaux solaires individuels

Porteur de projet	Communauté de communes des Aspres
Référent de l'action	Sylvia Pena, DGS
Partenaires éventuels	
Contexte et enjeux	Non polluante, économique, facilement renouvelable, aisément transformable, telle est l'énergie solaire. Issus de technologies en constante amélioration, les chauffe-eaux solaires individuels sont désormais des équipements simples, robustes et fiables. La politique fiscale nationale accompagne le développement de ce type d'installation (crédit d'impôt, TVA à taux réduit). Localement, les collectivités peuvent également s'engager pour traduire les objectifs de réduction des consommations d'énergie et émissions de GES. Le Conseil Général propose une prime de 200 euros.
Objectif(s)	Jouer un rôle incitatif et déclencheur pour l'installation de chauffe-eaux solaires
Description du projet	Dispositif d'aides financières communautaire afin de favoriser l'installation des chauffe-eaux solaires individuels (montant 200 €).
Etapes du Projet	Opérationnel
Public cible	Habitants
Zone d'intervention géographique	Communauté de communes des Aspres
Calendrier	En cours
Moyens matériels et humains	Agent administratif pour instruire les demandes
Budget prévisionnel	
Financements envisagés	CC Aspres
Indicateur de suivi et d'évaluation	Nombre d'aides accordées Economies d'énergie réalisées par le ménage
Rôle souhaité du Pays	Diffuser l'information

4 - Garantir le maintien dans le logement, parc social et privé. Viser l'objectif « zéro expulsion »

Action 50 : Organiser le suivi des logements conventionnés ou en BAR pour gérer les sorties de bail au terme des neuf ans

Porteur de projet	Fédération Départementale Pour le Logement Social (FDPLS)
Référent de l'action	,
Partenaires éventuels	Préfecture /ANAH
Contexte et enjeux	En contrepartie d'aides financières à l'amélioration de l'habitat de l'ANAH, et/ou d'avantages fiscaux, les propriétaires bailleurs passent une convention avec l'Etat. Le loyer est plafonné et le logement ne peut être loué qu'à des locataires dont les ressources ne dépassent pas un certain montant à l'entrée dans les lieux. Le bailleur s'engage à louer son logement pendant neuf ans minimum (parfois plus longtemps selon les types d'opérations). Pour les conventions signées depuis 2006, au terme de la période contractuelle d'engagement, la convention cesse. Il n'est pas prévu de reconduction tacite. En cas de renouvellement du bail, les loyers peuvent être révisés (marché libre) et le bien être occupé à titre personnel ou vendu.
Objectif(s)	Accompagner la sortie de conventionnement (respect des procédures de sortie) pour éviter les contentieux Assurer le suivi des locataires en cas de maintien dans le logement ou de recherche d'un nouveau logement Etre en mesure de relancer le propriétaire pour un éventuel renouvellement de son engagement en loyers maîtrisés intermédiaires
Description du projet	Rencontres avec le propriétaire bailleur et le locataire au terme de la convention et du bail
Etapes du Projet	
Public cible	Bailleurs et locataires de logements privés conventionnés
Zone d'intervention géographique	Pays
Calendrier	
Moyens matériels et humains	
Budget prévisionnel	
Financements envisagés	
Indicateur de suivi et d'évaluation	Nombre de bailleurs suivis Nombre de ménages accompagnés / ayant retrouvé un logement Nombre de procédures contentieuses
Rôle souhaité du Pays	

Action 51 : Poursuivre la permanence "logement" pour renseigner le public sur ses droits ou aborder tous types de questions (économie d'énergie...)

Porteur de projet	Maison Sociale de Proximité de la côte Vermeille
Référent de l'action	Annick Ausseil , directrice
Partenaires éventuels	ADIL, Institutions, associations
Contexte et enjeux	Le PDALPD 66 est le document cadre de l'action du Conseil Général et de ses antennes locales. Il répertorie toutes les mesures permettant aux ménages éprouvant des difficultés, en raison notamment de l'inadaptation de leurs ressources ou de leurs conditions d'existence, d'accéder à un logement indépendant ou de s'y maintenir. Les Maisons Sociales de Proximité déploient les outils de mise en œuvre de ce plan sur le terrain. Au delà de ce cadre, la MSP de la Côte Vermeille a initié un temps d'accueil tout public pour répondre à l'ensemble des questions concernant le logement. L'intérêt est d'informer le public quelque soit sa situation familiale et sociale à travers une autre démarche que l'accompagnement social personnalisé. De nombreux ponts existent entre les axes d'intervention stricto sensus des MSP et les problématiques abordées durant la permanence logement.
Objectif(s)	Informer et orienter l'usager locataire ou propriétaire sur les dispositifs logements existants Identifier les personnes fragiles au regard du logement et éventuellement mettre en place un suivi personnalisé
Description du projet	Proposer un accueil tout public sur les thèmes: droits au logement, accompagnement vers et dans le logement, recherche d'un logement, installation, droits et devoirs locataires/propriétaires, médiation, économies d'énergie, insalubrité, endettement, prévention des expulsions, adresses utiles
Etapes du Projet	Opérationnel
Public cible	Ensemble de la population
Zone d'intervention géographique	Cantons d'Argelès, de la Côte Vermeille et Elne
Calendrier	Permanent
Moyens matériels et humains	Un travailleur social
Budget prévisionnel	
Financements envisagés	
Indicateur de suivi et d'évaluation	Nombre de personnes reçues par an Nombre de réponses apportées, par type (remise de documentation, relais vers un partenaire institutionnel, prise en charge par la MSP dans le cadre d'un accompagnement individuel, pas de réponse possible)
Rôle souhaité du Pays	Faire connaître le dispositif

5 - Lutter contre la précarité énergétique dans les logements existants

Inciter les propriétaires bailleurs à réaliser des travaux d'isolation (trois logements par commune et par an dans les communes de moins de 5000 habitants; 10 logements dans les communes de 5000 habitants et plus),

Repérer les propriétaires occupants en difficulté,

Rénover le parc social public existant.

Action 52 : Placer la problématique de la précarité énergétique au cœur du débat en communiquant sur le sujet

Porteur de projet	Pays
Référent de l'action	
Partenaires éventuels	Elaboration : association, travailleurs sociaux, COE Diffusion : commerces de proximité, institutions (PMI, pôle emploi, associations de quartier), syndics
Contexte et enjeux	Différents outils existent pour répondre aux facteurs de précarité énergétique (accompagnement ou conseil budgétaire, sensibilité à la maîtrise de l'énergie, kits de réduction de consommation, fonds de solidarité, subvention pour travaux). Une partie des ménages les plus modestes sont pourtant à l'écart des dispositifs de lutte contre la précarité énergétique par manque d'information
Objectif(s)	Sensibiliser la population pour une prise de conscience du phénomène de précarité énergétique et des situations Améliorer le repérage des ménages en situation de précarité énergétique Orienter les bénéficiaires vers les structures adéquates
Description du projet	Création et diffusion de supports pédagogiques: affiches, encarts, plaquettes
Etapes du Projet	Recensement des supports existants Elaboration de documents le cas échéant (création d'un comité de rédaction) Diffusion: bulletins municipaux, magazines d'information (info caf, mutuelles), réunions de copropriétaires
Public cible	Propriétaires occupants, bailleurs, locataires, personnes ressources
Zone d'intervention géographique	Pays
Calendrier	2014-2015
Moyens matériels et humains	1 chargé de mission (15 jours) Si besoin, un infographiste (durée et montant de la mission à définir selon la qualité et le nombre de supports à réaliser) Frais de publication à calibrer
Budget prévisionnel	
Financements envisagés	
Indicateur de suivi et d'évaluation	Variété des types de supports utilisés Fréquence de la diffusion Nombre de personnes touchées
Rôle souhaité du Pays	Articulation /animation des partenariats

Action 53 : Créer et animer un réseau pour détecter les situations de précarité énergétique

Porteur de projet	Pays
Référent de l'action	
Partenaires éventuels	Bailleurs, syndics, personnel médical ou des services d'aide à la personne, DDTM, ANAH, Conseil Général
Contexte et enjeux	Certains ménages en situation de précarité énergétique n'ont pas accès à l'information ou pas forcement conscience de la situation dans laquelle ils vivent. En élargissant le type et le nombre d'acteurs capables de détecter les personnes en difficultés, le repérage sera plus efficace.
Objectif(s)	Sensibiliser les acteurs en contact avec les ménages afin qu'ils puissent repérer les situations de précarité énergétique et assurer le relai auprès des acteurs ressources. Identifier les personnes en situation de précarité énergétique, toutes catégories de revenu confondues.
Description du projet	Informer, sensibiliser les acteurs en contact avec les ménages
Etapes du Projet	Identifier les acteurs impliqués dans le réseau social des ménages modestes (facteurs, aides ménagères, gardiens d'immeuble) Définir une grille de lecture commune pour le repérage des ménages en situation de précarité Informer les personnes ressources sur les dispositifs d'accompagnement et de lutte contre la précarité énergétique existants (+actualisation)
Public cible	Ménages modestes, mais aussi ménages non repérés par les travailleurs sociaux (public au delà des seuils d'aide)
Zone d'intervention géographique	Pays
Calendrier	2014-2015
Moyens matériels et humains	Un technicien (20 jours pour la mise en place, 5 à 10 jours par an pour l'animation du dispositif les années suivantes)
Budget prévisionnel	6000 à 10 000 euros par an
Financements envisagés	Etat, ANAH, ADEME
Indicateur de suivi et d'évaluation	Nombre et qualité des personnes adhérentes au réseau Nombre d'interventions
Rôle souhaité du Pays	Pilotage

Action 54 : Mener une opération de suivi des consommations énergétiques et des pratiques

Porteur de projet	Pays
Référent de l'action	
Partenaires éventuels	Fournisseur d'énergie, FDPLS, CCAS et MSP, DDTM, Conseil Général, ADEME
Contexte et enjeux	La loi ENE de 2010 établit qu' « est en précarité énergétique [] une personne qui éprouve dans son logement des difficultés particulières à disposer de la fourniture d'énergie nécessaire à la satisfaction de ses besoins élémentaires en raison notamment de l'inadaptation de ses ressources ou de ses conditions d'habitat ». Aujourd'hui, le repérage des personnes en situation de précarité énergétique et les raisons qui expliquent ce processus sont insuffisantes.
Objectif(s)	Identifier les ménages en situation de précarité et ses causes. Proposer des solutions appropriées en particulier dans les cas de : - comportements peu économes - difficultés financières
Description du projet	Enquête auprès d'un panel de ménages volontaires : suivi des consommations (factures + relevés du ménage), questionnaire sur les pratiques (régulation, perception du niveau de confort). Conseil auprès des particuliers
Etapes du Projet	Création d'un groupe de travail Définition de la méthode d'identification de la précarité énergétique et des éléments corolaires à questionner Sollicitation des habitants Analyse des résultats et définition d'une stratégie d'intervention au cas par cas Accompagnement des ménages en situation de précarité énergétique
Public cible	Habitants
Zone d'intervention géographique	Pays
Calendrier	
Moyens matériels et humains	1 chargé de mission, 1 assistant d'étude
Budget prévisionnel	A définir selon le nombre de sites étudiés. 5 sites, 15000-18 000 euros
Financements envisagés	Etat, ANAH, ADEME, CC
Indicateur de suivi et d'évaluation	Nombre de ménages audités / nombre de cas diagnostiqués Nombre de fiches conseils remises aux occupants en situation de précarité Etat avant/après des consommations énergétiques
Rôle souhaité du Pays	Pilotage

Action 55 : Mener à bien le volet énergétique des OPAH

Porteur de projet	Communauté de communes Vallespir
Référent de l'action	Michelle Guillaume Paloméras, DGS CC Vallespir,
Partenaires éventuels	Bureau d'étude en charge de l'animation des OPAH, volontaires service civil, DDTM
Contexte et enjeux	"Malgré l'évolution des réglementations et des financements publics pour la réalisation de travaux de maîtrise de l'énergie (crédit d'impôt, éco-prêt à taux zéro, éco-primes de l'ANAH), un nombre important de ménages parmi les plus modestes, continuent d'habiter des logements aux caractéristiques thermiques médiocres. Ils consacrent de ce fait une part non négligeable de leurs ressources au paiement de leurs factures d'énergie avec des conséquences sur le plan social : impayés, endettement, restriction de chauffage, problèmes de santé, repliement sur soi. Ces situations concernent des locataires, mais aussi de nombreux propriétaires occupants. [] Le traitement thermique des logements constitue également un des objectifs prioritaires du Plan Climat du Pays Pyrénées Méditerranée et de la Communauté de Communes du Vallespir. D'autre part, l'étude préopérationnelle de l'OPAH a permis de conclure que les 2/3 des logements du périmètre étaient potentiellement énergivores soit 1 300 logements dans le périmètre, tandis qu'en 2009 les dossiers d'aides à la fourniture d'énergie étaient en progression de 53% sur le territoire des communes concernées traduisant, s'il en est besoin, une aggravation préoccupante des situations de précarité énergétique." (source : Convention d'opération OPAH CC Vallespir)
Objectif(s)	Repérer les situations de précarité énergétique Attribuer des subventions pour encourager les travaux permettant l'amélioration de la performance thermique des logements (toucher les propriétaires occupants modestes et très modestes, soit 48 logements en trois ans)
Description du projet	- Partenariat et repérage - Volet information sensibilisation sur cette thématique fera l'objet d'une attention particulière dans le plan de communication de l'OPAH et sera décliné suivant les publics visés : information en direction des acteurs du bâtiment, mais aussi sensibilisation des travailleurs sociaux qui à leur tour conduiront des informations collectives, ou non, en direction des ménages Dispositif d'accompagnement des ménages : outre la visite sur place, l'accompagnement des ménages comprend un diagnostic complet du logement, un diagnostic social du ménage, les évaluations énergétiques (DPE) à l'état des lieux et suivant les scénarii de travaux, l'ensemble donnant lieu à l'établissement d'une fiche-synthèse, un appui à l'obtention de devis et au choix des travaux si nécessaire, établissement du plan de financement prévisionnel, le montage des divers dossiers de subvention et de prêt FDI Sacicap, appui à la réception des travaux si nécessaire, l'appui aux démarches permettant d'obtenir le paiement des subventions et solliciter les aides fiscales Accompagnement financier : l'ANAH, le Conseil Général, la CC Vallespir proposent une aide conjointe. Un prêt d'Amélioration de l'Habitat de la Caisse d'Allocations Familiales est possible.

Etapes du Projet	
Public cible	Propriétaire occupants modestes et très modestes
Zone d'intervention géographique	Communauté de communes Haut Vallespir
Calendrier	
Moyens matériels et humains	
Budget prévisionnel	
Financements envisagés	l'ANAH, le Conseil Général, la CC Vallespir
Indicateur de suivi et d'évaluation	 Impact de la communication Ménages contactés Identification des points de blocage Logements concernés par les travaux Performance thermique pré et post-travaux des logements Impact économique des gains énergétiques Montant et catégories de travaux réalisés Poids des financements correspondants Une évaluation sera réalisée après la première saison de chauffe sur la consommation réelle d'énergie et sur l'impact en termes de coût
Rôle souhaité du Pays	Relayer le dispositif



Fil conducteur 4

CONSTRUIRE UNE CULTURE COMMUNE ET S'IMPLIQUER ENSEMBLE DANS LES PROJETS



1 - Partager, mettre à disposition les savoirs existants dans le domaine du paysage

Action 56 : Organisation de journées thématiques d'échange-visite entre porteurs de projets d'aménagement

Porteur de projet (nom et coordonnées)	Pays Pyrénées Méditerranée
Référent de l'action	
Partenaires éventuels	PPM, AUrCa, communautés de communes, Observatori del paisatge
Contexte et enjeux	un territoire sur lequel se développent de nombreux projets qui transforment le paysage au quotidien, mais peu de communication sur ces projets, de valorisation locale par des échanges sur les expériences de chacun.
Objectif(s)	Permettre aux porteurs de projet d'apprendre et de s'appuyer sur des références locales de façon efficace en proposant des visites de sites et des temps de rencontre.
Description du projet	En lien avec le projet de plateforme de recensement des projets, organiser des journées d'échanges et de visites rassemblant les acteurs portant des projets d'aménagement proches. Leur présenter des projets extérieurs pour ouvrir les possibilités et affiner les exigences. Matinée en salle : présentation de projets locaux, présentation de projets extérieurs avec intervention, présentation d'un ou deux livres référence, d'un paysagiste concepteur ou autre projet intéressant, table ronde avec paysagistes et autres Après-midi sur le terrain : choix de stations représentatives, tour de parole, analyse critique.
Etapes du projet	2013 : - journée d'échange/visite sur le développement de réseaux de cheminements doux en plaine et piémont : Intervenant locaux : comcom aspres, étudiants de l'université (étude voie verte et paysage), commune de Fourques (lancement d'une consultation), CAUE : étude parcours d'eau, projet voie verte de l'agouille de la mer. Intervenant extérieur : présentation de réseau de voies cyclables numérotées en Belgique numérotée : Fietsnet, présentation d'un projet de voie douve locale accompagné par un paysagiste (cf FFP), intervention Alain Freytet - journée d'échange visite sur le végétal en ville Intervenant locaux : Alenya ?, Thuir (prairies fleurie, sortie Thuir Mas Sabole), prats-de-mollo ?-Bages ? Elne ? Théza ? (VVF), Sainte colombe de la C., jardinier de Paulilles. Intervenant extérieur : UNEP, à propos du document récent sur la gestion différenciée, FFP, à propos du rôle possible du paysagiste concepteur Visite : le parc de la Milosa à Saint-André, Paulilles, Céret, Sainte Colombe de la commanderie, Alenya ? - journée d'échange-visite sur les jardins familiaux, horts, cabanisation Intervenants locaux : JF Saint-André, JF Elne et projet jardin solidaire, JF St génis des fontaines, JF Corneilla-del-Vercol, décabanisation des horts par voie de justice à Ortaffa, laroque des albères : protection horts et réflexion cabanon. Intervenants extérieur : jardins familiaux de Prades, Bas Vernet, Ille sur Têt, Millas - journée d'échange-visite sur les projets agricoles, fonciers, contact villages Intervenants locaux : Laroque, Ste Colombe, (PAEN), Arles-sur-Tech (diag agricole dans cadre PLU), chambre d'agriculture (projet en cours), Caixas (bergerie

	projet photovoltaïque viticole Ortaffa., théza: recensement des friches sur la
	commune.
	Intervenants extérieurs : CG et chambre d'agriculture : projet en cours
	Visites de terrain : Laroque-des-Albères
Public cible	Porteurs de projets : élus, techniciens, professionnels, particuliers
Zone géographique d'intervention	Tout le Pays
Calendrier	Plusieurs journées chaque année dès 2013 pour la journée d'échange. Visite sur les
Calcilation	projets agricoles – fonciers au contact des villages
	Moyens humains par journée d'échanges:
Moyens matériels	Organisation, communication, invitations PP M: 2 jours
et humains	Organisation interventions, visites Aurca –CAUE- Ch Agri: 4 jours
	Missions, réception et transport: prestataire de service
	Par journée d'échanges:
Budget Prévisionnel	Frais de personnel : 2 700€
	Frais de mission - réception et transport : 1 500€
Financements envisagés	Leader, Région, CG
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Nombre de participants, distribution de fiches bilans
Rôle souhaité du Pays dans mon projet	Recherche de financements

Action 57 : Mise en place de plateformes de recensement/observatoire des projets concernant l'habitat et le paysage autant en PPM qu'en Catalogne sud

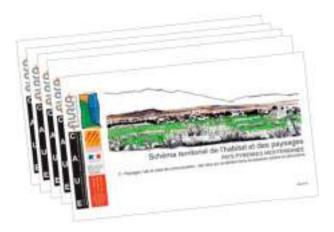
Porteur de projet (nom et coordonnées)	PPM
Référent de l'action	
Partenaires éventuels	CAUE, AUrCa, communautés de communes, observatori del paisatge
Contexte et enjeux	Des projets d'aménagements sont engagés sur le territoire régional et s'inscrivent dans le cadre des propositions d'actions du STHP. Ils émanent généralement d'initiatives d'élus locaux, rarement engagés dans une dynamique collective. Les bonns pratiques répondant à des problématiques diverses et issues de zones géographiques variées se doivent d'être largement diffusées Objectifs: bénéficier des enseignements issus d'expériences déjà engagées par des collectivités pour susciter et sécuriser de nouveaux engagements.
Objectif(s)	Permettre aux porteurs de projet d'apprendre et de s'appuyer sur des références locales de façon efficace en opérant un recensement et une sélection.
Description du projet	module intégré au site internet du Pays permettant d'accéder à une fiche d'identité des projets soit par thématique, soit par géo-localisation. Fiche descriptive plus détaillée (plan photo) et budgétisée pour les projets exemplaires. Thématiques proposées : - thématique chemins (randonnées ou inter village ou intra village) - thématique habitat social et extensions urbaines, gestion foncière, limite village - thématique agriculture et foncier, cabanisation - thématique espace public renouvellement urbain, stationnement urbain - thématique jardins familiaux, horts, canaux - thématique aménagement sites touristiques - thématique bistes - thématique bassins d'orage - thématique plan de gestion - thématique cabanisation - thématique pédagogie, expositions, conférences sur l'habitat et les paysages - thématique stationnement, gestion de la voiture Ces deux thématiques sont l'objet de groupes de travail spécifique détaillée dans les fils conducteurs 5,6,7 thématique wégétal en ville - thématique mas et clairières agricoles Cette plateforme permettra aussi de mettre en avant les projets menés dans
Etapes du projet	le cadre du programme d'action. 1 - mise en place d'une méthodologie de recensement par le Pays, l'Aurca, le CAUE : liste et mode de contact, questionnaire et définition de grandes thématiques 2 - élaboration de la maquette du site internet (cf site CAUE Meurthe et Moselle) 3 - premier recensement et présélection des projets par le Pays et les communautés de communes. Rencontre avec les acteurs et terrain sur les projets retenus par le CAUE/ Aurca / Autres experts, pour les documenter en

	données et images. 4 – montage de deux journées d'échanges pour le semestre à venir par rapport aux sujets particulièrement d'actualité qui ressortent du recensement mise à jour du contenu tous les 6 mois			
Public cible	élus, porteurs de projets d'aménagement			
Zone géographique d'intervention	ensemble du pays			
Calendrier	premier recensement : 2 ^{ème} semestre 2013			
Moyens matériels et humains	Moyens humains: 1 – méthodologie: PPM - 20 jours, CAUE -10 jours, AURCA - 10 jours. 2 – site internet: PPM -20 jours; en externe: 10 jours quelles compétences techniques en interne? - par phases de 6 mois Com.Coms: questionnaire téléphonique- 2h par commune: 15 jours. PPM: questionnaire téléphonique acteurs + centralisation des réponses: 15 jours. PPM CAUE AUrCa: sélection des projets intéressants, terrain, documentation: 10 jours PPM: entrée des données dans site internet: 5 jours			
Budget Prévisionnel	20 250€ deux fois par an (création ou mise à jour du contenu 2 fois par an)			
Financements envisagés	DREAL			
Indicateurs de suivi et d'évaluation	nombre de connexion sur le site internet, nombre d'opérations identifiées et décrites, retour des usagers			
Rôle souhaité du Pays dans mon projet	Porteur, recherche de financements			

Action 58 : Edition du livre « Paysages du Pays Pyrénées Méditerranée »

Porteur de projet (nom et		
coordonnées) Référent de l'action	cauepyreneesorientales@gmail.com Aurore Winzenrieth	
Partenaires éventuels	Pays Pyrénées Méditerranée	
Contexte et enjeux	Depuis 2 ans, un travail approfondi de recherche sur les paysages de la vallée du Tech a été accompli par les paysagistes du CAUE dans le cadre du STHP. Le CAUE souhaite, par le biais de la publication d'un livre, rendre public le diagnostic sur les paysages de la vallée du Tech. Il n'existe pas à ce jour d'ouvrage de référence traitant des paysages de la vallée du Tech du point de vue de professionnels du paysage et de l'aménagement. Le travail de Diagnostic des Paysages réalisé par le CAUE, en étroite collaboration avec les élus et acteurs du territoire, constitue donc un document précieux pour les décideurs, universitaires et professionnels de l'aménagement du territoire, mais également pour tous les habitants et participants à ces paysages. La transmission au grand public et élus de la culture spécifique des paysagistes constitue l'une des missions des CAUE. Les réunions publiques organisées pour la transmission des synthèses de ces diagnostics ont révélé un fort intérêt de la part des personnes présentes (habitants de la vallée du Tech pour la plupart). Ces réunions épisodiques ont toutefois touché peu de monde. Le CAUE prévoit donc la publication d'un ouvrage, afin de rendre accessibles à tous ces informations essentielles.	
Objectif(s)	Le CAUE souhaite rendre accessible à un large public ses travaux de recherche sur les paysages de la vallée du Tech. Le diagnostic a été réalisé au cours des deux dernières années par les paysagistes du CAUE (document original de 260 pages). Lors des réunions publiques, les participants, qu'ils soient de simples habitants, élus ou techniciens, ont manifesté leur intérêt pour le sujet du paysage, généralement catalogué comme immuable et décoratif.	
Description du projet	Le CAUE souhaite donc publier un ouvrage complet et approfondi sur les paysages de la vallée du Tech. Ce document pourra servir de support aux interventions pédagogiques dans les écoles, réalisées notamment par le CAUE et le Pays d'Art et d'Histoire Transfrontalier des Vallées du Tech et du Ter. Cet ouvrage apportera également des informations détaillées aux professionnels de l'aménagement actifs et en formation : le CAUE reçoit régulièrement des étudiants issus de différentes écoles du paysage (Ecole de paysage de Versailles, Ecoles Nationales d'Agronomie de Toulouse, Rennes ou Barcelone, Université de Lyon - Aménagement et Territoire, Université de Perpignan,).	
Etapes du projet	réalisation de la maquette publication	
Public cible	Le livre sera publié en 2000 exemplaires. Environ 200 exemplaires seront donnés aux mairies, écoles, bibliothèques. Le reste sera diffusé dans les librairies, bibliothèques, universités, écoles et via le réseau du CAUE et du Pays d'Art et d'Histoire Transfrontalier des Vallées du Tech et du Ter.	
Zone géographique d'intervention	Tout le Pays	
Calendrier	A partir de décembre 2013. Publication prévue en 2014.	
Moyens matériels et humains	Moyens humains: mise à disposition de professionnels (architectes et paysagistes) pour la conception du livre (contenu, documents graphiques, charte graphique) Temps CAUE: 20 jours Moyens techniques: matériel informatique	

	Mise en page du livre par un graphiste professionnel.
	Edition par un éditeur indépendant ou via l'Union Régionale des CAUE (recherche en cours)
	Nature et objet des postes de dépenses les plus significatifs (honoraires de prestataires,
Budget Prévisionnel	déplacements, salaires, etc) : - Rémunération du personnel (salaires et charges sociales) 10 000 - Déplacements 2 000
	- Honoraires des intervenants extérieurs (graphisme, édition) 12 110 Total : 24 110 euros
Financements envisagés	DRAC: 8 000 euros CG66: 1 000 euros CAUE: 8 172 euros PPM: 1 500 euros Vente: 5 000 euros Total: 24 110 euros
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Recueil de commentaires des lecteurs (habitants, élus, universitaires) Questionnaires d'évaluation en fin de chaque intervention avec les scolaires prenant appui sur ce livre sur les Paysages de la vallée du Tech.
Rôle souhaité du Pays dans mon projet Animation, relectures, organiser les réunions du comité de pilotage Recherche de financements	



Action 59 : V@lls – Parcours d'un architecte dans les paysages de nos villages Edition du livre associé au projet numérique

Porteur de projet (nom et	et CAUE PO 10 rue du théâtre 66 000 Perpignan 04 68 34 12 37		
coordonnées)	cauepyreneesorientales@gmail.com		
Référent de l'action	Guillaume Bounoure		
Partenaires éventuels	Commune d'Arles sur-Tech, Pays d'Art et d'Histoire Transfrontalier		
Contexte et enjeux	La qualité d'un paysage dépend tout autant de décisions politiques fortes que d'une multitude d'interventions domestiques quotidiennes. Afin de diffuser une "culture du paysage" auprès du grand public, le CAUE expérimente la réalisation d'un outil numérique innovant retraçant le parcours d'un architecte dans les paysages de la vallée du Tech. L'objectif est de retranscrire cet outil dans un ouvrage "papier". Le CAUE travaille à la réalisation d'un outil numérique interactif sur les paysages du département des P-O, dont le premier test sur le territoire de la commune d'Arles-sur-Tech est subventionné dans le cadre de l'appel à projet "services numériques culturels innovants 2012" du ministère de la culture. A destination du grand public, cet outil présentant des regards croisés sur les paysages, prend en partie la forme d'une bande dessinée numérique, que le CAUE souhaite publier.		
Objectif(s)	Lors de différentes réunions organisées avec les partenaires du projet (Commune d'Arles-sur-Tech, Pays d'Art et d'Histoire Transfrontalier), l'intérêt de compléter la version numérique de cet outil par un livret papier a été souligné. L'objectif est de compléter la version numérique par un document consultable par tous et pouvant accompagner les lecteurs dans leurs parcours thématiques sur site et orienter (flash codes) vers des informations supplémentaires.		
Description du projet	L'outil numérique expérimental pour la diffusion de connaissances sur le paysage dans le territoire des P-O est financé par le Ministère de la Culture dans le cadre d'un appel à projet "services numériques culturels innovants". Il prendra fin en Juin 2013, et sera lancé lors du mois de l'architecture en mai 2013. Ce premier échantillon est en cours de réalisation et porte sur la commune d'Arles-sur-Tech. Il est prévu de poursuivre cette action sur d'autres territoires du département. Le style de la bande dessinée a été choisie comme outil de transmission pour son accessibilité, mais également parce qu'elle permet, outre les enjeux techniques, économiques ou culturels, de ne pas nier la dimension sensible du paysage. Cet outil expérimental est imaginé dans l'objectif à venir de l'émergence d'une culture commune du paysage. Il s'accompagne d'expérimentations diverses dont la visualisation de projets d'extension du village en réalité augmentée à destination des élus. Afin de permettre une accessibilité à tous, y compris sur site pendant la balade, le CAUE prévoit d'éditer une version papier de cette bande dessinée numérique (80 pages environ), accompagnée de fiches thématiques sur les paysages, tant naturels, qu'agricoles ou urbains. Deux parcours thématiques seront proposés, dont les différentes étapes seront conçues en lien avec des données géolocalisées réalisées pour l'outil numérique. Deux cartes seront donc jointes au livre pour le suivi des parcours de randonnées thématiques. Ces cartes enrichies seront également distribuées indépendamment lors de journées de visites guidées des parcours thématiques (paysages et eau autour d'Arles-sur-Tech) pendant le mois de l'architecture en mai 2013.		
Etapes du projet	fin2013 : le CAUE finalise le site V@lls 2 ^{ème} semestre 2013, en même temps que la finalisation du site V@lls, débutera la phase conception de la version papier, mise en page et graphisme Fin 2013-début 2014 : édition		
Public cible	Le livre, présentant des notions de paysage, d'urbanisme et d'architecture sous la forme d'une bande dessinée, s'adresse au grand public. Il intéressera plus particulièrement, mais pas uniquement, les habitants du village et de la vallée,		

	les touristes, et également les professionnels gravitant autour des thématiques	
	du paysage. L'impression est prévue en 2 000 exemplaires. Des versions en	
	Anglais et Catalan pourront être envisagées pour 2014.	
	Le territoire étudié au sein du livre est la commune d'Arles-sur-Tech. Il sera	
Zone géographique	cependant conçu dans l'objectif d'intéresser un public plus large. Il est prévu de	
d'intervention	poursuivre cette action dans d'autres communes du Département.	
	Les mini livrets pour les parcours thématiques seront distribués en mai 2013	
	pendant le mois de l'architecture, dans le cadre des visites accompagnées des	
	parcours thématiques.	
Calendrier	La conception graphique et la mise en page de la version papier de l'outil	
	numérique sur les paysages débutera en Juillet 2013.	
	La publication du livre est prévue à la fin de l'année 2013 ou début année 2014.	
	Moyens humains :	
	- compétences en graphisme des professionnels du CAUE pour l'élaboration du	
	cahier des charges à destination d'un graphiste professionnel	
	- un graphiste professionnel : le livre sera mis en page par un graphiste	
Moyens matériels	professionnel, qui reprendra les éléments graphiques réalisés pour l'outil	
et humains	numérique par le CAUE et ses partenaires,	
	- maison d'édition : Union Régionale des CAUE.	
	- Les cartes des parcours diffusées pendant le mois de l'architecture seront	
	conçues en interne par le CAUE.	
	- Rémunération du personnel : 13 400	
	- Autres charges de gestion courantes : 2 200	
Budget Prévisionnel	- Frais d'édition et d'impression : 12 400	
	TOTAL 28 000€	
	DRAC 9 153€	
Financements envisagés	CAUE 16 997€	
	Vente du livre : 10 ^e par exemplaire	
	L'évaluation des parcours thématiques proposés se fera par le biais de	
	questionnaires distribués en fin d'intervention.	
	Les commentaires des participants et lecteurs seront également recueillis via la	
In disease of a solid st	partie Blog du site web dédié au projet V@lls.	
Indicateurs de suivi et	Le bilan du projet, comprenant celui des différentes manifestations organisées	
d'évaluation	(parcours grand public, séances scolaires, etc.) ainsi que l'évaluation de la	
	perception des documents par les lecteurs, permettra d'améliorer le	
	déroulement de la suite de cette action, qu'il est prévu d'étendre à d'autres	
	communes du Pays Pyrénées-Méditerranée	
	Participation à l'organisation des séances de restitution dans les communautés	
	de communes	
Rôle souhaité du Pays dans	Diffusion du livre	
mon projet	Communication	
	Recueil des fiches bilans et témoignages des participants	
	Recherche de financements	

2 – Amender les savoirs et construire des projets dans le domaine du paysage

Action 60 : Mobilisation des habitants à l'échelle d'un quartier de lotissement : lancement d'un projet BIMBY

Porteur de projet (nom et coordonnées)	une mairie ou plusieurs communes assistées du CAUE PO		
Référent de l'action	Aurore Winzenrieth (CAUE PO)		
Partenaires éventuels	CAUE PO, comcom Aspre, une association de quartier une agence d'architecture		
Contexte et enjeux	La démarche du STHP a permis de constater la difficulté de mobilisation du grand public sur les questions d'habitat et de paysage. La mobilisation des particuliers doit commencer par une approche à l'échelle du quartier. Par ailleurs, si les quartiers anciens sont de plus en plus l'objet d'opération de renouvellement urbain, on constate une forte inertie dans les lotissements, réputés non transformables mais qui occupent une grande surface sur les communes du Pays La Com.com de l'Aspre est demandeuse d'accompagnement face à la pression d'accueil de nouveaux habitants. Elle constitue un enjeu paysager fort car elle constitue le dernier paysage agricole ouvert de la plaine sur le Pays, peu marqué par le mitage et l'urbanisation.		
Objectif(s)	Lancer un projet BIMBY – Build in My Backard (construire dans mon jardin)- dans une ou plusieurs communes parallèlement à la révision des documents d'urbanisme pour encourager une dynamique de densification de la ville par la construction des particuliers dans les lotissements.		
Description du projet	1 - Information, sensibilisation des élus et équipes techniques sur la démarche Bimby, (sensibiliser les communes particulièrement pourvues en lotissement s et en révision de leur PLU/POS, les rencontrer individuellement) 2 - Mission complémentaire à la mission de base d'un PLU : Intensification pavillonnaire : - s'appuyer sur un diagnostic puis un PADD de qualité ; - répondre aux besoins identifiés (besoins en logement, diversification de l'offre, détermination des secteurs à intensifier), - densifier certains secteurs. Recueillir de façon qualitative l'ensemble des aspirations et projets personnels des habitants de la commune (propriétaires et locataires) ainsi que des personnes y travaillant. Ce travail se fait à l'échelle du lieu de vie de chaque personne et de chaque foyer.		
Public cible	Elus et habitants des quartiers pavillonnaires de l'Aspre viticole		
Zone géographique	Aspre viticole : commune en révision de PLU ou particulièrement riche en lotissements		
Calendrier	lotissements 2013 : se former à la démarche Bimby, sensibiliser les communes particulièrement pourvues en lotissement s et en révision de leur PLU/POS, les rencontrer individuellement. 2014 : poursuivre avec la ou les communes partantes, élaborer un cahier des charges pour sélectionner une équipe de maîtrise d'œuvre. 2015 : - Mettre en place , au sein des permanences architecturales et paysagères, un conseil en division parcellaire pour accompagner les projets de densification , s'adressant aux particuliers afin de les aider à réaliser leur projet, dans le respect de l'intérêt collectif et de la qualité urbaine et paysagère telle qu'elle est exprimée par le PLU. Ces compétences et ces prestations ne peuvent être demandés « par défaut » à un bureau d'étude rédacteur d'un PLU tant ils demandent un travail à la fois différent et complémentaire A l'instar de la démarche AEU, la		

	démarche Bimby constitue un complément de la démarche PLU qui demande une ingénierie parcellaire et un financement supplémentaire afin de mener à bien la démarche,		
Moyens matériels et humains	Services techniques de la commune Bureau d'étude en architecture, urbanisme et paysage formé à la méthode Bimby Une architecte-urbaniste du CAUE, aide à la maîtrise d'ouvrage auprès de la commune: Phase 1: information, sensibilisation: 9 jours Phase 2: assistance à maîtrise d'ouvrage: 3 mois répartis sur 3 années		
Budget Prévisionnel	1 – Information, sensibilisation: Frais de personnel: 2 500€ Déplacements: 2 00€ 2 - Mission complémentaire à un PLU: Bureau d'étude: 30 000€ Assistance à maîtrise d'ouvrage assurée par le CAUE: 20 000€ Frais annexes: 1 500€ TOTAL: 53 700€		
Financements envisagés	Commune: 24 000€ Ademe: 17 200€ CAUE PO: Phase 1: 100% du coût de ma mise à disposition de l'architecte -urbaniste: 2 500€ Phase 2: 50% du coût de l'assistance à maîtrise d'ouvrage assurée par le CAUE: 10 000€ répartis sur 3 ans TOTAL: 53 700€		
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Aboutissement du projet		
Rôle souhaité du Pays dans mon projet	Communication, information, recherche de financements		



Action 61 : Cycle de sensibilisation des professionnels du tourisme sur les paysages

Porteur de projet (nom et coordonnées)	ODT	
Référent de l'action		
Partenaires éventuels	Réseau culturel Terre Catalane, Pays d'art et d'histoire transfrontalier des vallées du Tech et du Ter	
Contexte et enjeux	Donner aux professionnels du tourisme les moyens et les mots pour parler du paysage aux visiteurs	
Objectif(s)	Considérer spontanément le paysage dans lequel on se trouve comme une part de notre culture et de notre patrimoine ; Pouvoir en parler (histoire, description, intreprétation) comme on le fait pour un village ou une abbaye	
Description du projet	Phase 1 : Une journée de présentation générale des paysages du Pays et de leur lecture ouverte à l'ensemble des professionnels du tourisme (office du tourisme, guides, hôtels) - matin travaux en salle - après-midi : travaux sur le terrain (en bus) - Public attendu : environ 100 personnes Phase 2 : Sur 5 sites du Pays Pyrénées Méditerranée : balade pédagogique de 3 heures , organisée en partenariat avec l'office de tourisme, et mise en	
Etapes du projet	pratique de l'interprétation du paysage (préparation de plaquettes en amont) Phase 1 : Journée de présentation générale à l'échelle du Pays + documents Phase 2 : Travaux pratiques : Lecture des paysages à partir de 5 sites (haut Vallespir, Aspres, Plaine et littoral, Vallespir et Albères, Côte vermeille) + documents	
Public cible	Acteurs du tourisme : offices de tourisme, guides, hôteliers, restaurateurs, associations, agriculteurs, gîtes,	
Zone géographique d'intervention	Tout le pays	
Calendrier	A partir de septembre 2014	
Moyens matériels et humains	Moyens humains : -Journée générale : 5 jours -Préparation et demi-journée de terrain : 5 jours par site Lieu et équipement pour la journée générale : prêté par une commune Location d'un bus	
Budget Prévisionnel	4 500€	
Financements envisagés		
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Nombre de participants Fiches bilan	
Rôle souhaité du Pays dans mon projet	Communication, information, participation aux inscriptions, recherche de financements	

3 - Participer au réseau départemental d'échanges et de travail sur l'habitat durable pour identifier les bonnes/mauvaises pratiques, créer des synergies, développer de nouveaux outils.

Action 62 : Poursuivre la participation du Pays aux réseaux départementaux en faveur du développement durable et de l'éco-construction/éco-rénovation

Porteur de projet	Pays Pyrénées Méditerranée			
Référent de l'action	Camille BINDA, chargée de mission écologie-énergie			
Partenaires éventuels	Membres du comité technique "habiter autrement", associations, entreprises du secteur BTP.			
Contexte et enjeux	Les réseaux 66 "habiter autrement" et réseau pour le développement durable ont trois objectifs principaux : - instituer un lieu d'échanges de réflexions sur l'éco-construction et l'éco-rénovation, - aider à la réalisation d'opérations "démonstratives" sur le territoire, - créer des outils pour informer, sensibiliser les maîtres d'ouvrages publics et privés. Le pays participe à ces réseaux depuis leur création en 2010. Cette coopération riche doit s'inscrire dans le temps.			
Objectif(s)	Donner de la visibilité aux actions entreprises sur le territoire du Pays auprès des partenaires. Servir de relais entre les professionnels du territoire et les institutions et partenaires techniques départementaux. Se former, s'informer.			
Description du projet	Participer à des réunions d'échanges Participer à la préparation de journées de rencontre à destination d'élus et de techniciens.			
Etapes du Projet				
Public cible	Techniciens, élus, artisans,			
Zone d'intervention géographique	Pays			
Calendrier	En cours			
Moyens matériels et humains	1 chargé de mission énergie			
Budget prévisionnel				
Financements envisagés	Pays			
Indicateur de suivi et	Nombre d'actions menées sur le Pays valorisées			
d'évaluation	Nombre de projets auxquels est associé le Pays			
Rôle souhaité du Pays	Expérience et expertise technique			

Action 63 : Mise à disposition des expos existantes : « Vivre et construire avec le climat », « Profil bois », « Parcours d'eau » «paysages de vignoble en terrasses des Crus banyuls & Collioure»

Enjeux Cochez l'enjeu concerné	x Maîtriser les coûts et les budgets dans l'habitat			
	Favoriser le renouvellement urbain			
	Vivre ensemble au Pays			
	x Construire une culture commune et s'impliquer ensemble dans les projets			
	Dévoiler les grandes lignes du paysage et donner à voir le remarquable			
	Pérenniser, renforcer, réinventer les identités de nos paysages			
	Rouvrir nos paysages et les découvrir le long des routes et chemins			
Objectif (s) de la stratégie du STHP	 Participer au futur réseau départemental d'échanges et de travail sur l'habitat durable Améliorer l'information, la sensibilisation, la formation dans l'habitat Partager, mettre à disposition les savoirs existants dans le domaine du paysage Impliquer les élus vers une politique de paysage Impliquer les professionnels et acteurs qui gèrent et transforment le paysage au quotidien Impliquer le grand public – habitants, scolaires, associations, touristes 			
Intitulé du projet	Mise à disposition des expos existantes : « Vivre et construire avec le climat », « Profil bois », « Parcours d'eau » «paysages de vignoble en terrasses des Crus banyuls & Collioure»			
Porteur de projet (nom et coordonnées)	Communautés de communes et CAUE PO 10 rue du théâtre 66 000 Perpignan 04 68 34 12 37 cauepyreneesorientales@gmail.com			
Référent de l'action	Laurence Mondon, Chloé Genevaux			
Partenaires éventuels	communes, CG (EIE, mission agriculture, forêt , environnement)			
Contexte et enjeux	Existence de supports d'exposition produits par l'union régionale des CAUE ou le CAUE 66. Enjeux de mise à disposition du grand public.			
Objectif(s)	Diffuser les cultures architecturale, économies d'énergie et paysagère au grand public.			
Description du projet	Présenter ces expositions dans des bâtiments publics : les mairies/ bibliothèques avec une rotation trimestrielle. Et diffuser la documentation sur plaquette par la même occasion (référentiels architecturaux PPM, plaquettes CAUE)			
Etapes du projet	Les expositions «Vivre et construire avec le climat», «Profil bois» sont prêtes. Les expositions «parcours d'eau» sont à adapter à chaque territoire qui en fera la demande (Com.com ou massif)			
Public cible	Grand Public			
Zone géographique d'intervention	ensemble du Pays			
Calendrier	Les expositions «Vivre et construire avec le climat», «Profil bois» seront prêtées à la demande Les expositions «parcours d'eau» : les panneaux seront composés et adaptés aux territoires demandeurs au fur et à mesure des demandes			
Moyens matériels et humains	Pour les expositions «Vivre et construire avec le climat», «Profil bois» : Moyen humain : gestion du transfert de l'expo d'une mairie à l'autre, sans passer par le CAUE. Frais de déplacement et temps d'installation des expositions par le CAUE. Pour les expositions «parcours d'eau» :			

	Un architecte-paysagiste : 7 jours de travail pour l'adaptation à chaque territoire demandeur	
Budget Prévisionnel	Pour les expositions «Vivre et construire avec le climat», «Profil bois» : Un agent du CAUE : 3 jours de travail pour installation et désinstallation de chaque exposition : 500€ par installation Pour les expositions «parcours d'eau» : 1 700 € par territoire.	
Financements envisagés	Prêts des expositions par le CAUE PO Pour les expositions «Vivre et construire avec le climat», «Profil bois» : CAUE PO : 500€ par installation Pour chaque exposition «parcours d'eau» : Com.com ou commune : 850 € CAUE PO : 850€	
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Variétés des lieux d'expositions, temps d'accessibilité de l'exposition au public, retour par les livres d'or, fiches bilan distribuées aux participants.	
Rôle souhaité du Pays dans mon projet	Animation, communication sur les possibilités d'emprunt des expositions Recherche de financements	

4 – Impliquer les élus vers une politique de paysage

Action 64 : Proposer deux itinéraires de découverte « sentier pastoralisme et DFCI »

		Maîtriser les coûts et les budgets dans l'habitat	
		Favoriser le renouvellement urbain	
		Vivre ensemble au Pays	
Enjeux		Construire une culture commune et s'impliquer ensemble dans les	
Cochez l'enjeu concerné	X	projets	
		Dévoiler les grandes lignes du paysage et donner à voir le remarquable	
		Pérenniser, renforcer, réinventer les identités de nos paysages	
	х	Rouvrir nos paysages et les découvrir le long des routes et chemins	
	Partagei	r, mettre à disposition les savoirs existants dans le domaine du paysage	
	Impliquer les élus vers une politique de paysage		
Objectif (s) de la stratégie		er les professionnels et acteurs qui gèrent et transforment le paysage au	
du STHP		In Impliquer le grand public – habitants, scolaires, associations, touristes er un rôle majeur aux routes et chemins dans la découverte du paysage	
	Nedomin	er dirrote majeur aux routes et chemins dans la decouverte du paysage	
Intitulé du projet	Proposer deux itinéraires de découverte « sentier pastoralisme et DFCI »		
Porteur de projet (nom et			
coordonnées)	Communautés de communes Aspres et Albères-Côte vermeille		
Référent de l'action			
Partenaires éventuels	Chambre d'Agriculture, Services Forestiers DDTM, Conseil Général, SDIS, CAUE		
Contexte et enjeux	Le développement du pastoralisme sur le Massif des Aspres et des Albères a été lié, dans les années 90, à la mise en place d'une politique de protection incendie des massifs ayant associé des éleveurs et permis de créer des partenariats pour l'entretien de zones de coupure de combustible. Ces aménagements DFCI et partenariats avec le pastoralisme ont permis une reconquête pastorale de ces Massifs sensibles, et ont façonné leurs paysages. La mise en place d'un sentier « Pastoralisme et DFCI » permettrait de communiquer, par l'approche paysagère sur les pratiques et partenariats sur ces secteurs, avec plusieurs enjeux : - mieux faire connaître et reconnaître le rôle de l'activité pastorale sur ce secteur - sensibiliser les utilisateurs de ces espaces aux comportements à adopter en présence de ces activités -développer ces partenariats pour pérenniser les exploitations existantes et développer le pastoralisme		
Objectif(s)	Les objectifs de la démarche sont de : - Montrer l'importance des activités pastorales dans la prévention des incendies - Montrer les partenariats Pastoralisme et DFCI et leur impact sur le paysage - Valoriser les productions locales issues de nos terroirs et de nos savoir-faire - Valoriser les territoires et le patrimoine (culturel et paysager)		
Description du projet	Il s'agit de proposer, sur le Massif des Aspres et/ou le Massif des Albères un sentier de découverte « Pastoralisme et DFCI », avec 2 formules : - guide explicatif et éventuellement panneaux d'information sur des points remarquables avec lecture du paysage et des pratiques qui l'ont crée, - et/ou proposition de « visites guidées » ou « ballades accompagnées » avec descriptif et explications, voire rencontre avec des éleveurs.		

Etapes du projet	 Identification d'1 voire 2 itinéraires (1 par massif?) Interprétation du paysage et repérage de « points remarquables » Formalisation d'un guide expliquant ces paysages et de panneaux d'information Identification d'interlocuteurs pour une offre complémentaire avec accompagnement de visites Retranscription de ces éléments sur des supports de communication grand public ou insertion dans des supports existants Communication et promotion sur ces itinéraires
Public cible	Populations locales et touristiques
Zone géogr d'intervention	Massif des Aspres et/ou des Albères
Calendrier	 a. Identification des itinéraires b. Interprétation du paysage c.Retranscription de ces éléments sur des supports de communication grand public d. Communication et promotion sur ces itinéraires
Moyens matériels et humains	Moyens humains - Identification des itinéraires Chambre d'agriculture, éleveurs, forestiers : 5 jours - Interprétation pastoralisme, DFCI et paysage Chambre d'agriculture, éleveurs, forestiers , CAUE PO 5 jours - Retranscription de ces éléments sur des supports de communication grand public CAUE PO architecte-graphiste : 8 jours - Communication et promotion sur ces itinéraires Communes et PPM Moyens matériels imprimeur
Budget Prévisionnel	- Identification des itinéraires Frais de personnel 1 500€ Déplacements et frais annexes 300€ - Interprétation pastoralisme, DFCI et paysage Frais de personnel 1 500€ - Retranscription de ces éléments sur des supports de communication grand public Frais de personnel 4 000€ - Communication et promotion sur ces itinéraires Communes et PPM dans le cadre de leurs missions TOTAL: 7 300€ Moyens matériels Ils sont mis à la disposition du projet par les partenaires (photos, GPS, programmes informatiques,) Imprimerie: une fiche sera faite en temps voulu, une fois connus la nature des documents à reproduire Panneaux signalétiques et aménagements des chemins: une fiche sera faite en temps voulu, une fois connue la nature des chemins
Financements envisagés	 participation du CAUE 50% du coût de la mise à disposition du paysagiste 1 500€ participation de la Ch. d'Agriculture par une mise à disposition des techniciens CDT Chartes forestières/IML/réseau des communes forestières
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Longueur de chemins créés, fréquentation (notamment lors de sorties scolaires), fiches bilan à retirer dans les offices de tourisme ou à remplir via internet
Rôle souhaité du Pays dans mon projet	Communication et promotion, Recherche de financements

Action 65 : Proposer deux itinéraires de découverte « sentier pastoralisme et DFCI »

	Maîtriser les coûts et les budgets dans l'habitat
Enjeux Cochez l'enjeu concerné	Favoriser le renouvellement urbain
	x Vivre ensemble au Pays
	Construire une culture commune et s'impliquer ensemble dans les projets
	x Dévoiler les grandes lignes du paysage et donner à voir le remarquable
	x Pérenniser, renforcer, réinventer les identités de nos paysages
	x Rouvrir nos paysages et les découvrir le long des routes et chemins
	- Partager, mettre à disposition les savoirs existants dans le domaine du
Objectif (s) de la stratégie du STHP	paysage - Impliquer les élus vers une politique de paysage - Impliquer les professionnels et acteurs qui gèrent et transforment le paysage au quotidien - Impliquer le grand public – habitants, scolaires, associations, touristes
Intitulé du projet	Organiser des expositions des travaux des étudiants en paysage de l'ETSAB (Ecole supérieure du paysage de Barcelone) et l'ENSPV (Ecole supérieure du paysage de Versailles) ayant travaillé sur le territoire du Pays – Action transfrontalière
Porteur de projet (nom et	CAUE PO 10 rue du théâtre 66 000 Perpignan 04 68 34 12 37
coordonnées)	cauepyreneesorientales@gmail.com
Référent de l'action	Danièle Orliac pour l'ETSAB, Marine Cressy pour l'ENSPV
Partenaires éventuels	Conseil Général, Observatori del paisatge
Contexte et enjeux	Deux écoles importantes d'architecture et de paysage ont travaillé et proposé des projets sur le territoire du Pays en 2011 et 2012, dans le cadre d'ateliers de projet encadrés par des professionnels et le CAUE. L'ETSAB Barcelone a travaillé sur le piémont et la plaine des Albères; l'ENSP de Versailles sur l'ensemble du bassin versant du Tech. La finalisation de leur travail sera sous forme de panneaux regroupant plans, coupes, croquis, photomontages
Objectif(s)	Permettre la diffusion des propositions et méthodologie de projet des étudiants et, par ce biais, des professionnels de l'architecture et du paysage aux élus, acteurs du paysage et habitants en mettant en place des expositions et conférences de restitution. Organiser des présentations en comité restreint sur les territoires concernés par les projets. Il ne s'agit pas de convaincre les élus d'adopter les projets proposés mais bien de les sensibiliser aux outils utilisés pour les projets de paysage : dessin, photomontage, coupe, plan, emboitement des échelles Il est intéressant qu'un étudiant transmette son propre processus d'apprentissage du métier.
Description du projet	Pour chaque exposition, le travail consiste à regrouper les rendus et à les mettre en forme, à imprimer les supports d'impression. A regrouper les projets par typologie ou territoire pour organiser des petits comités de présentation.
Etapes du projet	Exposition Vallée du Tech (ENSPV): rédaction offre de stage, choix d'un stagiaire fin 2013. Exposition Piémont des Albères (ETSAB): traductions (2013), conception des panneaux de l'exposition de restitution (fin 2ème trim. 2013) impression (fin 2013)
Public cible	Elus et leurs services techniques, professionnels de l'architecture et du paysage, services de la DDTM

Zone géographique	Le piémont des Albères (ETSAB)
d'intervention	La vallée du Tech (ENSPV)
Calendrier	- Exposition La vallée du Tech (ENSPV) :
	stage été 2013, vernissage : automne 2013
	- Exposition Piémont des Albères (ETSAB) :
	vernissage : juin 2013
	- Exposition Vallée du Tech (ENSPV)
	Moyen humain : un stagiaire pendant 2mois et demi.
	Encadrement des travaux par paysagiste du CAUE PO: 1 mois
NA	Moyen matériel : Imprimerie pour impression de l'exposition et des projets
Moyens matériels	concernant chaque commune.
et humains	- Exposition Piémont des Albères (ETSAB) :
	Traducteur pendant 2 mois
	Architecte- paysagiste pour conception pendant 2 mois
	Imprimerie
	- Exposition Vallée du Tech (ENSPV) :
	Frais de personnel : 5 250€
	Déplacements : 1 000€
	Frais d'impression : 5 000€
Budget Prévisionnel	- Exposition Piémont des Albères (ETSAB)
	Frais de personnel : 10 400€
	Déplacements :500€
	Frais d'impression : 5 000€
	TOTAL 27 150€
	CAUE PO : 3 500€
	FEDER : sur programme transfrontalier : 14 000 €
Financements envisagés	DRAC : 2 500€
	Com.com (Albères-Côtes vermeille, Vallespir, Haut Vallespir) :3 500€
	CG, via une aide à l'impression : 3 500€
	mise en place effective des expositions et conférences
	fiches-bilan distribuées aux participants
Indicateurs de suivi et	Enquête sur l'usage de ces documents (PLU, écoles, offices de tourisme,
d'évaluation	nombre de citations dans les diplômes d'étudiants,) 3 années après leur
	parution
Rôle souhaité du Pays dans mon projet	secrétariat et communication pour organisation des présentations



Action 66 : Mise en place d'un réseau d'élus communaux référents sur l'habitat et les paysages

	Maîtriser les coûts et les budgets dans l'habitat
Enjeux	Favoriser le renouvellement urbain
	Vivre ensemble au Pays
	Construire une culture commune et s'impliquer ensemble dans les
Cochez l'enjeu concerné	x projets
cooner renjew contactne	Dévoiler les grandes lignes du paysage et donner à voir le remarquable
	Pérenniser, renforcer, réinventer les identités de nos paysages
	Rouvrir nos paysages et les découvrir le long des routes et chemins
	- Impliquer les élus vers une politique de paysage
Objectif (s) de la stratégie du STHP	- partager, mettre à disposition les savoir existants dans le domaine du
31111	paysage - Amender les savoir et construire des projets dans le domaine du paysage
	Mise en place d'un réseau d'élus communaux référents sur l'habitat et les
Intitulé du projet	paysages
Double in de la maient / la cure ent	
Porteur de projet (nom et coordonnées)	PPM
, , , , , , , , , , , , , , , , , , ,	
Référent de l'action	
Partenaires éventuels	Com.com, CAUE, AUrCa
	Les élections municipales de 2014 amèneront un renouvellement des équipes
	municipales, particulièrement motivées en début de mandat. Il s'agit de
Contexte et enjeux	profiter de cette dynamique par une sensibilisation pré-élection encourageant
	à la désignation d'adjoints à l'habitat et au paysage. Et d'ainsi réunir, dans le
	mois suivant l'élection, l'ensemble des adjoints « habitat et paysage » du Pays. Désignation dans chaque mairie d'un référent paysage. Les référents paysages
	seront formés au long de leur mandat et pourront être un relai d'information
	aux mairies.
Objectif(s)	Ce sont aussi ces personnes qui se chargeront tous les six mois de faire
	remonter les projets en cours aux comcom/pays pour alimenter la plateforme
	de recensement.
	Susciter la désignation par chaque commune d'un référent « paysage et
	environnement » pour constituer un groupe qui, régulièrement, participerait
	à:
Description du projet	- des formations
	- des visites
	- des réunions-débat
	 des expertises sur des questions paysage et environnement Sollicitation des communes pour designer leur référent
	Réunion du groupe
Etapes du projet	Invitations des membres du groupe à des formations, ou réunions, ou
	évènements autour des paysages et environnement
	Adjoints communaux en charge de l'urbanisme et des paysages-
Public cible	environnement
Zone géographique	Toutes les communes du PPM
d'intervention	Toutes les communes du FFW
Calendrier	Le plus tôt possible
Moyons matérials	Animateur du pays : 10 jours pour la mise en place du groupe
Moyens matériels et humains	- envois courriels d'information aux communes
Centumanis	- téléphoner aux communes

	- recueillir les réponses des communes - constituer officiellement le groupe
Budget Prévisionnel	3 500€
Financements envisagés	PPM: 3 500€
Indicateurs de suivi et d'évaluation	nombre d'adjoints habitat et paysage recensés, présence et nombre de participations à des évènements divers.
Rôle souhaité du Pays dans mon projet	porteur

Action 67 : Susciter le développement des compétences paysage, architecture et urbanisme au sein des équipes techniques des communautés de communes et communes

	Maîtriser les coûts et les budgets dans l'habitat
Enjeux Cochez l'enjeu concerné	Favoriser le renouvellement urbain
	Vivre ensemble au Pays
	x Construire une culture commune et s'impliquer ensemble dans les projets
	Dévoiler les grandes lignes du paysage et donner à voir le remarquable
	Pérenniser, renforcer, réinventer les identités de nos paysages
	Rouvrir nos paysages et les découvrir le long des routes et chemins
Objectif (s) de la stratégie du STHP	 Impliquer les élus vers une politique de paysage partager, mettre à disposition les savoir existants dans le domaine du paysage Amender les savoir et construire des projets dans le domaine du paysage
Intitulé du projet	Susciter le développement des compétences paysage, architecture et urbanisme au sein des équipes techniques des communautés de communes et communes
Porteur de projet (nom et coordonnées)	CAUE PO 10 rue du théâtre 66 000 Perpignan 04 68 34 12 37 cauepyreneesorientales@gmail.com
Référent de l'action	Guillaume Bounoure
Partenaires éventuels	PPM, AUrCa, Association des maires(AMF), Association des techniciens territoriaux (ATTF)
Contexte et enjeux	Peu de personnes qualifiées pour porter les questions d'habitat et de paysage dans les communes.
Objectif(s)	développer des compétences paysage, architecture et urbanisme au sein des équipes techniques des communautés de communes et communes
Description du projet	Formations
Etapes du projet	Evaluer les besoins en formation Etablir un programme de formation Assurer 2 sessions de formation par an
Public cible	Elus et techniciens communaux et intercommunaux
Zone géographique d'intervention	ensemble du PPM
Calendrier	1 ^{er} trimestre 2015 : enquête sur les besoins en formation (courrier, téléphone, internet) 2 ^{ème} trimestre 2015 : -élaborer le contenu des formations à proposer -choix des organismes de formation et recherche des intervenants 3 ^{ème} trimestre 2015 : déroulement d'une formation
Moyens matériels et humains	- Moyens humains : Enquête : animateur CAUE 10 jours ; architecte paysagiste CAUE 5 jours Elaboration du contenu : architecte paysagiste urbaniste CAUE 10 jours Préparation technique de la journée : architecte paysagiste urbaniste CAUE 2 jours Intervenants : missions données à des professionnels et intervention d'architectes paysagistes du CAUE - Organismes de formation : Soit le CNFPT, soit l'Union régionale des CAUE, soit une collaboration

	en fonction des thèmes, des interventions, - lieux : dans les locaux des Communes ou Com.com
Budget Prévisionnel	1 ^{er} trimestre 2015 : enquête sur les besoins en formation (courrier, téléphone, internet) 2 ^{ème} trimestre 2015 : -élaborer le contenu des formations à proposer -choix des organismes de formation et recherche des intervenants 3 ^{ème} trimestre 2015 : déroulement d'une formation
Financements envisagés	CNFPT, association des maires, Région,
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Nombres de sessions, nombre de participants, fiches-bilans
Rôle souhaité du Pays dans mon projet	Communication, animation, participation aux inscriptions pour les formations, recherche de financements

5 – Impliquer les professionnels et acteurs qui gèrent et transforment le paysage au quotidien

Action 68 : Proposer deux itinéraires de découverte « sentier pastoralisme et DFCI »

	Maîtriser les coûts et les budgets dans l'habitat
Enjeux Cochez l'enjeu concerné	Favoriser le renouvellement urbain
	Vivre ensemble au Pays
	x Construire une culture commune et s'impliquer ensemble dans les projets
	x Dévoiler les grandes lignes du paysage et donner à voir le remarquable
	x Pérenniser, renforcer, réinventer les identités de nos paysages
	Rouvrir nos paysages et les découvrir le long des routes et chemins
Objectif (s) de la stratégie du STHP	 -Amender les savoir et construire des projets dans le domaine du paysage - Impliquer les élus vers une politique de paysage - Impliquer les professionnels et acteurs qui gèrent et transforment le paysage
	au quotidien - Impliquer le grand public – habitants, scolaires, associations, touristes - Maintenir et développer l'ouverture par l'activité agricole des armatures paysagères et des alentours de villages, hameaux et mas
	 Maintenir ou accompagner la transformation des structures paysagères (bocages, réseau d'irrigation et de drainage,terrasses) Améliorer l'intégration des éléments nouveaux (pâtures équestres,
	boisements résineux, pistes) dans les espaces agricoles et naturels et anticiper le développement des champs éoliens et photovoltaïques
Intitulé du projet	Réalisation d'un livre, d'une exposition et d'un film grand public décrivant l'impact positif de projets agricoles, sylvicoles ou naturalistes sur le paysage.
Porteur de projet (nom et	CAUE PO 10 rue du théâtre 66 000 Perpignan 04 68 34 12 37
coordonnées)	cauepyreneesorientales@gmail.com
Référent de l'action	Danièle Orliac : film
	Marine Cressy: livre et exposition
Partenaires éventuels	Chambre d'agriculture, CRPF, ONF, réserves naturelles
Contexte et enjeux	l e diagnostic et les ateliers du STHP ont révélés une dynamique de recul de l'entretien du territoire par l'agriculture et la sylviculture qui se traduit par la présence de friche et des paysages peu pénétrables. Une des difficultés soulignées par les acteurs forestiers, agricoles ou naturalistes est l'incompréhension de l'importance de leur action de gestion par le grand public. Les particuliers ne réalisent pas que ces activités participent grandement à la construction et au maintien d'un cadre de vie de qualité.
Objectif(s)	sensibiliser le grand public sur l'importance des projets de gestion, agricole sylvicole ou naturaliste dans le maintien ou la restauration de la qualité des paysages. Sortir de l'idée d'un paysage figé.
Description du projet	Document de vulgarisation grand public sur les liens entre gestions agricole/sylvicole/naturaliste et paysage. Contenu : un projet présenté par famille de paysage discernée dans le diagnostic soit une trentaine de projet. Présentation sommaire des caractéristiques du paysage de la sous-entité, description du projet, explication de l'impact sur le paysage. Formalisation :
	LIVRE: couleur, format A4, Une ou deux double-pages par projet, environ 100 pages. EXPOSITION: un panneau par projet, environ 35 panneaux autoportants (type

	I
	vivre et construire avec le climat)
	FILM: petits reportages de 5 minutes sur une quinzaine de projets
	sélectionnés, environ 1H30
	Liste des projets déjà repérés : PAEN de Laroque des Albères, Dégagement de la crête transfrontalière du Costabonne, mise en place d'une bergerie communale autour de village à Caixas, coupe d'une parcelle forestière sur le massif de Fontfrède le long de la route départementale, entretien de la suberaie le long d'un chemin de randonnées près du Perthus, Projet agricole sur l'Aspre pelé, projet de dégagement des berges du Tech par le SIGA, projet
	de réouverture de vallée par ONF à la Parcigoule
Etapes du projet	PHASE 1 : repérage et sélection des projets avec l'aide des experts de terrain (ONF, CRPF, Chambagri, réserves nat). Test : participation à un film national PHASE 2 : création des contenus - image et texte - via visites de terrain, interview des acteurs. PHASE 3 : Edition du livre et de l'exposition et journées de présentation avec visites de site. PHASE 4 : réalisation d'un film.
Public cible	grand public
Zone géographique	
d'intervention	ensemble du pays
Calendrier	2013 : 1 ^{er} test. Participation dans un film national sur les nouvelles ruralités. Séquence sur le cru Banyuls 2014-2015
Moyens matériels et humains	Moyens humains: 1 – CAUE: 10 jours 2 – CAUE: terrain: 35 demi journées = 18 jours Interview acteurs: 35 demi journées = 18 jours Création des contenus: 35 demi journées = 18 jours 3. CAUE: édition livre: 18 jours
	3 - CAUE : édition livre : 18 jours Edition exposition : 18 jours Journée présentation visites : 3 jours Total CAUE étapes 1à3 : 110 jours
Budget Prévisionnel	Frais de personnel : 34 530€ Déplacements : 1 000€ Edition exposition : 16 000€ Edition livre : 11 000€ Conception film, prises de vues : 15 000€ Organisation journée visite : 1 000€ TOTAL 78 530€
Financements envisagés	Ministère de l'agriculture Région CG Chambre d'Agriculture Réseau des communes forestières Fonds pour l'environnement et le développement durable ONF
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Nombres de participants (exposition, projection, visites) fiches bilans distribuées Enquête sur l'usage de ces documents (PLU, écoles, offices de tourisme, nombre de citations dans les diplômes d'étudiants,) 3 années après leur parution
Rôle souhaité du Pays dans mon projet	Aider au repérage des bons exemples à publier ou filmer Participation à l'organisation des séances de restitution dans les communautés de communes Recueil des fiches bilans et témoignages des participants recherche de financements

Action 69 : Paroles d'agriculteurs. Parler de paysage pour parler d'agriculture - un film

	Maîtriser les coûts et les budgets dans l'habitat
Enjeux Cochez l'enjeu concerné	Favoriser le renouvellement urbain
	Vivre ensemble au Pays
	x Construire une culture commune et s'impliquer ensemble dans les projets
	Dévoiler les grandes lignes du paysage et donner à voir le remarquable
	Pérenniser, renforcer, réinventer les identités de nos paysages
	Rouvrir nos paysages et les découvrir le long des routes et chemins
Objectif (s) de la stratégie du STHP	 Impliquer les professionnels et acteurs qui gèrent et transforment le paysage au quotidien Partager, mettre à disposition les savoirs existants dans le domaine du paysage Amender les savoirs et construire des projets dans le domaine du paysage Impliquer les élus vers une politique de paysage Impliquer le grand public – habitants, scolaires, associations, touristes
Intitulé du projet	Paroles d'agriculteurs. Parler de paysage pour parler d'agriculture 4- un film
Porteur de projet (nom et coordonnées)	CAUE PO 10 rue du théâtre 66 000 Perpignan 04 68 34 12 37 cauepyreneesorientales@gmail.com
Référent de l'action	Danièle Orliac
Partenaires éventuels	Chambre d'Agriculture, Comités de Développement Agricole, Pays
Contexte et enjeux	La profession agricole a besoin d'une action de communication grand public pour faire découvrir à la population le paysage sous une autre lumière : celle de l'activité agricole qui l'a façonné (vergers, vignes, prairies, canaux d'irrigation). A imaginer sous forme de concours de photos, d'expositions ou d'ateliers territoriaux
Objectif(s)	Faire prendre conscience à la population de l'importance de l'activité agricole sur les paysages, du patrimoine construit (canaux, casots) Favoriser le dialogue entre population civile et agriculteurs autour d'un sujet fédérateur : le paysage
Description du projet	- un film sur Agricultures & Paysages qui donnerait la parole aux agriculteurs sur leur «fabrique de paysages»
Etapes du projet	Voir calendrier
Public cible	Grand public, milieux scolaire et universitaire, élus et techniciens de l'aménagement
Zone géographique d'intervention	Tout le Pays
Calendrier	Années 2014-2015-2016 2014 - Constitution d'un comité de pilotage - réunions d'information avec le monde agricole - réunions techniques avec le monde agricole pour le choix des thèmes, ébauche de scenario - recherche de partenaires financiers - rencontres avec les agriculteurs et acteurs pressentis pour le film - reconnaissances des paysages et des exploitations 2015 - Janvier préparation des tournages
	- Février 1ers tournages des séquences filmées, interview d'environ 30

	agricultours et actours du monde agricole
	agriculteurs et acteurs du monde agricole - mars dérushage
	- avril réunion du comité de pilotage : choix des interviews et paysages à
	conserver
	- mai à décembre retour 2 autres fois sur les exploitations ou lieux retenus
	- décembre dérushage
	2016
	- janvier-avril montage
	- Mai - sortie du film pour le semaine Agriculture & Paysages
	Moyens humains :
	-Paysagiste du CAUE pour
	*encadrer le scénario du film, 30 jours sur toute la durée
	- techniciens de la Chambre d'Agriculture
	*encadrer le scénario du film, 10 jours
	- Agriculteurs
	- Cinéaste professionnel
	* 1ers tournages des séquences filmées, interview d'environ 30 agriculteurs
Moyens matériels et humains	et acteurs du monde agricole : 15 jours
ivioyens materiels et numans	* dérushage : 5 jours
	* retour 2 autres fois sur les exploitations ou lieux retenus : 10 jours
	* dérushage et montage définitifs : 15 jours
	Moyens matériels : - Le CAUE organise la semaine «Agricultures & paysages» dans les PO tous les
	2 ans
	- Film «portrait d'ares»
	- matériel de prise de vues et de son amené par le cinéaste
	Frais de personnel : 12 000€
	Honoraires du cinéaste: 5 000€
	Matériel :
Budget Prévisionnel	* matériel de prise de vues et de son amené par le cinéaste
	* cassettes, DD, usure matériel, DVD : 1 000€
	Déplacements : 1 000€
	Pour le film :
	- participation du CAUE par une mise à disposition du personnel 9 000€
	- participation de la Ch. d'Agriculture par une mise à disposition des
	techniciens
Financements envisagés	- DRAC
	- FEDER
	- Association « tourisme de terroir »
	- Association « tourisme de terroir » - Organisations professionnelles agricoles
Indicateurs de suivi et	- Organisations professionnelles agricoles
d'évaluation	Projections : fiches bilan
Rôle souhaité du Pays dans mon projet	Recherche de financements
	Communication
	Aider à une large diffusion du film



Action 70 : Journées d'information ou cycle de conférences, séminaires à destination des propriétaires et élus sur le thème forêt et paysage

	Maîtriser les coûts et les budgets dans l'habitat
	Favoriser le renouvellement urbain
	Vivre ensemble au Pays
Enjeux Cochez l'enjeu concerné	X Construire une culture commune et s'impliquer ensemble dans les projets
	x Dévoiler les grandes lignes du paysage et donner à voir le remarquable
	x Pérenniser, renforcer, réinventer les identités de nos paysages
	x Rouvrir nos paysages et les découvrir le long des routes et chemins
Objectif (s) de la stratégie du STHP	 Impliquer les professionnels et acteurs qui gèrent et transforment le paysage au quotidien Impliquer les élus vers une politique de paysage Amender les savoirs et construire des projets dans le domaine du paysage Améliorer l'image et la lisibilité des cols, passages de lignes d'eau et confluences sur le réseau de routes et chemins Construire une reconnaissance partagée et élargie des éléments remarquables, en particulier ceux des paysages du quotidien Améliorer la mise en scène des éléments de repères remarquables isolés (socle, alentours, visibilité) Améliorer l'accessibilité aux sites naturels, forestiers, agricoles ou jardinés remarquables, en collaboration avec les politiques de protection naturaliste Améliorer l'intégration des éléments nouveaux (pâtures équestres, boisements résineux, pistes) dans les espaces agricoles et naturels Encourager la gestion sylvicole, vecteur de diversification des ambiances forestières
Intitulé du projet	Journées d'information ou cycle de conférences, séminaires à destination des propriétaires et élus sur le thème forêt et paysage
Porteur de projet (nom et coordonnées)	CRPF
Référent de l'action	Bruno Mariton
Partenaires éventuels	CAUE, syndicat des propriétaires forestiers, association des communes forestières, CG : mission forêt, IML, PPM
Contexte et enjeux	la forêt est l'objet d'actions de gestion que ce soit par des particuliers propriétaires ou par l'ONF. Plantations, coupe, élagage, création de pistes Multi-usage de la forêt, lieu de promenade tant pour les habitants que les touristes.
Objectif(s)	Sensibiliser aux liens entre forêt et paysage
Description du projet	journée d'information, rappel du diagnostic de STHP, conférence du CRPF, conférence de paysagistes ayant travaillé sur la forêt
Etapes du projet	
Public cible	propriétaires forestiers, élus de communes forestières
Zone géographique d'intervention	Sur les territoires des chartes forestières
Calendrier	une journée d'information par an

Moyens matériels et humains	Moyens humains par journée d'échanges: Organisation, communication, invitations CRPF : 4 jours préparation des interventions et visites CRPF-5 jours ; CAUE -5 jours ; Syndicat des forestiers ou IML ou association des communes forestières -5 jours Intervenant extérieur Missions, réception et transport: prestataire de service Déroulement de la journée : CAUE-3 personnes ; CRPF-1 personne ; PPM-2 personnes ; IML ou association des communes forestières-1 personne Lieu : salle équipée prêtée par une commune ou IML pour les Aspres
Budget Prévisionnel	Par journée d'échanges: Frais de personnel : 9 500€ Frais de mission - réception et transport : 800€ Intervenant extérieur: 1 000 € Frais de transport intervenants extérieurs : 400€ TOTAL 11 700 €
Financements envisagés	CAUE PO: mise à disposition du paysagiste et frais annexes 2 800€ CRPF: mise à disposition de l'animateur et frais annexes 3 500€ PPM: mise à disposition de l'animateur et frais annexes 700€ Syndicat des forestiers ou IML ou association des communes forestières: mise à disposition de l'animateur et frais annexes 2 100€ Participation Com.com: 1 000€ Réseau d s communes forestières: 1600€ TOTAL 11 700€
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Nombre de participants, distribution de fiches bilans
Rôle souhaité du Pays dans mon projet	Participation à la communication, animation, aux inscriptions aux journées, recherche de financements

Action 71 : Concours photo grand public sur le thème « paysage et patrimoine »

	Maîtriser les coûts et les budgets dans l'habitat
	Favoriser le renouvellement urbain
	Vivre ensemble au Pays
Enjeux	Construire une culture commune et s'impliquer ensemble dans les
Cochez l'enjeu concerné	x projets
	x Dévoiler les grandes lignes du paysage et donner à voir le remarquable
	Pérenniser, renforcer, réinventer les identités de nos paysages
	Rouvrir nos paysages et les découvrir le long des routes et chemins
	- Impliquer le grand public –habitants, scolaires, associations, touristes
Objectif (s) de la stratégie du	- Impliquer les élus vers une politique de paysage
STHP	- Amender les savoirs et construire des projets dans le domaine du paysage
	- Construire une reconnaissance partagée et élargie des éléments
	remarquables, en particulier ceux des paysages du quotidien
Intitulé du projet	Concours photo grand public sur le thème « paysage et patrimoine »
Porteur de projet (nom et	
coordonnées)	PPM
Référent de l'action	
5	CAUE, Offices de tourisme, Com.com, Inspection d'académie, PAH
Partenaires éventuels	transfrontalier,
	Le paysage dans lequel on se trouve est souvent considéré comme quelque
	chose d'immuable, ou, quand il ne l'est plus, comme dégradé par rapport à
	une image idéale, un état de nature indépendant de nous. Or chaque geste de
Contexte et enjeux	chacun, à quelque échelle que ce soit , fabrique du paysage, le nôtre.
contente et enjeun	Il s'agit alors de comprendre en quoi le paysage est une part de notre culture
	, de notre patrimoine, l'expression de notre manière de vivre ;
	On doit pouvoir en parler (histoire, description, intreprétation) comme on le
	fait pour un village ou une abbaye Donner au grand public le moyen de s'exprimer sur le paysage, de se poser
Objectif(s)	des questions sur ce qu'est le paysage pour chacun, qu'a-t-il envie d e
Objectif(s)	transmettre de ce qu'il ressent devant le paysage ?
	Phase 1:
	-Constituer un comité de pilotage
	-rédiger un règlement, constituer un dossier pour les candidats
	- constituer le jury
	Phase 2 :
	- communication
	- distribution des dossiers aux candidats
Description du projet	Phase 3
bescription ad projet	- recueil des travaux des candidats
	Phase 4
	- réunion du jury
	- publication des résultats
	- exposition des travaux Phase 4
	- édition d'un ouvrage
	Caraon a an ouvrage
Etanos du projet	Septembre à décembre 2013 : phase 1
Etapes du projet	Janvier-février 2014 : phase 2

	Pâques à juillet 2014 : phase 3
Public cible	Grand public. Il y aura plusieurs classe de concours : scolaires, jeunes, adultes, professions particulières (agriculteurs,)
Zone géographique d'intervention	Tout le Pays
Calendrier	Voir étapes du projet
Moyens matériels et humains	PPM: 8 jours CAUE: 16 jours PAH: 8 jours Maison d'édition: UR CAUE LR par exemple ou autre
Budget Prévisionnel	Frais de personnel et frais annexes: 9 600€ Mise en panneaux des travaux : 1 200€ Conception de l'ouvrage à éditer : 2 500€ Edition de l'ouvrage 7 000€ TOTAL : 20 300€
Financements envisagés	PPM: mise à disposition de personnel et frais annexes 2 400€ CAUE: mise à disposition du paysagiste et frais annexes 5 000€ PAH: mise à disposition de personnel et frais annexes 2 400€ DRAC: 3 000€ Autres financements à trouver: 7 500€. Ils correspondent à l'édition de l'ouvrage. Cette étape peut être annulée en l'absence de financements. TOTAL 20 300€
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Nombre de candidats, qualité de l'ouvrage
Rôle souhaité du Pays dans mon projet	Porteur, recherche de financements

Action 72 : Conseil sur les installations photovoltaïques sur bâtiments de grands volumes

	Maîtriser les coûts et les budgets dans l'habitat
Enjeux Cochez l'enjeu concerné	Favoriser le renouvellement urbain
	Vivre ensemble au Pays
	X Construire une culture commune et s'impliquer ensemble dans les projets
	Dévoiler les grandes lignes du paysage et donner à voir le remarquable
	x Pérenniser, renforcer, réinventer les identités de nos paysages
	Rouvrir nos paysages et les découvrir le long des routes et chemins
Objectif (s) de la stratégie du STHP	 Impliquer les professionnels et acteurs qui gèrent et transforment le paysage au quotidien Partager, mettre à disposition les savoirs existants dans le domaine du paysage Amender les savoirs et construire des projets dans le domaine du paysage
Intitulé du projet	Conseil sur les installations photovoltaïques sur bâtiments de grand volume
Porteur de projet (nom et coordonnées)	chambre d'agri culture (hangars agricole), communes (ZAE, bâtiments communaux)
Référent de l'action	
Partenaires éventuels	CAUE, PPM, comcom
Contexte et enjeux	Dans un contexte d'économie d'énergie, de développement des énergies renouvelables, par souci de limiter le développement du photovoltaïque au sol , il s'agit dans un premier temps de développer au maximum les installations photovoltaïques en toiture ou sur parkings.
Objectif(s)	encourager cette dynamique en assurant une bonne intégration architecturale et paysagère des projets
Description du projet	Voir étapes du projet - Cycle de sensibilisation conseil ciblé sur une thématique
Etapes du projet	Sur un semestre : - Mois 1-2 : Communication sur les permanences via porteurs et partenaires sur la tenue d'une permanence assurée par un archi et un paysagiste du CAUE. 1 jour - Mois 3 : premier contact : 8 rendez-vous d'une heure dans la journée-permanence, avec préparation préalable par le site et partenaires d'un ensemble de photos du site, d'un repérage sur photo aérienne du site. 2 jours Second contact : une demi-journée pour chaque site. 16 jours - Mois 4-5 : Echange et recommandations synthétisées en une fiche conseil. Restitution avec exploitant, partenaires, CAUE : une semaine par projet : 8 semaines, 40 jours - Mois 6 : journée de restitution ouverte à la profession avec témoignage de l'ensemble des gestionnaires de sites. 4 jours
Public cible	Agriculteurs, industriels, artisans, grands commerces, caves coopératives : tout propriétaire de bâtiments de grands volumes
Zone géographique d'intervention	Tout le Pays
Calendrier	Le Cycle de sensibilisation et de conseils ciblés sur une thématique peut démarrer dès 2014. Les thèmes se succéderont au cours de l'année et des années suivantes

Moyens matériels et humains	Moyens humains : CAUE : un paysagiste et un architecte : 62 jours Organisation Chambagri, réseau bienvenue la ferme, PPM : 10 jours Moyens matériel : informatique classique, déplacement.
Budget Prévisionnel	Sur une année : Frais de personnel : 21 600€ Déplacements : 800€ reproductions, téléphone, : 8 00€ TOTAL : 23 200€
Financements envisagés	PPM, Chambagri,: mise à disposition de personnel et frais annexes 3 000€ CAUE : 50% du coût de la mise à disposition de l'architecte et du paysagiste et frais annexes 9 300€ Commune, communauté de communes Participation des Propriétaires CCI ou chambre des métiers Ademe
Indicateurs de suivi et d'évaluation	questionnaire d'évaluation à destination des gestionnaires de sites
Rôle souhaité du Pays dans mon projet	Communication, organisation logistique des permanences, prises de rendezvous, choix du lieu de permanence, recherche de financements



6 – Impliquer le grand public – habitants, scolaires, associations, touristes

Action 73 : Mise en place d'une permanence « paysage et architecture » du CAUE sur le Pays

Dévoiler les grandes lignes du paysage et donner à voir le remarquable Pérenniser, renforcer, réinventer les identités de nos paysages Rouvrir nos paysages et les découvrir le long des routes et chemins - Impliquer le grand public – habitants, scolaires, associations, touristes - Amender les savoir et construire des projets dans le domaine du paysage - Impliquer les élus vers une politique de paysage - Impliquer les élus vers une politique de paysage - Impliquer les élus vers une politique de paysage - Impliquer les élus vers une politique de paysage - Impliquer les professionnels et acteurs qui gèrent et transforment le paysage au quotidien Mise en place d'une permanence «paysage et architecture» du CAUE sur le Pays Porteur de projet (nom et coordonnées) Référent de l'action DDTM, CAUE, communautés de communes Guillaume Bounoure DDTM, Chambre d'agriculture, CRPF et ONF Les permanences du CAUE permettent d'apporter un conseil aux collectivités, professionnels ou particuliers sur l'architecture, l'urbanisme et les paysages. Elles sont accessibles à tous mais ne se déroulent pas sur le territoire du pays Pyrénées Méditerranée. Il s'agit de se rapprocher des demandeurs en proposant une permanence tournante, de proximité. Il s'agit aussi, par cette présence, de susciter les demandes de conseils. rendre accessible à tous l'expertise du CAUE. Cette pratique existe déjà avec le PNR et le Pays de L'Agly. Sensibiliser les maitres d'ouvrage porteurs de projet d'aménagement conséquents à l'importance de la phase conception et démocratiser la sollicitation aux compétences d'architecte ou paysagiste concepteur. les Com.com ou le Pays se chargent de communiquer sur les permanences, de rassembler et sélectionner les demandes et d'organiser les rendez-vous. Le CAUE assure les permanences. Il s'agit d'un consoil ouvert aux particuliers, associations, communes. Ces entretiens n'ont pas vocation à remplacer la sollicitation de professionnels architecte ou paysagiste, ils sont avant tout un accompagnement méthodologique,		Maîtriser les coûts et les budgets dans l'habitat
Context et en jeux Contexte e	Eniquy	
Context l'enjeu concerné X		Vivre ensemble au Pavs
Dévoiler les grandes lignes du paysage et donner à voir le remarquable Pérenniser, renforcer, réinventer les identités de nos paysages Rouvrir nos paysages et les découvrir le long des routes et chemins Impliquer le grand public – habitants, scolaires, associations, touristes - Amender les savoir et construire des projets dans le domaine du paysage Impliquer les élus vers une politique de paysage Impliquer les professionnels et acteurs qui gèrent et transforment le paysage au quotidien Mise en place d'une permanence «paysage et architecture» du CAUE sur le Pays Porteur de projet (nom et coordonnées) PPM, CAUE, communautés de communes PPM, CAUE, communautés de communes et les paysages. Elles sont accessibles à tous mais ne se déroulent pas sur le territoire du pays Pyrénées Méditerranée. Il s'agit des se rapprocher des demandeurs en proposant une permanence tournante, de proximité. Il s'agit aussi, par cette présence, de susciter les demandes de conseils. PPN, et le Pays de L'Agit, Sensibiliser les maitres d'ouvrage porteurs de projet d'aménagement conséquents à l'importance de la phase conception et démocratiser la sollicitation aux compétences d'architecte ou paysagiste concepteur. les Com.com ou le Pays se chargent de c		· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·
Pérenniser, renforcer, réinventer les identités de nos paysages Rouvrir nos paysages et les découvrir le long des routes et chemins Impliquer le grand public – habitants, scolaires, associations, touristes - Amender les savoir et construire des projets dans le domaine du paysage - Impliquer les élus vers une politique de paysage - Impliquer les élus vers une politique de paysage - Impliquer les élus vers une politique de paysage - Impliquer les professionnels et acteurs qui gèrent et transforment le paysage au quotidien Mise en place d'une permanence «paysage et architecture» du CAUE sur le Pays Porteur de projet (nom et coordonnées) Référent de l'action Guillaume Bounoure PPM, CAUE, communautés de communes Guillaume Bounoure Partenaires éventuels DDTM, Chambre d'agriculture, CRPF et ONF Les permanences du CAUE permettent d'apporter un conseil aux collectivités, professionnels ou particuliers sur l'architecture, l'urbanisme et les paysages. Elles sont accessibles à tous mais ne se déroulent pas sur le territoire du pays Pyrénées Méditerranée. Il s'agit des er approcher des demandeurs en proposant une permanence tournante, de proximité. Il s'agit aussi, par cette présence, de susciter les demandes de conseils. rendre accessible à tous l'expertise du CAUE. Cette pratique existe déjà avec le PNR et le Pays de L'Agly. Sensibiliser les maitres d'ouvrage porteurs de projet d'aménagement conséquents à l'importance de la phase conception et démocratiser la sollicitation aux compétences d'architecte ou paysagiste concepteur. les Com.com ou le Pays se chargent de communiquer sur les permanences, de rassembler et sélectionner les demandes et d'organiser les rendez-vous. Le CAUE assure les permanences. Il s'agit d'un conseil ouvert aux particuliers, associations, communes. Ces entretiens n'ont pas vocation à remplacer la sollicitation de professionnels architecte ou paysagiste, ils sont avant tout un accompagnement méthodologique, permettant de resituer le projet soumis à un contexte plus large et d'éclairer les	Cochez l'enjeu concerné	X projets
Rouvrir nos paysages et les découvrir le long des routes et chemins - Impliquer le grand public – habitants, scolaires, associations, touristes - Amender les savoir et construire des projets dans le domaine du paysage - Impliquer les dis vers une politique de paysage - Impliquer les dis vers une politique de paysage - Impliquer les dis vers une politique de paysage - Impliquer les dis vers une politique de paysage - Impliquer les dis vers une politique de paysage - Impliquer les dis vers une politique de paysage - Impliquer les dis vers une politique de paysage - Impliquer les dis vers une politique de paysage - Impliquer les dis vers une politique de paysage - Impliquer les dis vers une politique de paysage - Impliquer les dis vers une politique de paysage - Impliquer les der vers une politique de paysage - Impliquer les der vers une politique de paysage - Impliquer les der vers une politique de paysage - Impliquer les der vers une politique de paysage - Impliquer les der vers une politique de paysage - Impliquer les der vers une politique de paysage - Impliquer les der vers une politique de paysage - Impliquer les der vers une politique de paysage - Impliquer les der vers une politique de paysage - Impliquer les der vers une politique de paysage - Impliquer les der vers une politique de paysage - Impliquer les der vers une politique de paysage - Impliquer les der vers une politique de paysage et architecte une paysages. Eles sont accessibles à tous mais ne se déroulent pas sur le territoire du pays - Pyrénées Méditerranée .Il s'agit de se rapprocher des demandeurs en proposant une permanence tournante, de proximité. Il s'agit aussi, par cette - présence, de susciter les demandes de conseils. rendre accessible à tous l'expertise du CAUE. Cette pratique existe déjà avec le - PNR et le Pays de L'Agly. Sensibiliser les maîtres d'ouvrage porteurs de projet - d'aménagement conséquents à l'importance de la phase conception et - démocratiser la sollicitation aux compétences d'orchitecte ou paysagiste, ils sont ava		Dévoiler les grandes lignes du paysage et donner à voir le remarquable
Objectif (s) de la stratégie du STHP Impliquer le grand public – habitants, scolaires, associations, touristes - Amender les savoir et construire des projets dans le domaine du paysage - Impliquer les élus vers une politique de paysage - Impliquer les professionnels et acteurs qui gèrent et transforment le paysage au quotidien Mise en place d'une permanence «paysage et architecture» du CAUE sur le Pays Porteur de projet (nom et coordonnées) Référent de l'action DTM, CAUE, communautés de communes Guillaume Bounoure Partenaires éventuels DTM, Chambre d'agriculture, CRPF et ONF Les permanences du CAUE permettent d'apporter un conseil aux collectivités, professionnels ou particuliers sur l'architecture, l'urbanisme et les paysages. Elles sont accessibles à tous mais ne se déroulent pas sur le territoire du pays Pyrénées Méditerranée. Il s'agit de se rapprocher des demandeurs en proposant une permanence tournante, de proximité. Il s'agit aussi, par cette présence, de susciter les demandes de conseils. rendre accessible à tous l'expertise du CAUE. Cette pratique existe déjà avec le PNR et le Pays de L'Agly. Sensibiliser les maitres d'ouvrage porteurs de projet d'aménagement conséquents à l'importance de la phase conception et démocratiser la sollicitation aux compétences d'architecte ou paysagiste concepteur. les Com.com ou le Pays se chargent de communiquer sur les permanences, de rassembler et sélectionner les demandes et d'organiser les rendez-vous. Le CAUE assure les permanences. Il s'agit d'un conseil ouvert aux particuliers, associations, communes. Ces entretiens n'ont pas vocation à remplacer la sollicitation de professionnels architecte ou paysagiste, ils sont avant tout un accompagnement méthodologique, permettant de resituer le projet soumis à un contexte plus large et d'éclairer les grands axes de projets. Les recommandations font l'objet d'une synthèse rédigée sous forme de ficheconseil. Pour les projets les plus importants, le CAUE pourra accompagner la détermination d'un programme, les premi		Pérenniser, renforcer, réinventer les identités de nos paysages
Objectif (s) de la stratégie du STHP - Amender les savoir et construire des projets dans le domaine du paysage - Impliquer les flus vers une politique de paysage - Impliquer les professionnels et acteurs qui gèrent et transforment le paysage au quotidien Mise en place d'une permanence «paysage et architecture» du CAUE sur le Pays Porteur de projet (nom et coordonnées) Référent de l'action Partenaires éventuels DDTM, Chambre d'agriculture, CRPF et ONF Les permanences du CAUE permettent d'apporter un conseil aux collectivités, professionnels ou particuliers sur l'architecture, l'urbanisme et les paysages. Elles sont accessibles à tous mais ne se déroulent pas sur le territoire du pays Pyrénées Méditerranée .ll s'agit de se rapprocher des demandeurs en proposant une permanence tournante, de proximité. Il s'agit aussi, par cette présence, de susciter les demandes de conseils. rendre accessible à tous l'expertise du CAUE. Cette pratique existe déjà avec le PNR et le Pays de L'Agly. Sensibilisier les maitres d'ouvrage porteurs de projet d'aménagement conséquents à l'importance de la phase conception et démocratiser la sollicitation aux compétences d'architecte ou paysagiste concepteur. les Com.com ou le Pays se chargent de communiquer sur les permanences, de rassembler et sélectionner les demandes et d'organiser les rendez-vous. Le CAUE assure les permanences. Il s'agit d'un conseil ouvert aux particuliers, associations, communes. Ces entretiens n'ont pas vocation à remplacer la sollicitation de professionnels architecte ou paysagiste, ils sont avant tout un accompagnement méthodologique, permettant de resituer le projet soumis à un contexte plus large et d'éclairer les grands axes de projets. Les recommandations font l'objet d'une synthèse rédigée sous forme de ficheconseil. Pour les projets les plus importants, le CAUE pourra accompagner la détermination d'un programme, les premières estimations de chiffrage et de calendrier, et le montage d'un cahier des charges pour lancer un consultation dans le cadre		Rouvrir nos paysages et les découvrir le long des routes et chemins
Porteur de projet (nom et coordonnées) Référent de l'action Partenaires éventuels DDTM, Chambre d'agriculture, CRPF et ONF Les permanences du CAUE permettent d'apporter un conseil aux collectivités, professionnels ou particuliers sur l'architecture, l'urbanisme et les paysages. Elles sont accessibles à tous mais ne se déroulent pas sur le territoire du pays Pyrénées Méditerranée. Il s'agit de se rapprocher des demandeurs en proposant une permanence tournante, de proximité. Il s'agit aussi, par cette présence, de susciter les demandes de conseils. rendre accessible à tous l'expertise du CAUE. Cette pratique existe déjà avec le PNR et le Pays de L'Agly. Sensibiliser les maitres d'ouvrage porteurs de projet d'aménagement conséquents à l'importance de la phase conception et démocratiser la sollicitation aux compétences d'architecte ou paysagiste concepteur. les Com.com ou le Pays se chargent de communiquer sur les permanences, de rassembler et sélectionner les demandes et d'organiser les rendez-vous. Le CAUE assure les permanences. Il s'agit d'un conseil ouvert aux particuliers, associations, communes. Ces entretiens n'ont pas vocation à remplacer la sollicitation de professionnels architecte ou paysagiste, ils sont avant tout un accompagnement méthodologique, permettant de resituer le projet soumis à un contexte plus large et d'éclairer les grands axes de projets. Les recommandations font l'objet d'une synthèse rédigée sous forme de ficheconseil. Pour les projets les plus importants, le CAUE pourra accompagner la détermination d'un programme, les premières estimations de chiffrage et de calendrier, et le montage d'un cahier des charges pour lancer un consultation dans le cadre d'un marché public de prestations intellectuelles. Mettre en place ces permanences au plus tôt : tous les mois et demi, sur rendez-vous, chaque mois dans une communauté de communes différente,	Objectif (s) de la stratégie du STHP	 Amender les savoir et construire des projets dans le domaine du paysage Impliquer les élus vers une politique de paysage Impliquer les professionnels et acteurs qui gèrent et transforment le paysage au quotidien
Référent de l'action Guillaume Bounoure Partenaires éventuels DDTM, Chambre d'agriculture, CRPF et ONF Les permanences du CAUE permettent d'apporter un conseil aux collectivités, professionnels ou particuliers sur l'architecture, l'urbanisme et les paysages. Elles sont accessibles à tous mais ne se déroulent pas sur le territoire du pays Pyrénées Méditerranée. Il s'agit de se rapprocher des demandeurs en proposant une permanence tournante, de proximité. Il s'agit aussi, par cette présence, de susciter les demandes de conseils. rendre accessible à tous l'expertise du CAUE. Cette pratique existe déjà avec le PNR et le Pays de L'Agly. Sensibiliser les maitres d'ouvrage porteurs de projet d'aménagement conséquents à l'importance de la phase conception et démocratiser la sollicitation aux compétences d'architecte ou paysagiste concepteur. les Com.com ou le Pays se chargent de communiquer sur les permanences, de rassembler et sélectionner les demandes et d'organiser les rendez-vous. Le CAUE assure les permanences. Il s'agit d'un conseil ouvert aux particuliers, associations, communes. Ces entretiens n'ont pas vocation à remplacer la sollicitation de professionnels architecte ou paysagiste, ils sont avant tout un accompagnement méthodologique, permettant de resituer le projet soumis à un contexte plus large et d'éclairer les grands axes de projets. Les recommandations font l'objet d'une synthèse rédigée sous forme de ficheconseil. Pour les projets les plus importants, le CAUE pourra accompagner la détermination d'un programme, les premières estimations de chiffrage et de calendrier, et le montage d'un cahier des charges pour lancer un consultation dans le cadre d'un marché public de prestations intellectuelles. Mettre en place ces permanences au plus tôt : tous les mois et demi, sur rendez-vous, chaque mois dans une communauté de communes différente,	Intitulé du projet	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·
DDTM, Chambre d'agriculture, CRPF et ONF Les permanences du CAUE permettent d'apporter un conseil aux collectivités, professionnels ou particuliers sur l'architecture, l'urbanisme et les paysages. Elles sont accessibles à tous mais ne se déroulent pas sur le territoire du pays Pyrénées Méditerranée. Il s'agit de se rapprocher des demandeurs en proposant une permanence tournante, de proximité. Il s'agit aussi, par cette présence, de susciter les demandes de conseils. rendre accessible à tous l'expertise du CAUE. Cette pratique existe déjà avec le PNR et le Pays de L'Agly. Sensibiliser les maitres d'ouvrage porteurs de projet d'aménagement conséquents à l'importance de la phase conception et démocratiser la sollicitation aux compétences d'architecte ou paysagiste concepteur. les Com.com ou le Pays se chargent de communiquer sur les permanences, de rassembler et sélectionner les demandes et d'organiser les rendez-vous. Le CAUE assure les permanences. Il s'agit d'un conseil ouvert aux particuliers, associations, communes. Ces entretiens n'ont pas vocation à remplacer la sollicitation de professionnels architecte ou paysagiste, ils sont avant tout un accompagnement méthodologique, permettant de resituer le projet soumis à un contexte plus large et d'éclairer les grands axes de projets. Les recommandations font l'objet d'une synthèse rédigée sous forme de ficheconseil. Pour les projets les plus importants, le CAUE pourra accompagner la détermination d'un programme, les premières estimations de chiffrage et de calendrier, et le montage d'un cahier des charges pour lancer un consultation dans le cadre d'un marché public de prestations intellectuelles. Mettre en place ces permanences au plus tôt: tous les mois et demi, sur rendez-vous, chaque mois dans une communauté de communes différente,	Porteur de projet (nom et coordonnées)	PPM, CAUE, communautés de communes
Les permanences du CAUE permettent d'apporter un conseil aux collectivités, professionnels ou particuliers sur l'architecture, l'urbanisme et les paysages. Elles sont accessibles à tous mais ne se déroulent pas sur le territoire du pays Pyrénées Méditerranée. Il s'agit de se rapprocher des demandeurs en proposant une permanence tournante, de proximité. Il s'agit aussi, par cette présence, de susciter les demandes de conseils. rendre accessible à tous l'expertise du CAUE. Cette pratique existe déjà avec le PNR et le Pays de L'Agly. Sensibiliser les maitres d'ouvrage porteurs de projet d'aménagement conséquents à l'importance de la phase conception et démocratiser la sollicitation aux compétences d'architecte ou paysagiste concepteur. les Com.com ou le Pays se chargent de communiquer sur les permanences, de rassembler et sélectionner les demandes et d'organiser les rendez-vous. Le CAUE assure les permanences. Il s'agit d'un conseil ouvert aux particuliers, associations, communes. Ces entretiens n'ont pas vocation à remplacer la sollicitation de professionnels architecte ou paysagiste, ils sont avant tout un accompagnement méthodologique, permettant de resituer le projet soumis à un contexte plus large et d'éclairer les grands axes de projets. Les recommandations font l'objet d'une synthèse rédigée sous forme de ficheconseil. Pour les projets les plus importants, le CAUE pourra accompagner la détermination d'un programme, les premières estimations de chiffrage et de calendrier, et le montage d'un cahier des charges pour lancer un consultation dans le cadre d'un marché public de prestations intellectuelles. Mettre en place ces permanences au plus tôt : tous les mois et demi, sur rendez-vous, chaque mois dans une communauté de communes différente,	Référent de l'action	Guillaume Bounoure
Contexte et enjeux Elles sont accessibles à tous mais ne se déroulent pas sur le territoire du pays Pyrénées Méditerranée. Il s'agit de se rapprocher des demandeurs en proposant une permanence tournante, de proximité. Il s'agit aussi, par cette présence, de susciter les demandes de conseils. rendre accessible à tous l'expertise du CAUE. Cette pratique existe déjà avec le PNR et le Pays de L'Agly. Sensibiliser les maitres d'ouvrage porteurs de projet d'aménagement conséquents à l'importance de la phase conception et démocratiser la sollicitation aux compétences d'architecte ou paysagiste concepteur. les Com.com ou le Pays se chargent de communiquer sur les permanences, de rassembler et sélectionner les demandes et d'organiser les rendez-vous. Le CAUE assure les permanences. Il s'agit d'un conseil ouvert aux particuliers, associations, communes. Ces entretiens n'ont pas vocation à remplacer la sollicitation de professionnels architecte ou paysagiste, ils sont avant tout un accompagnement méthodologique, permettant de resituer le projet soumis à un contexte plus large et d'éclairer les grands axes de projets. Les recommandations font l'objet d'une synthèse rédigée sous forme de ficheconseil. Pour les projets les plus importants, le CAUE pourra accompagner la détermination d'un programme, les premières estimations de chiffrage et de calendrier, et le montage d'un cahier des charges pour lancer un consultation dans le cadre d'un marché public de prestations intellectuelles. Mettre en place ces permanences au plus tôt : tous les mois et demi, sur rendez-vous, chaque mois dans une communauté de communes différente,	Partenaires éventuels	DDTM, Chambre d'agriculture, CRPF et ONF
rendre accessible à tous l'expertise du CAUE. Cette pratique existe déjà avec le PNR et le Pays de L'Agly. Sensibiliser les maitres d'ouvrage porteurs de projet d'aménagement conséquents à l'importance de la phase conception et démocratiser la sollicitation aux compétences d'architecte ou paysagiste concepteur. les Com.com ou le Pays se chargent de communiquer sur les permanences, de rassembler et sélectionner les demandes et d'organiser les rendez-vous. Le CAUE assure les permanences. Il s'agit d'un conseil ouvert aux particuliers, associations, communes. Ces entretiens n'ont pas vocation à remplacer la sollicitation de professionnels architecte ou paysagiste, ils sont avant tout un accompagnement méthodologique, permettant de resituer le projet soumis à un contexte plus large et d'éclairer les grands axes de projets. Les recommandations font l'objet d'une synthèse rédigée sous forme de ficheconseil. Pour les projets les plus importants, le CAUE pourra accompagner la détermination d'un programme, les premières estimations de chiffrage et de calendrier, et le montage d'un cahier des charges pour lancer un consultation dans le cadre d'un marché public de prestations intellectuelles. Mettre en place ces permanences au plus tôt : tous les mois et demi, sur rendez-vous, chaque mois dans une communauté de communes différente,	Contexte et enjeux	professionnels ou particuliers sur l'architecture, l'urbanisme et les paysages. Elles sont accessibles à tous mais ne se déroulent pas sur le territoire du pays Pyrénées Méditerranée .Il s'agit de se rapprocher des demandeurs en proposant une permanence tournante, de proximité. Il s'agit aussi, par cette
rassembler et sélectionner les demandes et d'organiser les rendez-vous. Le CAUE assure les permanences. Il s'agit d'un conseil ouvert aux particuliers, associations, communes. Ces entretiens n'ont pas vocation à remplacer la sollicitation de professionnels architecte ou paysagiste, ils sont avant tout un accompagnement méthodologique, permettant de resituer le projet soumis à un contexte plus large et d'éclairer les grands axes de projets. Les recommandations font l'objet d'une synthèse rédigée sous forme de ficheconseil. Pour les projets les plus importants, le CAUE pourra accompagner la détermination d'un programme, les premières estimations de chiffrage et de calendrier, et le montage d'un cahier des charges pour lancer un consultation dans le cadre d'un marché public de prestations intellectuelles. Mettre en place ces permanences au plus tôt : tous les mois et demi, sur rendez-vous, chaque mois dans une communauté de communes différente,	Objectif(s)	rendre accessible à tous l'expertise du CAUE. Cette pratique existe déjà avec le PNR et le Pays de L'Agly. Sensibiliser les maitres d'ouvrage porteurs de projet d'aménagement conséquents à l'importance de la phase conception et démocratiser la sollicitation aux compétences d'architecte ou paysagiste
Mettre en place ces permanences au plus tôt : tous les mois et demi, sur rendez-vous, chaque mois dans une communauté de communes différente,	Description du projet	rassembler et sélectionner les demandes et d'organiser les rendez-vous. Le CAUE assure les permanences. Il s'agit d'un conseil ouvert aux particuliers, associations, communes. Ces entretiens n'ont pas vocation à remplacer la sollicitation de professionnels architecte ou paysagiste, ils sont avant tout un accompagnement méthodologique, permettant de resituer le projet soumis à un contexte plus large et d'éclairer les grands axes de projets. Les recommandations font l'objet d'une synthèse rédigée sous forme de ficheconseil. Pour les projets les plus importants, le CAUE pourra accompagner la détermination d'un programme, les premières estimations de chiffrage et de calendrier, et le montage d'un cahier des charges pour lancer un consultation
avec un tour de roie defini en fonction du nombre de personnes inscrites	Etapes du projet	Mettre en place ces permanences au plus tôt : tous les mois et demi, sur
·	Public cible	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·

	mairies ayant des projets d'aménagement.
Zone géographique d'intervention	ensemble du pays
Calendrier	Dès 2013 : une permanence d'une journée tous les mois et demi
Moyens matériels et humains	Un architecte-paysagiste pour chaque permanence. Ces permanences pourraient utilement être groupées avec des permanences de l'EIE.
Budget Prévisionnel	Frais de personnel : 300 € par permanence Déplacements et frais annexes: 40€ par permanence Réalisation de l'affiche : 300€
Financements envisagés	PPM : indemnisation du CAUE : 200 euros par journée, CAUE PO : 140€ par journée CAUE PO : 300€ pour l'affiche
Indicateurs de suivi et d'évaluation	nombre de permanences, nombre d'entretiens par permanence, nature du conseil : rapide ou approfondi
Rôle souhaité du Pays dans mon projet	Organisation des permanences : -communication sur ce thème -annonce de la permanence dans la presse, -prise des rendez-vous, -contacts avec les mairies pour le choix du lieu de la permanence, - reproduction et envois des affiches dans les communes - recherche de financements

Action 74 : Parler de paysage pour parler d'agriculture : 1- conférences, 2-semaine Agriculture & Paysages, 3- Présence des médias

	Maîtriser les coûts et les budgets dans l'habitat
	Favoriser le renouvellement urbain
	Vivre ensemble au Pays
Enjeux Cochez l'enjeu concerné	Construire une culture commune et s'impliquer ensemble dans les projets
Goones i cinjou conscinic	Dévoiler les grandes lignes du paysage et donner à voir le remarquable
	Pérenniser, renforcer, réinventer les identités de nos paysages
	Rouvrir nos paysages et les découvrir le long des routes et chemins
Objectif (s) de la stratégie du STHP	- Partager, mettre à disposition les savoirs existants dans le domaine du paysage - Amender les savoirs et construire des projets dans le domaine du paysage - Impliquer les élus vers une politique de paysage - Impliquer les professionnels et acteurs qui gèrent et transforment le paysage au quotidien - Impliquer le grand public – habitants, scolaires, associations, touristes
Intitulé du projet	Parler de paysage pour parler d'agriculture : 1- conférences, 2- semaine Agriculture & Paysages 3- présence dans les média
Porteur de projet (nom et coordonnées)	CAUE PO 10 rue du théâtre 66 000 Perpignan 04 68 34 12 37 cauepyreneesorientales@gmail.com
Référent de l'action	Danièle Orliac
Partenaires éventuels	Chambre d'Agriculture, Comités de Développement Agricole, Pays
Contexte et enjeux	La profession agricole a besoin d'une action de communication grand public pour faire découvrir à la population le paysage sous une autre lumière : celle de l'activité agricole qui l'a façonné (vergers, vignes, prairies, canaux d'irrigation). A imaginer sous forme de concours de photos, d'expositions ou d'ateliers territoriaux
Objectif(s)	Faire prendre conscience à la population de l'importance de l'activité agricole sur les paysages, du patrimoine construit (canaux, casots) Favoriser le dialogue entre population civile et agriculteurs autour d'un sujet fédérateur : le paysage
Description du projet	- Conférences-débat à l'occasion de journées du terroir, ou de toute manifestation locale réunissant la population autour du thème «vivre ensemble». 5 par an en divers endroits - organisation de la semaine Agriculture & Paysages - Articles dans la presse sur les paysages ruraux des PO : voir les articles du CAUE dans l'Agri - multiplier sur le plus de communes possibles le projet numérique V@lls qui est en cours d'expérimentation sur la commune d'Arles sur Tech
Etapes du projet	Voir le calendrier
Public cible	Grand public, milieux scolaire et universitaire, élus et techniciens de l'aménagement
Zone géographique d'intervention	Tout le Pays
Calendrier	Années 2013-2014-2015 2013: - Conférences-débats 5 tout le long de l'année - Projet V@lls sera présenté, pour sa 1 ^{ère} partie en juin - Semaine Agriculture & Paysages en mai

	2014
	- Conférences-débats 5 tout le long de l'année
	- plusieurs présentations du projet numérique V@lls 1 ^{er} épisode grand public
	2014
	- Conférences-débats 5 tout le long de l'année
	- semaine Agricultures & paysages en mai
	Moyens humains :
	-Paysagiste du CAUE pour
	*conférences 15 jours par an, *articles dans la presse 15 jours par an,
	* organisation semaine Agricultures & Paysages 15 jours
	*encadrer le scénario du film, 30 jours
	*accompagnement des projets V@lls à définir après la phase
	d'expérimentation sur Arles sur Tech
	- techniciens de la Chambre d'Agriculture
	*encadrer le scénario du film, 10 jours
	- Agriculteurs
Moyens matériels et humains	- Cinéaste professionnel
	Moyens matériels :
	Le CAUE organise la semaine «Agricultures & paysages» dans les PO tous les 2
	ans
	Exposition du CAUE PO «paysages de vignoble en terrasses des Crus banyuls & Collioure»
	Travaux divers du CAUE, dont articles réguliers dans la l'Agri d'articles sur les
	paysages ruraux
	Diaporamas du CAUE PO «Paysages viticoles des PO», «Paysages d'irrigation»,
	«paysages de vignoble en terrasses des Crus banyuls & Collioure», «paysages
	forestiers»
	Film «portrait d'ares»
	Conférences-débat par an:
	*Frais de personnel : 3 300€
	*photos, recherches, déplacements, travaux préparatoires: 200€
	* matériel : prêté par le CAUE ou par la commune Semaine Agriculture & Paysages
	*Frais de personnel : 3 300€
Budget Prévisionnel	*photos, recherches, déplacements, travaux préparatoires: 300€
Budget revisionner	* matériel : prêté par le CAUE ou par la commune
	Articles dans la presse :
	*Frais de personnel : 3 300€
	* insertion: gratuit
	Reproduction de V@lls sur plusieurs communes : budget à définir après la
	phase d'expérimentation sur Arles sur Tech
Financements envisagés	Pour conférences, sem. Agr.&Paysages et articles dans la presse :
	- participation du CAUE par une mise à disposition du paysagiste 9 900€
	- participation des Com.com : 500€ Pour le film :
	- participation du CAUE par une mise à disposition du paysagiste
	- participation de la Ch. d'Agriculture par une mise à disposition des
	techniciens
	- DRAC
	- Association « tourisme de terroir »
	- Organisations professionnelles agricoles
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Nombre d'interventions, articles dans la presse
	Contacter l'indépendant pour avoir une page ou demi-page régulièrement
Rôle souhaité du Pays dans mon projet	pour écrire sur les paysages ruraux
on projec	Animation, information. Susciter l'envie pour les communes d'organiser des

conférences-débat sur les paysages Recherche de financements Le moment venu, susciter la multiplication du projet V@lls



Action 75 : Finalisation des carnets de paysage « village par village » classés par entité paysagère

	Maîtriser les coûts et les budgets dans l'habitat
	Favoriser le renouvellement urbain
	Vivre ensemble au Pays
Enjeux	Construire une culture commune et s'impliquer ensemble dans les
Cochez l'enjeu concerné	projets
	Dévoiler les grandes lignes du paysage et donner à voir le remarquable
	x Pérenniser, renforcer, réinventer les identités de nos paysages
	Rouvrir nos paysages et les découvrir le long des routes et chemins
	- Impliquer le grand public – habitants, scolaires, associations, touristes
Objectif (s) de la stratégie du	- Amender les savoir et construire des projets dans le domaine du paysage
STHP	- Impliquer les élus vers une politique de paysage
	- Impliquer les professionnels et acteurs qui gèrent et transforment le paysage
	au quotidien
Intitulé du projet	Finalisation des carnets de paysage «village par village» classés par entité
	paysagère
Porteur de projet (nom et	CAUE PO 10 rue du théâtre 66 000 Perpignan 04 68 34 12 37
coordonnées)	cauepyreneesorientales@gmail.com
Référent de l'action	Guillaume Bounoure
Partenaires éventuels	Association des maires
	Le diagnostic du STHP a porté une analyse sur l'ensemble du territoire du
	pays. Durant l'élaboration du diagnostic, des documents de diagnostic plus
Contauta at anique	approfondis ont été réalisé à l'échelle de 7 entités de paysage, puis sur
Contexte et enjeux	chaque village. Bien que le STHP ait pour vocation d'encourager une approche d'aménagement du territoire intercommunale, l'approche communale
	constitue une accroche pour les élus. Ce travail pourrait donc être finalisé et
	diffusé aux élus.
	Offrir à chaque entité de paysage et chaque commune une analyse paysagère
Objectif(s)	de leur territoire. Elle sera un appui pour le développement de la prise en
Objectif(s)	charge du paysage dans les Com.com et dans politiques communales,
	notamment les documents d'urbanisme.
	Concevoir et éditer 7 livrets, autant que d'entités paysagères, d'environ 40
	pages, dans lesquels seront synthétisés avec beaucoup d'illustrations:
	-grandes lignes de l'entité paysagère - cartes de paysages
	-les villes et villages de l'entité : pour chacun une carte d'identité rapide du
Description du projet	«paysage villageois»
	Le village dans son paysage
	Les entrées, les accès
	L'accroche du village a son paysage
	La structure urbaine
Etapes du projet	Arpentage, photos, états des lieux
	Analyse, élaboration de prescriptions très synthétiques
	Conception, mise en page, graphisme
	Pour ces trois premières étapes, le travail est fait à 60%. Le CAUE manque de moyens pour le finaliser seul et le reproduire en cent cinquante exemplaires.
	Relectures
	Reproduction
	Restitutions, Distribution, animation entité par entité

Public cible	Elus, techniciens, universitaires, géographes Milieu scolaire : enseignants
Zone géographique d'intervention	Tout le Pays, entité par entité
Calendrier	réalisation et diffusion 2014
Moyens matériels et humains	Architecte-paysagiste du CAUE : 32 jours Imprimerie
Budget Prévisionnel	Frais de personnel : 7 100€ Frais d'impression : 150 exemplaires : 2 000€
Financements envisagés	CAUE PO: 4 100€ DRAC: 3 000€ Communautés de Communes: 2 000€
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Enquête sur l'usage de ces documents (PLU, écoles, offices de tourisme, nombre de citations dans les diplômes d'étudiants,) 3 années après leur parution Enquête sur la perception du document par les lecteurs
Rôle souhaité du Pays dans mon projet	Participation à l'organisation des séances de restitution dans les communautés de communes Recueil des fiches bilans et témoignages des participants

Action 76 : V@lls - Parcours d'un architecte dans les paysages de nos villages Projet numérique culturel innovant

	Maîtriser les coûts et les budgets dans l'habitat		
Enjeux Cochez l'enjeu concerné	Favoriser le renouvellement urbain		
	Vivre ensemble au Pays		
	Construire une culture commune et s'impliquer ensemble dans les		
	projets		
	x Dévoiler les grandes lignes du paysage et donner à voir le remarquable		
	Pérenniser, renforcer, réinventer les identités de nos paysages		
	Rouvrir nos paysages et les découvrir le long des routes et chemins		
	- Impliquer le grand public – habitants, scolaires, associations, touristes		
	- Amender les savoir et construire des projets dans le domaine du paysage		
Objectif (s) de la stratégie du	- Impliquer les élus vers une politique de paysage		
Objectif (s) de la stratégie du STHP	- Impliquer les professionnels et acteurs qui gèrent et transforment le paysage		
31111	au quotidien		
	- Construire une reconnaissance partagée et élargie des éléments		
	remarquables, en particulier ceux des paysages du quotidien		
17 1	V@lls - Parcours d'un architecte dans les paysages de nos villages		
Intitulé du projet	Projet numérique culturel innovant – Edition d'un livret papier accompagnant		
Double under speciet / sees et	ce site expérimental sur Arles sur Tech		
Porteur de projet (nom et coordonnées)	CAUE PO 10 rue du théâtre 66 000 Perpignan 04 68 34 12 37 cauepyreneesorientales@gmail.com		
Référent de l'action	Guillaume Bounoure, Chloé Genevaux		
Partenaires éventuels	Commune d'Arles sur-Tech, Pays d'Art et d'Histoire Transfrontalier		
	La qualité d'un paysage dépend tout autant de décisions politiques fortes que		
	d'une multitude d'interventions domestiques quotidiennes. Afin de diffuser		
	une "culture du paysage" auprès du grand public, le CAUE expérimente la réalisation d'un outil numérique innovant retraçant le parcours d'un architecte		
	dans les paysages de la vallée du Tech. L'objectif est de retranscrire cet outil		
	dans un ouvrage "papier".		
Contexte et enjeux	Le CAUE travaille à la réalisation d'un outil numérique interactif sur les		
,	paysages du département des P-O, dont le premier test sur le territoire de la		
	commune d'Arles-sur-Tech est subventionné dans le cadre de l'appel à projet		
	"services numériques culturels innovants 2012" du ministère de la culture. A		
	destination du grand public, cet outil présentant des regards croisés sur les		
	paysages, prend en partie la forme d'une bande dessinée numérique, que le		
	CAUE souhaite publier.		
	Lors de différentes réunions organisées avec les partenaires du projet		
	(Commune d'Arles-sur-Tech, Pays d'Art et d'Histoire Transfrontalier), l'intérêt		
Ol-:+:f/-)	de compléter la version numérique de cet outil par un livret papier a été		
Objectif(s)	souligné. L'objectif est de compléter la version numérique par un document		
	consultable par tous et pouvant accompagner les lecteurs dans leurs parcours thématiques sur site et orienter (flash codes) vers des informations		
	supplémentaires.		
	L'outil numérique expérimental pour la diffusion de connaissances sur le		
	paysage dans le territoire des P-O est financé par le Ministère de la Culture		
Description du projet	dans le cadre d'un appel à projet "services numériques culturels innovants". Il		
	prendra fin en Juin 2013, et sera lancé lors du mois de l'architecture en mai		
	2013. Ce premier échantillon est en cours de réalisation et porte sur la		
	commune d'Arles-sur-Tech. Il est prévu de poursuivre cette action sur d'autres		
	territoires du département. Le style de la bande dessinée a été choisie comme		
·			

	outil de transmission pour son accessibilité, mais également parce qu'elle permet, outre les enjeux techniques, économiques ou culturels, de ne pas nier la dimension sensible du paysage. Cet outil expérimental est imaginé dans l'objectif à venir de l'émergence d'une culture commune du paysage. Il s'accompagne d'expérimentations diverses dont la visualisation de projets d'extension du village en réalité augmentée à destination des élus. Afin de permettre une accessibilité à tous, y compris sur site pendant la balade, le CAUE prévoit d'éditer une version papier de cette bande dessinée numérique (80 pages environ), accompagnée de fiches thématiques sur les paysages, tant naturels, qu'agricoles ou urbains. Deux parcours thématiques seront proposés, dont les différentes étapes seront conçues en lien avec des données géolocalisées réalisées pour l'outil numérique. Deux cartes seront donc jointes au livre pour le suivi des parcours de randonnées thématiques. Ces cartes enrichies seront également distribuées indépendamment lors de journées de visites guidées des parcours thématiques (paysages et eau autour d'Arles-sur-Tech) pendant le mois de l'architecture en mai 2013.
Etapes du projet	Fin 2013 : le CAUE finalise le site V@lls
Public cible	- Grand public - Scolaire - Public du PAH transfrontalier
Zone géographique d'intervention	Le territoire étudié est la commune d'Arles-sur-Tech. Il sera cependant conçu dans l'objectif d'intéresser un public plus large. Il est prévu de poursuivre cette action dans d'autres communes du Pays.
Calendrier	Les mini livrets pour les parcours thématiques seront distribués en mai 2013 pendant le mois de l'architecture, dans le cadre des visites accompagnées des parcours thématiques. La publication d'un livre est prévue à la fin de l'année 2013 ou début année 2014/ cf autre fiche action
Moyens matériels et humains	Moyens humains: - compétences en graphisme des professionnels du CAUE pour l'élaboration du site - un graphiste professionnel: le livret accompagnant la démonstration du site en mai sera mis en page par un graphiste professionnel, qui reprendra les éléments graphiques réalisés pour l'outil numérique par le CAUE - Les cartes des parcours diffusées pendant le mois de l'architecture seront conçues en interne par le CAUE.
Budget Prévisionnel	- Rémunération du graphiste pour le livret : 1 100 € - Autres charges de gestion courantes : 600 € - Frais d'édition et d'impression : 900 € TOTAL 2 600 €
Financements envisagés	CAUE 2 600 €
Indicateurs de suivi et d'évaluation	L'évaluation des parcours thématiques proposés se fera par le biais de questionnaires distribués en fin d'intervention. Les commentaires des participants et lecteurs seront également recueillis via la partie Blog du site web dédié au projet V@lls. Le bilan du projet, comprenant celui des différentes manifestations organisées (parcours grand public, séances scolaires, etc.) ainsi que l'évaluation de la perception des documents par les lecteurs, permettra d'améliorer le déroulement de la suite de cette action, qu'il est prévu d'étendre à d'autres communes du Pays Pyrénées-Méditerranée
Rôle souhaité du Pays dans mon projet	Participation à l'organisation des séances de restitution dans les communautés de communes Communication Recueil des fiches bilans et témoignages des participants

Action 77 : « Regards dans l'eau » : sensibilisation à l'architecture en milieu scolaire sur le thème de "l'eau dans l'espace public"

	Maîtriser les coûts et les budgets dans l'habitat
Enjeux Cochez l'enjeu concerné	Favoriser le renouvellement urbain
	Vivre ensemble au Pays
	Construire une culture commune et s'impliquer ensemble dans les
	yrojets
	x Dévoiler les grandes lignes du paysage et donner à voir le remarquable
	Pérenniser, renforcer, réinventer les identités de nos paysages
	Rouvrir nos paysages et les découvrir le long des routes et chemins
	- Impliquer le grand public –habitants, scolaires, associations, touristes
	- Impliquer les élus vers une politique de paysage
Objectif (s) de la stratégie du	- Amender les savoirs et construire des projets dans le domaine du paysage
STHP	- Construire une reconnaissance partagée et élargie des éléments
	remarquables, en particulier ceux des paysages du quotidien
Intitulé du projet	« Regards dans l'eau » : sensibilisation à l'architecture en milieu scolaire sur le thème de "l'eau dans l'espace public"
Porteur de projet (nom et	CAUE PO 10 rue du théâtre 66 000 Perpignan 04 68 34 12 37
coordonnées)	cauepyreneesorientales@gmail.com , Collège Pierre Moréto à Thuir
Référent de l'action	Chloé Genevaux (CAUE PO)
Partenaires éventuels	Inspection d'académie, Union régionale des CAUE, CDDP
	La culture architecturale et paysagère reste peu enseignée encore aujourd'hui.
	Cette action de sensibilisation vise à attirer l'attention des élèves sur les
	espaces qui les entourent, à leur apprendre à en discerner les qualités mais
Contexte et enjeux	aussi les défauts. Cette attention portée aux espaces publics, qu'ils soient
,	urbains ou ruraux, passe entre autres par l'éducation du regard Ce regard
	propre à l'architecte, au paysagiste, mais aussi à l'artiste ou au photographe
	est essentiel pour questionner, comprendre, réinventer les espaces de demain.
	Sensibiliser les publics scolaires des collèges aux domaines qui touchent le
	cadre de vie : architecture, urbanisme, paysage, environnement.
Objectif(s)	Accompagner les enseignants amenés à aborder ces domaines avec leurs
	élèves.
	L'Union Régionale des CAUE en Languedoc-Roussillon a pour projet, pour
	l'année scolaire 2012-2013, d'organiser une action pédagogique sur le thème
	de "l'eau dans l'espace public". C'est dans ce cadre que le CAUE des P-O
	souhaite engager un travail de sensibilisation avec des classes de collège. Les
	objectifs du projet sont :
	- intéresser les jeunes à leur cadre de vie, les inciter à regarder l'eau qui est
	proche de chez eux et à s'arrêter sur des lieux où la présence de cet élément
	naturel ne les laisse pas indifférents : où elle les attire ou leur procure un bien-
Description du projet	être ou au contraire suscite un rejet,
	- leur faire prendre conscience que l'eau est un élément précieux du cadre de
	vie, qu'elle est porteuse de valeurs sociales, culturelles, paysagères,
	économiques, environnementales, qu'elle joue un rôle central dans l'identité d'un lieu, dans l'appropriation de l'espace public, dans la qualité de vie.
	- parallèlement les sensibiliser à la photographie en leur proposant d'exprimer
	leurs perceptions à travers la prise de vue de 2 lieux différents, et la rédaction
	un texte d'accompagnement.
	A partir des photographies et commentaires qui seront ensuite sélectionnés
	dans chaque département, l'UR des CAUE en Languedoc-Roussillon réalisera

	un ouvrage ainsi qu'une exposition itinérante.
Etapes du projet	atelier préparatoire avec le paysagiste photographe, le professeur et élèves Distribution d'appareils photos Sorties et photographies avec un encadrant photographe Choix des photos retenues pour le collège Réunion régionale avec d'autres collèges, choix des photos retenues Edition
Public cible	Les classes de collège et leurs professeurs . Ce livre sera un support pédagogique pour tous les collèges
Zone géographique d'intervention	collège Pierre Moréto à Thuir : Une zone périurbaine , dans la plaine irriguée autour de Perpignan. Un grand canal d'irrigation du XIVème siècle, avec ses moulins, vannes, siphons, traverse la plaine et les villages.
Calendrier	Préparation : février à mai 2013 Atelier photos : septembre à décembre 2013 Edition : début 2014
Moyens matériels et humains	Moyens humains: - architectes, paysagistes, géographe, pour l'élaboration et l'animation des actions de sensibilisation. 8 jours -Travail avec un photographe professionnel et un paysagiste pour 2 interventions dans la classe.4 jours Moyens techniques: matériel informatique, de vidéo projection, de reproduction, documentation, etc. nécessaires à la réalisation des animations et à celle des outils pédagogiques accompagnant les actions paysagiste pour réunions et préparation livre: 6 jours - photographe pour réunions et préparation livre: 5 jours
Budget Prévisionnel	 Rémunération du personnel (salaires et charges sociales) : 4 900€ Honoraires du photographe: 3 150€ déplacements : 200€ TOTAL : 8 250€
Financements envisagés	- CAUE PO: mise à disposition du paysagiste et frais annexes 5 100€ - DRAC: 1000 euros TOTAL: 6 100€
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Questionnaires d'évaluation en fin de chaque intervention (à destination des enseignants et élèves). Etablissement d'un bilan des actions et concertation avec les enseignants pour améliorer la reconduction ultérieure de ces actions.
Rôle souhaité du Pays dans mon projet	Communication, recherche de financements



Action 78 : Associer des interventions sur le paysage aux actions d'éducation à l'environnement existantes sur les réserves naturelles

	Maîtriser les coûts et les budgets dans l'habitat
Enjeux Cochez l'enjeu concerné	Favoriser le renouvellement urbain
	Vivre ensemble au Pays
	Construire une culture commune et s'impliquer ensemble dans les
	projets
	x Dévoiler les grandes lignes du paysage et donner à voir le remarquable
	Pérenniser, renforcer, réinventer les identités de nos paysages
	x Rouvrir nos paysages et les découvrir le long des routes et chemins - Impliquer le grand public –habitants, scolaires, associations, touristes
Objectif (s) de la stratégie du STHP	 Impliquer le grand public — l'abitants, scolaires, associations, touristes Impliquer les élus vers une politique de paysage Amender les savoirs et construire des projets dans le domaine du paysage Construire une reconnaissance partagée et élargie des éléments remarquables, en particulier ceux des paysages du quotidien Redonner un rôle majeur aux routes et chemins dans la découverte du paysage
Intitulé du projet	Associer des interventions sur le paysage aux actions d'éducation à l'environnement existantes sur les réserves naturelles
Porteur de projet (nom et coordonnées)	Grand site Canigou ou chaque réserve naturelle du Pays
Référent de l'action	
Partenaires éventuels	réserve naturelle Prats, CAUE, Pays d'art et d'histoire
Contexte et enjeux	Existence d'actions pédagogiques orientées sur l'environnement dans les réserves, les compléter par des interventions sur le paysage
Objectif(s)	Ajouter la dimension paysage aux actions pédagogiques sur l'environnement
Description du projet	Organisation de randonnées « lectures du paysage » Lors de cycles de conférences, introduire des conférences sur les paysages Participer à des ateliers pédagogiques en ajoutant le thème paysage
Etapes du projet	C'est un projet qui se veut surtout complémentaire de ce qui existe en matière d'actions éducatives, portées par les réserves ou le Grand site Canigou, seulement y ajouter une dimension éducative « paysage »
Public cible	Tous publics
Zone géographique d'intervention	Territoires des réserves et du grand site.
Calendrier	L'action se plie au calendrier pédagogique des réserves et du grand site
Moyens matériels et humains	Paysagiste du CAUE : préparation des interventions et interventions elles- mêmes : 6 jours par an
Budget Prévisionnel	Frais de personnel : 2 100€ Déplacements : 300 € TOTAL : 2 400€
Financements envisagés	- CAUE PO : mise à disposition du paysagiste et frais annexes 2 400€ TOTAL : 2 400€
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Les mêmes que ceux habituellement utilisés par les réserves
Rôle souhaité du Pays dans mon projet	Communication, information, recherche de financements

7 - Améliorer l'information, la sensibilisation, la formation dans l'habitat

Cibler l'ensemble des parties prenantes (élus, artisans, habitants, syndics), toucher 50% des personnes concernées dans chaque catégorie,

Améliorer le fonctionnement en réseau des partenaires techniques qui renseignent la population pour tirer le meilleur parti de toute prise de contact (espaces info énergie, travailleurs sociaux, agences immobilières, permanences du CAUE, permanences Habitat & Développement 66, ...).

Action 79 : Mettre en place un observatoire de l'habitat sur le Pays, déclinaison locale de l'observatoire départemental de l'Habitat

Porteur de projet	Pays
Référent de l'action	
Partenaires éventuels	AURCA, CAUE, FNAIM, DDTM, Syndicat Mixte des SCOT, Conseil Général, FDPLS, MLJ, CDC, Communautés de communes, communes, offices et SA HLM, promoteur, CAPEB, FFB, Conseil Régional, services fournisseurs de l'énergie
Contexte et enjeux	Il existe sur tout ou partie du territoire plusieurs dispositifs d'observation (ODH66, futur observatoire du PLH de la CCACV) dont les finalités sont spécifiques à une mission ou un programme. Ces outils permettent de traiter partiellement les problématiques particulières au Pays, il convient de les adapter à ce territoire (harmonisation, axes spécifiques).
Objectif(s)	Disposer d'un outil d'analyse et de connaissance adapté aux besoins spécifiques du territoire, axé pour partie sur les champs d'intervention du Pays (énergie-habitat, emploi-habitat). Il s'agit de bénéficier de données à l'échelle la plus fine possible (échelle non couverte dans le cadre des travaux de l'ODH). Se doter d'un outil d'aide à la décision pour les professionnels et les acteurs politiques. S'appuyer sur l'observatoire départemental de l'habitat pour mutualiser les outils et les coûts.
Description du projet	Créer un outil de suivi, d'évaluation, d'animation et de partenariat autour des problématiques du marché du logement et plus globalement de l'habitat.
Etapes du Projet	Réaliser un état des lieux organisationnel et technique : Quelle organisation? Quels partenaires ? Quelles initiatives et données existantes ? Quel portage ? Quelles compétences techniques à mobiliser ? Mettre en place un comité de suivi: définition des objectifs locaux, thématiques à observer en priorité, méthodologies à déployer Formaliser les partenariats en vue de mutualiser les donnés et réflexions sur le partage des résultats (moyens, outils ?) Exploiter les données / Enquêtes complémentaires à programmer ? Communiquer, valoriser: réalisation de produits de sortie, animation/suivi du réseau.
Public cible	Professionnels et élus
Zone d'intervention	Pays
géographique	
Calendrier	2014
Moyens matériels et humains	1 chargé de mission observatoire-habitat (15-20 jours) 1 chargé de mission écologie / énergie (5 jours)
Budget prévisionnel	8 000-10 000 euros
Financements envisagés	Pays
Indicateur de suivi et	Définition d'une grille d'indicateurs
d'évaluation	Production de données

	Production de rapport Valorisation des données (supports, intervention)
Rôle souhaité du Pays	Faire remonter les besoins en connaissance du territoire, aide à la définition
	d'indicateurs clés, fourniture de données, expertise pour l'analyse des
	données, co-production, valorisation/communication sur le dispositif.

Action 80 : Organiser la diffusion de l'information et de la connaissance.

Porteur de projet	Pays
Référent de l'action	
Partenaires éventuels	AURCA, CAUE, DDTM, Conseil Général,
Contexte et enjeux	Une bonne connaissance des outils et des financements disponibles, des services d'étude et de conseil, des dispositions législatives et règlementaires, contribue à conforter et à concrétiser des initiatives et des actions locales d'aménagement.
Objectif(s)	Vulgariser auprès des élus la prise en compte des enjeux de l'habitat et des paysages dans l'exercice de leur mandat / porter à leur connaissance l'ensemble des dispositifs et financements disponibles.
Description du projet	Organiser la diffusion systématique de l'actualité financière, fiscale et législative, sous forme d'alerte mail. Proposer des réunions thématiques à destination: - des élus et des professionnels: elles peuvent être organisées de manière ponctuelle pour répondre à des sollicitations spécifiques ou des besoins particuliers, en fonction des préoccupations des professionnels. Ces réunions permettent de réunir des petits groupes d'acteurs sur des temps de rencontres réduits, opérationnels, de manière réactive. Elles sont l'occasion de faire se connaître les acteurs entre eux. - de la population. Elles permettent de communiquer sur les dispositifs phares existants sur le territoire.
Etapes du Projet	Identifier les cibles de l'action, les besoins et des pratiques d'information Identifier et exploiter les sources d'informations. Créer des supports de communication Organiser des réunions ou de sessions de formation
Public cible	Elus, techniciens, professionnels, population
Zone d'intervention géographique	Pays
Calendrier	2014
Moyens matériels et humains	
Budget prévisionnel	Veille/info-mail : 12 000 euros Animation/réunions : 5000 euros
Financements envisagés	Etat
Indicateur de suivi et	Nombre d'abonnés aux alertes mails
d'évaluation	Fréquence de diffusion Nombre d'interventions proposées par thématique Nombre de participants Questionnaire de satisfaction
Rôle souhaité du Pays	Veille documentaire, co-production des articles de l'alerte mail, co- préparation et co-animation des réunions

Action 81 : Sensibiliser / former les professionnels du logement social dans des domaines novateurs: intégration paysagère des projets par exemple.

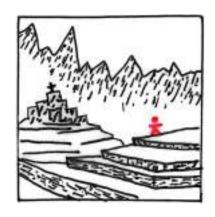
Porteur de projet	Pays
Référent de l'action	
Partenaires éventuels	CAUE, professionnels du BTP, bailleurs sociaux implantés hors du département
Contexte et enjeux	Contraints à la fois par des réglementations strictes (performance thermique du bâti, accessibilité personnes à mobilité réduite) et par un marché foncier et immobilier fortement concurrentiel, les bailleurs sociaux ont peu de moyens techniques et financiers à consacrer à la recherche de procédés novateurs et de professionnels aux compétences mal connues.
Objectif(s)	Améliorer la qualité des projets et produire de l'habitat performant pour les résidents Anticiper le vieillissement/l'obsolescence des constructions (temps d'amortissement du patrimoine social supérieur à celui des biens détenus par les particuliers). Produire un effet vitrine auprès de la population.
Description du projet	Proposer des ateliers de sensibilisation auprès des promoteurs et aménageurs de logement social sur les thématiques suivantes : - approche paysagère dans les aménagements - développement des énergies alternatives et des procédés innovants dans la construction-réhabilitation.
Etapes du Projet	Recensement des besoins des professionnels (questionnaire ?) Définition des modalités d'animation (réunion, travaux pratiques/mises en situation) Elaboration de journées de sensibilisation (identification des intervenants) Animation
Public cible	Bailleurs sociaux publics et privés
Zone d'intervention géographique	Pays
Calendrier	2014
Moyens matériels et humain	Organisation / communication / animation: un technicien Pays + intervenants
Budget prévisionnel	3000 euros / (demi) journée de sensibilisation
Financements envisagés	
Indicateur de suivi et	Nombre de formations/journées de sensibilisation organisées
d'évaluation	Nombre de participants Nombre de projets de construction intégrant des techniques/approches novatrices
Rôle souhaité du Pays	Identifier les bonnes pratiques dans les autres départements et les opérations novatrices, interpeler les opérateurs sur leurs méthodes d'élaboration de projets, mettre en relation les professionnels /experts et les opérateurs.

Action 82 : Créer un groupe de travail autour de la question du logement des personnes âgées

Porteur de projet	Conseil Général ?
Référent de l'action	
Partenaires éventuels	MSP, MDPH, CAF, bailleurs sociaux, associations d'aide à domicile, FDPLS, CLCV 66; AURCA
Contexte et enjeux	Le vieillissement de la population prend une part croissante dans les débats et l'action politiques. Il s'agit d'une notion complexe à intégrer car elle englobe des publics aux profils et aux besoins différents suivant les catégories d'âges. D'autre part, nombreux sont les acteurs à se positionner sur ce champs d'intervention. L'articulation de leur démarche n'est pas toujours structurée, faute de connaissance.
Objectif(s)	Mutualiser l'expertise des professionnels de terrains, issus de secteur d'intervention différents (logement, hébergement, santé, transports). Améliorer l'intégration sociale des seniors.
Description du projet	Il s'agit de réunir les acteurs d'horizons divers pour permettre l'échange, la réflexion et la production collective sur une thématique à l'échelle territoriale, en particulier sur les thématiques de : - l'accessibilité technique des logements pour le maintien à domicile, - l'accessibilité financière (politiques tarifaires) au logement et à l'hébergement et le parcours de vie des personnes âgées, - la place de la solidarité familiale, les liens inter-générationnels ou l'aide aux aidants l'intégration sociale des personnes âgées
Etapes du Projet	Recenser les personnes ressources (associations, société civile). Définir les thèmes sur lesquels organiser les réflexions Organiser des réunions/rencontres Formuler des propositions
Public cible	Seniors
Zone d'intervention géographique	Pays
Calendrier	2014-2016
Moyens matériels et humains	
Budget prévisionnel	15 000 euros
Financements envisagés	Conseil Général
Indicateur de suivi et d'évaluation	Nombre de participants au groupe de travail Préconisations / actions issues des travaux
Rôle souhaité du Pays	Coordination

Action 83 : Faire connaître l'OPAH Vallespir aux artisans et évaluer les besoins de formation sur les techniques de réhabilitation et éco-construction

Porteur de projet	Communauté de communes Vallespir
Référent de l'action	Michelle Guillaume Palomeras, DGS
Partenaires éventuels	RIVA (Racine Identité de Vos Aïeuls)
Contexte et enjeux	Avec un objectif de réhabilitation de plus de 90 logements en trois ans, l'OPAH Vallespir répond à des enjeux énergétiques, patrimoniaux (prévention des dénaturations et de la banalisation du bâti par des travaux mal appropriés, mise en valeur du potentiel bâti ancien à forte valeur identitaire) et des enjeux économiques, en particulier de soutien à l'emploi dans le secteur du bâtiment.
Objectif(s)	Mobiliser l'ensemble des entreprises ressources du territoire pour répondre au plus près aux besoins des particuliers et dans les meilleurs délais. Sensibiliser les artisans aux objectifs et aux règles de l'OPAH Inciter les artisans à perfectionner leurs compétences/savoirs faire.
Description du projet	Structurer un réseau d'artisans formés. La signature d'une charte qualité entre la collectivité et les professionnels du bâtiment pourrait être envisagée. cf charte à Digne-les-Bains : http://www.dignelesbains.fr/wp-content/uploads/2011/10/CharteOPAH-RU.pdf
Etapes du Projet	Contacter les artisans (prise de contact téléphonique) Mise en place d'un répertoire des artisans Sensibilisation aux techniques traditionnelles pour la réhabilitation des bâtiments Formation si nécessaire
Public cible	Artisans
Zone d'intervention géographique	CC Vallespir
Calendrier	2013-2014
Moyens matériels et humains	Bureau d'étude chargé de l'animation de l'OPAH + 2 agents en service civil auprès de la collectivité
Budget prévisionnel	
Financements envisagés	CC Vallespir
Indicateur de suivi et	Nombre de contacts avec des artisans
d'évaluation	Formalisation d'un répertoire des artisans (+charte ?) Nombre de sessions d'information/sensibilisation aux techniques de réhabilitation traditionnelle Nombre de sessions d'information/sensibilisation aux techniques d'éco rénovation/éco construction
Rôle souhaité du Pays	Accompagnement méthodologique, mobilisation des réseaux, participation à l'animation



Fil conducteur 5

DEVOILER LES GRANDES LIGNES DU PAYSAGE ET DONNER A VOIR LE REMARQUABLE



1 – A l'échelle de chaque entité de paysage, construire une reconnaissance partagée par les différents publics des grandes armatures de paysage pouvant engager une valorisation intercommunale

Action 84 : Restaurer les mas de montagne et leurs alentours par la mise en place d'activités agricoles et touristiques

P. 10. 10. 10. 10. 10. 10. 10. 10. 10. 10	oles et touristiques
	Maîtriser les coûts et les budgets dans l'habitat
Enjeux Cochez l'enjeu concerné	Favoriser le renouvellement urbain
	Vivre ensemble au Pays
	Construire une culture commune et s'impliquer ensemble dans les projets
	x Dévoiler les grandes lignes du paysage et donner à voir le remarquable
	Pérenniser, renforcer, réinventer les identités de nos paysages
	x Rouvrir nos paysages et les découvrir le long des routes et chemins
Objectif (s) de la stratégie du STHP	- A l'échelle de chaque entité de paysage, construire une reconnaissance partagée par les différents publics des grandes armatures de paysage pouvant engager une valorisation intercommunale - Maintenir et développer l'ouverture par l'activité agricole des armatures paysagères et des alentours de villages, hameaux et mas - Maintenir et redévelopper les ouvertures sur les bassins / chapelets de clairières
Intitulé du projet	Restaurer les mas de montagne et leurs alentours par la mise en place d'activités agricoles et touristiques Jumelage avec actions similaires en Catalogne Sud
Porteur de projet (nom et coordonnées)	communes et communautés de communes
Référent de l'action	
Partenaires éventuels	DDTM, CAUE, chambagri, GOR, CRPF, ONF, SDIS, Observatori del paisatge
Contexte et enjeux	De nombreuses communes sont désireuses de pérenniser ou restaurer l'habitat dans les mas, avec la condition d'un entretien des paysages alentours. Les activités orientées agriculture et tourisme seraient à privilégier. Ces mas sont dans les périmètres PRIF
Objectif(s)	Type: Mise en place de plateformes d'échange et de travail pérennes Ouvrir des secteurs très sensibles au feu, risque accentué par la fermeture des milieux et par le manque de surveillance et d'intérêt économique. Ce sont des secteurs très intéressants sur le plan paysager et touristique.
Description du projet	Il s'agirait de monter 4 projets pilote (si possible, sinon moins), sur 4 mas appartenant à 4 communes volontaires. Phase 1: Information, réunions, constitution d'un comité de pilotage, choix des mas Phase 2: - Observation architecturale sur les bâtiments - état des terres et des boisements mis à disposition Phase 3: - programmation: quel usage souhaité pour les bâtiments? quelles productions sur les terres? - rédaction d'un cahier des charges pour une procédure adaptée sur les bâtiments - publicité pour l'appel à candidature Phase 4: -recueil des propositions - réunion du jury

	choix d'un maitre d'œuure
	- choix d'un maitre d'œuvre Phase 5
	-travail du maître d'oeuvre
	- dépôt de permis de construire
	Phase 6:
	- travaux
	- recherche d'un exploitant
	Dans un premier temps, regrouper les quatre projets de restaurations des mas
	communaux pour débloquer la situation : voir description du projet
Etapes du projet	Dans un second temps associer au projet celui du développement d'un
Ltapes du projet	chapelet de pelouses méditerranéennes (partenaire :GOR).
	Inciter les communes ou communautés de communes à racheter des mas.
Public cible	communes
	Communes
Zone géographique d'intervention	Les mas propriétés communales
	Phase 1 et phase 2: 2013-début 2014
Calendrier	Phase 3 et 4: 2014
	Phase 5 : 2015
	Pour un mas :
	Phase 1:
	CAUE : un architecte –paysagiste 4 jours
	Chambagri : un ingénieur 4 jours
	Phase 2:
	CAUE : un architecte –paysagiste 10 jours
Moyens matériels	Chambagri : un ingénieur 6 jours
et humains	CRPF/ONF: un ingénieur 6 jours
et Humanis	Phase 3:
	CAUE : un architecte –paysagiste 5 jours
	Phase 4:
	CAUE : un architecte –paysagiste 2 jours
	Phase 5 & 6 : une nouvelle fiche sera déposée plus tard
	- travaux
	- recherche d'un exploitant
	Pour un mas, phases 1 à 4:
	Frais de personnel : 12 950€
Budget Prévisionnel	Déplacements : 800€
	reproductions, téléphone, frais annexes: 800€
	TOTAL: 14 550€
	Commune:
	CAUE: 50% du coût de la mise à disposition de l'architecte-paysagiste 3 600€
	Chambagri
	CRPF/ONF
Figure 1 and 1 and 1 and 1 and 1	Fondation de France
Financements envisagés	Réseau communes forestières
	Région Portefa
	 Objectif 5 « adaptation au changement climatique et prévention des risques
	2. Objectif 6 paragraphe d : protection de l'environnement
Indicateurs de suivi et	Permis de construire et permis d'y exercer les activités accordés par la
d'évaluation	préfecture
u evaluation	prefecture
Rôle souhaité du Pays dans	
mon projet	Contacts, information, communication, recherche de financements
mon projet	



Action 85 : Mise en place d'un Schéma de déplacements doux sur la communauté de communes du Vallespir

	Maîtriser les coûts et les budgets dans l'habitat
	Favoriser le renouvellement urbain
	Vivre ensemble au Pays
Enjeux	Construire une culture commune et s'impliquer ensemble dans les
Cochez l'enjeu concerné	projets
	x Dévoiler les grandes lignes du paysage et donner à voir le remarquable
	x Pérenniser, renforcer, réinventer les identités de nos paysages
	x Rouvrir nos paysages et les découvrir le long des routes et chemins
	- A l'échelle de chaque entité de paysage, construire une reconnaissance
	partagée par les différents publics des grandes armatures de paysage pouvant
	engager une valorisation intercommunale
	Améliorer l'image et la lisibilité des cols, passages de lignes d'eau et
Objectif (s) de la stratégie du	confluences sur le réseau de routes et chemins
Objectif (s) de la stratégie du STHP	- Construire une reconnaissance partagée et élargie des éléments remarquables, en particulier ceux des paysages du quotidien
31111	- Améliorer la mise en scène des éléments de repères remarquables isolés
	(socle, alentours, visibilité)
	- Redonner un rôle majeur aux routes et chemins dans la découverte du
	paysage
	- Maintenir, développer, rendre plus lisible les réseaux de cheminements
	Mise en place d'un Schéma de déplacements doux sur la communauté de
Intitulé du projet	communes du Vallespir et formation « ambassadeurs du développement
	durable »
Porteur de projet (nom et	communauté de communes du Vallespir
coordonnées)	6, bd Maréchal Joffre 66400 CÉRET - Tél. 04 66 87 69 05 -
2/5/	aciministration@va lespincom
Référent de l'action	
Partenaires éventuels	
Contexte et enjeux	Mise en place récente de la voie verte. Enjeux de déploiement d'un réseau de
,	chemins balisés depuis la voie verte
	Maillage du territoire à partir et autour de la Voie Verte qui sera un axe structurant du périmètre de la communauté de communes dans ce domaine:
Objectif(s)	- Pistes cyclables dans les communes et entre les communes.
Objectif(3)	- Sentiers de randonnées avec 'actualisation du topo-guide édité par la
	communauté qui permettra de densifier l'offre sur l'ensemble du territoire.
Description du projet	Réaliser un état des lieux et une pré-définition d'un schéma territorial de
	modes de déplacements doux (sentiers pédestres, Sentiers de randonnées,
	pistes cyclables).
Etapes du projet	- Formation des ambassadeurs par des organismes extérieurs (Pays Pyrénées
	Méditerranée ; Conseil général).
	- Enquêtes de terrain pour connaître les besoins des usagers.
	- Recensement de l'existant auprès des communes et des projets éventuels.
	 - Mise en œuvre des préconisations. - Elaboration de documents de communication sur le thème.
	- Action d'information et de Sensibilisation auprès de différents publics
Public cible	Amateurs de promenades et de découvertes culturelles, habitants et touristes
Zone géographique	
d'intervention	Comcom Vallespir
Calendrier	Fin 2013 : démarrage de l'étude - durée : 1 an

Moyens matériels et humains	2 personnes dans le cadre de services civiques « ambassadeurs du développement durable »
Budget Prévisionnel	 Bureau, outil informatique. Indemnité service civique + Indemnité Complémentaire mensuelle + prise en charge frais de déplacements sur les Communes.
Financements envisagés	Communauté de communes
Indicateurs de suivi et	
d'évaluation	
Rôle souhaité du Pays dans	
mon projet	

2 – Maintenir et développer l'ouverture par l'activité agricole des armatures paysagères et des alentours de villages, hameaux et mas

Action 86 : Approche paysagère de l'aménagement dans un site du Haut Vallespir pastoral et forestier accueillant une activité touristique : site de Falgas - la Boadelle

	Maîtriser les coûts et les budgets dans l'habitat
Enjeux Cochez l'enjeu concerné	Favoriser le renouvellement urbain
	Vivre ensemble au Pays
	x Construire une culture commune et s'impliquer ensemble dans les projets
	x Dévoiler les grandes lignes du paysage et donner à voir le remarquable
	Pérenniser, renforcer, réinventer les identités de nos paysages
	x Rouvrir nos paysages et les découvrir le long des routes et chemins
Objectif (s) de la stratégie du STHP	 Maintenir et développer l'ouverture par l'activité agricole des armatures paysagères et des alentours de villages, hameaux et mas Améliorer l'image et la lisibilité des cols, passages de lignes d'eau et confluences sur le réseau de routes et chemins Construire une reconnaissance partagée et élargie des éléments remarquables, en particulier ceux des paysages du quotidien Améliorer la mise en scène des éléments de repères remarquables isolés (socle, alentours, visibilité) Encourager la gestion sylvicole, vecteur de diversification des ambiances forestières Redonner un rôle majeur aux routes et chemins dans la découverte du paysage Maintenir, développer, rendre plus lisible les réseaux de cheminements Maintenir et redévelopper les ouvertures sur les bassins / chapelets de clairières Maintenir les subtilités d'accroche entre les pôles bâtis et leurs alentours
Intitulé du projet	Approche paysagère de l'aménagement dans un site du Haut Vallespir pastoral et forestier accueillant une activité touristique : site de Falgas - la Boadelle
Porteur de projet (nom et coordonnées)	Groupement Pastoral Falgas – la Boadelle – St Laurent de Cerdans - 04.68.88.46.21
Référent de l'action	
Partenaires éventuels	CAUE PO, Conseil Général (compétences randonnée, éducation à l'environnement, agriculture, forêt) - ONF- Communauté de communes du Haut Vallespir - centres équestres du département – CDTE - accompagnateurs en montagne - loueurs de vélo - associations de randonneurs - office du tourisme
Contexte et enjeux	Domaine départemental de 400h avec deux mas, forêt majoritaire, pâture en crête et sur les replats. Engagé sur une gestion exemplaire et le développement de l'écotourisme. Projet en cours: Mise en place d'une boucle de rando sur 2 jours sur la thématique de la gestion forestière: sentier Arles sur Tech- la Boadelle. Dégagement d'une tour de guet et à proximité du site archéologique de l'ancien village. Plus restes activités industrielles (portique, câbles). Piste de la spéléo sur affleurements calcaires.

	Axes d'enjeu paysager : ouverture des crêtes, valorisation du petit patrimoine forestier, des alentours des mas, valorisation paysagère des cheminements, préconisations sur les opérations de gestion forestière, aménagement pour l'accessibilité, point d'eau Par ailleurs, une promotion de troisième année de l'école du paysage de Versailles a travaillé pendant un semestre sur la vallée du Tech. Il serait intéressant de proposer un stage estival à ces étudiants qui ont déjà une bonne connaissance du territoire et de ses enjeux.
Objectif(s)	Montrer sur un site concret ce qu'une réflexion paysagère, à l'échelle d'un site, peut apporter comme solutions adaptées au site en complément des solutions techniques répondant aux problèmes de gestion classique (forestière, agricole, accessibilité)
Description du projet	réaliser une étude paysagère sur l'ensemble du site incluant : - un état des lieux des paysages du site et inventaire du patrimoine un recensement des dynamiques paysagères en cours ou prévisibles et des enjeux des propositions de projets - la mise en œuvre directe de certains projets
Etapes du projet	Phase un - Premier semestre 2013 : - repérage sur le terrain par le CAUE sur deux jours pour bien définir le cadre de l'étude et formuler la proposition de stage. -Préparation de la documentation, du matériel cartographique -Diffusion de l'offre et sélection des étudiants. Phase 2 - été 2013: -réalisation du stage encadré par le CAUE. Alternance 1semaine sur site, 1,5 semaine en bureau à Perpignan. . 2,5 semaines : état des lieux, . 2,5 semaines : dynamiques et enjeux, . 5 semaines : propositions de projets. Phase 3 - été 2014 : - mise en œuvre de petits chantiers d'aménagement encadrés par un binôme de stagiaires.
Public cible	gestionnaire et usagers du site, forestiers
Zone géographique d'intervention	Haut Vallespir, domaine Falgas / la Boadelle
Calendrier	cf étapes du projet
Moyens matériels et humains	Organisation, préparation, Encadrement : paysagiste du CAUE 20 jours 2 stagiaires paysagistes pendant 10 semaines Hébergement sur le site à prévoir pour les deux stagiaires (environ un mois) Déplacements : voiture particulière
Budget Prévisionnel	Phases 1 et 2 : Frais de personnel : CAUE PO : 7 000€ Stagiaires : 3 000€ Frais de voiture, matériel informatique, photo, dessin : 2500€
Financements envisagés	5000 euros Leader – 5000 euros CG – 2500 euros CAUE
Indicateurs de suivi et d'évaluation	réalisation de l'étude
Rôle souhaité du Pays dans mon projet	Communication, soutien pour solutionner des petits problèmes pouvant se poser aux stagiaires sur place, recherche de financements

3 – Améliorer l'image et la lisibilité des cols, passages, lignes d'eau et confluences sur le réseau de routes et chemins

Action 87 : Réaménagement des alentours de la tour de la Massane

	Maîtriser les coûts et les budgets dans l'habitat
Enjeux Cochez l'enjeu concerné	Favoriser le renouvellement urbain
	Vivre ensemble au Pays
	Construire une culture commune et s'impliquer ensemble dans les projets
	x Dévoiler les grandes lignes du paysage et donner à voir le remarquable
	Pérenniser, renforcer, réinventer les identités de nos paysages
	x Rouvrir nos paysages et les découvrir le long des routes et chemins
Objectif (s) de la stratégie du STHP	 - Améliorer la mise en scène des éléments de repères remarquables isolés (socle, alentours, visibilité) - Améliorer l'accessibilité aux sites naturels, forestiers, agricoles ou jardinés remarquables, en collaboration avec les politiques de protection naturaliste - Maintenir, développer, rendre plus lisible les réseaux de cheminements
Intitulé du projet	Réaménagement des alentours de la tour de la Massane
Porteur de projet (nom et coordonnées)	Communauté de communes Albères côte Vermeille et commune d'Argelès
Référent de l'action	Fabrice Covato, comcom Alb Côte Vermeille
Partenaires éventuels	RTM, réserve naturelle Massane, ONF
Contexte et enjeux	Le sentier d'accès vieillit et pose des problèmes de stabilité, en lien avec l'augmentation de la fréquentation depuis 10 ans.
Objectif(s)	But premier : gestion de l'érosion et mise en sécurité.
Description du projet	Réhabiliter le sentier d'accès à la tour en partant du col de la place d'armes. Stabiliser le passage escarpé, stopper l'érosion et canaliser le public. Détail : Décaissage léger, reprofilage du sentier, aménagement de minimurettes en pierre sèche, évacuation des eaux de pluie, rebalisage du sentier dans les deux sens.
Etapes du projet	Cf calendrier
Public cible	randonneurs
Zone géographique d'intervention	Abords immédiats de la Tour de la Massane (Argelès-sur-Mer)
Calendrier	lancé en 2013 mi février : passage du projet en commission communautaire fin février : définition des budgets automne 2013 (au mieux) : début des travaux
Moyens matériels et humains	
Budget Prévisionnel	En cours de définition
Financements envisagés	Communauté de communes, communes, financement leader ?
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Compteurs de fréquentation, Suivi cartographique des zones réaménagées
Rôle souhaité du Pays dans mon projet	recherche de financements

4 – Construire une reconnaissance partagée et élargie des éléments remarquables, en particulier ceux des paysages du quotidien

Action 88 : Intégrer le paysage dans les démarches agritouristiques

	Maîtriser les coûts et les budgets dans l'habitat
Enjeux	Favoriser le renouvellement urbain
	Vivre ensemble au Pays
	Construire une culture commune et s'impliquer ensemble dans les
Cochez l'enjeu concerné	x projets
Source renjew concerne	Dévoiler les grandes lignes du paysage et donner à voir le remarquable
	x Pérenniser, renforcer, réinventer les identités de nos paysages
	x Rouvrir nos paysages et les découvrir le long des routes et chemins
	- Impliquer les professionnels et acteurs qui gèrent et transforment le paysage
	au quotidien
	- Impliquer le grand public – habitants, scolaires, associations, touristes
	- Construire une reconnaissance partagée et élargie des éléments
	remarquables, en particulier ceux des paysages du quotidien - Améliorer la mise en scène des éléments de repères remarquables isolés
Objectif (s) de la stratégie du	(socle, alentours, visibilité)
STHP	- Améliorer l'intégration des éléments nouveaux (pâtures équestres,
	boisements résineux, pistes) dans les espaces agricoles et naturels
	- Redonner un rôle majeur aux routes et chemins dans la découverte du
	paysage
	- Maintenir, développer, rendre plus lisible les réseaux de cheminements
	- Maintenir les subtilités d'accroche entre les pôles bâtis et leurs alentours
Intitulé du projet	Intégrer le paysage dans les démarches agritouristiques
Porteur de projet (nom et coordonnées)	CAUE PO
Référent de l'action	
Partenaires éventuels	Chambre d'Agriculture, Tourisme de Terroir, Bienvenue à la Ferme, CAUE, Pays
	L'agritourisme se développe sur le territoire du Pays et la professionnalisation
	de l'accueil est un axe important de travail avec les agriculteurs engagés dans
	ce type de démarche. Il faut également toujours aller plus loin dans l'offre
Contexte et enjeux	proposée aux clients pour se démarquer au milieu d'une concurrence importante.
	Proposer aux touristes un discours construit autour du lien entre paysage et
	agriculture est un axe intéressant et original qui pourrait être développé dans
	le cadre du STHP.
Objectif(s)	Donner aux agriculteurs engagés dans une démarche agritouristique des
	arguments et des connaissances sur l'interprétation du paysage en lien avec
	l'activité agricole.
	Comment transmettre ce savoir à la clientèle ?
	Comment valoriser cet axe de découverte dans une démarche agritouristique ?
	Une première étape de formation collective pourrait être menée avec un
	groupe de producteurs intéressés.
Description du projet	Ce travail collectif pourrait aboutir à la production d'outils individuels de
	lecture du paysage sur les exploitations faisant de l'accueil, ou de produits
	touristiques collectifs liés au paysage.

Etapes du projet	 Formation action à proposer à un groupe d'agriculteurs Accompagnement individuel dans la création d'outils sur les exploitations Accompagnement collectif dans la création de produits touristiques
Public cible	Agriculteurs faisant de l'accueil
Zone géographique d'intervention	Pays PM
Calendrier	 2013 : journée de formation 2014 : 10 dossiers par an pour des expertises individuelles guide de préconisations pour accompagnement collectif
Moyens matériels et humains	- Formation collective : via le centre de formation de la Ch. d'Agriculture ou celui de l'UR CAUE - Accompagnement individuel : Architecte paysagiste : 6 semaines dans l'année : rencontre des agriculteurs+réalisation d'une plaquette sur la lecture du paysage par exploitation vue guide de préconisations : Architecte paysagiste graphiste: 10 semaines
Budget Prévisionnel	 - Formation collective : - Expertises individuelles : 7 500 € par an - guide de préconisations: conception : 13 000 €, impression : 5 000€ pour 2 000 exemplaires
Financements envisagés	 participation de la Ch. d'Agriculture via le centre de formation : participation du CAUE par une mise à disposition de 50% des heures d'architecte paysagiste graphiste (tant pour les expertises individuelles que pour le guide) : 10 250€ participation du CG par une aide à l'impression : 5 000€ participation des Com.com : mise en place d'une action collective « paysages et agritourisme » Association Tourisme de terroir -FEADER
Indicateurs de suivi et d'évaluation	 Formation: Nombre de participants Accompagnements individuels: nombre de personnes rencontrées, de plaquettes; Guide de préconisations: enquête via l'Agri auprès des agriculteurs, 2 ans après la sortie du guide, pour apprécier l'impact.
Rôle souhaité du Pays dans mon projet	 Recherche de financements Formation: trouver une salle équipée pour accueillir la journée de formation Accompagnements individuels: organiser les permanences et susciter la demande lors des contacts avec les CC. Proposer des lieux pour l'accueil des agriculteurs et de l'architecte conseil Guide de préconisations: aide et relais pour la diffusion

5 – Améliorer la mise en scène des éléments de repères remarquables isolés (socle, alentours, visibilité)

Action 89 : Inciter à la mise en place d'une signalétique du patrimoine qualitative et homogène à l'échelle du Pays

Enjeux Cochez l'enjeu concerné	Maîtriser les coûts et les budgets dans l'habitat
	Favoriser le renouvellement urbain
	Vivre ensemble au Pays
	Construire une culture commune et s'impliquer ensemble dans les
	projets
	x Dévoiler les grandes lignes du paysage et donner à voir le remarquable
	Pérenniser, renforcer, réinventer les identités de nos paysages
	Rouvrir nos paysages et les découvrir le long des routes et chemins
Objectif (s) de la stratégie du STHP	- Améliorer la mise en scène des éléments de repères remarquables isolés (socle, alentours, visibilité)
Intitulé du projet	Inciter à la mise en place d'une signalétique du patrimoine qualitative et homogène à l'échelle du Pays – Réfléchir à cette signalétique avec Catalogne sud
Porteur de projet (nom et coordonnées)	Réseau Culturel Terre Catalane
Référent de l'action	
Partenaires éventuels	CG randonnée, FFRP, toute association souhaitant valoriser des sites
raitellailes evelitueis	patrimoniaux, comcom, communes, Observatori del paisatge
Contexte et enjeux	Le réseau culturel possède une charte graphique de grande qualité utilisé sur les sites patrimoniaux majeurs du département appartenant au réseau pour diriger et informer des visiteurs. Cela contribue à la valorisation des sites et au développement de leur fréquentation. On constate sur certains sites la présence d'une signalétique ou de supports de communication de faible qualité.
Objectif(s)	Moyennement le paiement des droits d'auteurs, la charte pourrait être utilisée pour doter des sites secondaires.
Description du projet	Mise en place d'une signalétique du patrimoine qualitative et homogène à l'échelle du Pays par réutilisation de la charte graphique du RCTC
Etapes du projet	 1 - Communiquer sur la possibilité d'utiliser la charte graphique du réseau culturel. 2 - Rassembler les demandes (rythme trimestriel). 3 - Impression et fabrication des supports 4 - Installation des supports par la FFRP/les associations
Public cible	Associations valorisant des sites patrimoniaux, Tourisme culturel
Zone géographique d'intervention	Ensemble du PPM
Calendrier	A partir de 2014
Moyens matérials	1 - Communication initiale – PPM : 2 jours
Moyens matériels et humains	2 - Animation - Réseau Culturel : 2 jours par trimestre
- Controllio	3/4 - Au cas par cas selon les projets
Dudget Drévisions	1 - Communication initiale :
Budget Prévisionnel	- frais de personnel : 1000 euros - impression, diffusion : 500 euros
	- impression, unrusion . Jou curos

	2 - Animation Réseau Culturel : - frais de personnel : 3000 euros/an
Financements envisagés	A définir Europe : Portefa objectif 6 paragraphe c : promotion patrimoine culturel
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Nombre de panneaux installés et diversité des sites et associations porteuses
Rôle souhaité du Pays dans mon projet	Communication et recherche de financement, contacts avec observatori del paisatge

Action 90 : Création de sentiers d'interprétation et de découverte sur la commune de Fourques

	Maîtriser les coûts et les budgets dans l'habitat
Enjeux Cochez l'enjeu concerné	Favoriser le renouvellement urbain
	Vivre ensemble au Pays
	Construire une culture commune et s'impliquer ensemble dans les projets
	x Dévoiler les grandes lignes du paysage et donner à voir le remarquable
	x Pérenniser, renforcer, réinventer les identités de nos paysages
	x Rouvrir nos paysages et les découvrir le long des routes et chemins
Objectif (s) de la stratégie du STHP	 - Améliorer la mise en scène des éléments de repères remarquables isolés (socle, alentours, visibilité) - A l'échelle de chaque entité de paysage, construire une reconnaissance partagée par les différents publics des grandes armatures de paysage pouvant engager une valorisation intercommunale Améliorer l'image et la lisibilité des cols, passages de lignes d'eau et confluences sur le réseau de routes et chemins - Construire une reconnaissance partagée et élargie des éléments remarquables, en particulier ceux des paysages du quotidien - Redonner un rôle majeur aux routes et chemins dans la découverte du paysage - Maintenir, développer, rendre plus lisible les réseaux de cheminements
Intitulé du projet	Création de sentiers d'interprétation et de découverte sur la commune de Fourques
Porteur de projet (nom et coordonnées)	Commune de Fourques, 66300 Fourques
Référent de l'action	Le maire : Jean-Luc Pujol
Partenaires éventuels	FFRP, OTI des Aspres
Contexte et enjeux	Favoriser le développement touristique de Fourques par le vecteur de la mise en découverte de son patrimoine naturel et vernaculaire
Objectif(s)	Attirer la clientèle touristique sur le territoire des Aspres
Description du projet	Création de trois itinéraires équipés de médias d'interprétation
Etapes du projet	Phase 1 - création des itinéraires Phase 2 - étude paysagère et scénographie Phase 3 – réalisation des équipements et aménagements Phase 4 – ouverture des sentiers
Public cible	Amateurs de promenades et de découvertes culturelles
Zone géographique d'intervention	Commune de Fourques
Calendrier	Fèv-Oct 2012 : création des itinéraires Nov 2013-fèv 2013 : AO paysagistes Fèv-Avr 2013 : étude Mai-Juin 2013 : équipement et ouverture
Moyens matériels et humains	Une chargée de mission
Budget Prévisionnel	84 000 euros HT
Financements envisagés	LEADER , CG, autofinancement
Indicateurs de suivi et	Questionnaire de satisfaction auprès des usagers des sentiers

d'évaluation	
Rôle souhaité du Pays dans mon projet	Interlocuteur conseil. Expertise. Orientation pour demande de subventions

6 – Améliorer l'accessibilité aux sites remarquables

Action 91 : Ouverture au public du site du castrum Pic-Saint-Michel – Ultréra : Agglomération secondaire perchée (castrum) de l'Antiquité tardive et du haut Moyen Âge (Ve-Xe s.)

Enjeux Cochez l'enjeu concerné	Maîtriser les coûts et les budgets dans l'habitat
	Favoriser le renouvellement urbain
	Vivre ensemble au Pays
	X Construire une culture commune et s'impliquer ensemble dans les projets
cochez i chijed concerne	x Dévoiler les grandes lignes du paysage et donner à voir le remarquable
	Pérenniser, renforcer, réinventer les identités de nos paysages
	X Rouvrir nos paysages et les découvrir le long des routes et chemins
Objectif (s) de la stratégie du STHP	Améliorer l'accessibilité aux sites remarquables
Intitulé du projet	Ouverture au public du site du castrum Pic-Saint-Michel – Ultréra : Agglomération secondaire perchée (castrum) de l'Antiquité tardive et du haut Moyen Âge (Ve-Xe s.)
Porteur de projet (nom et coordonnées)	association HISTARC et commune d'Argelès sur mer
Référent de l'action	André Constant (Université Aix-Marseille I-UMR 6572)
Partenaires éventuels	CNRS-UMR 5140, CNRS-UMR 6572), CNRS-UMR 7209), Sarl Arkeosite, FIT Conseil Géomètres Experts.
Contexte et enjeux	La 6 ^{ème} campagne conduite en 2010 au Pic Saint-Michel (Ultréra) se solde par d'importantes avancées pour la compréhension du castrum d'Ultréra durant le haut Moyen Âge. Le gain scientifique de ce travail nous semble important. Nous pouvons à présent avancer de façon plus certaine le concept « d'agglomération secondaire » pour qualifier ce castrum. Il totalise une superficie d'au moins 3 hectares correspondant à l'emprise actuelle du relevé topographique, exception faite des sites « satellites » de La Pave II et de La Pave IV se trouvant en contrebas. Dans ce périmètre, les espaces bâtis totalisent une superficie d'au moins 7650 m², soit 37% des 3 hectares où prédomine le substrat cristallin Le relevé des accès originels à l'agglomération dévoilent une sorte de site « carrefour » à mi chemin entre la plaine et les sommets des Albères. A ce niveau de l'étude, les résultats permettent d'aborder tous les aspects inhérents à l'architecture, aux fonctions et à l'économie du castrum, pour une période mal documentée. Au-delà du simple caractère défensif se profile une définition du castrum bien plus complexe. Le site est aussi, de toute évidence, une sorte de « bourgade » perchée. Les études connexes permettent d'ores et déjà d'entrapercevoir les traits des pratiques et du patrimoine végétal exploité entre la plaine et la montagne, de sorte qu'Ultréra paraît être le chaînon essentiel à la compréhension de l'exploitation agricole de la région.

Objectif(s)	Donner à voir, à travers les paysages d'aujourd'hui, ce qu'étaient les paysages du moyen-âge. Les archéologues dont les fouilles se poursuivent depuis 2000, interprètent les témoignages du sous sol pour nous donner une image de ce territoire à l'époque carolingienne« Le milieu forestier apparaît anthropisé et probablement par endroits cultivé avec la présence notoire des Prunoïdées (Prunus) et, peut-être, une des attestations la plus ancienne du Micocoulier (cf. Celtis australis). Les données carpologiques des IX ^e -X ^e siècles révèlent pour l'instant l'exploitation d'un spectre végétal similaire à celui de la plaine roussillonnaise, mais comportant quelques nouveautés (seigle, prune, genévrier). es espèces pérennes et annuelles témoignent de l'exploitation de milieu ouvert (conséquence du pâturage des troupeaux) et de milieu plutôt boisé peut-être de type ripisylve. ces données constituent le premier jalon de compréhension des modes d'exploitation des bas versants pyrénéens orientaux durant le haut Moyen Âge.» C'est montrer la dimension historique du paysage,
Description du projet	Ouvrir au public ce site historiquement très important - 2013/2014 : continuer et achever les fouilles - 2015 : ouvrir le site au public
Etapes du projet	2013: -constituer un comité de pilotage - établir le contenu de l'information à transmettre au public et sous quelle forme (panneaux, livre, plaquettes, site internet) - réfléchir au tracé du cheminement proposé au public 2014: - rédiger un cahier des charges pour une étude paysagère du site - lancement d'une procédure adaptée pour le choix d'un maître d'oeuvre - réunion du jury et choix du maitre d'oeuvre 2015: - dès la fin des fouilles, lancer la mise en œuvre du projet et les aménagements du site pour l'accueil du public - affiner le contenu de l'information à transmettre au public et sous quelle forme (panneaux, livre, plaquettes, site internet). Faire appel à un professionnel graphiste
Public cible	Tout public
Zone géographique d'intervention	Argelès sur mer, Castrum d'Ultrera, site de 3 ha, à relier aux chemins de randonnée des Albères.
Calendrier	Voir les étapes du projet
Moyens matériels et humains	Moyens humains - Identification des itinéraires
Budget Prévisionnel	 Identification des itinéraires Frais de personnel 2 100€ Déplacements et frais annexes 300€ Interprétation archéologie et paysage Frais de personnel 4 500€ Retranscription de ces éléments sur des supports de communication grand public

	honoraires 3 000€ - Communication et promotion sur ces itinéraires Communes et PPM dans le cadre de leurs missions - Projet paysager Honoraires 7 000€ TOTAL: 7 300€
	Moyens matériels Ils sont mis à la disposition du projet par les partenaires (photos, GPS, programmes informatiques,) Imprimerie : une fiche sera faite en temps voulu, une fois connus la nature des
	documents à reproduire Panneaux signalétiques et aménagements des chemins et du site : une fiche sera faite en temps voulu, une fois connue la nature des chemins
Financements envisagés	 participation du CAUE 50% du coût de la mise à disposition du paysagiste 1 500€ participation du CG : chemins de randonnées participation de la Région - Leader Chartes forestières/IML/réseau des communes forestières communauté de communes
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Longueur de chemins créés, fréquentation (notamment lors de sorties scolaires), fiches bilan à retirer dans les offices de tourisme ou à remplir via internet
Rôle souhaité du Pays dans mon projet	Communication et promotion, Recherche de financements

7 – Réhabiliter les sites remarquables à l'abandon

Action 92 : Requalification du site de Batère

Enjeux Cochez l'enjeu concerné	Maîtriser les coûts et les budgets dans l'habitat
	Favoriser le renouvellement urbain
	Vivre ensemble au Pays
	Construire une culture commune et s'impliquer ensemble dans les
	projets
	x Dévoiler les grandes lignes du paysage et donner à voir le remarquable
	Pérenniser, renforcer, réinventer les identités de nos paysages
	x Rouvrir nos paysages et les découvrir le long des routes et chemins
	- Construire une reconnaissance partagée et élargie des éléments
	remarquables, en particulier ceux des paysages du quotidien
	- Améliorer la mise en scène des éléments de repères remarquables isolés
	(socle, alentours, visibilité)
Objectif (s) de la stratégie du	- Améliorer l'accessibilité aux sites naturels, forestiers, agricoles ou jardinés remarquables,
STHP	en collaboration avec les politiques de protection naturaliste
	- Réhabiliter les sites remarquables à l'abandon
	- Redonner un rôle majeur aux routes et chemins dans la découverte du
	paysage
Intitulé du projet	Requalification du site de Batère
Porteur de projet (nom et	communauté de commune haut Vallespir
coordonnées)	337777
Référent de l'action	
Partenaires éventuels	Grand Site Canigou, CAUE : assistance à maîtrise d'ouvrage, co-rédaction du
	cahier des charges, DDTM, ONF, CRPF, syndicat des forestiers, PAH
Contexte et enjeux	
Objectif(s)	
	Un projet doit définir l'avenir de chaque bâtiment minier au long de la route
Description du projet	départementale : Intégration ou destruction. Un travail d'expertise
, , ,	architecturale est à faire spécialement sur l e dortoir
	Définir un projet paysager sur l'ensemble : les abords, les espaces, Phase 1
	Réunions des partenaires à la communauté de communes Haut Vallespir
	Expertise architecturale
	Définition du programme
	Rédaction d'un cahier des charges
	Phase 2
Etapes du projet	Appel pour une procédure adaptée
	Recueil des propositions Réunion du jury et choix d'une équipe
	Phase 3
	Etude et projet architectural et paysager
	Phase 4
	travaux
Public cible	Elus, personnes visitant le site (locaux, touristes)

Zone géographique d'intervention	Le site de Batère, haut Vallespir
Calendrier	2013 phases 1 & 2 2014 phase 3 2015 : phase 4
Moyens matériels et humains	Phase 1 CAUE architecte paysagiste 8 jours PPM 4 jours Grd Site Canigou 4 jours Com. Com 5 jours Architecte missionné pour expertise Phase 2 CAUE architecte paysagiste 2 jours PPM 2 jours Grd Site Canigou 2 jours Com. Com 4 jours Phase 3 CAUE architecte paysagiste 8 jours PPM 2 jours Grd Site Canigou 4 jours Com. Com 10 jours Phase 4 Travaux une nouvelle fiche sera réalisée plus tard
Budget Prévisionnel	Phase 1 à 3 : Frais de personnel et frais annexes: 17 000€ Déplacements: 800€ Honoraires expertise architecturale 2 000€ TOTAL : 19 800€
Financements envisagés	PPM: mise à disposition de personnel et frais annexes 2 400€ CAUE: mise à disposition de l'architecte et du paysagiste et frais annexes 5 400€ Grd Site Canigou: mise à disposition de personnel et frais annexes 3 000€ DREAL: 2 000€ Fondation du patrimoine Réseau communes forestières fonds pour l'environnement et le développement durable ONF
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Réalisation des travaux de rénovation du site
Rôle souhaité du Pays dans mon projet	Animation, suivi des réunions, transmissions, recherche de financements







Fil conducteur 6

PERENNISER, REINVENTER, RENFORCER LES IDENTITES DE NOS PAYSAGES



1 – Réinventer une spécificité architecturale et de forme urbaine pour les extensions urbaines

Action 93 : Ateliers de sensibilisation sur la mise en place de consultations d'architectes, urbanistes, paysagistes

Maîtriser les coûts et les budgets dans l'habitat
Favoriser le renouvellement urbain
Vivre ensemble au Pays
Construire une culture commune et s'impliquer ensemble dans les
projets
Dévoiler les grandes lignes du paysage et donner à voir le remarquable
x Pérenniser, renforcer, réinventer les identités de nos paysages
Rouvrir nos paysages et les découvrir le long des routes et chemins
 Réinventer une spécificité architecturale et de forme urbaine pour les extensions urbaines Impliquer les élus vers une politique de paysage Amender les savoir et construire des projets dans le domaine du paysage
Ateliers de sensibilisation sur la mise en place de consultations d'architectes, urbanistes, paysagistes
PPM
CAUE, Comcom, Association des maires, Association des techniciens territoriaux (ATTF)
Mauvaise connaissance du rôle possible des maîtres d'œuvre « paysagiste, urbaniste », et de l'importance des étapes de conception dans les projets d'aménagements. En particulier pour les petites communes.
informer les élus sur les rôles des maîtres d'œuvre et à la mise en place de consultations
Réunions en ateliers dans 5 secteurs : Albères-Côte vermeille, Plaine d'Illibéris, Aspres, Vallespir, Haut-Vallespir
2 ^{ème} trimestre 2014 : -élaborer le contenu des ateliers à proposer - recherche des intervenants 3 ^{ème&} 4 ^{ème} trimestres 2014 : déroulement des ateliers
Elus et techniciens
ensemble du PPM
Dès 2014, environ tous les trimestres, chaque fois dans un secteur différent
Pour CINQ ateliers : Animateur PPM : communication, inscriptions, contacts avec les mairies 12 jours Architecte urbaniste paysagiste CAUE PO : 10 jours (préparation et
participation) Animateur PPM : intendance, réservations, choix du lieu : 20 jours Intervenants extérieurs : 2 ou 3 par atelier Lieux et équipement : prêt des communes
Frais de personnel : 11 200€ Frais de déplacement : 600€

	Autres frais (affiches, communication, téléphones,): 500€ Intervenants extérieurs : 15 000 € Frais de transport intervenants extérieurs : 3000€ Repas : 25€ par personne TOTAL : 30 300€
Financements envisagés	CAUE PO: mise à disposition de l'architecte-urbaniste-paysagiste et frais annexes 4 200€ PPM: mise à disposition de l'animateur et frais annexes 7 700€ Leader: 15 400 €? Participation des 5 Com.com: 3 000€ Participation des présents: 25€ par personne pour le repas TOTAL: 14 900€
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Nombres d'ateliers, nombre de participants, fiches-bilans
Rôle souhaité du Pays dans mon projet	Porteur, recherche de financements

2 – Améliorer la qualité des espaces publics des villes et villages en faisant participer les habitants

Action 94 : Mobilisation des habitants à l'échelle d'un quartier de lotissement : lancement d'une opération « je jardine ma ville » sur le Pays

Enjeux Cochez l'enjeu concerné	Maîtriser les coûts et les budgets dans l'habitat
	Favoriser le renouvellement urbain
	Vivre ensemble au Pays
	Construire une culture commune et s'impliquer ensemble dans les projets
	Dévoiler les grandes lignes du paysage et donner à voir le remarquable
	x Pérenniser, renforcer, réinventer les identités de nos paysages
	Rouvrir nos paysages et les découvrir le long des routes et chemins
Objectif (s) de la stratégie du STHP	 Impliquer le grand public –habitants, scolaires, associations, touristes Impliquer les élus vers une politique de paysage Amender les savoirs et construire des projets dans le domaine du paysage Améliorer la qualité des espaces publics des villes et villages en faisant participer les habitants
Intitulé du projet	Mobilisation des habitants à l'échelle d'un quartier de lotissement : lancement d'une opération « je jardine ma ville » sur le Pays
Porteur de projet (nom et coordonnées)	une mairie avec assistance à maîtrise d'ouvrage du CAUE PO
Référent de l'action	Marine Cressy (CAUE PO)
Partenaires éventuels	Comcom Illibéris, une association de quartier une agence de paysage
Contexte et enjeux	La démarche du STHP a permis de constater la difficulté de mobilisation du grand public sur les questions d'habitat et de paysage. La mobilisation des particuliers doit commencer par une approche à l'échelle du quartier. Dans les quartiers anciens, on constate des pratiques de jardinage en pied de façade, qui qualifient l'espace public. Cette pratique est par contre absente dans les nouveaux quartiers.
Objectif(s)	Cette opération a pour but l'embellissement des rues d'une commune par les habitants eux-mêmes. Ce projet, initié par les élus locaux, se veut social, paysager et interactif.
Description du projet	Après les réunions publiques réunissant élus et habitants, les études de terrain, les choix et commandes de plantes, chaque habitant (volontaire et bénévole) se voit attribuer un coin de rue ou de trottoir près de chez lui afin d'y créer un massif de plantes (soigneusement choisies : couleurs, espèces, besoins en eau, adaptation au sol) et qu'il doit entretenir régulièrement.
Etapes du projet	-Sensibilisation, information des élus du Pays par PPM -Accueil des communes intéressées -Réunion en mairie pour expliquer en quoi consiste ce projet. Animation CAUE-PPM -Information des habitants par la mairie (journal municipal, radio, Fce Bleue-Roussillon,) -réunion des habitants d'un quartier (via l'association de quartier) - définition des lieux à distribuer - Attribution des lieux à jardiner - premiers travaux
Public cible	habitants

Zone géographique	espace public de lotissement
d'intervention	
Calendrier	2015 : -Sensibilisation, information des élus du Pays par PPM -Accueil des communes intéressées -Réunion en mairie pour expliquer en quoi consiste ce projet. Animation CAUE-PPM -Information des habitants par la mairie (journal municipal, radio, Fce Bleue-Roussillon,) -réunion des habitants d'un quartier(via l'association de quartier) - journée de sensibilisation des habitants - définition des lieux à distribuer - Attribution des lieux à jardiner 2016 - premiers travaux
Moyens matériels et humains	- Moyens humains : Information des communes, réunions en mairie : Architecte-paysagiste du CAUE PO : 6 jours Animation par la mairie : 3 jours Information des habitants, réunions dans le quartier : Animation par l'association de quartier : 3 jours Architecte-paysagiste du CAUE PO : 3 jours Animation par la mairie : 3 jours Définition et attribution des lieux à jardiner Animation par l'association de quartier 2 jours Architecte-paysagiste du CAUE PO : 4 jours Animation par la mairie : 1 jour - Moyens matériels : Lieux de réunion et équipements prêtés par la mairie Achat des plants, matériel : services techniques municipaux, pépinière départementale
Budget Prévisionnel	Rémunération du personnel (salaires et charges sociales) : 6 250€ - déplacements : 200€ -Achat des plants, matériel : 1 000€ TOTAL : 7 450€
Financements envisagés	 CAUE PO: mise à disposition du paysagiste et frais annexes 3 450€ commune: mise à disposition des agents 1 750€ association de quartier: mise à disposition des adhérents 1 250€ commune et pépinière départementale: mise à disposition de matériel et végétaux 1 000€ TOTAL: 7 450€
Indicateurs de suivi et	Photos du quartier avant et après
d'évaluation	Rapports réguliers par les services d'entretien de la ville
Rôle souhaité du Pays dans mon projet	Communication, participation à l'organisation des réunions, recherche de financements

Action 95 : Requalification du site de l'ancien marché de Gros, espace public à reconquérir

	Maîtriser les coûts et les budgets dans l'habitat
Enjeux Cochez l'enjeu concerné	x Favoriser le renouvellement urbain
	x Vivre ensemble au Pays
	Construire une culture commune et s'impliquer ensemble dans les
	projets
	x Dévoiler les grandes lignes du paysage et donner à voir le remarquable
	x Pérenniser, renforcer, réinventer les identités de nos paysages
	Rouvrir nos paysages et les découvrir le long des routes et chemins - Améliorer la qualité des espaces publics des villes et villages en faisant
	participer les habitants
Objectif (s) de la stratégie du	- Améliorer les conditions de vie au sein des logements et changer l'image de
STHP	certains quartiers/îlots dégradés
	- Favoriser les rencontres et les échanges dans l'espace public et ouvrir les quartiers
	- Réhabiliter les sites remarquables à l'abandon
	Requalification du site de l'ancien marché de Gros, espace public à
Intitulé du projet	reconquérir
Porteur de projet (nom et	·
coordonnées)	commune d'Elne
Référent de l'action	Services Techniques et urbanisme - Valérie Gillot – valeriegillot@ville-
	elne.com
Partenaires éventuels	Bureau d'étude VRD urbaniste paysagiste + promoteurs
Contexte et enjeux	Espace d'environ 8 hectares, ancien lieu de marché agricole,
Ob.:+:6/-)	Renouvellement urbain, créer un centre comprenant un parc urbain et de
Objectif(s)	l'habitat. Assurer la couture entre ville ancienne et ville nouvelle.
	Identifier et aménager ce lieu comme un véritable point central pour la ville,
Description du projet	en interface entre les différents quartiers. Quartier nécessitant d'être
Description as projec	reconstruit sur lui-même. Aménager comme espace festif, équipements
Etapes du projet	publics, services, mail paysager. Orientations d'aménagement, APD, Marché de travaux, gestion du foncier
ctapes du projet	population d'Elne dans son ensemble + associations+ public demandeur de
Public cible	logements collectifs
Zone géographique	site du marché de gros, Elne
d'intervention	-
Calendrier	2013, début du projet de gendarmerie
Moyens matériels	Services techniques de la mairie
et humains	
Budget Prévisionnel	non défini encore à ce jour
Financements envisagés	commune + demandes de subventions
Indicateurs de suivi et	
d'évaluation	
Rôle souhaité du Pays dans	partenaire dans la réussite du projet et dans le montage des dossiers de
mon projet	subvention, recherche de financements.

3 – Maintenir ou accompagner la transformation des structures paysagères (bocages, réseau d'irrigation et de drainage, ... terrasses)

Action 96 : Le végétal en ville : travailler avec les services techniques espaces verts, formations thématiques

verts, formations thems	•
	Maîtriser les coûts et les budgets dans l'habitat
	Favoriser le renouvellement urbain
	Vivre ensemble au Pays
Enjeux	Construire une culture commune et s'impliquer ensemble dans les
Cochez l'enjeu concerné	x projets
	x Dévoiler les grandes lignes du paysage et donner à voir le remarquable
	x Pérenniser, renforcer, réinventer les identités de nos paysages
	Rouvrir nos paysages et les découvrir le long des routes et chemins
	- Réinventer une spécificité architecturale et de forme urbaine pour les
	extensions urbaines
	- Améliorer la qualité des espaces publics des villes et villages en faisant
()hiectif (s) de la strafegie dii	participer les habitants
STHP	- Maintenir ou accompagner la transformation des structures paysagères
	(bocages, réseau d'irrigation et de drainage,terrasses) - Impliquer les élus vers une politique de paysage
	- Impliquer les elus vers une politique de paysage - Impliquer les professionnels et acteurs qui gèrent et transforment le
	paysage au quotidien
Intitule du projet	Le végétal en ville : travailler avec les services techniques espaces verts, formations thématiques - Jumelage avec Observatori del paisatge
	ioiniations thematiques - Junielage avec observation del paisatge
Porteur de projet (nom et coordonnées)	CAUE
Référent de l'action	Marine CRESSY
	Conseil Général (service foret agri esp rural), Sydetom, Pépinière
Partenaires eventileis	départementale, FFP, UNEP, réseau pépinière locales, réseau VVF, lycée
	Théza, groupe O pesticides, association des maires (formation), Observatori
	del paisatge
	L'étalement urbain massif amène une forte augmentation des superficies d'espaces verts dont les communes ont la charge. Les communes sont donc
	en demande de solutions de gestion économes. Du point de vue paysager et
	écologique, les enjeux sont les suivants :
	A - problème d'échelle dans le choix des végétaux : micro-jardinage
	(herbacées, arbrisseaux, petits arbres) coûteux en argent, en eau et en
	temps et n'amenant qu'une présence en pointillé du végétal.
	B - Modèle importé de structures végétales (gazons) et notion de propreté
Contexte et enjeux	végétale qui s'oppose à une gestion respectueuse de l'environnement
	(économie d'eau, emploi de désherbant) et opportuniste vis à vis des
	dynamiques végétales spontanées
	C - Méconnaissance du végétal, de la flore méditerranéenne en particulier:
	plantation de végétaux inadaptés au contexte climatique qui dépérissent
	ou dont la survie est conditionnée par une mise sous perfusion d'arrosage.
	Choix d'une palette restreinte de plantes de climat sec : cactées, palmacées, lauriers roses, olivier alors que la palette des plantes
	méditerranéennes est l'une des plus riches au monde.
	A > L'arbre et l'arbuste doivent retrouver une place majeure dans les trames
	végétales urbaines ; leur amplitude permet d'apporter de l'ombre et de
Objectif(s)	structurer l'espace. Le patrimoine arboré existant doit être protégé.
	B > II faut former les équipes d'entretien des espaces publics à la gestion
	différenciée, extensive, à la mise en place de structures végétales

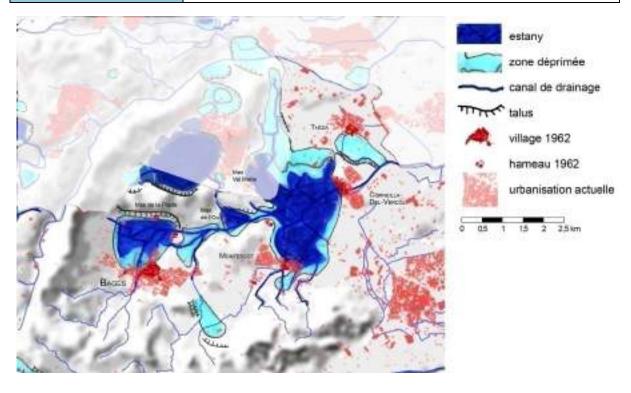
	adantées aux contraintes des milieux urbains
	adaptées aux contraintes des milieux urbains C > Il faudrait déterminer des palettes végétales par secteur en fonction de la
	diversité des paysages : climat, sol, structures arborées présentes dans
	les espaces agricoles et forestiers, gradient végétal naturel. Ces
	recommandations sont aussi valables pour les jardins de particuliers.
	1 - Enquête sur les espaces verts des communes du Pays , type de gestion,
	coûts, Cette étude, de par la diversité paysagère du Pays, et la diversité
	de taille de ses communes pourra être considérée comme représentative
	à l'échelle du département, à l'exception des territoires de haute
Description du projet	montagne (Cerdagne Capcir).
	2- sélection de sites pilotes
	3 - mise en place d'un réseau d'acteurs sur le végétal en ville
	4 - première journée de formation et d'échange sur le sujet
	Année 1 :
	- Questionnaire téléphonique à l'intention des communes sur leurs équipes
	« espace vert », effectif et compétences, l'étendue et les typologies
	d'espaces gérés, leur mode et coût de gestion, leur besoin de formation.
	- Sélection de sites pilotes sur le pays dans le cadre des actions sydetom.
	- A l'échelle départementale, constitution d'un réseau sur la question du
	végétal en ville.
	- Réalisation d'une première journée de formation et d'échange sur le sujet.
	Proposition de pistes par le CAUE.
	- Réalisation d'une bibliographie détaillée des ouvrages traitant du sujet
Etapes du projet	accessible au CAUE.
	- L'arbre et l'arbuste en ville, choix des essences, techniques, protection,
	législation, structures arborées.
	- Gestion des rives et des espaces de vallée
	- Alternatives au gazon, en particulier pour les villes de la plaine et des
	piémonts.
	- La gestion différenciée
	- le sol
	- plantation des bassins de rétention
	-arbres d'alignement urbain et rural
Public cible	élus et équipes techniques d'espaces verts
Zone géographique	
d'intervention	ensemble du Pays
Calendrier	Dès 2014
	Année 1 :
Moyons matérials	Equipe du CG : 10 jours
Moyens matériels et humains	Paysagiste du CAUE : 15 jours
et numans	Membres du réseau à créer
	Communes et leurs équipements
	Année 1 :
	Frais de personnel : 7 500€
Budget Prévisionnel	Déplacements : 200€
	Communication, affiches : 1 000€
	TOTAL: 8 700€
	CG : mise à disposition de l'environnementaliste du CG : 3 000€
Financements envisagés	Sydetom : 3 450€
i mancements envisages	CAUE PO :50% du coût de la mise à disposition de l'architecte-paysagiste 2
	250€
Indicatours do suivi et	Nombre de participants
Indicateurs de suivi et	Fiches bilan
d'évaluation	Fréquence des réunions du réseau
Rôle souhaité du Pays dans mon	Coordination animation communication recharges de financements
projet	Coordination, animation, communication, recherche de financements

Action 97 : Mise en place de plans de paysage – et environnementaux – localisés sur les paysages à enjeux forts

	Maîtriser les coûts et les budgets dans l'habitat
Enjeux Cochez l'enjeu concerné	x Favoriser le renouvellement urbain
	x Vivre ensemble au Pays
	Construire une culture commune et s'impliquer ensemble dans les
	x projets
	x Dévoiler les grandes lignes du paysage et donner à voir le remarquable
	x Pérenniser, renforcer, réinventer les identités de nos paysages
	x Rouvrir nos paysages et les découvrir le long des routes et chemins
	Majorité des objectifs correspondant aux enjeux cochés, dont :
	- Favoriser les rencontres et les échanges dans l'espace public et ouvrir les
	quartiers
	- Amender les savoirs et construire des projets dans le domaine du paysage
	- Impliquer les élus vers une politique de paysage
	- Impliquer les professionnels et acteurs qui gèrent et transforment le paysage au quotidien
	- A l'échelle de chaque entité de paysage, construire une reconnaissance
Objectif (s) de la stratégie du	partagée par les différents publics des grandes armatures de paysage pouvant
STHP	engager une valorisation intercommunale
	- Réinventer une spécificité architecturale et de forme urbaine pour les
	extensions urbaines
	- Maintenir ou accompagner la transformation des structures paysagères
	(bocages, réseau d'irrigation et de drainage,terrasses)
	- Améliorer l'intégration des éléments nouveaux (pâtures équestres,
	boisements résineux, pistes) dans les espaces agricoles et naturels et
	anticiper le développement des champs éoliens et photovoltaïques
	- Maintenir les subtilités d'accroche entre les pôles bâtis et leurs alentours mise en place de plans de paysage – et environnementaux – localisés sur les
	paysages à enjeux forts :
Intitulé du projet	Prades de l'agouille de la Mer : dynamique agriculture MAEt prairies humides,
. ,	enjeu écologiques – Bages, Montescot Corneilla, Théza.
	Jumelage avec paysages similaires Catalogne Sud
Porteur de projet (nom et	Communauté de communes Illibéris, communes Bages, Montescot, Corneilla
coordonnées)	del-Vercol, Théza, Villeneuve de la Raho.
Référent de l'action	
Partenaires éventuels	CAUE PO (assistance à maîtrise d'ouvrage), Chambagri, GOR, CG, DREAL,
	Observatori del paisatge
	Ces cinq communes se situent sur le contour de la prade de l'agouille del Mar. Les prades ont été repérées dans le STHP comme paysage de l'eau en plaine
	remarquable. Elles sont par ailleurs pointées dans les inventaires naturalistes
	(ZNIEFF 1). Ces dépressions éoliennes, initialement marécageuses en
	particulier en hiver, sont aujourd'hui drainées. Ni aspre, ni régatiu, elles
	offrent un paysage particulier, caractérisé par des linéaires bocagers de
Contexte et enjeux	feuillus et l'activité d'élevage, et qui contraste avec les vignobles et vergers
	alentours. Une MAEt prairies humides est portée par la chambre d'agriculture
	sur ce type de territoire. Le STHP a souligné plusieurs enjeux sur ce paysage.
	- l'accompagnement des communes pour éviter la poursuite de la dégradation
	de la qualité d'implantation de l'urbanisation : les mas et villages, initialement
	positionnés sur le contour de la prade, s'étendent sans cohérence paysagère le maintien voire le redéploiement des linéaires arborés du bocage et leur
	gestion et l'utilisation de ces structures et palettes végétales à l'intérieur des
	Bestion et l'utilisation de ces structures et palettes vegetales à l'interieur des

	villages.
	- la requalification paysagère et environnementale des réseaux de
	drainage aujourd'hui appauvris par les recalibrages, la suppression de
	l'accompagnement végétal et l'imperméabilisation des linéaires, et une
	gestion mal adaptée.
	- l'accompagnement des pratiques de loisirs (centres équestres, jardins
	regroupés) pour une meilleure intégration paysagère.
	- mutualiser les réflexions et engagement vis-à-vis du paysage sur des
	communes partageant un même rapport au paysage. Elles regroupent un petit
	nombre de communes (environ 5) pour permettre une véritable implication
Oh:+:(/-)	des élus dans la démarche, et une spatialisation précise des enjeux et
Objectif(s)	objectifs.
	- Préciser et spatialiser le diagnostic du STHP au 1 :10 000 ème.
	- Permettre une appropriation des élus et acteurs locaux sur le sujet.
	- Mettre en place un programme d'actions spécifique pointu.
	Le plan de paysage, élaboré en concertation avec les acteurs du territoire –
	collectivités locales, associations, agriculteurs, populations,, correspond à la
	mise en œuvre d'une démarche de projet, - qui doit permettre de guider les
	décisions d'aménagement et les évolutions du paysage. Il constitue le
Description du projet	document de mise en cohérence des politiques sectorielles au regard des
	objectifs de qualité paysagère définis pour le paysage considéré.
	(référence : études PAEN)
	Descriptif détaillé : voir les étapes du projet
	Méthodologie sera publiée par le MEDDE en 2013
	Phase 1:
	Rédaction d'un cahier des charges pour l'étude et consultation, choix de
	l'agence : compétence paysage et compétence environnement et
	compétence animation territoriale.
	Phase 2 : ce sont celles de l'étude :
	- Phase 2-1 diagnostic : terrain, rencontres avec les acteurs, synthèses
Etapes du projet	cartographiques
Ltapes du projet	- Phase 2-2 stratégique : synthèse des enjeux, formulation des objectifs,
	présentation d'expériences
	- Phase 2-3 guide de recommandations et de gestion : fiches techniques
	illustrées sur les enjeux soulignés. Par exemple : plantation et gestion des
	haies, gestion des agouilles, exemple d'amélioration d'un centre
	équestre.
	- Phase 2-4 programme d'action : engagement des différents acteurs. Elus et techniciens en charge d'élaborer ou de suivre les documents
Public cible	d'urbanisme et de planification
Zone géographique	u dibanishie et de planincation
d'intervention	Prade de l'agouille del mar
	2014 : répondre à l'appel à projets « plans de paysage » du MEDDE
	2015 : démarrage de l'action
Calendrier	Un an pour réaliser l'étude jusqu'au plan d'action précis, au 1/10 000
	Un an pour démarrer les actions
	Pour les 2 ans :
Moyens matériels	CAUE PO assistance à la maîtrise d'ouvrage : paysagiste 10 jours
et humains	Bureau d'étude paysage et environnement
	GOR: 10 jours
	Pour les 2 ans :
Pudget Prévisionnel	Frais de personnel et annexes : 6000
Budget Prévisionnel	Honoraires bureau d'études paysage-environnement : 40 000€
	TOTAL : 46 000€
Financements envisagés	Pour les 2 ans :

	Le soutien financier porte sur 2 phases : tout d'abord en contribuant à l'élaboration du plan de paysage (15 000) , ensuite en contribuant à sa mise en œuvre et à son suivi afin d'assurer la pérennité de la démarche(15 000). CAUE : 50% du coût de la mise à disposition de l'architecte-paysagiste 1 500€ Com.com : 2 500€ Portefa : objectif 6 paragraphes c et d : 12 000 € TOTAL : 46 000€
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Aboutissement du programme d'actions
Rôle souhaité du Pays dans mon projet	Contacts, information, communication, recherche de financements, contacts avec Observatori del paisatge

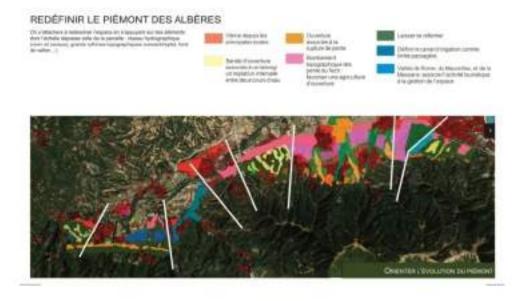


Action 98 : Mise en place de plans de paysage – et environnementales – localisés sur les paysages à enjeux forts

	Maîtriser les coûts et les budgets dans l'habitat
Enjeux Cochez l'enjeu concerné	x Favoriser le renouvellement urbain
	x Vivre ensemble au Pays
	Construire une culture commune et s'impliquer ensemble dans les
	x projets
	x Dévoiler les grandes lignes du paysage et donner à voir le remarquable
	x Pérenniser, renforcer, réinventer les identités de nos paysages
	x Rouvrir nos paysages et les découvrir le long des routes et chemins
	Majorité des objectifs correspondant aux enjeux cochés, dont :
	- Favoriser les rencontres et les échanges dans l'espace public et ouvrir les
	quartiers
	- Amender les savoirs et construire des projets dans le domaine du paysage
	- Impliquer les élus vers une politique de paysage
	- Impliquer les professionnels et acteurs qui gèrent et transforment le paysage
	au quotidien
	- A l'échelle de chaque entité de paysage, construire une reconnaissance
Objectif (s) de la stratégie du	partagée par les différents publics des grandes armatures de paysage pouvant
STHP	engager une valorisation intercommunale
31111	- Réinventer une spécificité architecturale et de forme urbaine pour les
	extensions urbaines
	- Améliorer la qualité des espaces publics des villes et villages en faisant
	participer les habitants
	- Maintenir ou accompagner la transformation des structures paysagères
	(bocages, réseau d'irrigation et de drainage,terrasses)
	- Améliorer l'intégration des éléments nouveaux (pâtures équestres,
	boisements résineux, pistes) dans les espaces agricoles et naturels et anticiper le développement des champs éoliens et photovoltaïques
	mise en place de plans de paysage – et environnementales – localisés sur les
	paysages à enjeux forts
Intitulé du projet	Piémont des Albères : enjeux DFCI – Argelès-sur-Mer, Sorède, Laroque des
mercare da projec	Albères, Villelongue-dels-Monts, Montesquieu des Albères
	Jumelage avec paysages similaires Catalogne Sud
S	Communauté de communes Albères côte Vermeille, (futur sud Roussillon,
Porteur de projet (nom et	Albères ?), communes Argelès-sur-Mer, Sorède, Laroque des Albères,
coordonnées)	Villelongue-dels-Monts, Montesquieu des Albères.
Référent de l'action	
	CAUE PO (assistance à maîtrise d'ouvrage), DREAL, CG, Observatori del
Partenaires éventuels	paisatge
	les paysages d'interface plaine massif voient se rencontrer l'horizontal et le
	vertical, les piémonts et les contreforts. Ces zones ont en commun une grande
	diversité de typologie induite par la complexité géologique. Le réseau
	hydrographique se déploie tantôt en de nombreux ravins, tantôt par des
Contexte et enjeux	vallées plus amples. Le dégradé de pente est tantôt brutal, tantôt progressif.
	Enfin le bâti impose son propre rythme. jusqu'aux premières pentes.
	Complétés par les grandes clairières de contreforts, ils matérialisaient avec
	une grande finesse la limite plaine massif, mettant en scène le contraste
	topographique. Les éléments bâtis, village et mas était ponctuels mais chacun
	était valorisé par une implantation précise et remarquable. Aujourd'hui ces interfaces sont marquées par le mitage des paysages : enfrichement,
	étalement et dispersion de l'habitat. L'étude "friche"
	etalement et dispersion de i nabitat. L'étude Thune

	menée par la Chambre d'Agriculture sur le PPM a souligné l'importance d'un
	projet sur ces zones en raison notamment du risque incendie. Il est souligné
	que l'entretien des premières pentes du massif est inefficace si par ailleurs
	l'extrémité de la plaine s'enfriche. Il est souhaitable de redéployer l'entretien
	de ces espaces. Mais l'OCAGER en cours se concentre sur des ilots plus
	dynamiques de la plaine. Or même si le paysage est de nouveau entretenu, il
	sera différent de 1962, avec une part plus importante de boisements, gérés
	ou non. Une connaissance approfondie des séquences paysagères du piémont
	permettra de définir plus précisément les modes d'entretien à favoriser en
	fonction du relief, les rythmes paysagers à créer
	Exemple 1 : le piémont des Albères. Ce type d'approche est détaillé ci-après
	sur les Albères, particulièrement marqués par la fermeture du paysage. En
	effet, lorsque l'on parcourt cette interface aujourd'hui, la perception de
	l'environnement se limite à une ou quelques parcelles. Les ensembles
	agricoles plus amples permettant d'allonger le regard sont devenus
	exceptionnels
	Enjeux soulignés par le STHP:
	- redessiner la répartition espace ouvert/ espace boisé en s'appuyant sur des éléments dont l'échelle dépasse celle de la parcelle : réseau hydrographique
	et grands rythmes topographiques.
	- compléter l'approche DFCI par un argumentaire paysager
	- trouver des méthodologies de gestion de l'espace compatibles avec l'habitat
	dispersé.
	- valoriser les vallées et canaux traversant les villages
	- valoriser les mas traditionnels
	- améliorer la qualité des accès de randonnée aux massifs des Albères
	- donner à voir le petit patrimoine forestier
	Les plans de paysage localisés ont pour objectif de mutualiser les réflexions et
	engagement vis-à-vis du paysage sur des communes partageant un même
	rapport au paysage. Elles regroupent un petit nombre de communes (environ
Objectif(s)	5) pour permettre une véritable implication des élus dans la démarche, et une
	spatialisation précise des enjeux et objectifs.
	préciser et spatialiser le diagnostic du STHP au 1 :10000 ^{ème} . Permettre une appropriation des élus et acteurs locaux sur le sujet. Mettre en place un
	programme d'actions spécifique.
	Le plan de paysage, élaboré en concertation avec les acteurs du territoire –
	collectivités locales, associations, agriculteurs, populations,, correspond à la
	mise en oeuvre d'une démarche de projet, - qui doit permettre de guider les
Description de projet	décisions d'aménagement et les évolutions du paysage. Il constitue le
Description du projet	document de mise en cohérence des politiques sectorielles au regard des
	objectifs de qualité paysagère définis pour le paysage considéré.
	Descriptif détaillé : voir les étapes du projet
	Méthodologie sera publiée par le MEDDE début 2013
	Phase 1:
	Rédaction d'un cahier des charges pour l'étude et consultation, choix de l'agence : compétence paysage et compétence environnement et
	compétence animation territoriale.
	Phase 2 : ce sont celles de l'étude :
	- Phase 2-1 diagnostic : terrain, rencontres avec les acteurs, synthèses
Etapes du projet	cartographiques
	- Phase 2-2 stratégique : synthèse des enjeux, formulation des objectifs,
	présentation d'expériences
	- Phase 2-3 guide de recommandations et de gestion : fiches techniques
	illustrées sur les enjeux soulignés. Par exemple : plantation et gestion des
	haies, gestion des agouilles, exemple d'amélioration d'un centre
	équestre.
	- Phase 2-4 programme d'action : engagement des différents acteurs.

Public cible	
Zone géographique d'intervention	interface piémont contrefort des Albères
Calendrier	2014 : répondre à l'appel à projets « plans de paysage » du MEDDE 2015 : démarrage de l'action Un an pour réaliser l'étude jusqu'au plan d'action précis, au 1/10 000 Un an pour démarrer les actions
Moyens matériels et humains	Pour les 2 ans : CAUE PO assistance à la maîtrise d'ouvrage : paysagiste 10 jours Bureau d'étude paysage et environnement GOR : 10 jours
Budget Prévisionnel	Pour les 2 ans : Frais de personnel et annexes : 6000 Honoraires bureau d'études paysage-environnement : 40 000€ TOTAL : 46 000€
Financements envisagés	Pour les 2 ans : DREAL 15 000€ par an pendant 2 ans Le soutien financier porte sur 2 phases : tout d'abord en contribuant à l'élaboration du plan de paysage (15 000) , ensuite en contribuant à sa mise en œuvre et à son suivi afin d'assurer la pérennité de la démarche(15 000). CAUE : 50% du coût de la mise à disposition de l'architecte-paysagiste 1 500€ Com.com : 2 500€ Portefa : objectif 6 paragraphes c et d : 12 000 € TOTAL : 46 000€
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Aboutissement du programme d'actions
Rôle souhaité du Pays dans mon projet	Contacts, information, communication, recherche de financements, contacts avec Observatori del paisatge



Action 99 : Mise en place de plans de paysage – et environnementales – localisés sur les paysages à enjeux forts

Rebord des oueds de l'Aspre : dernier beau paysage agricole ouvert du pays. : Terrats, Trouillas, Villemolaque, Passa, Fourques

	_
Enjeux Cochez l'enjeu concerné	Maîtriser les coûts et les budgets dans l'habitat
	x Favoriser le renouvellement urbain
	x Vivre ensemble au Pays
	Construire une culture commune et s'impliquer ensemble dans les projets
Cochez i cinjed concerne	x Dévoiler les grandes lignes du paysage et donner à voir le remarquable
	x Pérenniser, renforcer, réinventer les identités de nos paysages
	x Rouvrir nos paysages et les découvrir le long des routes et chemins
	Majorité des objectifs correspondant aux enjeux cochés, dont :
	- Favoriser les rencontres et les échanges dans l'espace public et ouvrir les quartiers
	- Amender les savoirs et construire des projets dans le domaine du paysage
	- Impliquer les élus vers une politique de paysage
	- Impliquer les professionnels et acteurs qui gèrent et transforment le paysage
	au quotidien
	- A l'échelle de chaque entité de paysage, construire une reconnaissance
Objectif (s) de la stratégie du	partagée par les différents publics des grandes armatures de paysage pouvant
STHP	engager une valorisation intercommunale
	- Réinventer une spécificité architecturale et de forme urbaine pour les extensions urbaines
	- Améliorer la qualité des espaces publics des villes et villages en faisant
	participer les habitants
	- Maintenir ou accompagner la transformation des structures paysagères
	(bocages, réseau d'irrigation et de drainage,terrasses)
	- Améliorer l'intégration des éléments nouveaux (pâtures équestres,
	boisements résineux, pistes) dans les espaces agricoles et naturels et
	anticiper le développement des champs éoliens et photovoltaïques
	Mise en place de plans de paysage – et environnementales – localisés sur les
Intitulé du projet	paysages à enjeux forts Rebord des oueds de l'Aspre : dernier beau paysage agricole ouvert du pays. :
intitule du projet	Terrats, Trouillas, Villemolaque, Passa, Fourques
	Jumelage avec paysages similaires de Catalogne Sud
Porteur de projet (nom et	Communautés de communes des Aspres, communes de Terrats, Trouillas,
coordonnées)	Villemolaque, Passa et Fourques
Référent de l'action	
Partenaires éventuels	CAUE, DREAL, CG, GOR, chambagri, Observatori del paisatge
	Au cœur de l'Aspre viticole, le paysage est traditionnellement très ouvert,
	entièrement entretenu par la monoculture de la vigne. Le regard s'allonge sur
	ces reliefs doux s'arrêtant parfois sur les silhouettes perchées d'un village ou
	d'un mas avant de filer sur les horizons du massif des Aspres et du Canigou. Les boisements se cantonnent à de fins ravins ou couvrent les talus des
	nombreux puigs (buttes) qui pointent au milieu des vignes. Ainsi les rares
Contexte et enjeux	cordons végétaux, principalement de chênes verts, soulignent la
	microtopographie qui anime le paysage.
	Les trois vallées : Réart, Canterrane et vallée de Passa, offrent des entailles
	plus profondes au creux desquelles s'est ponctuellement développée
	l'arboriculture. Les villages se raccrochent à ses vallées.
	L'ouest de cette sous-entité est marquée par la traversée nord - sud de 3

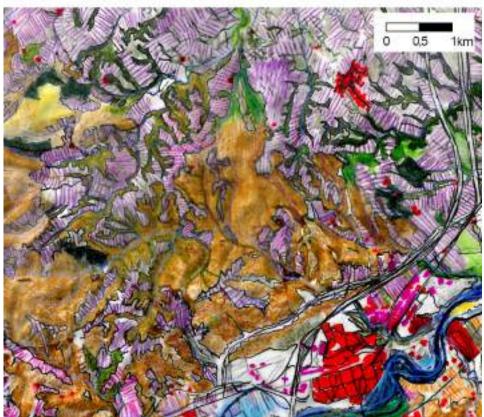
	, , , , , , , , , , , , , , , , , , ,
	grandes infrastructures: la Nationale 9, l'autoroute A9 et la LGV. Au contact de ces infrastructures qui évoluent vers un calibrage toujours plus massif, le paysage est marqué par l'enfrichement. Pourtant ces infrastructures cohabitent avec deux éléments forts du paysage : le Réart et le cordons de buttes qui constitue une ligne de point hauts au cœur de l'Aspre viticole. Jusqu'ici, la stabilité de l'activité agricole a évité le développement de l'habitat dispersé qui marque par exemple le piémont des Albères. Ces dernières années, encouragé par la prime à l'arrachage, de nombreuses vignes ont été supprimées, fragilisant le paysage agricole, tandis que la pression foncière s'est accentuée. Les enjeux soulignés sur ce territoire par le STHP sont : - l'anticipation de l'évolution du paysage face à la déprise viticole. - la valorisation des vallées sèches et des paysages d'érosion, en particulier au niveau des villages - la valorisation des points hauts constitués par les buttes - la requalification du paysage aux abords des infrastructures - la spatialisation des projets d'extensions des villages - la prise en compte du paysage dans le développement programmé d'un réseau de randonnée
Objectif(s)	Les plans de paysage localisés ont pour objectif de mutualiser les réflexions et engagement vis-à-vis du paysage sur des communes partageant un même rapport au paysage. Elles regroupent un petit nombre de communes (environ 5) pour permettre une véritable implication des élus dans la démarche, et une spatialisation précise des enjeux et objectifs. Il s'agit de préciser et spatialiser le diagnostic du STHP au 1:10000ème. Permettre une appropriation des élus et acteurs locaux sur le sujet. Mettre en place un programme d'actions spécifique.
Description du projet	Le plan de paysage, élaboré en concertation avec les acteurs du territoire – collectivités locales, associations, agriculteurs, populations,, correspond à la mise en œuvre d'une démarche de projet, - qui doit permettre de guider les décisions d'aménagement et les évolutions du paysage. Il constitue le document de mise en cohérence des politiques sectorielles au regard des objectifs de qualité paysagère définis pour le paysage considéré. Descriptif détaillé: voir les étapes du projet Méthodologie sera publiée par le MEDDE en 2013
Etapes du projet	Phase 1: Rédaction d'un cahier des charges pour l'étude et consultation, choix de l'agence : compétence paysage et compétence environnement et compétence animation territoriale. Phase 2 : ce sont celles de l'étude : - Phase 2-1 diagnostic : terrain, rencontres avec les acteurs, synthèses cartographiques - Phase 2-2 stratégique : synthèse des enjeux, formulation des objectifs, présentation d'expériences - Phase 2-3 guide de recommandations et de gestion : fiches techniques illustrées sur les enjeux soulignés. Par exemple : plantation et gestion des haies, gestion des agouilles, exemple d'amélioration d'un centre équestre. - Phase 2-4 programme d'action : engagement des différents acteurs.
Public cible	p 10 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1
Zone géographique	Rebord des oueds de l'aspre : dernier beau paysage agricole ouvert du pays. :
d'intervention	Terrats, Trouillas, Villemolaque, Passa, Fourques
Calendrier	Début février 2013 : répondre à l'appel à projets « plans de paysage » du MEDDE 2013 : démarrage de l'action Un an pour réaliser l'étude jusqu'au plan d'action précis, au 1/10 000

	Un an pour démarrer les actions
Moyens matériels et humains	Pour les 2 ans : CAUE PO assistance à la maîtrise d'ouvrage : paysagiste 10 jours Bureau d'étude paysage et environnement GOR : 10 jours
Budget Prévisionnel	Pour les 2 ans : Frais de personnel et annexes : 6000 Honoraires bureau d'études paysage-environnement : 40 000€ TOTAL : 46 000€
Financements envisagés	Pour les 2 ans : DREAL 15 000€ par an pendant 2 ans Le soutien financier porte sur 2 phases : tout d'abord en contribuant à l'élaboration du plan de paysage (15 000), ensuite en contribuant à sa mise en œuvre et à son suivi afin d'assurer la pérennité de la démarche(15 000). CAUE : 50% du coût de la mise à disposition de l'architecte-paysagiste 1 500€ Com.com : 2 500€ Portefa : objectif 6 paragraphes c et d : 12 000 € TOTAL : 46 000€
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Aboutissement du programme d'actions
Rôle souhaité du Pays dans mon projet	Contacts, information, communication, recherche de financements









Action 100 : Etude bilan des parcours d'eau, rattachement à la voie verte...

	Maîtriser les coûts et les budgets dans l'habitat
Enjeux	Favoriser le renouvellement urbain
	Vivre ensemble au Pays
	Construire une culture commune et s'impliquer ensemble dans les
Cochez l'enjeu concerné	projets
,	x Dévoiler les grandes lignes du paysage et donner à voir le remarquable
	x Pérenniser, renforcer, réinventer les identités de nos paysages
	x Rouvrir nos paysages et les découvrir le long des routes et chemins
	- A l'échelle de chaque entité de paysage, construire une reconnaissance
	partagée par les différents publics des grandes armatures
	de paysage pouvant engager une valorisation intercommunale
	- Améliorer l'image et la lisibilité des cols, passages de lignes d'eau et confluences sur le réseau de routes et chemins
	- Construire une reconnaissance partagée et élargie des éléments
	remarquables, en particulier ceux des paysages du quotidien
	- Améliorer la mise en scène des éléments de repères remarquables isolés
	(socle, alentours, visibilité)
Objectif (s) de la stratégie du	- Améliorer l'accessibilité aux sites naturels, forestiers, agricoles ou jardinés
STHP	remarquables, en collaboration avec les politiques de protection naturaliste
	- Améliorer la qualité des espaces publics des villes et villages en faisant
	participer les habitants
	- Maintenir ou accompagner la transformation des structures paysagères
	(bocages, réseau d'irrigation et de drainage,terrasses)
	- Redonner un rôle majeur aux routes et chemins dans la découverte du
	paysage
	- Maintenir, développer, rendre plus lisible les réseaux de cheminements
	Etude bilan des parcours d'eau, rattachement à la voie verte
Intitulé du projet	Raccordements avec sentiers Catalogne Sud
Porteur de projet (nom et	CAUE PO 10 rue du théâtre 66 000 Perpignan 04 68 34 12 37
coordonnées)	cauepyreneesorientales@gmail.com
Référent de l'action	Marine Cressy (CAUE PO)
Partenaires éventuels	ASAs, com.com, SIGA, Observatori del paisatge
	Etudes et proposition parcours d'eau réalisées dans les années 2000 sur
	l'ensemble des canaux du pays. Il s'agit de faire découvrir ce patrimoine
	d'irrigation, de créer des cheminements doux pour les habitants. Absence de
Contexte et enjeux	suivi de la mise en place des préconisations. Le SCOT préconise la mise en place d'une trame de cheminement inter-village, le CG finance aussi le dvp de
	cheminements en plaine. Voie verte et préconisation du SIGA du Tech de
	gestion des rives des affluents.
Objectif(s)	connaître les opérations mises en œuvre à la suite des études parcours d'eau,
	comprendre les blocages à leur mise en place, proposer un projet à l'échelle
	du Pays.
Description du projet	Etude
Etapes du projet	Inventaire des études parcours d'eau et expositions mise en œuvre sur le
	Pays. Numérisation de ces informations. Formulation de la commande.
	Sélection d'une agence. CAUE 5 jours Rencontre avec les élus et acteurs concernés. Agence de paysagiste : 10 jours
	Etat des lieux sur le terrain. Agence de paysagiste : 10 jours
	The state of the s

	Bilan cartographique, des aménagements effectués, des blocages. Agence de paysagiste : 10 jours Montage d'une proposition à l'échelle du Pays Agence de paysagiste : 10 jours
Public cible	Elus, associations d'habitants, de randonneurs
Zone géographique d'intervention	zones de plaine et de vallée irriguées : Plaines irriguées du Tech, plaine d'Illibéris, plaine de Thuir, prades de l'agouille del mar, vallée du Tech.
Calendrier	2014
Moyens matériels et humains	Paysagiste du CAUE Agence paysage environnement
Budget Prévisionnel	10 000€
Financements envisagés	CAUE PO: mise à disposition de l'architecte-paysagiste 1 500€ PPM Portefa: objectif 6
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Ceci est déjà une action de suivi et de reprise d'une ancienne action, à actualiser en fonction des projets du STHP
Rôle souhaité du Pays dans mon projet	Animateur : organiser les rendez-vous, informations sur le site, recherche de financements, contacts avec observatori del paisatge

4 – Améliorer l'intégration des éléments nouveaux (pâtures équestres, boisements résineux, pistes...) dans les espaces agricoles et naturels

Action 101 : Améliorer l'insertion paysagère des bâtiments agricoles et abords d'exploitation

Maîtriser les coûts et les budgets dans l'habitat	
Favoriser le renouvellement urbain	
Vivre ensemble au Pays	
Construire une culture commune et s'impliquer ensemble dans les	
projets	
x Dévoiler les grandes lignes du paysage et donner à voir le remarquable	
X Pérenniser, renforcer, réinventer les identités de nos paysages	
x Rouvrir nos paysages et les découvrir le long des routes et chemins	
- Construire une reconnaissance partagée et élargie des éléments	
remarquables, en particulier ceux des paysages du quotidien	
- Améliorer la mise en scène des éléments de repères remarquables isolés	
(socle, alentours, visibilité)	
- Améliorer l'intégration des éléments nouveaux (pâtures équestres, boisements résineux, pistes) dans les espaces agricoles et naturels	
- Maintenir les subtilités d'accroche entre les pôles bâtis et leurs alentours	
Améliorer l'insertion paysagère des bâtiments agricoles et abords	
d'exploitations	
Exploitations privées ou hameaux agricoles (notamment Mas Ventous)	
Chaque CC assistée du CAUE PO 10 rue du théâtre 66 000 Perpignan 04 68 34	
12 37 cauepyreneesorientales@gmail.com	
Le Président de chaque CC + Guillaume Bounoure du CAUE	
Chambre d'Agriculture, Pays, DDTM	
Proposer une expertise paysagère pour les investissements agricoles (bâtiments d'exploitations, abords d'exploitations, centres équestres) pour les exploitations qui font de l'accueil ou non + aide à la prise en charge des surcoûts éventuels liés aux aménagements paysagers	
Améliorer l'insertion paysagère de certains bâtiments ou abords d'exploitations, dans le cadre d'accueil à la ferme ou de situations ayant un impact paysager important	
Cette action pourrait se faire sous plusieurs formes : conseil collectif, par exemple sous forme de formations, pour proposer aux porteurs de projet les principes fondamentaux de l'insertion paysagère, une expertise paysagère pourrait ensuite permettre de rentrer dans le détail de chaque projet et de donner des conseils précis. A la lumière de ces conseils, un guide de préconisations pourrait être rédigé. Enfin, il faudra mobiliser des financements spécifiques pour une prise en charge des surcoûts éventuels.	
4. Formation collective sur l'insertion paysagère	
5. Expertise individuelle proposée par le CAUE aux porteurs de projet	
6. Réalisation d'un guide de préconisations7. Prise en charge des surcoûts éventuels dans le cadre de projets	
LA POSE EN CHARPE DES SURCOURS EVENTUEIS DANS LE CAURE DE DYOLETS.	
, ,	
d'investissements	
d'investissements Agriculteurs, porteurs de projets d'investissements (bâtiments d'exploitation),	
d'investissements	

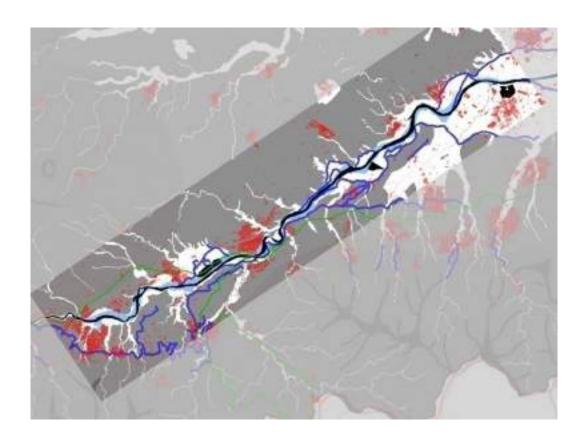
Calendrier	2015 : guide de préconisations et journée de formation 8 dossiers par an pour des expertises individuelles
Moyens matériels et humains	- Formation collective: via le centre de formation de la Ch. d'Agriculture ou celui de l'UR CAUE - Expertise individuelle: Architecte paysagiste: 8 semaines dans l'année: rencontre des agriculteurs+réalisation du dossier (état des lieux, propositions), contacts avec la CC + transmission des dossiers + Réunions du groupe d'experts et financeurs: CAUE, Pays, ch. agriculture, représentant de la CC, DDTM, Région - guide de préconisations: Architecte paysagiste graphiste: 10 semaines
Budget Prévisionnel	- Formation collective : - Expertises individuelles : 10 000 € par an - guide de préconisations: conception : 13 000 €, impression : 5 000€ pour 2 000 exemplaires
Financements envisagés	- participation de la Ch. d'Agriculture via le centre de formation : - participation du CAUE par une mise à disposition de 50% des heures d'architecte paysagiste graphiste (tant pour les expertises individuelles que pour le guide) : 11 500€ - participation du CG par une aide à l'impression : 5 000€ - participation des Com.com : mise en place d'un programme du type «rénovation de façades» - FEADER
Indicateurs de suivi et d'évaluation	 Recherche de financements Formation: Nombre de participants Expertises individuelles: nombre de personnes rencontrées, de dossiers rendus, expertise de la qualité paysagère 3 ans après le conseil, concours photos des réalisations; Guide de préconisations: enquête via l'Agri auprès des agriculteurs, 2 ans après la sortie du guide, pour apprécier l'impact.
Rôle souhaité du Pays dans mon projet	 Formation : trouver la salle équipée pour accueillir la journée de formation Expertises individuelles : organiser les permanences et susciter la demande lors des contacts avec les CC. Proposer des lieux pour l'accueil des agriculteurs et de l'architecte conseil Guide de préconisations : aide et relais pour la diffusion

Action 102 : mise en place de plans de paysage – et environnementales – localisés sur les paysages à enjeux forts - Vallée et coteaux du Tech aval : enjeu écologique et agricole, Céret, St Jean Pla de Corts, Le Boulou, Brouilla, Ortaffa

		Maîtriser les coûts et les budgets dans l'habitat		
Enjeux Cochez l'enjeu concerné	х	Favoriser le renouvellement urbain		
	х	Vivre ensemble au Pays		
	х	Construire une culture commune et s'impliquer ensemble dans les projets		
	х	Dévoiler les grandes lignes du paysage et donner à voir le remarquable		
	х	Pérenniser, renforcer, réinventer les identités de nos paysages		
	х	Rouvrir nos paysages et les découvrir le long des routes et chemins		
	Majo	prité des objectifs correspondant aux enjeux cochés, dont :		
	- Fa	voriser les rencontres et les échanges dans l'espace public et ouvrir les		
	quar			
		nender les savoirs et construire des projets dans le domaine du paysage pliquer les élus vers une politique de paysage		
		oliquer les professionnels et acteurs qui gèrent et transforment le paysage uotidien		
Objectif (s) de la stratégie du	parta	échelle de chaque entité de paysage, construire une reconnaissance agée par les différents publics des grandes armatures de paysage pouvant		
STHP		ger une valorisation intercommunale		
		nventer une spécificité architecturale et de forme urbaine pour les		
	extensions urbaines Améliorer la qualité des espaces publics des villes et villages en faisant			
	- Améliorer la qualité des espaces publics des villes et villages en faisant participer les habitants			
	- Maintenir ou accompagner la transformation des structures paysagères			
	(bocages, réseau d'irrigation et de drainage,terrasses)			
	- Améliorer l'intégration des éléments nouveaux (pâtures équestres,			
		ements résineux, pistes) dans les espaces agricoles et naturels et iper le développement des champs éoliens et photovoltaïques		
		en place de plans de paysage – et environnementales – localisés sur les		
		ages à enjeux forts		
Intitulé du projet	Vallée et coteaux du Tech aval : enjeu écologique et agricole, Céret, St Jean Pla			
		de Corts, Le Boulou, Brouilla, Ortaffa		
		elage avec paysages similaires en Catalogne Sud		
Porteur de projet (nom et		munautés de communes Albères côte Vermeille, et Vallespir, (futur sud		
coordonnées)	Roussillon, Albères ?), communes Céret, St Jean Pla de Corts, Le Boulou, Brouilla, Ortaffa			
Référent de l'action	2.00			
Partenaires éventuels	SIGA	, CAUE, DREAL, CG, GOR, chambagri, Observatori del paisatge		
Contexte et enjeux		ech, bien que semblant s'imposer comme élément central du Pays, accuse		
		reconnaissance beaucoup plus récente. Depuis 1994, le Syndicat		
	Intercommunal de Gestion et d'Aménagement (SIGA) du Tech travaille à la			
	gestion de l'ensemble du bassin versant et la connaissance naturaliste des			
	rives du Tech a été renforcée par le document d'objectif Natura 2000. Il est probable que le SIGA prennent prochainement la compétence paysage.			
		la plaine, la vallée constitue un espace de nature commun aux villes qui		
		rde. Cette séquence du Tech a la chance de se trouver à l'écart des		
		cipales voies de déplacement routières qui ne font que la traverser.		
	Aujo	urd'hui, cet atout considérable pour le cadre de vie est valorisé au coup		

	par coup, un projet d'ensemble serait souhaitable. Face à la fermeture qu'induisent l'enfrichement, les interventions doivent améliorer la lisibilité et l'accessibilité de l'espace fluvial, en faisant, pour les villes et villages qui l'entourent, un véritable parc fluvial périurbain. Les enjeux soulignés par le STHP sont les suivants : - DÉVELOPPER LE POTENTIEL PAYSAGER DU TECH : restaurer sa mobilité dans le lit moyen, intégrer les étangs / ancienne gravière à la dynamique du fleuve, créer une profondeur du regard depuis les traversées (ponts, passages à gué) - ASSURER L'OUVERTURE DU LIT MAJEUR : soutenir l'agriculture, maintenir les horts existants, développer des jardins familiaux, faire reculer la cabanisation, travailler l'intégration des éléments de loisirs (camping, parc des sports) - RENFORCER L'ACCESSIBILITÉ À LA VALLÉE : carrefour de la voie verte au Boulou, porte d'entrée sur la vallée, assurer un itinéraire continu sur chaque rive oscillant du fleuve aux coteaux, utiliser le linéraire des canaux d'irrigation - CRÉER UNE PERMÉABILITÉ VILLES/VALLÉE : valoriser les petits affluents comme chemin d'accès des quartiers vers la vallée, renforcer la visibilité des
	mas, moulins, ou villages anciens implantés sur la ligne de coteau, valoriser les vues sur la vallée depuis les coteaux.
Objectif(s)	Les plans de paysage localisés ont pour objectif de mutualiser les réflexions et engagement vis-à-vis du paysage sur des communes partageant un même rapport au paysage. Elles regroupent un petit nombre de communes (environ 5) pour permettre une véritable implication des élus dans la démarche, et une spatialisation précise des enjeux et objectifs. préciser et spatialiser le diagnostic du STHP au 1 :10000 eme. Permettre une appropriation des élus et acteurs locaux sur le sujet. Mettre en place un programme d'actions spécifique.
Description du projet	Le plan de paysage, élaboré en concertation avec les acteurs du territoire – collectivités locales, associations, agriculteurs, populations,, correspond à la mise en oeuvre d'une démarche de projet, - qui doit permettre de guider les décisions d'aménagement et les évolutions du paysage. Il constitue le document de mise en cohérence des politiques sectorielles au regard des objectifs de qualité paysagère définis pour le paysage considéré. Descriptif détaillé: voir les étapes du projet Méthodologie sera publiée par le MEDDE début 2013
Etapes du projet	Phase 1: Rédaction d'un cahier des charges pour l'étude et consultation, choix de l'agence : compétence paysage et compétence environnement et compétence animation territoriale. Phase 2 : ce sont celles de l'étude : - Phase 2-1 diagnostic : terrain, rencontres avec les acteurs, synthèses cartographiques - Phase 2-2 stratégique : synthèse des enjeux, formulation des objectifs, présentation d'expériences - Phase 2-3 guide de recommandations et de gestion : fiches techniques illustrées sur les enjeux soulignés. Par exemple : plantation et gestion des haies, gestion des agouilles, exemple d'amélioration d'un centre équestre. - Phase 2-4 programme d'action : engagement des différents acteurs.
Public cible	
Zone géographique	interface piémont contrefort des Albères
d'intervention Calendrier	2014 : répondre à l'appel à projets « plans de paysage » du MEDDE 2015 : démarrage de l'action Un an pour réaliser l'étude jusqu'au plan d'action précis, au 1/10 000 Un an pour démarrer les actions

Moyens matériels et humains	Pour les 2 ans : CAUE PO assistance à la maîtrise d'ouvrage : paysagiste 10 jours Bureau d'étude paysage et environnement GOR : 10 jours
Budget Prévisionnel	Pour les 2 ans : Frais de personnel et annexes : 6000 Honoraires bureau d'études paysage-environnement : 40 000€ TOTAL : 46 000€
Financements envisagés	Pour les 2 ans : DREAL 15 000€ par an pendant 2 ans Le soutien financier porte sur 2 phases : tout d'abord en contribuant à l'élaboration du plan de paysage (15 000), ensuite en contribuant à sa mise en œuvre et à son suivi afin d'assurer la pérennité de la démarche(15 000). CAUE : 50% du coût de la mise à disposition de l'architecte-paysagiste 1 500€ Com.com : 2 500€ Portefa : objectif 6 paragraphes c et d : 12 000 € TOTAL : 46 000€
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Aboutissement du programme d'actions
Rôle souhaité du Pays dans mon projet	Contacts, information, communication, assistance pour répondre à l'appel à projet, recherche de financements, contacts avec Observatori del paisatge





Fil conducteur 7

ROUVRIR NOS PAYSAGES ET LES DECOUVRIR LE LONG DES ROUTES ET DES CHEMINS



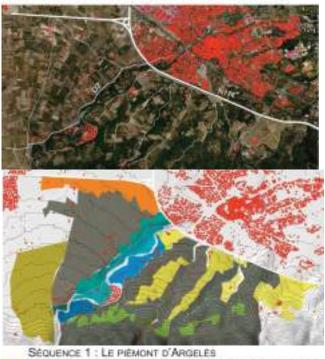
1 – A l'échelle d'une famille de paysages, construire une reconnaissance partagée par les différents publics des grandes limites de paysage pouvant engager une action intercommunale

Action 103 : Animation foncière secteur piémont des Albères sur un site expérimental

Enjeux Cochez l'enjeu concerné	Maîtriser les coûts et les budgets dans l'habitat	
	Favoriser le renouvellement urbain	
	Vivre ensemble au Pays	
	Construire une culture commune et s'impliquer ensemble dans les projets	
	x Dévoiler les grandes lignes du paysage et donner à voir le remarquable	
	x Pérenniser, renforcer, réinventer les identités de nos paysages	
	x Rouvrir nos paysages et les découvrir le long des routes et chemins	
Objectif (s) de la stratégie du STHP	A l'échelle d'une famille de paysages, construire une reconnaissance partagée par les différents publics des grandes limites de paysage pouvant engager une action intercommunale Maintenir ou accompagner la transformation des structures paysagères Impliquer les élus vers un e politique du paysage	
Intitulé du projet	Animation foncière secteur piémont des Albères sur un site expérimental	
Porteur de projet (nom et coordonnées)	Communauté de communes Albères Côte vermeille	
Référent de l'action	Le président	
Partenaires éventuels	Chambre d'Agriculture, COPO, Service montagne-élevage, SAFER, CAUE, IUT agronomie, Pays	
Contexte et enjeux	Les différentes études (type OCAGER) à objectif reconquête des friches, montrent que les porteurs de projet agricole ne manquent pas, contrairement à ce que pourraient laisser croire les surfaces importantes actuellement en friche. Le principal frein à la transmission des parcelles (achat, location, mise à disposition) est la spéculation foncière (et pas seulement en zone périurbaine).	
Objectif(s)	Redessiner l'espace en s'appuyant sur des éléments dont l'échelle dépasse largement celle de la parcelle : réseau hydrographique (ravin, vallée, canaux) et grands rythmes topographiques (versant/replat, fond de vallon) Pour cela, créer des regroupements fonciers de parcelles mitoyennes afin de développer des projets de gestion des terres sur une surface adéquate Ces projets seraient tripartites : les propriétaires + la collectivité + l'exploitant Reprendre une des zones C de l'OCAGER : regrouper un parcellaire très morcelé, faire reculer les friches très nombreuses, prévenir le risque d'incendie	
Description du projet	Cette action suppose une réelle volonté des élus du territoire. Les tailles des projets sont variables suivant les cas : exemples : - quelques parcelles pour un projet de cultures cynégétiques - plusieurs hectares pour un entretien par un troupeau - plus d'une dizaine d'hectares pour un projet agricole avec essais de cultures de diversification Les projets s'adapteront au comportement des propriétaires : il s'agira de développer quelques projets qui serviraient d'exemples	

Etapes du projet	Envoi d'un courrier d'information, et réunion publique de sensibilisation Recueil des avis des propriétaires Réunion d'un comité de pilotage Animation foncière: - analyse du parcellaire (étudiants d e l'IUT ?) - prospection parcellaire - aller voir tous les propriétaires de la zone choisie - rencontrer tous les acteurs: fédération et associations de chasse, porteurs de projets privés ou publics, monde agricole et leurs représentants - identifier les candidats à l'exploitation des terres et identifier les cultures - identifier les financements possibles pour la mise en route des projets (aide à la signature de baux, à la restauration des terres, à la réouverture de chemins d'exploitation, à la pose de clôtures,) Le moment venu, des fiches seront déposées dans le programme d'action projet par projet
Public cible	Propriétaires et porteurs de projets
Zone géographique d'intervention	C'est une zone expérimentale : Le piémont d'Argelès : Séquence 8 de la page 140 du carnet B du diagnostic du STHP « paysage, nature, forêt et agriculture : des notions intimement mêlées dans l'espace rural »
Calendrier	Cette action fera suite à « Produire une charte de bonne conduite sur la gestion du foncier agricole » - démarrage en 2014
Moyens matériels et humains	PPM: technicien 10 jours Chambagri: technicien 10 jours Com.com: technicien 15 jours CAUE: 20 jours Un animateur 150 jours Etudiants IUT et école d'agronomie: 2 ans
Budget Prévisionnel	60 000€
Financements envisagés	commune CG, Région, Réseau communes forestières CAUE : 50% du coût de la mise à disposition du paysagiste
Indicateurs de suivi et	Nombre de propriétaires participants
d'évaluation	Pourcentage du territoire couvert par les propriétaires participants
Rôle souhaité du Pays dans	Assistance très forte à la communauté de communes, recherche de
mon projet	financements

REDÉFINIR LE PIÉMONT DES ALBÈRES



Maintenir et restaurer les tundes apricoles qui accompagnent les principales routes Valibilité deput la N114 : créer un rytime visuel suverturaffermeture. Développer un vocabulaire paysager spécifique pour la valiée de la Massane.



2 – Encourager la gestion sylvicole, vecteur de diversification des ambiances forestières ou boisées

Action 104 : Mise en place de plans de paysage – et environnementales – localisés sur les paysages à enjeux forts

Les Calcines de l'Aspre : Caixas, Camélas, Castelnou, LLauro, Oms, Calmeilles, et Boule d'Amont

		Maîtriser les coûts et les budgets dans l'habitat
	х	Favoriser le renouvellement urbain
	Х	Vivre ensemble au Pays
Enjeux Cochez l'enjeu concerné	x	Construire une culture commune et s'impliquer ensemble dans les projets
	х	Dévoiler les grandes lignes du paysage et donner à voir le remarquable
	х	Pérenniser, renforcer, réinventer les identités de nos paysages
	х	Rouvrir nos paysages et les découvrir le long des routes et chemins
Objectif (s) de la stratégie du STHP	Majq - Fa quar - An - Imp au q - A l' parti enga - Réi exte - Am parti - Ma (boc - A bois	orité des objectifs correspondant aux enjeux cochés, dont : voriser les rencontres et les échanges dans l'espace public et ouvrir les
Intitulé du projet	Mise pays Les (et Bo Jumo	en place de plans de paysage – et environnementales – localisés sur les ages à enjeux forts Calcines de l'Aspre : Caixas, Camélas, Castelnou, LLauro, Oms, Calmeilles, pule d'Amont elage avec plans de paysages similaires de Catalogne Sud
Porteur de projet (nom et coordonnées)		munautés de communes des Aspres, Caixas, Camélas, Castelnou, LLauro, , Calmeilles, et Boule d'Amont
Référent de l'action		
Partenaires éventuels	CAL	IE, DREAL, CG, GOR, chambagri, Observatori del paisatge
Contexte et enjeux	form calca résis haut Mon	lassif de l'Aspre est essentiellement composé de schiste. Ce substrat le de longues lanières vallonnées desquelles émergent les affleurements aires plus résistants à l'érosion : les calcines. Du fait de leur plus grande tance à l'érosion, les causses calcaires constituent les principaux points es et se distinguent par leur silhouette tabulaire. Ainsi dans la partie Sud, le t Saint-Martin est un point de repère constant. En limite Ouest du pays vent les causses de Saint-Hélène et de Montner qui ferment les bassins

	versants du Réart et de la Canterrane et constituent Belvédère central à l'échelle du massif de l'Aspre. Les causses de Castelnou et de Masquarell se démarquent par leur relief asymétrique : ces croupes calcaires descendent en pente douce vers la plaine tandis qu'elles plongent à l'ouest en d'abruptes falaises. La richesse écologique de ces sites est reconnue par des périmètres ZNIEFF 1.
	Quelques affleurements secondaires sont présents : à Llauro, Oms et Calmeilles, on les repère à leur toponyme commun "calcine". On note par ailleurs la bande de Coubris, lanière calcaire qui s'étend d'Est en Ouest dans le substrat schisteux. Les enjeux soulignés sur ce site par le STHP sont :
	- le maintien de l'ouverture des prairies méditerranéennes calcaires par l'activité pastorale
	le dégagement des barres calcaires masquées par le végétalle développement de l'accessibilité à ces sites
	 la valorisation du petit patrimoine notamment associé aux points hauts : chapelle de St Martin, ruine du roc de Majorque, tour DFCI du Mont Hélène la valorisation du paysage carrier et de la roche calcaire dans de petits aménagements de découverte. le cadrage des plantations
Objectif(s)	Les plans de paysage localisés ont pour objectif de mutualiser les réflexions et engagement vis-à-vis du paysage sur des communes partageant un même rapport au paysage. Elles regroupent un petit nombre de communes (environ 5) pour permettre une véritable implication des élus dans la démarche, et une spatialisation précise des enjeux et objectifs.
	Il s'agit de préciser et spatialiser le diagnostic du STHP au 1 :10000 ^{ème} . Permettre une appropriation des élus et acteurs locaux sur le sujet. Mettre en place un programme d'actions spécifique.
Description du projet	Le plan de paysage, élaboré en concertation avec les acteurs du territoire – collectivités locales, associations, agriculteurs, populations,, correspond à la mise en œuvre d'une démarche de projet, - qui doit permettre de guider les décisions d'aménagement et les évolutions du paysage. Il constitue le document de mise en cohérence des politiques sectorielles au regard des objectifs de qualité paysagère définis pour le paysage considéré. Descriptif détaillé: voir les étapes du projet
Etapes du projet	Méthodologie sera publiée par le MEDDE début 2013 Phase 1: Rédaction d'un cahier des charges pour l'étude et consultation, choix de l'agence : compétence paysage et compétence environnement et compétence animation territoriale. Phase 2 : ce sont celles de l'étude : - Phase 2-1 diagnostic : terrain, rencontres avec les acteurs, synthèses cartographiques - Phase 2-2 stratégique : synthèse des enjeux, formulation des objectifs, présentation d'expériences - Phase 2-3 guide de recommandations et de gestion : fiches techniques illustrées sur les enjeux soulignés. Par exemple : plantation et gestion des haies, gestion des agouilles, exemple d'amélioration d'un centre équestre. - Phase 2-4 programme d'action : engagement des différents acteurs.
Public cible	Les acteurs de la transformation des paysages
Zone géographique d'intervention	Les Calcines de l'Aspres : Caixas, Camélas, Castelnou, LLauro, Oms, Calmeilles, et Boule d'Amont
Calendrier	2014 : répondre à l'appel à projets « plans de paysage » du MEDDE 2015 : démarrage de l'action Un an pour réaliser l'étude jusqu'au plan d'action précis, au 1/10 000

	Un an pour démarrer les actions
Moyens matériels et humains	Pour les 2 ans : CAUE PO assistance à la maîtrise d'ouvrage : paysagiste 10 jours Bureau d'étude paysage et environnement GOR : 10 jours
Budget Prévisionnel	Pour les 2 ans : Frais de personnel et annexes : 6000 Honoraires bureau d'études paysage-environnement : 40 000€ TOTAL : 46 000€
Financements envisagés	Pour les 2 ans : DREAL 15 000€ par an pendant 2 ans Le soutien financier porte sur 2 phases : tout d'abord en contribuant à l'élaboration du plan de paysage (15 000), ensuite en contribuant à sa mise en œuvre et à son suivi afin d'assurer la pérennité de la démarche(15 000). CAUE : 50% du coût de la mise à disposition de l'architecte-paysagiste 1 500€ Com.com : 2 500€ Portefa : objectif 6 paragraphes c et d : 12 000 € TOTAL : 46 000€
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Aboutissement du programme d'actions
Rôle souhaité du Pays dans mon projet	Contacts, information, communication, recherche de financements, contacts pour jumelage avec observatori del paisatge

Action 105 : Mise en place de plans de paysage – et environnementales – localisés sur les paysages à enjeux forts - Villages des hautes planes du Canigou : Corsavy, Montferrer, Montbolo, Taulis, ST Marsal, La Bastide

	Maîtriser les coûts et les budgets dans l'habitat
	x Favoriser le renouvellement urbain
	x Vivre ensemble au Pays
Enjeux Cochez l'enjeu concerné	Construire une culture commune et s'impliquer ensemble dans les projets
	x Dévoiler les grandes lignes du paysage et donner à voir le remarquable
	x Pérenniser, renforcer, réinventer les identités de nos paysages
	x Rouvrir nos paysages et les découvrir le long des routes et chemins
	Majorité des objectifs correspondant aux enjeux cochés, dont :
	- Favoriser les rencontres et les échanges dans l'espace public et ouvrir les
	quartiers
	- Amender les savoirs et construire des projets dans le domaine du paysage
	- Impliquer les élus vers une politique de paysage
	- Impliquer les professionnels et acteurs qui gèrent et transforment le paysage
	au quotidien
	- A l'échelle de chaque entité de paysage, construire une reconnaissance
Objectif (s) de la stratégie du	partagée par les différents publics des grandes armatures de paysage pouvant
STHP	engager une valorisation intercommunale
	 Réinventer une spécificité architecturale et de forme urbaine pour les extensions urbaines
	- Améliorer la qualité des espaces publics des villes et villages en faisant
	participer les habitants
	- Maintenir ou accompagner la transformation des structures paysagères
	(bocages, réseau d'irrigation et de drainage,terrasses)
	- Améliorer l'intégration des éléments nouveaux (pâtures équestres,
	boisements résineux, pistes) dans les espaces agricoles et naturels et
	anticiper le développement des champs éoliens et photovoltaïques
	Mise en place de plans de paysage – et environnementales – localisés sur les
Intitulá du projet	paysages à enjeux forts Villages des bautes planes du Capigau y Carsaux Mantfarrer Manthala Taulie
Intitulé du projet	Villages des hautes planes du Canigou : Corsavy, Montferrer, Montbolo, Taulis, ST Marsal, La Bastide
	Jumelage avec plans de paysages similaires en Catalogne Sud
Porteur de projet (nom et	Communauté de communes du Haut Vallespir, Corsavy, Montferrer,
coordonnées)	Montbolo, Taulis, ST Marsal, La Bastide
Référent de l'action	
Doubonaine - frants - I	Grand Site Canigou, CAUE, DREAL, CG, ONF, CRPF, chambagri, Observatori del
Partenaires éventuels	paisatge
	Les villages de Corsavy, Montferrer, Montbolo, Taulis, St Marsal et la Bastide
	ont un commun une implantation sur le rebord des hautes planes, sur une
	ligne qui, jusqu'aux années 1970, séparait les espaces ouverts et boisés.
	Aujourd'hui, la continuité d'ouverture depuis les crêtes principale jusqu'aux
	villages n'existe plus. Ces villages sont cependant toujours associés à d'importantes clairières pastorales. Ils sont par ailleurs marqué par un
Contexte et enjeux	important patrimoine à proximité des villages : tour, château, église Le
	Grand site Canigou souhaite développer sous l'appellation « Bulles du
	Canigou » de petites boucles autour des villages.
	Les enjeux qui ressortent du STHP et de l'étude été menée par le CAUE à
	l'échelle du massif du Canigou en 2003 sont :
	- maintenir l'identité rurale de ces villages de montagne, notamment par un

	T
	traitement adapté des espaces publics.
	- travailler la qualité des routes entre les villages, valoriser les franchissements
	importants : ravins, talweg, cols.
	 valoriser les accès aux villages : travailler la lisibilité de la silhouette bâtie dense depuis la route, en arrivant, principalement en agissant sur le végétal :
	masquage de premiers plans peu valorisants (constructions récentes), et
	dégagement visuel des abords boisés.
	- valoriser des seuils des bistrots, commerces, mairie
	- mise en place d'aire de stationnement pour éviter l'encombrement de la
	traversée, mais placées de façon discrète et accompagnée de plantations.
	- valorisation des mas, églises, tour, château et petits éléments de patrimoine,
	de leurs abords, de leur visibilité dans le paysage.
	- maintien de l'activité agricole et protection des terres qui y sont dévolues
	- cadrer et limiter la dispersion de l'habitat
	Les plans de paysage localisés ont pour objectif de mutualiser les réflexions et
	engagement vis-à-vis du paysage sur des communes partageant un même
	rapport au paysage. Elles regroupent un petit nombre de communes (environ
	5) pour permettre une véritable implication des élus dans la démarche, et une
Objectif(s)	spatialisation précise des enjeux et objectifs.
	Il s'agit de préciser et spatialiser le diagnostic du STHP au 1 :10000 ^{ème} .
	Permettre une appropriation des élus et acteurs locaux sur le sujet. Mettre en
	place un programme d'actions spécifique.
	Le plan de paysage, élaboré en concertation avec les acteurs du territoire –
	collectivités locales, associations, agriculteurs, populations,, correspond à la
	mise en oeuvre d'une démarche de projet, - qui doit permettre de guider les
Description du projet	décisions d'aménagement et les évolutions du paysage. Il constitue le
Description du projet	document de mise en cohérence des politiques sectorielles au regard des
	objectifs de qualité paysagère définis pour le paysage considéré.
	Descriptif détaillé : voir les étapes du projet
	Méthodologie sera publiée par le MEDDE début 2013
	Phase 1:
	Rédaction d'un cahier des charges pour l'étude et consultation, choix de
	- ·
	l'agence : compétence paysage et compétence environnement et
	l'agence : compétence paysage et compétence environnement et compétence animation territoriale.
	l'agence : compétence paysage et compétence environnement et compétence animation territoriale. Phase 2 : ce sont celles de l'étude :
	l'agence : compétence paysage et compétence environnement et compétence animation territoriale. Phase 2 : ce sont celles de l'étude : - Phase 2-1 diagnostic : terrain, rencontres avec les acteurs, synthèses
Etapes du projet	l'agence : compétence paysage et compétence environnement et compétence animation territoriale. Phase 2 : ce sont celles de l'étude : - Phase 2-1 diagnostic : terrain, rencontres avec les acteurs, synthèses cartographiques
Etapes du projet	l'agence : compétence paysage et compétence environnement et compétence animation territoriale. Phase 2 : ce sont celles de l'étude : - Phase 2-1 diagnostic : terrain, rencontres avec les acteurs, synthèses cartographiques - Phase 2-2 stratégique : synthèse des enjeux, formulation des objectifs,
Etapes du projet	l'agence : compétence paysage et compétence environnement et compétence animation territoriale. Phase 2 : ce sont celles de l'étude : - Phase 2-1 diagnostic : terrain, rencontres avec les acteurs, synthèses cartographiques - Phase 2-2 stratégique : synthèse des enjeux, formulation des objectifs, présentation d'expériences
Etapes du projet	l'agence : compétence paysage et compétence environnement et compétence animation territoriale. Phase 2 : ce sont celles de l'étude : - Phase 2-1 diagnostic : terrain, rencontres avec les acteurs, synthèses cartographiques - Phase 2-2 stratégique : synthèse des enjeux, formulation des objectifs, présentation d'expériences - Phase 2-3 guide de recommandations et de gestion : fiches techniques
Etapes du projet	l'agence : compétence paysage et compétence environnement et compétence animation territoriale. Phase 2 : ce sont celles de l'étude : - Phase 2-1 diagnostic : terrain, rencontres avec les acteurs, synthèses cartographiques - Phase 2-2 stratégique : synthèse des enjeux, formulation des objectifs, présentation d'expériences - Phase 2-3 guide de recommandations et de gestion : fiches techniques illustrées sur les enjeux soulignés. Par exemple : plantation et gestion des
Etapes du projet	l'agence : compétence paysage et compétence environnement et compétence animation territoriale. Phase 2 : ce sont celles de l'étude : - Phase 2-1 diagnostic : terrain, rencontres avec les acteurs, synthèses cartographiques - Phase 2-2 stratégique : synthèse des enjeux, formulation des objectifs, présentation d'expériences - Phase 2-3 guide de recommandations et de gestion : fiches techniques
Etapes du projet	l'agence : compétence paysage et compétence environnement et compétence animation territoriale. Phase 2 : ce sont celles de l'étude : - Phase 2-1 diagnostic : terrain, rencontres avec les acteurs, synthèses cartographiques - Phase 2-2 stratégique : synthèse des enjeux, formulation des objectifs, présentation d'expériences - Phase 2-3 guide de recommandations et de gestion : fiches techniques illustrées sur les enjeux soulignés. Par exemple : plantation et gestion des haies, gestion des agouilles, exemple d'amélioration d'un centre
Etapes du projet Public cible	l'agence : compétence paysage et compétence environnement et compétence animation territoriale. Phase 2 : ce sont celles de l'étude : - Phase 2-1 diagnostic : terrain, rencontres avec les acteurs, synthèses cartographiques - Phase 2-2 stratégique : synthèse des enjeux, formulation des objectifs, présentation d'expériences - Phase 2-3 guide de recommandations et de gestion : fiches techniques illustrées sur les enjeux soulignés. Par exemple : plantation et gestion des haies, gestion des agouilles, exemple d'amélioration d'un centre équestre.
Public cible	l'agence : compétence paysage et compétence environnement et compétence animation territoriale. Phase 2 : ce sont celles de l'étude : - Phase 2-1 diagnostic : terrain, rencontres avec les acteurs, synthèses cartographiques - Phase 2-2 stratégique : synthèse des enjeux, formulation des objectifs, présentation d'expériences - Phase 2-3 guide de recommandations et de gestion : fiches techniques illustrées sur les enjeux soulignés. Par exemple : plantation et gestion des haies, gestion des agouilles, exemple d'amélioration d'un centre équestre. - Phase 2-4 programme d'action : engagement des différents acteurs. Les acteurs de la transformation des paysages
	l'agence : compétence paysage et compétence environnement et compétence animation territoriale. Phase 2 : ce sont celles de l'étude : - Phase 2-1 diagnostic : terrain, rencontres avec les acteurs, synthèses cartographiques - Phase 2-2 stratégique : synthèse des enjeux, formulation des objectifs, présentation d'expériences - Phase 2-3 guide de recommandations et de gestion : fiches techniques illustrées sur les enjeux soulignés. Par exemple : plantation et gestion des haies, gestion des agouilles, exemple d'amélioration d'un centre équestre. - Phase 2-4 programme d'action : engagement des différents acteurs.
Public cible Zone géographique	l'agence : compétence paysage et compétence environnement et compétence animation territoriale. Phase 2 : ce sont celles de l'étude : - Phase 2-1 diagnostic : terrain, rencontres avec les acteurs, synthèses cartographiques - Phase 2-2 stratégique : synthèse des enjeux, formulation des objectifs, présentation d'expériences - Phase 2-3 guide de recommandations et de gestion : fiches techniques illustrées sur les enjeux soulignés. Par exemple : plantation et gestion des haies, gestion des agouilles, exemple d'amélioration d'un centre équestre. - Phase 2-4 programme d'action : engagement des différents acteurs. Les acteurs de la transformation des paysages Villages des hautes planes du Canigou : Corsavy, Montferrer, Montbolo, Taulis,
Public cible Zone géographique d'intervention	l'agence : compétence paysage et compétence environnement et compétence animation territoriale. Phase 2 : ce sont celles de l'étude : - Phase 2-1 diagnostic : terrain, rencontres avec les acteurs, synthèses cartographiques - Phase 2-2 stratégique : synthèse des enjeux, formulation des objectifs, présentation d'expériences - Phase 2-3 guide de recommandations et de gestion : fiches techniques illustrées sur les enjeux soulignés. Par exemple : plantation et gestion des haies, gestion des agouilles, exemple d'amélioration d'un centre équestre. - Phase 2-4 programme d'action : engagement des différents acteurs. Les acteurs de la transformation des paysages Villages des hautes planes du Canigou : Corsavy, Montferrer, Montbolo, Taulis, ST Marsal, La Bastide
Public cible Zone géographique	l'agence : compétence paysage et compétence environnement et compétence animation territoriale. Phase 2 : ce sont celles de l'étude : - Phase 2-1 diagnostic : terrain, rencontres avec les acteurs, synthèses cartographiques - Phase 2-2 stratégique : synthèse des enjeux, formulation des objectifs, présentation d'expériences - Phase 2-3 guide de recommandations et de gestion : fiches techniques illustrées sur les enjeux soulignés. Par exemple : plantation et gestion des haies, gestion des agouilles, exemple d'amélioration d'un centre équestre. - Phase 2-4 programme d'action : engagement des différents acteurs. Les acteurs de la transformation des paysages Villages des hautes planes du Canigou : Corsavy, Montferrer, Montbolo, Taulis, ST Marsal, La Bastide 2014 : répondre à l'appel à projets « plans de paysage » du MEDDE 2015 : démarrage de l'action Un an pour réaliser l'étude jusqu'au plan d'action précis, au 1/10 000
Public cible Zone géographique d'intervention	l'agence : compétence paysage et compétence environnement et compétence animation territoriale. Phase 2 : ce sont celles de l'étude : - Phase 2-1 diagnostic : terrain, rencontres avec les acteurs, synthèses cartographiques - Phase 2-2 stratégique : synthèse des enjeux, formulation des objectifs, présentation d'expériences - Phase 2-3 guide de recommandations et de gestion : fiches techniques illustrées sur les enjeux soulignés. Par exemple : plantation et gestion des haies, gestion des agouilles, exemple d'amélioration d'un centre équestre. - Phase 2-4 programme d'action : engagement des différents acteurs. Les acteurs de la transformation des paysages Villages des hautes planes du Canigou : Corsavy, Montferrer, Montbolo, Taulis, ST Marsal, La Bastide 2014 : répondre à l'appel à projets « plans de paysage » du MEDDE 2015 : démarrage de l'action Un an pour réaliser l'étude jusqu'au plan d'action précis, au 1/10 000 Un an pour démarrer les actions
Public cible Zone géographique d'intervention Calendrier	l'agence : compétence paysage et compétence environnement et compétence animation territoriale. Phase 2 : ce sont celles de l'étude : - Phase 2-1 diagnostic : terrain, rencontres avec les acteurs, synthèses cartographiques - Phase 2-2 stratégique : synthèse des enjeux, formulation des objectifs, présentation d'expériences - Phase 2-3 guide de recommandations et de gestion : fiches techniques illustrées sur les enjeux soulignés. Par exemple : plantation et gestion des haies, gestion des agouilles, exemple d'amélioration d'un centre équestre. - Phase 2-4 programme d'action : engagement des différents acteurs. Les acteurs de la transformation des paysages Villages des hautes planes du Canigou : Corsavy, Montferrer, Montbolo, Taulis, ST Marsal, La Bastide 2014 : répondre à l'appel à projets « plans de paysage » du MEDDE 2015 : démarrage de l'action Un an pour réaliser l'étude jusqu'au plan d'action précis, au 1/10 000 Un an pour démarrer les actions Pour les 2 ans :
Public cible Zone géographique d'intervention Calendrier Moyens matériels	l'agence : compétence paysage et compétence environnement et compétence animation territoriale. Phase 2 : ce sont celles de l'étude : - Phase 2-1 diagnostic : terrain, rencontres avec les acteurs, synthèses cartographiques - Phase 2-2 stratégique : synthèse des enjeux, formulation des objectifs, présentation d'expériences - Phase 2-3 guide de recommandations et de gestion : fiches techniques illustrées sur les enjeux soulignés. Par exemple : plantation et gestion des haies, gestion des agouilles, exemple d'amélioration d'un centre équestre. - Phase 2-4 programme d'action : engagement des différents acteurs. Les acteurs de la transformation des paysages Villages des hautes planes du Canigou : Corsavy, Montferrer, Montbolo, Taulis, ST Marsal, La Bastide 2014 : répondre à l'appel à projets « plans de paysage » du MEDDE 2015 : démarrage de l'action Un an pour réaliser l'étude jusqu'au plan d'action précis, au 1/10 000 Un an pour démarrer les actions Pour les 2 ans : CAUE PO assistance à la maîtrise d'ouvrage : paysagiste 10 jours
Public cible Zone géographique d'intervention Calendrier	l'agence : compétence paysage et compétence environnement et compétence animation territoriale. Phase 2 : ce sont celles de l'étude : - Phase 2-1 diagnostic : terrain, rencontres avec les acteurs, synthèses cartographiques - Phase 2-2 stratégique : synthèse des enjeux, formulation des objectifs, présentation d'expériences - Phase 2-3 guide de recommandations et de gestion : fiches techniques illustrées sur les enjeux soulignés. Par exemple : plantation et gestion des haies, gestion des agouilles, exemple d'amélioration d'un centre équestre. - Phase 2-4 programme d'action : engagement des différents acteurs. Les acteurs de la transformation des paysages Villages des hautes planes du Canigou : Corsavy, Montferrer, Montbolo, Taulis, ST Marsal, La Bastide 2014 : répondre à l'appel à projets « plans de paysage » du MEDDE 2015 : démarrage de l'action Un an pour réaliser l'étude jusqu'au plan d'action précis, au 1/10 000 Un an pour démarrer les actions Pour les 2 ans : CAUE PO assistance à la maîtrise d'ouvrage : paysagiste 10 jours Bureau d'étude paysage et environnement
Public cible Zone géographique d'intervention Calendrier Moyens matériels	l'agence : compétence paysage et compétence environnement et compétence animation territoriale. Phase 2 : ce sont celles de l'étude : - Phase 2-1 diagnostic : terrain, rencontres avec les acteurs, synthèses cartographiques - Phase 2-2 stratégique : synthèse des enjeux, formulation des objectifs, présentation d'expériences - Phase 2-3 guide de recommandations et de gestion : fiches techniques illustrées sur les enjeux soulignés. Par exemple : plantation et gestion des haies, gestion des agouilles, exemple d'amélioration d'un centre équestre. - Phase 2-4 programme d'action : engagement des différents acteurs. Les acteurs de la transformation des paysages Villages des hautes planes du Canigou : Corsavy, Montferrer, Montbolo, Taulis, ST Marsal, La Bastide 2014 : répondre à l'appel à projets « plans de paysage » du MEDDE 2015 : démarrage de l'action Un an pour réaliser l'étude jusqu'au plan d'action précis, au 1/10 000 Un an pour démarrer les actions Pour les 2 ans : CAUE PO assistance à la maîtrise d'ouvrage : paysagiste 10 jours

	Frais de personnel et annexes : 6000 Honoraires bureau d'études paysage-environnement : 40 000€ TOTAL : 46 000€
Financements envisagés	Pour les 2 ans : DREAL 15 000€ par an pendant 2 ans Le soutien financier porte sur 2 phases : tout d'abord en contribuant à l'élaboration du plan de paysage (15 000) , ensuite en contribuant à sa mise en œuvre et à son suivi afin d'assurer la pérennité de la démarche(15 000). CAUE : 50% du coût de la mise à disposition de l'architecte-paysagiste 1 500€ Com.com : 2 500€ Portefa : objectif 6 paragraphes c et d : 12 000 € FEDER : 40%
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Aboutissement du programme d'actions
Rôle souhaité du Pays dans mon projet	Contacts, information, communication, recherche de financements, contacts avec observatori del paisatge

Action 106 : Réalisation d'un manuel de recommandations paysagères sur la forêt à l'échelle du Pays

	Maîtriser les coûts et les budgets dans l'habitat
	Favoriser le renouvellement urbain
	Vivre ensemble au Pays
Enjeux	X Construire une culture commune et s'impliquer ensemble dans les
Cochez l'enjeu concerné	x Dévoiler les grandes lignes du paysage et donner à voir le remarquable
	x Pérenniser, renforcer, réinventer les identités de nos paysages
	x Rouvrir nos paysages et les découvrir le long des routes et chemins
Objectif (s) de la stratégie du STHP	 Impliquer les professionnels et acteurs qui gèrent et transforment le paysage au quotidien Impliquer les élus vers une politique de paysage Amender les savoirs et construire des projets dans le domaine du paysage Améliorer l'image et la lisibilité des cols, passages de lignes d'eau et confluences sur le réseau de routes et chemins Construire une reconnaissance partagée et élargie des éléments remarquables, en particulier ceux des paysages du quotidien Améliorer la mise en scène des éléments de repères remarquables isolés (socle, alentours, visibilité) Améliorer l'accessibilité aux sites naturels, forestiers, agricoles ou jardinés remarquables, en collaboration avec les politiques de protection naturaliste Améliorer l'intégration des éléments nouveaux (pâtures équestres, boisements résineux, pistes) dans les espaces agricoles et naturels Encourager la gestion sylvicole, vecteur de diversification des ambiances forestières
Intitulé du projet	Réalisation d'un manuel de recommandations paysagères sur la forêt à l'échelle du Pays
Porteur de projet (nom et coordonnées)	CRPF / CAUE PO 10 rue du théâtre 66 000 Perpignan 04 68 34 12 37 cauepyreneesorientales@gmail.com
Référent de l'action	Bruno Mariton / Marine Cressy
Partenaires éventuels	CRPF, ONF, PPM, Syndicat des propriétaires forestiers
Contexte et enjeux	la forêt est l'objet d'actions de gestion que ce soit par des particuliers propriétaires ou par l'ONF. Plantations, coupe, élagage, création de pistes Multi-usage de la forêt, lieu de promenade tant pour les habitants que les touristes.
Objectif(s)	Donner des recommandations aux gestionnaires forestiers quant à la prise en compte du paysage.
Description du projet	 Décliné en 3 livrets correspondant aux régions forestières (Vallespir, Albères, Aspres), et dans cet ordre. Ou décliné par famille de paysage ? (9 familles) Dans chaque livret : Reprendre le diagnostic paysager du STHP, puis partie plus technique de recommandations sur des opérations sylvicoles concrètes (réalisation ou amélioration piste, renouvellement d'une forêt de châtaigner, coupe : forme lisières rémanents, valorisation du relief, des talwegs, éléments rocheux valorisation patrimoine, accueil public, plateformes de stockage bois énergie, aire de retournement engins, exploitation forestière le long des routes pour bois énergie) illustrations par des projets pilotes sur le territoire (soit se rattacher à des projets à venir, soit montrer des opérations existantes exemplaires et revenir

	sur leur méthodologie Ex : Fontanilles, rénovation piste Roques blanques)
Etapes du projet	Mise en place d'un comité de pilotage PHASE 1 : repérage et sélection des projets avec l'aide des experts de terrain (ONF, CRPF, Chambagri, réserves naturelles). PHASE 2 : création des contenus - image et texte - via visites de terrain, interview des acteurs. Réunions du Comité de pilotage ; Relectures PHASE 3 : Edition du livre et de l'exposition et journées de présentation avec visites de site. PHASE 4 : réalisation d'un DVD.
Public cible	Propriétaires forestiers, élus et techniciens de communes forestières, ONF Universitaires filière géographie, aménagement d territoire Acteurs de l'éducation à l'environnement Réserves et Grand site Canigou
Zone géographique d'intervention	Territoires des chartes forestières : Vallespir, Albères, Aspres
Calendrier	2014-2015
Moyens matériels et humains	Moyens humains: 1 – CAUE: rédaction 20 jours 2 – CAUE: terrain: 35 demi journées = 18 jours Interview acteurs: 35 demi journées = 18 jours Création des contenus: 35 demi journées = 18 jours 3 - CAUE: mise en page, maquette, graphisme, édition livre: 18 jours 4- réalisation DVD: intervenant extérieur 18 jours Journée présentation visites: 3 jours Total CAUE étapes 1à3: 95 jours Intervenant extérieur: 18 jours
Budget Prévisionnel	Frais de personnel : 33 250 € Frais de déplacement : 600 € Intervenants extérieurs : 6 500 € TOTAL : 40 350€
Financements envisagés	CAUE PO: 50% du coût du paysagiste et frais annexes 16 625 € DREAL: 12 000€ Réseau des communes forestières: 3 000€ CG/Région: 3 000€ Fonds pour l'environnement et le développement durable ONF: 5 725€ TOTAL: 40 350€
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Nombres de participants lors des évènements à la sortie du guide (exposition, projection, visites) fiches bilans distribuées Enquête sur l'usage de ce document 3 années après sa parution
Rôle souhaité du Pays dans mon projet	Aider au repérage des bons exemples Participation à l'organisation des séances de restitution dans les communes forestières Recueil des fiches bilans et témoignages des participants recherche de financements

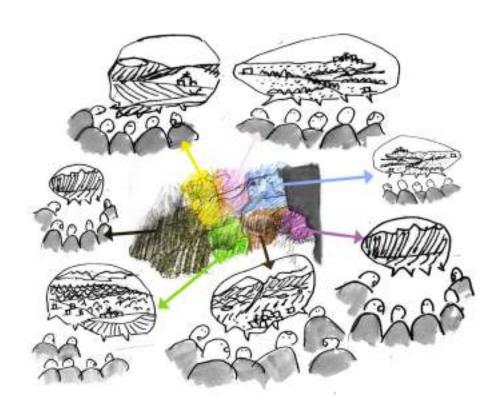
3 – Redonner un rôle majeur aux routes et chemins dans la découverte du paysage

Action 107 : Identifier et valoriser des itinéraires associant Tourisme de Terroir et paysage

	Maîtriser les coûts et les budgets dans l'habitat	
	Favoriser le renouvellement urbain	
	Vivre ensemble au Pays	
Enjeux Cochez l'enjeu concerné	Construire une culture commune et s'impliquer ensemble dans les projets	
	Dévoiler les grandes lignes du paysage et donner à voir le remarquable	
	x Pérenniser, renforcer, réinventer les identités de nos paysages	
	x Rouvrir nos paysages et les découvrir le long des routes et chemins	
Objectif (s) de la stratégie du STHP	Redonner un rôle majeur aux routes et chemins dans la découverte du paysage Maintenir, développer, rendre plus lisible les réseaux de cheminements	
Intitulé du projet	Identifier et valoriser des itinéraires associant Tourisme de Terroir et paysage	
Porteur de projet (nom et coordonnées)	Communauté de communes des Aspres	
Référent de l'action	Le président ou le directeur	
Partenaires éventuels	Chambre d'Agriculture, Tourisme de Terroir, CAUE, Pays	
Contexte et enjeux	Le développement du tourisme rural, comme réponse à la diversification de l'offre et à la répartition des flux touristiques, correspond à un des axes forts de la charte de territoire du Pays Pyrénées Méditerranée. Le Tourisme de Terroir est un axe du tourisme rural qui s'inscrit dans le Schéma d'Aménagement et de Développement Touristique du Pays. Au niveau départemental, la Fédération Départementale Tourisme de Terroir en Pyrénées Orientales regroupe 4 membres fondateurs : Le Conseil Général Le Comité Départemental du Tourisme Le Conseil Interprofessionnel des Vins du Roussillon La Chambre d'Agriculture Les objectifs de la démarche sont de : Proposer aux vacanciers et aux nouveaux arrivants une palette d'activités permettant de découvrir produits, savoir-faire, territoires et patrimoines Valoriser les productions locales issues de nos terroirs et de nos savoir-faire Valoriser les territoires et le patrimoine (culturel et paysager) En terme opérationnel, inciter les divers réseaux de marques collectives thématiques (Gîtes de France, Logis de France, Bienvenue à la Ferme, réseau vignerons), les initiatives territoriales (pays) à travailler ensemble et mettre en commun moyens humains et financiers.	

	Pour cela, la Fédération met en place divers outils départementaux (guide départemental, apéritifs de terroir, cuisine de terroir), ainsi que des actions sur les territoires (classeurs « mes bonnes adresses », itinéraires de découverte). Un travail d'animation territoriale de la démarche est mené en partenariat avec les structures en place afin de faire émerger des initiatives sur les territoires, des réseaux de professionnels de différents secteurs d'activité (agriculteurs, artisans, restaurateurs) et d'enrichir l'offre tourisme de terroir proposée ensuite au niveau départemental.
Objectif(s)	Enrichir l'offre Tourisme de Terroir et l'offre touristique de la communauté de communes des Aspres Valoriser de manière innovante les professionnels du territoire faisant de l'accueil Proposer aux touristes une nouvelle façon de découvrir le territoire Sensibiliser la population locale à l'importance de préserver les paysages, source potentielle de retour économique
Description du projet	Il s'agit de proposer, sur la communauté de communes des Aspres, l'identification et la valorisation d'itinéraires Tourisme de Terroir associant la découverte des caves, exploitations fermières, restaurateurs, artisans et autres adhérents Tourisme de Terroir, à la lecture et interprétation des paysages traversés. Ce travail pourra donner lieu à l'enrichissement et à la mise à jour du classeur des Aspres. Une valorisation grâce aux nouvelles technologies sera également recherchée. Cette offre innovante et originale s'inscrit en cohérence avec le travail de la communauté de communes des Aspres mené dans le cadre du schéma de randonnée, en lien avec le paysage.
Etapes du projet	 a. Identification des itinéraires b. Interprétation du paysage c. Retranscription de ces éléments sur des supports de communication grand public d. Communication et promotion sur ces itinéraires
Public cible	Professionnels adhérents à Tourisme de Terroir : agriculteurs, vignerons, artisans, restaurateurs, hébergeurs, bistrots de pays, sites naturels et culturels
Zone géographique d'intervention	Communauté de communes des Aspres
Calendrier	e. Identification des itinéraires f. Interprétation du paysage g. Retranscription de ces éléments sur des supports de communication grand public h. Communication et promotion sur ces itinéraires
Moyens matériels et humains	Moyens humains - Identification des itinéraires chambre d'Agriculture Technicien 12 jours Tourisme de terroir technicien 12 jours - Interprétation du paysage CAUE PO paysagiste 12 jours - Retranscription de ces éléments sur des supports de communication grand public Tourisme de terroir technicien : 10 jours CAUE PO architecte-graphiste : soutien à la création de supports 8 jours - Communication et promotion sur ces itinéraires Tourisme de terroir technicien : 20 jours Moyens matériels imprimeur

Budget Prévisionnel	- Identification des itinéraires Frais de personnel 7 200€ Déplacements et frais annexes 300€ - Interprétation du paysage Frais de personnel 3 600€ Déplacements et frais annexes 200€ - Retranscription de ces éléments sur des supports de communication grand public Frais de personnel 5 400€ - Communication et promotion sur ces itinéraires Frais de personnel 6 000€ TOTAL: 22 700€ Moyens matériels Ils sont mis à la disposition du projet par les partenaires (photos, GPS, programmes informatiques,) Imprimerie: une fiche sera faite en temps voulu, une fois connue la nature des documents à reproduire
Financements envisagés	Fédération départementale Tourisme de terroir Caves Participation du CAUE par une mise à disposition de 50% des heures du paysagiste et architecte- graphiste : 3 000€ Participation de la Chambagri par une mise à disposition des techniciens pour : Longueur de chemins créés, fréquentation (notamment lors de sorties
Indicateurs de suivi et d'évaluation	scolaires), fiches bilan à retirer dans les offices de tourisme ou à remplir via internet
Rôle souhaité du Pays dans mon projet	Communication et promotion, Recherche de financements



Action 108 : Création en art contemporain

Des Hommes et des mots dans le Paysage : Un penseur dans le paysage frontalier, de Banyuls à Port Bou – Action transfrontalière

Enjeux Cochez l'enjeu concerné	Maîtriser les coûts et les budgets dans l'habitat
	Favoriser le renouvellement urbain
	Vivre ensemble au Pays
	x Construire une culture commune et s'impliquer ensemble dans les projets
	Dévoiler les grandes lignes du paysage et donner à voir le remarquable
	Pérenniser, renforcer, réinventer les identités de nos paysages
	x Rouvrir nos paysages et les découvrir le long des routes et chemins
Objectif (s) de la stratégie du STHP	Redonner un rôle majeur aux routes et chemins dans la découverte du paysage Impliquer le grand public – habitants, scolaires, associations, touristes
Intitulé du projet	Création en art contemporain Des Hommes et des mots dans le Paysage : Un penseur dans le paysage frontalier, de Banyuls à Port Bou – Action transfrontalière
Porteur de projet (nom et coordonnées)	Association Art Libre à Collioure , 06 12 13 08 49, <u>artlibresl@yahoo.fr</u> Adresse postale : 5 rue de l'anguille 66 000 Perpignan
Référent de l'action	Sébastien Lefebvre
Partenaires éventuels	CAUE PO, Réseau bibliothèques de la Côte vermeille pour la phase lecture, Musées d'art moderne Céret, Collioure, musée Mac Intosh, le MUME (La Jonquere), Observatori del paisatge
Contexte et enjeux	Le philosophe et écrivain Walter Benjamin meurt le 26 septembre 1040 à Port-Bou, après avoir traversé à pied l e paysage semi montagnard, viticole et côtier de Banyuls à Port-Bou. Il se suicide en Espagne franquiste. Ce dernier cheminement est révélateur de sa propre vie ainsi que le sont toutes les grandes marches ;
Objectif(s)	Filmer aujourd'hui ces paysages traversés par ce penseur et théoricien du concept de l'aura dans la photographie. C'est aussi filmer un juif fuyant le nazisme et un philosophe en résistance avec d'autres idéaux et territoires traversés.

Description du projet	Vue aérienne du paysage et du «Sentier Walter Benjamin» de Banyuls à Port-Bou. Repères topographiques et bibliographiques: Créer une performance artistique le jour anniversaire de la mort de W Benjamin: - l'artiste Sébastien Lefebvre parcours un chemin, de jour et de nuit, sur les traces de W Benjamin, dans un scaphandre bien que cheminant sur terre. Le scaphandre est le symbole de la prouesse physique qu'était cette fuite de W Benjamin, mais aussi le symbole du monde intérieur qu'il a dû créer face au monde qui l'entourait. - Cette performance est filmée depuis le ciel, avec le paysage arpenté par W Benjamin. L'intérêt est de filmer à la vitesse d'un marcheur le «sentier W Benjamin». La caméra sera suspendue à un ballon sonde à hélium avec stabilisateur Steadycam. - déroulement: le marcheur traversera le paysage vêtu d'un scaphandre allégé (35kg) et éclairé de l'intérieur. Métaphore d'une résistance au milieu et à l'obscurité. Lire et enregistrer des textes Walter Benjamin le long du chemin: enregistrement in situ après la phase de choix des textes lors d'ateliers de lectures dans les bibliothèques de la Côte vermeille Enregistrement médiatique de la performance : communication autour des paysages, de W Benjamin et de l'artiste ainsi que des organismes financeurs ou partenaires. 1- Préparation : 10 j à 3 personnes - arpenter les lieux - préparation physique, préparation à la performance - essais de caméra, tests de hauteur pour les sondes 2-Recherche de la salle, équipements : 1 semaine 1 personne 3- Lectures des textes d e W Benjamin : choix des textes et enregistrement des lectures : 2 jours en ateliers dans les bibliothèques + 2 jours in situ. 4- Dispositif filmique (prestation, film) 7 jours à 3 personnes
Etapes du projet	Actions complémentaires: ramasser des échantillons de terres et pierres, végétauxrepérer les lieux de prélèvement au GPS, mise en sacs, transport par âne, stockage et référencement 3 jours à 2 personnes & un âne 5 - Phase montage filmique: 1 semaine 1 personne 6 -Installation de l'exposition, mise en scène: 4 jours 1 personne Contacts media, vernissage: 4 jours 1 personne 8 -Démontage de l'installation côté français: 1 jour 1 personne 9 -Remontage – démontage côté Catalogne Sud: 8 jours 1 personne
Public cible	Grand public, élus, public scolaire,
Zone géographique d'intervention	Côte rocheuse, de chaque côté de la frontière
Calendrier	Printemps 2014 : - Recherche de la salle, équipements : 1 semaine Début été 2014 : Préparation : 10 jours à 3 personnes - arpenter les lieux - préparation physique, préparation à la performance - essais de caméra, tests de hauteur pour les sondes Courant été 2014 : Lectures des textes de W Benjamin : enregistrement in situ après la phase de choix des textes lors d'ateliers de lectures dans les bibliothèques de la Côte vermeille : 4 jours
	Courant été 2014 :

	Actions complémentaires : ramasser des échantillons de terres et pierres, végétauxrepérer les lieux de prélèvement au GPS, mise en sacs, transport par âne, stockage et référencement 3 jours 26 sept. 2014 : Date anniversaire de la mort de W Benjamin : Dispositif filmique (prestation, film) durant 7 jours Octobre 2014 : Phase montage filmique : 1 semaine Novembre 2014 : Installation de l'exposition, mise en scène : 4 jours Décembre 2014 :
	Démontage de l'installation côté français : 1 jour Printemps 2014/2015 :
	Remontage – démontage côté Catalogne Sud : 8 jours
Moyens matériels et humains	Moyens humains: Association Art libre: 76 journées de travail Réseau bibliothèques de la Côte Vermeille pour la phase lectures Musées d'art moderne Céret, Collioure, musée Mac Intosh, le MUME (La Jonquère), Moyens matériels: Scaphandre prêté Mise à disposition par Association Art libre du matériel vidéo et prise de son Mise à disposition par Association Art libre du banc de montage Mise à disposition des moyens de transport
Budget Prévisionnel	Frais de personnel : 7 500€ Achats : - Ballons Sondes à hélium : 800€ - Equipement lumineux du scaphandre 300 € - Cartes IGN 40€ - Outils et fournitures : 100€ Locations : - Ane : 100€ 3 jours Assurance du matériel : 400€ TOTAL : 9 140€
Financements envisagés	Communauté de communes Albères-Côte-vermeille et Comarca Fondation SNCF (intervention dans le train, dans la gare de Cerbère ?) DRAC Région Portefa: objectif 6 paragraphe c « promotion, protection, développement du patrimoine culturel » Le Musée d'art et d'histoire du Judaïsme Mécénat Fondation EDF
Indicateurs de suivi et	Nombre de visiteurs
d'évaluation	Présence dans les media
Rôle souhaité du Pays dans mon projet	Recherches de financements Communication Aide à l'organisation de la manifestation Aide à la prise de contact avec des partenaires côté Catalogne Sud

4 – Maintenir, développer, rendre plus lisibles les réseaux de cheminements

Action 109 : Balisage et description au travers d'un road book d'itinéraires de randonnée motorisée

Enjeux	Maîtriser les coûts et les budgets dans l'habitat
	Favoriser le renouvellement urbain
	Vivre ensemble au Pays
	Construire une culture commune et s'impliquer ensemble dans les
Cochez l'enjeu concerné	projets
	x Dévoiler les grandes lignes du paysage et donner à voir le remarquable
	Pérenniser, renforcer, réinventer les identités de nos paysages
	x Rouvrir nos paysages et les découvrir le long des routes et chemins
Objectif (s) de la stratégie du STHP	 Maintenir, développer, rendre plus lisibles les réseaux de cheminements Impliquer les professionnels et acteurs qui gèrent et transforment le paysage au quotidien Améliorer l'image et la lisibilité des cols, passages de lignes d'eau et confluences sur le réseau de routes et chemins Améliorer l'accessibilité aux sites naturels, forestiers, agricoles ou jardinés remarquables, en collaboration avec les politiques de protection naturaliste Redonner un rôle majeur aux routes et chemins dans la découverte du paysage
Intitulé du projet	Balisage et description au travers d'un road book d'itinéraires de randonnée motorisée
Porteur de projet (nom et coordonnées)	CCLV (Collectifs Catalans des Loisirs Verts)
Référent de l'action	Planes JJ
Partenaires éventuels	Voyagistes, organisateurs de randonnées
Contexte et enjeux	 - Pas de structuration de cette offre touristique de parcours motorisés sur le Pays - Fermeture à la circulation de nombreuses pistes, sur initiative privée ou communale. - Faire découvrir les massifs au travers d'itinéraires fléchés et répertoriés. (exemple des road book de Catalogne sud)
Objectif(s)	 développer le tourisme et l'hôtellerie-restauration permettre en accord avec les municipalités, l'ONF ou des propriétaires particuliers d'articuler des visites de sites remarquables : points de vue, monuments, églises restaurants, lieu d'artisanat etc. Ce tourisme permet l'accès à la nature au plus grand nombre, personnes âgées, handicapés. choisir des itinéraires qui ne mettent pas en péril faune et flore, et les saisons adaptées (suspension en été pour risque incendie) Référence : Alsace/ catalogne : structuration réseau de piste existantes décrites dans road books
Description du projet	-cibler des itinéraires possibles accessibles à des moyens motorisés (SUV,4x4), vélos, cheval - baliser ces itinéraires et les décrire dans un carnet de route
Etapes du projet	Priorité : travailler avec ce qui est ouvert et existant. Exemple : St Laurent de Cerdans à Amélie-les-Bains par la Boadelle. Commencer par un morceau test

	en Vallespir : avoir le retour sur la fréquentation, l'impact sur les commerces et hébergement, l'acceptation, les gènes occasionnée ?
Public cible	Personnes âgées, amateurs de randonnées motorisées
Zone géographique d'intervention	Vallespir, Aspres, Albères et Catalogne Sud
Calendrier	Dès 2013
Moyens matériels et humains	Etudes et rencontres, volonté d'aboutir
Budget Prévisionnel	150 000 €
Financements envisagés	Dons, souscriptions, autofinancement, subventions
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Comptage et recensement des personnes intéressées
Rôle souhaité du Pays dans mon projet	Interface avec pouvoirs publics et agences

5 – Maintenir, développer les ouvertures sur les bassins, chapelets de clairières

Action 110 : Conseils et ateliers de terrain, auprès des agriculteurs engagés sur l'agrotourisme et la vente directe, sur la qualité des espaces d'accueil et du paysage de l'exploitation et des lieux de vente

	Maîtriser les coûts et les budgets dans l'habitat
Enjeux Cochez l'enjeu concerné	Favoriser le renouvellement urbain
	Vivre ensemble au Pays
	Construire une culture commune et s'impliquer ensemble dans les
	^ projets
	x Dévoiler les grandes lignes du paysage et donner à voir le remarquable
	Pérenniser, renforcer, réinventer les identités de nos paysages
	x Rouvrir nos paysages et les découvrir le long des routes et chemins
Objectif (s) de la stratégie du STHP	- Partager, mettre à disposition les savoirs existants dans le domaine du paysage - Amender les savoirs et construire des projets dans le domaine du paysage - Impliquer les professionnels et acteurs qui gèrent et transforment le paysage au quotidien - Construire une reconnaissance partagée et élargie des éléments emarquables, en particulier ceux des paysages du quotidien - Améliorer l'accessibilité aux sites naturels, forestiers, agricoles ou jardinés emarquables, en collaboration avec les politiques de protection naturaliste - Redonner un rôle majeur aux routes et chemins dans la découverte du paysage - Maintenir les subtilités d'accroche entre les pôles bâtis et leurs alentours
Intitulé du projet	Conseils et ateliers de terrain, auprès des agriculteurs engagés sur l'agrotourisme et la vente directe, sur la qualité des espaces d'accueil et du paysage de l'exploitation et des lieux de vente
Porteur de projet (nom et coordonnées)	CAUE PO 10 rue du théâtre 66 000 Perpignan 04 68 34 12 37 rauepyreneesorientales@gmail.com
Référent de l'action	1,7
Partenaires éventuels	CAUE, PPM réseau tourisme de terroir, ODT, réseau culturel, offices de ourisme
Contexte et enjeux	Améliorer l'image des abords des sites touristiques
Objectif(s)	Apporter un conseil personnalisé aux exploitants de sites touristiques. Améliorer la qualité d'accueil.
Description du projet	Cycle de sensibilisation conseil ciblé sur une thématique
Etapes du projet	Mois 1-2 : Communication sur les permanences via porteurs et partenaires dur la tenue d'une permanence assurée par un archi et un paysagiste du CAUE. jour Mois 3 : premier contact : 8 rendez-vous d'une heure dans la journée-permanence, avec préparation préalable par le site et partenaires d'un ensemble de photos du site, d'un repérage sur photo aérienne du site. 2 jours second contact : une demi-journée pour chaque site. 16 jours Mois 4-5 : Echange et recommandations synthétisées en une fiche conseil. Restitution avec exploitant, partenaires, CAUE : une semaine par projet : 8 demaines, 40 jours

	- Mois 6 : journée de restitution ouverte à la profession avec témoignage de l'ensemble des gestionnaires de sites. 4 jours
Public cible	Agriculteurs
Zone géographique d'intervention	Tout le Pays
Calendrier	Le Cycle de sensibilisation et de conseils ciblés sur une thématique peut démarrer dès 2014. Les thèmes se succéderont au cours de l'année et des années suivantes
Moyens matériels et humains	Moyens humains : CAUE : un paysagiste et un architecte : 62 jours Organisation Chambagri, réseau bienvenue la ferme, PPM : 10 jours Moyens matériel : informatique classique, déplacement.
Budget Prévisionnel	Sur une année: Frais de personnel: 21 600€ Déplacements: 800€ reproductions, téléphone,: 8 00€ TOTAL: 23 200€
Financements envisagés	PPM, Chambagri,: mise à disposition de personnel et frais annexes 3 000€ CAUE : 50% du coût de la mise à disposition de l'architecte et du paysagiste et frais annexes 9 300€ Tourisme de terroir DREAL Maisons paysannes de France
Indicateurs de suivi et d'évaluation	questionnaire d'évaluation à destination des gestionnaires de sites
Rôle souhaité du Pays dans mon projet	Communication, organisation des permanences, prises de rendez-vous, choix du lieu de permanence

6 – Maintenir les subtilités d'accroche entre les pôles bâtis et leurs alentours

Action 111 : Un diagnostic pour la prise en compte des terres dans les projets d'aménagement des communes ou intercommunalités

	Maîtriser les coûts et les budgets dans l'habitat
Enjeux Cochez l'enjeu concerné	x Favoriser le renouvellement urbain
	Vivre ensemble au Pays
	Construire une culture commune et s'impliquer ensemble dans les
	projets
	x Dévoiler les grandes lignes du paysage et donner à voir le remarquable
	Pérenniser, renforcer, réinventer les identités de nos paysages
	x Rouvrir nos paysages et les découvrir le long des routes et chemins
Objectif (s) de la stratégie du STHP	Maintenir les subtilités d'accroche entre les pôles bâtis et leurs alentours Maintenir et développer l'ouverture par l'activité agricole des armatures paysagères et des alentours de villages, hameaux et mas Maintenir ou accompagner la transformation des structures paysagères
Intitulé du projet	Un diagnostic pour la prise en compte des terres dans les projets d'Aménagement des communes ou intercommunalités.
Porteur de projet (nom et coordonnées)	Communes
Référent de l'action	
Partenaires éventuels	Chambre d'Agriculture
Contexte et enjeux	L'action vise, dans un contexte d'étalement urbain et de consommation des terres, à réaliser des diagnostics agricoles permettant d'avoir une connaissance fine et actualisée du territoire rural et naturel dans le cadre de projets d'aménagement. L'entretien et la gestion de l'espace par l'activité agricole permettent de conserver un environnement de qualité et des paysages constituant de réels atouts pour le Pays Pyrénées. Dans sa multifonctionnalité, l'agriculture et les territoires qu'elle gère et met en valeur, constituent une richesse commune qu'il convient de connaître avant de la reconnaître et de la préserver. C'est pour cela que la réalisation d'un diagnostic agricole est de plus en plus nécessaire, en amont des procédures et projets d'aménagement, pour permettre une appropriation réciproque des enjeux.
Objectif(s)	L'objectif est permettre aux décideurs de disposer d'un outil d'aide à la décision grâce à : une bonne connaissance du territoire et des hommes ; une analyse objective des enjeux de l'espace en particulier agricole ; l'intégration de ces enjeux dans les projets d'aménagement et de planification spatiale.
Description du projet	Une commune en révision de PLU peut faire appel à la Chambre d'Agriculture pour réaliser un diagnostic agricole, sous forme de prestation.
Etapes du projet	Le diagnostic se décompose en 3 étapes : 2 étude à partir du terrain 3 recueil des données 4 cartographie et analyse
Public cible	Agriculteurs et élus
Zone géographique	Pays PM, communes demandeuses

d'intervention	
Calendrier	A la demande des communes
Moyens matériels et humains	Les services concernés de la chambre d'agriculture
Budget Prévisionnel	 En dessous de 100 ha : forfait de 4 000,00 € HT Entre 101 et 200 ha : 33,00 € HT/ha Entre 201 et 400 ha : 23,00 € HT/ha Entre 401 et 600 ha : 15,00 € HT/ha Entre 601 et 1000 ha : 12,00 € HT/ha Au-delà de 1000 ha : 10,00 € HT/ha
Financements envisagés	communes
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Transcription dans les documents d'urbanisme des conclusions du diagnostic agricole
Rôle souhaité du Pays dans mon projet	Animation : susciter la demande, Aide et relai pour l'information Recherche de financements